

Pour un plurilinguisme algérien intégré :
Approches critiques et renouvellement épistémique

Couverture : La grande tente,

ISBN : 978-2-36013-361-1
© Riveneuve éditions, 2016
75, rue de Gergovie
75014 Paris

Pour un plurilinguisme
algérien intégré :
Approches critiques
et renouvellement épistémique

Sous la direction de :
Ibtissem CHACHOU et Meriem STAMBOULI

*R*iveneuve
éditions

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 9

DÉDICACE 11

PRÉFACE

Pr. Khaoula TALEB-IBRAHIMI 13

INTRODUCTION

Dr. Ibtissem CHACHOU 23

AXE 1 : POLITIQUES LINGUISTIQUES ET ÉDUCATIVES EN ALGÉRIE

Pr. Abderrezak DOURARI

*Hétéronomie du champ du savoir ou la politique d'arabisation
comme rupture avec la pensée universelle 35*

AXE 2 : DIDACTIQUE DU PLURILINGUISME ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES PREMIÈRES/SCOLAIRES

Dr. Nedjma CHERRAD

*Plurilinguisme et enseignement/apprentissage en cours de licence
de français à l'université. 67*

Dr. Naïma MATI

*De la langue privée à la langue de l'autre : l'arabe algérien comme aide
à l'appropriation du français* .91

Dr. Meriem STAMBOULI

*Projets de formation au plurilinguisme : l'arabe standard et le français,
langues transversales à l'université et à l'école* 109

Dr. Malika BENSEKAT

*Pluralité linguistique et contexte d'enseignement : Quelles perspectives
didactiques ?* 123

Dr. Nadia GRINE

*Traces du discours scolaire sur la langue française dans les productions/
réponses de jeunes algériens issus de l'école fondamentale* 133

AXE 3 : LANGUES PREMIÈRES, CITOYENNETÉ ET IDENTITÉS SOCIOCULTURELLES

Pr. Mathée GIACOMO-MARCELLESI

Aspects sociolinguistiques du plurilinguisme en Corse. 153

Dr. Soufiane LANSEUR

Vers une nouvelle diglossie : Tamazight-Kabyle. 173

AXE 4 : PRATIQUES ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES INNOVANTES

Dr. Abdellaziz KHATI

*L'oralité dans les romans algériens de la période coloniale :
le cheval de Troie* 199

Dr. Jean-Max NOYER

*Pluralisme Linguistique- Sémiotique/ Ecritures/Narrations.
Propositions épistémologiques* 219

**AXE 5 : PRATIQUES PLURILINGUES EN MILIEUX ORDINAIRE
ET ÉDUCATIF ALGÉRIENS**

Pr. Farouk BOUHADIBA

La variation lexicale en contexte urbain en Algérie243

Dounia SAMAI

*Choix linguistiques et alternance codique dans les conversations
électroniques : quelles langues parlées par les internautes algériens ? . . .* .255

Fateh CHEMERIK

*Quels sont les enjeux derrière le recours de la presse francophone algérienne
à la darija ? Étude de cas : le match Algérie-Égypte* .273

**AXE 6 : SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE : LANGUES ET
TERRITOIRES**

Dr. Sarah LEROY

Microtoponymie urbaine : retour sur une enquête à plusieurs voix.299

Dr. Ibtissem CHACHOU

*Quand les enseignes commerciales affichent le marquage des identités
linguistico-culturelles des villes algériennes...le cas de Mostaganem . . .* .315

Dr. Karim OUARAS

*Les graffiti comme champ discursif plurilingue révélateur des dynamiques
urbaines : le cas de la ville d'Alger* .333

MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE

- Asselah-Rahal Safia** – Professeure - Université d'Alger 2
- BAHOUS Abbès** – Professeur - Université de Mostaganem
- Benhouhou Nabila** – (Maître de Conférences - E.N.S de Bouzeréah)
- Benmayouf Yamina** – Professeure - Université de Constantine
- Bouhadiba Farouk** – Professeur - Université d'Oran
- Boyer Henri** – Professeur - Université Montpellier III
- Braïk Sâadane** – Professeur - Université de Mostaganem
- Cherrad-Benchefra Yasmina** – Professeure - Université de Constantine
- Derradji Yacine** – Professeur - Université de Constantine
- Dourari Abderrezak** – Professeur - Université d'Alger 2
- Giacomo-Marcellesi Mathée** – Professeure émérite - Université Sorbonne Nouvelle- Paris3
- Kadi Latifa** – Professeure -Université d'Annaba
- Lounici Assia** – Professeure - Université d'Alger 2
- Marcellesi Jean-Baptiste** – Professeur émérite - Université de Rouen
- Maurer Bruno** – Professeur - Université Montpellier III
- Morsly Dalila** – Professeure émérite - Université d'Angers
- Rispail Marielle** – (Professeure - Université de Saint-Etienne)
- Taleb-Ibrahimi Khaoula** – Professeure - Université d'Alger 2
- Temim Dalida** – Professeure - Université d'Annaba

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement tous les membres du comité scientifique de l'ouvrage qui ont accepté de collaborer à ce projet et ont contribué à sélectionner les textes retenus.

Nous signifiions notre profonde gratitude aux **Pr. Dalila MORSLY**, **Pr. Marielle RISPAIL** et **Pr. Nabila BENHOUBOU** qui ont soutenu et encouragé l'idée du projet, dès son lancement, et ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur générosité intellectuelle pour nous aider à affiner notre argumentaire et à en enrichir les orientations.

Nous exprimons également notre pleine reconnaissance à **Pr. Khaoula TALEB-IBRAHIMI** qui a eu l'amabilité de rédiger pour nous une préface critique sur l'état du plurilinguisme en Algérie. Qu'elle soit ici chaleureusement remerciée de sa disponibilité, de son soutien et de ses encouragements.

Mille mercis à ces pionniers qui encouragent la jeune recherche en sociolinguistique algérienne.

Nous remercions tous les contributeurs qui, en répondant aux préoccupations posées dans notre appel à contributions, ont éclairé, d'une façon critique et sur le plan épistémique, les aspects du plurilinguisme algérien et méditerranéen.

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie.

DÉDICACE

Ces textes ont été réunis et, pour la plupart, écrits par de jeunes chercheurs. Nous les voulons un modeste hommage aux pionnières de la sociolinguistique algérienne : **Dalila MORSLY, Yasmina CHERRAD et Khaoula TALEB-IBRAHIMI.**

Préface

Pr. Khaoula TALEB-IBRAHIMI
Université Alger2, Algérie

Je voudrais, à l'heure où l'ouvrage dirigé par ma jeune et brillante collègue Ibtissem Chachou est bouclé, exprimer tout le plaisir que j'ai eu à accompagner ce projet depuis sa genèse jusqu'à son aboutissement aujourd'hui. J'ai, dès la première sollicitation, fait part à l'initiatrice du projet de mon adhésion et ma profonde confiance ayant déjà pu mesurer, en plusieurs circonstances, son sérieux et ses qualités ce qui conforte mes espérances d'un avenir meilleur pour la recherche dans notre domaine.

C'est donc avec un grand plaisir que je propose aux lecteurs une préface à cet ambitieux ouvrage qui a la prétention affirmée et résolue de s'attaquer à un sujet qui au vu de sa complexité et ses dimensions multiples, pourrait conduire les chercheurs à livrer un discours descriptif, volontariste à la limite de l'incantation, sans grande pertinence et sans grande utilité alors même que les problématiques de collecte des données et d'analyse posées sont d'une grande acuité. Mais le pilotage judicieux du projet et le choix minutieux des textes éligibles à la publication ont permis d'éviter avec brio cet écueil. Il suffit au lecteur de lire la belle introduction de l'ouvrage pour mesurer l'originalité du propos de chaque texte et son apport à la problématique centrale du projet.

Je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour revenir, en écho aux thèses développées par les différents auteurs, sur un certain nombre de questions et faire, par là même, le point sur l'évolution de ma réflexion sur la problématique des langues en Algérie et ce que nous avons maintenant coutume d'appeler le plurilinguisme algérien, une réflexion que je mène depuis trois décennies.

La première question qui a focalisé mon attention et continue d'être celle qui me tient le plus à cœur de part mon engagement d'enseignante et de chercheur, mon appartenance culturelle et mon positionnement épistémique résolument engagé dans le renouvellement du traitement de la langue arabe à l'aune de l'évolution des sciences du langage. Convaincue de la nécessité de prendre en charge la complexité du champ arabophone pour dépasser les schémas classiques longtemps invoqués pour sa description, je voudrais tout en adhérant aux grandes lignes du constat sévère présenté par mon ami et collègue Abderrazak Dourari revenir sur l'enjeu de la dénomination des différentes variétés de la langue arabe. Il me semble que la dénomination « *arabe scolaire* » est trop réductrice d'une réalité qui est soumise par le fait des efforts immenses de scolarisation, de l'évolution des expressions littéraires, celle du développement spectaculaire des écritures médiatiques englobant toutes les formes d'expressions audiovisuelles, écrites et numérisées, à des fluctuations et des changements qui sont à même de dessiner le contour d'un registre de langue qui pourrait correspondre à ce que les Anglo-Saxons dénomment la langue standard. J'entends déjà mon ami et collègue m'objecter que justement *l'arabe standard* – si arabe standard il y a – souffre d'un déficit d'outils de standardisation et je ne peux que convenir avec lui- et c'est une partie de la thèse qu'il nous expose dans son texte – que le chantier du traitement de la langue arabe est colossal. Le défi auquel nous sommes confrontés est incommensurable et la tâche immense. Mais le jeu en vaut la chandelle car il y va de notre développement et notre volonté de marquer notre présence dans le temps du monde. Il est de notre devoir de multiplier les entreprises de description des usages actuels pour définir justement les contours de cette norme du standard dont toute société a besoin pour réguler les échanges dans son espace et pour normer la production scientifique dans cette langue ce qui suppose une certaine audace en termes d'innovation lexicale, terminologique, syntaxique et discursive. Il faut à la fois se garder d'un purisme qui a causé beaucoup de dommages à la perception de l'évolution de cette langue et être à l'écoute de ce que peut apporter la profondeur sociolinguistique de l'arabophonie justement à la construction d'une norme ouverte, souple qui rende cette langue à ses locuteurs.

Cela ne pourra être effectif et envisageable que par un changement sensible et significatif des représentations et des attitudes vis-à-vis des autres variétés de la langue arabe et plus particulièrement de ce que nous appelons *l'arabe dialectal* qui semble recouvrir un certain nombre de réalités sociolinguistiques qui mériteraient à elle seules un ouvrage complet. Ces différents dialectes que chacun d'entre nous a acquis depuis sa plus tendre enfance et qui constituent notre langue maternelle, nos langues maternelles, nos substrats langagiers marquant l'ancrage de chacun d'entre nous dans son (ses) terroir (s) respectif (s). Et là je m'inscris en faux contre tous ceux qui crient à la disparition de ces variétés dialectales en arguant de leur recul face à la création de ce registre mélangé, mixé, « ce créole » comme ils disent. L'existence de ce registre s'explique par des phénomènes de contact de langues que toutes les sociétés humaines connaissent et il est le résultat de stratégies de communication développées par les locuteurs vivant dans un environnement plurilingue. Il peut représenter un moment de l'évolution des pratiques langagières de la société et/ou perdurer sous des formes diverses et nous parlerons alors d'argot, de langue des jeunes, de jeu de langues qui sont autant de phénomènes qui contribuent à la structuration du plurilinguisme d'une société et peuvent accéder à la notoriété lorsqu'ils sont adoptés et intégrés dans des discours plus normés : discours publicitaire, littérature et médias. Mais il ne doit pas masquer l'existence toujours vivace des dialectes algériens. Et là, l'opportunité m'est donnée d'exprimer ma satisfaction de voir, ces dernières années, émerger un réel intérêt pour ces parlers.

À la fin 2013, une de mes étudiantes déposait son mémoire de magister en Sciences du langage. Il sera soutenu au début de l'année suivante. Ce mémoire portait sur une lecture du *Dictionnaire Arabe-Français* de Baussier¹ aux fins de cerner les contours de l'arabe algérien de l'époque, nous sommes dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle et dans la première moitié du vingtième. Ce mémoire venait compléter sans la fermer une série de travaux (mémoires et thèses) dont les auteurs, jeunes chercheurs ou chercheurs confirmés, se sont intéressés à l'un des parlers algériens². Dans le même temps

1. Marcellin Baussier, Mohamed Ben Cheneb, Albert Lentin, *Dictionnaire Arabe-Français* dans la réédition d'Ibis Presse, 2006, Paris

2. Il suffit de consulter la liste de ces travaux à la Bibliothèque Universitaire d'Al-

et à l'occasion du 18^{ème} Salon International du livre d'Alger (SILA) en octobre 2013, le monde de l'édition venait s'enrichir avec la publication de deux dictionnaires. Le premier confectionné par un journaliste Mohamed Nazim Aziri³ fait largement référence au précédent dictionnaire se contentant de reprendre pour l'essentiel le travail entrepris par les auteurs du Beaussier (ainsi a-t-on pris l'habitude de le nommer) tandis que le second, plus élaboré car l'œuvre d'un spécialiste, Mehdi Berrached⁴ (un de mes anciens étudiants de licence), apporte des éclairages intéressants sur le parler algérois en s'appuyant sur la poésie populaire citadine d'Alger plus communément connu par l'appellation de « chaabi ». Ce travail constitue, de mon point de vue, un des travaux les plus sérieux et les plus aboutis publiés ces dernières années.

Que signifie ce regain d'intérêt pour les parlers algériens ? Et pourquoi maintenant ? Peut-on considérer cela comme autant de signes qui n'échappent pas à la vigilance des spécialistes avertis et qui démontrent que notre société est en pleine évolution, en perpétuelle quête des repères de son algérianité. Que les lignes sont en train de bouger pour ce qui concerne ses langues maternelles et que leur perception dans le large public est en train de changer. Nous ne sommes plus dans la stigmatisation absolue au nom d'un purisme et d'un nationalisme arabes exclusifs de toute expression non canonique. Il me semble que là, un hommage appuyé au long et patient travail des maîtres du chaabi mais aussi de toutes les formes de la littérature populaire est nécessaire. Eux qui ont, pendant des décennies, avant et après l'indépendance, œuvré à la collecte des textes et à leur vulgarisation auprès des Algériens toutes générations et origines confondues à tel point que ces expressions de la culture populaire ont dépassé les frontières de leurs régions respectives pour prendre une dimension nationale. C'est un véritable travail de conservation qui a été mené et continué à l'être par la nouvelle génération de poètes et de chanteurs je ne peux que m'en féliciter.

La littérature classique a coutume pour ce qui est de la langue arabe d'opposer d'une manière catégorique et tranchée *l'arabe*

ger pour en prendre connaissance.

3. Mohamed Nazim Aziri, *Dictionnaire des locutions de l'arabe algérien*, Éditions ANEP, Alger, 2013.

4. مهدي برashed، معجم العامية النزييرية بلسان جزائري ميين، فيسير، الجزائر، 2013.

*littéraire, classique et/ou littéral*⁵ compris ici comme la norme d'intercompréhension de tous les locuteurs arabophones et l'arabe dialectal. Sans entrer dans les détails d'une discussion qui dépasse le propos de cette préface⁶, je voudrais insister sur l'idée de la circulation intense entre les différents registres qui tout en se mêlant dans les pratiques effectives des locuteurs ne perdent pas leurs traits identificatoires. L'arabe algérien, dans sa diversité, se distribue en plusieurs variétés de la plus petite entité locale aux grandes variétés régionales identifiées par leurs spécificités (différences de prononciation, d'accent, de vocabulaire etc.) qui n'empêchent nullement l'intercompréhension tant les dialectes algériens, et nous pouvons même dire maghrébins, participent des mêmes tendances dans leur évolution. Ces parlers (autre appellation des dialectes) connaissent par ailleurs une variation liée aux stratifications socioculturelles de la société dont l'exemple le plus emblématique est l'existence d'un registre soutenu élaboré souvent assez hermétique aux non initiés, celui de la littérature populaire dans tous ses genres : chaabi, haouzi, melhoun, proverbes, bouqalate etc. C'est cette littérature qui est le véritable corpus conservatoire de nos parlers comme je l'ai déjà noté ci-dessus.

Mais je voudrais plaider, encore une fois tant cela me tient à cœur, pour la nécessité de réaliser des monographies de ces parlers qui prendraient en charge la collecte des différents corpus liés à toutes les activités de nos régions. Ce qui nous permettrait à plus ou moins long terme d'aboutir à la confection d'un atlas géolinguistique de notre pays avec pour résultat une meilleure connaissance de nos pratiques, de nos traditions et des différentes facettes de notre identité.

Dans le même temps, une meilleure connaissance du rôle de chaque variété du répertoire verbal des locuteurs algériens nous aiderait à mieux cerner les incidences didactiques de ces parlers dans l'enseignement de la norme scolaire de la langue arabe mais aussi pour l'apprentissage des autres langues enseignées dans nos écoles. Je suis heureuse de constater que dans cet ouvrage, de jeunes chercheurs s'intéressent justement à cette question longtemps

5. Autant de dénominations qui nécessitent une déconstruction à l'aune de l'évolution des pratiques des arabophones.

6. Je renvoie pour plus de détails à mes propres travaux et à ceux de mon ami et collègue Joseph Dichy.

ignorée par les pédagogues de notre pays et de voir aussi d'autres jeunes chercheurs poser d'une manière résolue les jalons pour une meilleure connaissance, là aussi, du rôle de chaque variété dans la structuration des échanges, des interactions et de la communication dans notre société et leur implication dans les expressions diverses que produisent les locuteurs - acteurs de ces échanges. Il est donc essentiel pour appréhender la complexité du plurilinguisme algérien de l'aborder en mettant en synergie toutes ses composantes et c'est la deuxième question qui borne l'évolution de ma réflexion. Elle concerne ces autres composantes : le tamazight et la langue française.

Il me plaît, à ce propos, parmi les textes proposés dans cet ouvrage, de faire une mention particulière au texte de Soufiane Lanseur car en le lisant, je me suis vue confortée dans une hypothèse que j'avais évoquée à la fin des années 1990⁷ lorsque j'avais observé que le travail de normalisation et de normativisation que connaît la sphère du tamazight ne pouvait avoir dans l'évolution des pratiques langagières dans cette langue comme conséquence quasi inévitable que l'émergence d'un schéma diglossique qui opposerait une norme (celle choisie pour l'enseignement et toutes les expressions écrites donc obéissant à des critères d'homogénéisation nécessaires à l'intelligibilité de la compréhension et de la lecture collectives) aux divers parlers en usage parmi la population. Là réside, à mon sens, un des défis majeurs auxquels est confronté l'aménagement linguistique de cette sphère. Au-delà de la problématique récurrente de l'officialisation de cette langue qui pourrait voir son dénouement politique dans la volonté d'un pouvoir en mal de légitimité de désamorcer un conflit qui a trop duré, les incidences techniques (en matière d'ingénierie linguistique, de production de textes, de terminologie...) de cette officialisation dans la vie quotidienne des citoyens algériens doivent être appréhendées d'une manière responsable et raisonnée pour éviter justement les dérives qu'a connu le processus de réappropriation de la langue arabe plus communément appelé « arabisation ». Nous devons faire preuve d'audace, de courage et de pondération car

7. Lors du colloque organisé par l'Université de Nancy 2 et le Forum de l'IFRAS à Nancy sur « Les représentations culturelles et politiques dans la société algérienne d'hier et d'aujourd'hui » et plus particulièrement de l'atelier « Identités et Langues » qui avait réuni Gilbert Grandguillaume, Salem Chaker et moi dans un débat particulièrement intéressant.

nous sommes tous interpellés en tant que chercheurs et citoyens. Le chantier est, là aussi, immense et sa prise en charge participe aussi de notre volonté de marquer notre présence dans le temps du monde.

Ce monde auquel nous lie la présence dans notre paysage d'une langue dont la place et les pratiques différenciées dans la société appellent, de ma part, un certain nombre de remarques. Je veux parler bien entendu de la langue française. Je ne reviendrai pas sur les circonstances historiques qui expliquent cette présence⁸ mais il est important de rappeler, sans donner des chiffres probants car il n'existe pas de recensement sur l'utilisation ou la connaissance des langues, que nous pouvons considérer l'Algérie comme un des grands pays francophones de la planète par l'importance de sa population qui, à des degrés divers, a une plus ou moins grande maîtrise du français même si cette compétence peut être plus passive qu'active et plus conséquente à l'oral qu'à l'écrit. Par ailleurs et autre paradoxe de la situation algérienne, le pays n'est pas membre de l'OIIF (il n'en est que membre observateur depuis 2002) mais il participe aux activités de plusieurs organismes de la francophonie comme l'AUF par exemple.

Il est important de souligner, pour ce qui concerne le statut de la langue française dans notre pays, le hiatus qui existe entre son statut officiel jamais vraiment explicité dans les textes mais qui lui attribue le privilège d'être *la langue étrangère* -versus toutes les autres langues étrangères qui peuvent être présentes dans le paysage algérien - et les usages sociaux de cette langue qui traversent toutes les formes de pratiques langagières et toutes les couches de la société⁹. C'est ce statut qui oscille entre le privilège d'être la deuxième langue de rédaction des textes officiels (et même pour être plus proche de la réalité, la première langue comme tendent à le prouver certains travaux de traductologie), des pratiques administratives, la première langue non nationale enseignée depuis la troisième année du primaire et la langue de l'enseignement médical, scientifique et technique à l'université et les grandes écoles mais aussi et surtout la langue dominante dans le monde du travail et de l'économie et l'absence de reconnaissance officielle de cette francophonie qui marque la spécificité de notre pays. Il faut, pour moduler ce constat, noter la réalité contrastée de

8. Les travaux sur ce sujet sont trop nombreux pour les citer aujourd'hui.

9. Certains des textes de cet ouvrage le montrent bien.

la présence du français en Algérie. Car même si l'existence d'une littérature vivace et d'une presse de qualité en langue française est un fait marquant qui dément toutes les prévisions pessimistes faites avant et après l'accès à l'indépendance, nous observons, nous enseignants universitaires, depuis deux bonnes décennies, une baisse de niveau effarante dans la maîtrise de la langue française. C'est à un périllement inquiétant de l'enseignement de cette langue que nous assistons avec une répartition géographique et sociale inégale (plus on va vers le pays profond et vers le sud, la présence du français se fait rare mais il existe même pour les grandes villes du nord des distorsions entre les différents quartiers¹⁰). La principale raison de ce déclin est à ramener à la fois aux choix de politique linguistique et éducative de l'État algérien lors de la mise en œuvre des mesures d'arabisation mais aussi, aux répercussions de la période de violence extrême des années 1990 qui ont vu la stigmatisation de la langue française et de son enseignement. D'aucuns verront, dans tout cela, les conséquences d'une politique qui a constamment mis en concurrence les deux langues arabe et française mais aussi de la segmentation du champ culturel en deux espaces arabophone et francophone qui n'a pas permis l'émergence d'une intelligentsia nationale qui aurait utilisée avec le même bonheur ces deux langues.

Depuis le début des années 2000 et le rétablissement de la paix civile, d'énormes efforts sont déployés pour remédier à ces distorsions. Un vaste programme de refonte des programmes de français est en cours, des actions de recyclage des formateurs sont menées avec l'aide des services culturels de l'Ambassade de France. Une École Doctorale de français a permis la formation de jeunes chercheurs dans toutes les disciplines afférant à cette langue (littérature, sciences du langage et didactique)¹¹. Un programme ambitieux de mise à niveau en langue française des bacheliers pour qu'ils puissent poursuivre leur formation supérieure en médecine, sciences et technologie, est mené depuis quelques années alors même qu'ils ont suivi une formation secondaire complètement arabisée depuis 1989. Toutes ces « *opérations de refrancisation* » sont menées sans qu'aucune évaluation des coûts de ces mesures ne soit effectuée, ni

10. Des articles de presse dénoncent régulièrement cet état de fait sans que les autorités aient pu y remédier d'une façon satisfaisante.

11. La plupart des jeunes auteurs de cet ouvrage en sont le produit

dans les tous cas, rendue publique ! Comment le pourrait-elle alors même qu'aucune évaluation des coûts de la politique d'arabisation menée tambour battant dans les années 70 et 80 n'a été réalisée ou si entreprise jamais publiée !

Toutes ces considérations me poussent à considérer, avec beaucoup de mes collègues chercheurs, qu'au vu de l'évolution tangible de son rôle dans notre pays, le français est en train de passer d'une manière effective et visible du statut de langue étrangère privilégiée à celui *d'une langue devenue étrangement algérienne* tant les locuteurs algériens, les jeunes, plus encore que toutes les autres catégories de locuteurs plus enclines à respecter la norme du *français standard*, l'ont adoptée car, en la pratiquant à leur manière, ils en font un usage savoureux et iconoclaste qui la place au même rang que tous les autres usages périphériques de la francophonie que nous observons dans d'autres parties de notre planète. Toutes ces données objectives tendraient à plaider pour une adhésion pleine et entière de l'Algérie à l'OIF mais nous savons tous que cette décision est éminemment politique.

Cela supposerait une réorientation de la vision algérienne qui tarde à venir et qui maintient notre pays *dans une situation paradoxale de plurilinguisme non assumé* dont les répercussions sociales, culturelles, économiques et politiques doivent être identifiées, qualifiées et quantifiées mais qui pourrait si elle perdure hypothéquer nos chances de sortir d'une manière effective du sous-développement scientifique et intellectuel, de nous arrimer au train du monde et d'assurer à tous nos concitoyens les conditions d'une vie digne dans le respect de tous leurs droits dont celui de parler leurs langues, toutes leurs langues, n'est pas le moins important.

Je voudrais, pour conclure, remercier encore une fois Ibtissem Chachou et tous les auteurs de cet ouvrage qui m'ont offert l'opportunité de livrer au lecteur ces réflexions suggérées par la lecture vivifiante d'un ouvrage qui va occuper, je l'espère et je le crois, la place importante et essentielle qu'il mérite parmi les ouvrages publiés sur la question.

Introduction

Dr. Ibtissem CHACHOU
Université de Mostaganem, Algérie
Chercheure-associée au CRASC, laboratoire DPF

La question des langues en Algérie a, depuis l'indépendance du pays, été prise dans l'étau des idéologies souvent contraires qui animent diverses sensibilités politiques et universitaires. L'état de la réflexion sur les langues, sur leurs statuts, les rapports que l'on fait entretenir entre elles, les enjeux liés à leurs dénominations/reconnaissance, impliquent un cadrage méthodologique et épistémologique à même de permettre d'assumer dans le domaine universitaire des positions claires et scientifiquement argumentées sur les fonctions que des politiques linguistiques et éducatives gagneraient à adopter en tenant compte de la complexité et des spécificités du terrain algérien (Dourari 2002) (Morsly 2012). En effet, à l'insuffisance de travaux critiques en la matière (Morsly 2012), s'ajoute une absence de démarches engagées et interventionnistes qui relèveraient d'une sociolinguistique appliquée qui s'apparenterait à une recherche utile où des diagnostics critiques seraient à établir et des préconisations concrètes à proposer. L'objectif est de dépasser l'écueil des considérations d'ordre idéologique et d'oser des perspectives novatrices qui permettent de réfléchir à une prise en charge institutionnelle des langues maternelles, de l'arabe algérien et des langues berbères, de penser et/ou de repenser le statut et le rôle du français au sein de la société et des institutions officielles, celui de l'arabe algérien ou du « *maghribi* » (Elimam 2002), sa place à l'école, ceux des langues berbères, de l'arabe institutionnel et de la variation de manière générale. Certains discours universitaires se limitent à la description des pratiques effectives sans aller plus avant dans le traitement des

questions statutaires liées aux langues premières notamment. Quelle « sociodidactique » (Rispaïl 2008) est à faire pour apporter des réponses à ces questions ? Il convient de s'interroger également sur le traitement réservé au français, de savoir si nous sommes en présence d'un « français parlé d'Algérie » (Queffélec *et al.* 2002) (Bensekat 2012) ou d'un « français parlé en Algérie » (Morsly 1983) (Yasmina-Benchefra, 1992) (FPA)? D'un « arabe algérien » ou d'un « maghribi » ? Si l'arabe institutionnel gagne à rester « langue des autres matières » ou langue enseignée comme « matière » (Fleming 2009) ? Quels sont les outils théoriques qui autorisent la classification/catégorisation de ces pratiques linguistiques, diverses et complexes, en termes d'approches stratifiées et de continuums (Kouloughli 1996) ? Quelle pertinence à employer des notions telles que « demilinguisme », « semilinguisme », « analphabétisme éclaté »...etc. ? (Chachou 2013). Est-il envisageable d'œuvrer à un plurilinguisme intégré à l'école tout en continuant de réserver un traitement – d'abord universitaire puis politique – inégalitaire aux diverses langues pratiquées en Algérie ? Convient-t-il pour ce faire d'approfondir la réflexion sur une didactique de ces langues intégrée à l'école¹ (Roulet 1980) (Rispaïl 2005) et contextualisée (Blanchet & Asselah-Rahal 2008) ? Quels enseignements/conséquences sont à tirer d'autres situations comparables, de par leur complexité et à partir des mêmes problématiques, à la situation sociolinguistique algérienne ?

Deux aspects se dégagent de cet argumentaire : Le premier est réflexif, il interroge les concepts et les notions – *Le travail et ou re-travail sur les concepts et les notions ne peut se faire qu'à partir d'une connaissance approfondie des pratiques et représentations linguistiques, c'est-à-dire à partir d'une analyse systématique et rigoureuse de la complexité plurilingue* (Morsly) –, le deuxième aspect, lui, est interventionniste, et sollicite des préconisations ainsi que des remédiations aux préjudices que charrie une situation de non-gestion du plurilinguisme dans le contexte qui est le nôtre.

Les contributions se sont articulées autour des axes suivants :

Axe 1 : Sociolinguistique algérienne : bilan et perspectives.

Axe 2 : Didactique du plurilinguisme et enseignement des langues premières/scolaires.

1. Les données du terrain ont montré qu'elles étaient largement diffusées dans les interactions enseignants/élèves et élèves/élèves, Cf. M. Stambouli, (2011).

Axe 3 : Langues premières, citoyenneté et identités socioculturelles.

Axe 4 : Pratiques artistiques et littéraires innovantes.

Axe 5 : Pratiques plurilingues en milieux ordinaire et éducatif algériens.

Axe 6 : Sociolinguistique urbaine : langues et territoires.

Cet ouvrage est donc organisé en six parties. La première est intitulée : « *Sociolinguistique algérienne : bilan et perspectives* ». Il s'ouvre sur une contribution en rapport avec l'état de la réflexion en sociolinguistique algérienne. L'aspect ankylosé de la pensée dans le monde dit arabe a fait l'objet d'un diagnostic aussi sévère que critique de la part de **Dourari Abderrezak** qui a insisté sur les causes profondes et complexes du retard épistémique enregistré dans le domaine intellectuel qu'il qualifie d'hétéronome. Pour ce faire, l'auteur dresse un constat des conditions matérielles et morales qui prévalent dans les universités algériennes où ce sont des rapports de pouvoir qui dominent le champ du savoir et où la qualification scientifique s'érige rarement en critère de reconnaissance. Le bannissement de la pensée critique de l'école, la prégnance des thèmes identitaristes, la primauté du religieux sur le scientifique, celle de l'émotion sur la raison et l'incapacité à laquelle est réduite la langue arabe de véhiculer la modernité, se comptent parmi les facteurs qui, entre autres, participent d'une atmosphère qui favorise l'émergence des « *extrémismes les plus rétrogressifs* ».

La deuxième partie est dédiée à la « *didactique du plurilinguisme et enseignement des langues premières/scolaires* ». Elle comporte cinq contributions qui toutes s'attèlent à analyser les usages plurilingues ainsi que les représentations qui en découlent en contextes éducatif et universitaire. **Nedjma Cherrad** tout en remettant en cause le caractère étranger du français en Algérie, s'appuie sur les données d'une enquête de terrain pour mettre en exergue, sur le plan de la forme, la pluralité des langues utilisées dans la rédaction des programmes de licence de français, classique et LMD, et sur le plan du contenu, la possibilité de recours aux langues premières à des fins pédagogique, métalinguistique et interculturelle. Ce qui rend la communication didactique en cours de français plus efficiente. Dans la même perspective, **Naima Mati** analyse le rôle de l'arabe algérien

dans l'appropriation optimale du français langue étrangère et évoque les freins aux apprentissages relevant de la « *déprofessionnalisation des enseignants* » et de « *la désadaptation des méthodes* ». L'accent est également mis sur l'inadéquation des textes de lois algériens prônant le développement des compétences plurilingues et pluriculturelles chez les apprenants et le déni de leurs langues premières. Elle montrera en quoi leur reconnaissance et leur usage en classe de FLE est à même de dynamiser l'interaction en classe et de l'optimiser. L'article proposé par **Meriem Stambouli**, traite des expériences de projets de formation au plurilinguisme en Algérie qui œuvrent à la promotion de la francophonie au Maghreb. Les projets réalisés dans ce sens, et ceux en cours de réalisation, éclairent, d'après l'auteure, la politique linguistique prônée dans le système éducatif à partir de l'année 2000. Elle explique, en outre, comment une étude diachronique et même synchronique du plurilinguisme algérien apparaît dans l'analyse des expériences algériennes et algéro-françaises en matière de langues, de formation et de culture en Algérie

Et c'est dans la continuité des travaux sur la didactique des langues et le plurilinguisme en Algérie que **Malika Bensekat** propose une réflexion sur l'enseignement/apprentissage des langues dans une perspective sociodidactique, qui met au premier plan les liens entre l'espace de la classe et les autres espaces sociaux et s'interroge sur les relations entre le plurilinguisme et les modalités effectives d'enseignement/apprentissage des langues. Cette étude a pour objectif d'apporter quelques pistes de réponse aux questions suivantes: Par quels types de rapport sont reliés le plurilinguisme et les situations où il se développe, l'enseignement des langues et les pratiques langagières de leurs usagers ? Enfin, vers quel type de socio-didactique des langues et des usages langagiers, en situation plurilingue, ces rapports peuvent-ils nous guider ?

S'intéressant aux représentations des locuteurs vis-à-vis du français, **Nadia Grine**, tente de saisir la manifestation du discours idéologique que l'école algérienne véhicule sur le français, et ce à travers des enquêtes de terrain menées entre 2001 et 2009. Des références et des repères temporels attestent de la prégnance de ce discours. Son explicitation montre que la période coloniale est

davantage évoquée par les enquêtés comme un fait historique qui n'explique l'extériorité de la langue que comme un fait condamnable aux conséquences pernicieuses sur les plans linguistique et culturel. Les attitudes à l'égard du français apparaissent toutefois comme mitigées, les attitudes positives et négatives coexistent même si ces dernières sont majoritairement relativisées.

La troisième partie : « *Langues première, citoyenneté et identités socioculturelles* » regroupe deux articles portant respectivement sur les plurilinguismes corse et berbère. **Mathée Giacomo-Marcellesi** aborde la pluralité linguistique de l'île et sa complexité. Cette dernière implique non seulement l'enseignement du corse envisagé dans une perspective bilingue corse-français mais également par rapport aux langues de l'immigration et à leurs locuteurs. En effet, l'enseignement variationniste de cette langue devrait faciliter l'éducation interculturelle en vue de positiver les relations « interethniques », parfois tendues. L'auteure fait remarquer que les représentations sociolinguistiques que les populations issues de l'immigration, marocaine notamment, ont du corse sont souvent tributaires des modalités de leur accueil sur l'île. Il en résulte que leurs attitudes épilinguistiques vont dans le sens de la valorisation du français au détriment du corse. La polynomie de tamazight est elle analysée par **Soufiane Lanseur** qui souligne la diglossie qui prend forme en contexte kabylophone et qui a résulté de l'action des militants et des intellectuels berbéristes sur le kabyle. Cette action a débouché sur la création de tamazight qui est apparenté -dans le texte- non pas à une unification des langues berbères mais à une nouvelle pratique du kabyle qui s'est configurée par l'élimination des emprunts à l'arabe et au français. Les difficultés liées à sa production/compréhension, une situation problématique, n'a pas empêché son emploi dans des situations formelles. Ainsi onze fonctions sont recensées pour tamazight et cinq seulement pour le kabyle. L'auteur met en garde contre le risque de désocialisation d'un tamazight qui tendrait à fonctionner davantage comme une création de linguistes que comme des pratiques effectives portées par des locuteurs dans des situations ordinaires.

La quatrième partie de notre ouvrage intitulée: «*Pratiques artistiques et littéraires innovantes*» renferme deux contributions. La première s'attarde sur les implications de l'inscription des

problématiques linguistiques et discursives dans le champ littéraire algérien et à travers lui. **Khati Aziz** revient sur la notion de l'oralité telle qu'elle a été introduite dans les textes des romanciers algériens d'expression française, une oralité qu'il compare «à un cheval de Troie» dans la mesure où elle a autorisé une pratique textuelle qui leur a permis d'exprimer leurs singularités culturelles et politiques en contournant les appréhensions liées à une éventuelle assimilation qui les taraudait. Le discours ethnographique y est construit sur la base d'expressions idiomatiques, d'algérianismes, de formules religieuses et de convenances, de traces toponymiques et onomastiques investies de la symbolique de l'espace maghrébin, etc. Ces référents culturels devaient à la fois atténuer de la difficulté d'écrire dans la langue de l'autre, perçue comme une malédiction, et permettre l'émergence d'une écriture différente de par son caractère double, pouvant s'adresser à deux publics, français et algérien. Dans la deuxième contribution, **Jean-Max Noyer** s'efforce de réfléchir à un cadre conceptuel permettant de penser le pluralisme linguistique-sémiotique au sein de nouveaux agencements collectifs d'énonciation et d'indiquer certaines voies pour le renouvellement des approches pragmatiques. Il s'appuie en grande partie sur le travail développé par Felix Guattari et en montre la fécondité. « *Quelles sont les raisons qui font du plurilinguisme un problème aux dimensions hybrides à la fois scientifique et politique, sociales et religieuses ?* », une interrogation que l'auteur inscrit dans et par rapport à un environnement sémiotique qu'il passe en revue.

La cinquième partie s'articule autour des « *Pratiques plurilingues en milieux ordinaire et éducatif algériens* ». Trois articles éclairent des aspects de cette pluralité linguistique. Ainsi la créativité lexicale en contexte urbain en Algérie est décrite par **Farouk Bouhadiba** sous l'angle longtemps stigmatisé de la variation de l'arabe algérien. Il explique, en s'appuyant sur un corpus d'interactions verbales spontanées, en quoi les mutations de la structure écologique affectent les changements lexicaux et comment s'effectue, à la faveur des processus d'emprunt et d'adaptation, l'évolution du lexique du bédouin vers le rural puis vers l'urbain. Ces transformations survenues, ces dernières années, dans l'environnement social algérien devraient, selon l'auteur, interpeller le chercheur en sciences du langage et l'inciter à adapter ses outils théoriques en conséquence.

Cet environnement social en perpétuel mouvement implique des mutations ergonomiques qui déterminent aussi les changements linguistiques. En font partie les nouvelles technologies de la communication qui bouleversent les habitudes socio-langagières et les pratiques scripturaires des locuteurs/scripteurs. **Dounia Samai** s'est intéressée au choix des langues et à leur alternance dans des conversations électroniques ayant eu lieu entre des internautes algériens sur la plateforme du site caramail. L'auteure, tout en récusant le mythe de l'hégémonie de l'anglais dans la communication sur internet, indique la variété des combinaisons entre les différentes langues constituant le répertoire plurilingue des internautes et note le recours aux langues maternelles, au français et à leur mixage dans certains syntagmes.

La contribution de **Fateh Chemerik** analyse les enjeux liés au recours à l'arabe algérien dans la presse francophone algérienne durant les éliminatoires de la coupe du monde 2010 et notamment durant l'épisode du match Algérie-Égypte. L'objectif est de mettre en évidence l'emploi des formes discursives conçues en arabe algérien en tant que choix de stratégie de communication médiatique devant véhiculer et défendre l'algérianité et ses valeurs face aux attaques virulentes que la presse égyptienne avait diffusé en continu. D'autres motivations éclairent ce choix langagier, l'auteur a procédé à leur recensement par le biais d'entretiens semi-directifs réalisés avec un certain nombre de journalistes qui ont contribué, en partie, à la construction du caractère événementiel de ce fait.

Enfin, la sixième et dernière partie que nous avons intitulé « *Sociolinguistique urbaine : langues et territoires* » réuni trois travaux de terrain qui analysent les usages socio-langagiers en cours dans les villes de Bejaia, de Mostaganem et d'Alger, et plus particulièrement les enjeux en relation avec les dynamiques linguistiques et identitaires qui les sous-tendent. L'enquête microtoponymique menée par **Sarah Leroy** dans la ville algérienne de Béjaia s'attache à comprendre le fonctionnement du toponyme à l'oral dans un espace plurilingue. L'auteure y évoque : « *une onomastique populaire, réelle, en construction, d'un espace urbain* ». Outre la description des fonctionnements syntaxiques et sémantiques du nom propre, l'étude considère, d'un point de vue sociolinguistique, le rôle du nom propre dans les processus de construction linguistique de l'identité urbaine

des sujets béjaouis. Cette analyse s'est opérée notamment à travers la description des phénomènes d'alternance et de mélange de langues en rapport avec ces noms de lieux. Ces derniers sont modelés en fonction de l'hétérogénéité de la composante socioculturelle et la complexité linguistique de la ville. Cette complexité des villes citadines du Maghreb se donne à lire également à travers la signalétique urbaine des villes comme Mostaganem où **Ibtissem Chachou** a observé, à travers quatre enseignes de magasin d'une artère du centre-ville, des stratégies d'appropriation de l'espace par un marquage onomastique et patronymique. Ce marquage a révélé une dynamique qui met en avant les appartenances socioculturelles et identitaires des propriétaires des commerces en question, il en ressort que « *les nouvelles identités urbaines en construction/déconstruction puisent dans les anciens référents symboliques, mémoriels, tribaux, lignagers, etc.* » ce qui implique « *la nécessité de procéder (...) à la contextualisation sociologique, historique et anthropologique* » des discours sur la ville.

Quant à **Karim Ouaras**, il interroge la ville d'Alger du point de vue des pratiques scripturales et graphiques que donnent à lire ses murs en milieu urbain. Les dynamiques du terrain algérois se montrent à la faveur d'un langage urbain linguistiquement varié et où les discours affichés révèlent la complexité de la composante sociologique de cette ville. En effet, il offre l'opportunité d'observer *in vivo* le « *plurilinguisme algérien et tout ce qu'il véhicule comme spécificités identitaires, sociales, politiques, culturelles, régionales et autres* ». En l'absence d'une politique étatique cohérente de gestion du tissu urbain, le procédé du marquage linguistique et discursif des territoires, de l'« houma » notamment, sert aux graffiteurs pour affirmer, entre autres et sur fond de malaise, l'appropriation discursive de leurs espaces et le traçage symbolique de leurs frontières.

Bibliographie

- Asselah-Rahal, S. (2001) : « Le français en Algérie, Mythe ou réalité? », *communication proposée lors du IXème sommet de la francophonie, « Ethique et nouvelles technologies: l'appropriation des savoirs en question*», les 25 et 26 Septembre. Beyrouth.
- Bensekat, M. (2011) : « Le français conversationnel des jeunes de Mostaganem : une forme hybride », dans Rispaïl, M. (dir.), *La*

- sociodidactique au service de la complexité algérienne... Et de quelques autres*, Didacstyle, n° 4, pp. 8-21.
- Benhouhou, N. (2010) : « Nouvelles variétés du français : vers un nouveau cadre d'enseignement-apprentissage du français en contexte plurilingue », in *Pratiques innovantes du plurilinguisme : Emergence et prise en compte en situations francophones*, (sous la direction de Ph. Blanchet et P. Martinez), éd. des archives contemporaines, AUF, Paris, pp. 205-211.
- Benrabah, M. (1999) : *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris, Séguier.
- Blanchet, Ph. & Asselah Rahal, S. (2008) : « Pourquoi s'interroger sur les contextes en didactique des langues ? », in *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, (sous la direction de Ph. Blanchet, D. Moore et S. Asselah Rahal), éd. des archives contemporaines, L'AUF, Paris, pp. 9-16.
- Chachou, I, 2013, *La situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et diversité à l'œuvre*, Paris, l'Harmattan, p. 316.
- Chaudenson, R. (1991) : *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, éd. Didier Erudition.
- Chériguen, F. (éd.), (2007) : *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, L'Harmattan.
- Cherrad-Benchefra Y. (1992) : « Les particularités linguistiques du français parlé en Algérie » in Actes du colloque Acquisition et enseignement/apprentissage des langues - Grenoble 3, Lidilem, 1992.
- Dabène, M. & Rispaïl, M. (2008) : « La sociodidactique : naissance et développement d'un courant au sein de la didactique du français en France », in *La Lettre de l'AIRDF*, n° 42, 2008-1, Liège, pp. 10-13.
- Dourari, A. (2003) : *Les malaises de la société algérienne, crise de langue et crise d'identité*, Alger, Casbah.
- Elimam, A. (2003) : *Le maghribi, alias el-daridja, langue trois fois millénaire, la langue consensuelle du Maghreb*, Oran, Dar El Gharb.
- Fleming, M. (2009) : « Langues et scolarisation et droit à une éducation plurilingue et interculturelle », Conférence intergouvernementale, Strasbourg, 08-10 Juin, in : www.coe.int/lang/fr.
- Kateb, K. (2005) : *Ecole, population et société en Algérie*, Paris, l'Harmattan.
- Kouloughli, Dj-E. (1996) : « Sur quelques approches de la réalité

- sociolinguistique arabe », in : *Les langues en Égypte*, N° 27-28, pp., 287-299.
- Laroussi, F. (2002) : « La diglossie arabe revisitée. Quelques réflexions à propos de la situation tunisienne », in : *Revue Insaniyat* N° 17-18, Mai-Décembre, CRASC, Oran, pp. 129-153.
- Moatassim, A. (2006) : *Langages du Maghreb face aux enjeux euro méditerranéennes*, Paris, L'Harmattan.
- Queffélec, A. & al. (dir.), (2002) : *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Paris, Duculot.
- Roulet, E. (1980) : *Langue maternelle et langues secondes – vers une pédagogie intégrée*. Paris: Hatier-Credif.
- Rispail, M. (2005) : *Langues maternelles : Contacts, variations et enseignement : Le cas de la langue amazighe*, Paris, L'Harmattan.
- Morsly, D. (2012) : « La sociolinguistique en Algérie : État des lieux et perspectives », in : *Cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, Réflexions et perspectives*, Revue scientifique et académique de l'Université d'Alger 2, Alger, OPU, p. 245-258.
- Morsly, D. (2003), « Histoire externe du français au Maghreb », In : *Histoire linguistique de la romanica*, Tome 1, Manuel international d'histoire linguistique de la Romania, Walter de Gruyter. Berlin. New York.
- Stambouli, M. (2011) : « Interactions didactiques en classe de français langue non maternelle (Enfants de 7-8 ans) en école algérienne : compétences langagières visées et pratiques de classe », Thèse de doctorat en sciences du langage et didactique des langues, Université de Franche Comté (Besançon), 409 p.
- Taleb-Ibrahimi, Kh. (2004) : « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », in : *L'Année du Maghreb*, (<http://anneemaghreb.revues.org/305>), mis en ligne le 08 Juillet 2010. (Consulté le 23/11/2011).
- Taleb-Ibrahimi, Kh. (1997) : *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, Alger, El Hikma.

Axe 1 :

Politiques linguistiques et éducatives en Algérie

Hétéronomie du champ du savoir ou la politique d'arabisation comme rupture avec la pensée universelle...

Pr. Abderrezak DOURARI
Université Alger 2, Algérie

« La modernité, c'est celle de l'analyse métalinguistique actuelle qui va puiser ses sources dans un structuralisme authentique et dans les découvertes de la sémiotique. Et c'est parce que cette modernité à la pointe de la recherche scientifique est vécue profondément qu'elle n'a pas honte de renouer avec la tradition »

Daniel Reig

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde »

Albert Camus

En Hommage à Mohammed YAHIATENE professeur des sciences du langage et traducteur (Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou) et à Djamel GUERRID, sociologue bilingue, (Université d'Oran) que la bureaucratie universitaire a condamnés à l'asthénie puis à un infarctus du myocarde respectivement en 2012 et en 2013.

L'universitaire algérien vit, en tant qu'homme autant que dans ses activités de professeur/chercheur dans un combat inlassable, contre plusieurs contraintes éprouvantes :¹ les conditions matérielles et morales de travail,² l'hétéronomie du champ du savoir dans le

1. Une parmi les références préférées de Mohammed Yahiatène.

2. A. Dourari, "Algeria: Cultural Multiplicity and Unity Dialectics", Inédit, in

monde dit arabe,³ aggravé par le retard épistémique induit de la posture intellectuelle hégémonique dans les sociétés arabes induisant un hiatus presque insurmontable avec la pensée moderne⁴ et la subséquente perte de domaines de la langue arabe scolaire, etc.

La conjonction de ces facteurs négatifs plombe l'atmosphère intellectuelle et explique bien l'état de la pensée scientifique, culturelle et même politique dans les sociétés dites arabes qui ont tourné le dos à la pensée scientifique depuis le 15^{ème} siècle⁵. Cette atmosphère favorise les extrémismes les plus rétrogressifs et les plus inhumains dont les réflexes, plutôt que la pensée, demeurent prisonnier de l'épistémè impensée du 7^{ème} siècle de l'ère chrétienne. Travailler dans et vers la langue arabe scolaire, c'est faire face à tous ces retards psychologiques et épistémologiques et la béance de la fracture intellectuelle avec l'Occident n'en est que plus étendue.

Les conditions matérielles et morales

Hélas, la terrible dégradation des conditions de travail matérielles et morales des acteurs du champ scientifique et éducatif, et plus largement dans la société algérienne, est plus que connue. Il ne s'agira pas ici des tracasseries d'ordre social et économique seulement. Le statut du savoir, de manière générale, et de ses précurseurs dans le monde dit arabe, a été assez décrit jusque dans ses aspects inénarrables pour qu'il y ait besoin de le refaire ici⁶, mais il explique sans doute la fatalité qui a fini par emporter les chercheurs, les uns en exil et les autres dans l'au-delà, à l'instar de Mohammed Yahiatène, et Djamel GUERRID, après avoir constitué pour

Multiculturalism in North Africa, sous la direction de Moha En-Nadji (à paraître Routledge, 2014).

3. A. Dourari, « Fonctionnement du métalangage scientifique et problème de la traduction vers la langue arabe scolaire », in *Al-Lisâniyyât*, Revue du CRSTDLA, N°11, 2006, Alger, p. 83-100.

4. Daniel Reig, « Sémasiologie/onomasologie : la voie arabe de la lexicographie », in *Al-Lisâniyyât*, N°11/2006, Alger, p. 39-63.

5. M. Arkoun, *Humanisme et islam, Combats et propositions*, Barzakh, Alger, 2007.

6. Dourari, « Hétéronomie du champ du savoir et effondrement du système éducatif... » in *Repenser l'université*, à paraître, Arak Éditions, 2014.

eux un handicap permanent dans leur pratique pédagogique et scientifique. L'écueil le plus immédiat est certainement celui de l'administration universitaire.

L'administration est médiocre et castratrice dans les universités algériennes car elle procède du pouvoir et non pas du savoir⁷.

Elle est autoritaire et ne tient compte d'aucun contre-pouvoir scientifique ou pédagogique qu'elle soumet à ses caprices. Elle monopolise l'essentiel des moyens de travail (bureaux et moyens de communications y compris l'Internet). Le professeur/chercheur a un statut bancal car perçu comme un adversaire attelé à la démythification/déconstruction des actes de manipulation commis par le pouvoir (politique et administratif) par le biais de la prévarication et la rétention d'information. Les professeurs/chercheurs sont persécutés ostensiblement ou discrètement et la hiérarchisation à l'université ne tient aucun compte ni de la quantité ni de la qualité de l'activité scientifique et pédagogique. L'ordre de la domination obéit à la seule règle de l'allégeance au pouvoir politique dont découle celui total de l'administration.

L'administration domine, contrôle, transforme le droit en privilège qu'elle accorde à sa clientèle qu'elle tient au service des plus puissants pour s'attirer la protection du pouvoir (contre la loi) dont elle s'essouffle à obtenir l'agrément d'agent zélé... La production scientifique et la pédagogie sont alors réduites à tout ce qui est bruyant et creux justifiant l'existence de l'administration. Par exemple une réforme du système universitaire est lancée tambour battant et s'appelle, pour faire beau, LMD ! Ou alors l'approche par les compétences (APC) aussi mal élue que son homonyme des mairies. Le changement est suggéré par le nominalisme. Aucun bilan ne fera suite, aucune évaluation, aucune classification des universités n'est engagée sur le critère de l'activité scientifique ou sur l'efficacité de la gouvernance. Les institutions universitaires n'étant liées par aucune compétition scientifique, autant que les professeurs/chercheurs eux-mêmes en tant qu'individus, aussi n'y a-t-il aucune raison de rendre visibles les meilleurs professeurs/chercheurs. Ceux parmi eux qui accèdent aux postes de responsabilité ou aux financements (études à l'étranger, mobilité,...) sont bien

7. Voir mon « pouvoir et savoir en Algérie, pour un essai de sémiotique sociale », colloque CREAD, du 10 au 12/11/2007.

des représentants de l'administration universitaire et des ministères qui compensent leurs carences scientifiques par l'élargissement de leur pouvoir administratif.

L'hétéronomie du champ du savoir dans le monde dit arabe

Le monde dit arabe se caractérise au plan des mentalités des castes au pouvoir par l'invocation incantatoire d'une spécificité singulière, due à sa religion paraît-il, qui lui permet de tenir un discours de légitimation de pratiques à contresens⁸ de l'évolution du monde entier toute civilisation confondue. Il ne s'embarrasse, cependant, pas du principe de non-contradiction en faisant sienne la publicité du « dialogue des religions » et même de « l'universalité » !

Aujourd'hui encore cette raison *spécifique et singulière*, qui a un palmarès impressionnant de destructions en Algérie et ailleurs dans le monde islamique, persiste en tentant, en Tunisie, de faire revivre l'enseignement de la Zeituna.⁹ On pourrait aussi donner l'exemple de l'Égypte dont le gouvernement islamiste s'efforce de replonger la société dans l'idée de l'âge inaugural et qui est finalement chassé par les citoyens deux ans après son élection (V. manifestation du 30/06). Notre ami Mohammed El-Medlaoui¹⁰ dénonce dans un long article la volonté des islamistes au pouvoir au Maroc d'instaurer l'enseignement du « miracle du Coran » dans toutes les filières d'enseignement au Maroc.

8. Charles Rizq, *Les Arabes ou l'histoire à contresens: le monde arabe aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, 1992

9. Accord entre le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et celui des Affaires religieuses du 12 Mai 2012 en présence du président du parti En-Nahda sur *le retour à l'enseignement zeitounien originel*. (V. aussi le manifeste des intellectuels tunisiens, juin 2012). Nous reprenons ici une bonne partie de ce que nous avons écrit dans l'article sous le même titre dans l'ouvrage collectif *Repenser l'université*, coordonné par Nadir Maarouf, à Paraître chez Arak Ed., 2014

10. Mohammed El-Medlaoui, *LinkedIn*, 2013

Acharnement contre la pensée critique et système de production historique des sociétés

La pensée critique est bannie des systèmes éducatifs arabes. Toute approche critique du corps doctrinal du discours du pouvoir ou de l'islamisme, à partir des épistémologies des sciences sociales, est ipso facto condamnée.

Les sciences sociales dont l'objet est l'homme, l'organisation et le fonctionnement des sociétés et du pouvoir ainsi que les fondements des discours de légitimation, sont déclarées ennemies. Elles sont alors dites juives, comme si la physique, la chimie et les mathématiques étaient, elles, islamiques !!

Mais on continue à vilipender les sciences sociales qui semble-t-il ne servent à rien dans ces sociétés qui devraient se contenter de la suffisance des gouvernants sans aucune formation universitaire.

L'école algérienne s'est dégradée non pas parce l'enseignement des sciences sociales y serait hégémonique (elle n'est performante ni dans ces sciences, ni ailleurs), mais bien par ce qu'elle est dominée par les thèmes idéologiques et identitaristes, par ce qu'elle subordonne la raison scientifique à la raison religieuse la plus fermée du wahhâbisme, par ce qu'elle méprise l'histoire (l'amazighité depuis le paléolithique supérieur et l'algérianité actuelle) et la géographie (l'Afrique du Nord), par ce qu'elle a été mise sous l'étouffoir de l'article 120 du parti unique dès 1980 en matière de leadership (depuis le directeur d'école, jusqu'aux recteurs d'universités) aggravé par le mépris du critère de compétence pédagogique et managériale au profit de la seule capacité d'allégeance et de baragouin en langue arabe. La politique d'arabisation vindicative déclenchée dans les années 1980 a vidé l'école algérienne de ses compétences actuelles et à venir. Elle a brisé l'esprit de rationalité et la maîtrise des langues étrangères de même qu'elle a brisé la maîtrise de l'arabe scolaire, elle a brisé l'amour et l'enseignement des mathématiques autant que des sciences sociales. Elle a inhibé le désir de compétence car celle-ci n'avait plus aucune implication pragmatique dans la société où le savant est méprisé au profit des relations de proximité avec le pouvoir. L'école est disqualifiée car elle n'est plus cet ascenseur social qu'elle était au lendemain de l'indépendance, ce n'est plus elle qui promeut l'élite et le leadership social mais l'allégeance.

Moderniser l'école signifie (ce que voulait dire le premier ministre Sellaï ?) d'y garantir la primauté de la raison scientifique sur les mentalités traditionnelles; ce n'est certainement pas d'en exclure les sciences sociales. Ou alors les questions brûlantes des Algériens relatives à l'échec scolaire, à la discréditation du savoir et de l'écroulement de l'université, à la hargne, au suicide, au terrorisme, au retour aux conflits tribaux et ethniques, à la corruption des agents de l'État aux plus hauts degrés, à la déliquescence des institutions de l'État et le triomphe honteux du néopatrimonialisme, à l'incapacité avérée des gouvernements successifs depuis 1962 de gérer l'économie et la société... toutes ces questions relèveraient-elles de la chimie, de la physique ou des mathématiques ?

« Derrière chaque fait social, il y a de l'histoire, de la tradition, du langage et des habitudes » nous dit encore Marcel Mauss (Ibid). Ceux qui regardent d'en haut les sciences sociales devraient afficher moins de morgue surtout quand on est Ghardaïa¹¹, ville qui connaît une instabilité chronique en termes de conflits économiques, sociaux, culturels et ethniques mais paradoxalement aucun conflit chimique ou physique ou même mathématique !

Selon Omar Aktouf¹², intellectuel critique très en vue au Canada et aux USA, qui cite le *Tiers instruit* de Michel Serres :

« Les humanités poussent...à se poser trop de questions fondamentales et donc à entretenir et à intensifier l'angoisse ; car, contrairement aux 'sciences exactes', elles ne peuvent conduire à l'illusion de posséder des certitudes...et ce sont ces illusions de certitude qui permettent les attitudes technocratiques, pragmatiques, matérialistes et productivistes, si nécessaires à la bonne santé du 'marché' universel » (p. 90-91).

Si les systèmes dogmatiques de l'islamisme et du pouvoir, dont les certitudes relèvent de la foi, sont ainsi violemment soustraits à la pensée critique (impensable), il convient de s'interroger sur

11. Le premier ministre algérien en visite dans cette ville (fin 2013), en pleine crise ethnique et sociale, a critiqué son université de ne pas être une université de technologie, comme si cette décision dépendait d'elle et non pas des pouvoirs publics et comme si les mathématiques ou la technologie étaient mieux outillées pour régler cette crise chronique !

12. Omar Aktouf, *Halte au Gachis, En finir avec l'économie-management à l'américaine*, Arak Éd., 2013

la nature du *système de production historique des sociétés* qui est maintenu par la violence dans les sociétés dites arabes et qui en explique la stagnation ou la relative évolution sanglante et paradoxale. On reconnaît là les traits de la société fermée de Karl Popper¹³, mais ce sont des sciences sociales !

Le fonctionnement des systèmes politiques arabes actuels relève d'une posture mentale commune : conscients de ne pas posséder d'autorité (illégitimité), mais seulement du pouvoir (détention du monopole de la violence), ils tentent d'empêcher l'émergence de toute autre autorité, particulièrement d'une autorité scientifique autonome visible capable de déconstruire leur système politique ankylosé qu'ils présentent comme unique vérité.

Le Salafisme comme posture générale

Pour l'idéologie dominante, les problèmes anciens et nouveaux des nations arabes et islamiques « ne pourraient être résolus que par ce qui a pu les résoudre à leur commencement » ! (*lâ tasluhu 'umûru hadhihi al-'umma 'illâ bimâ salaha bihi 'awalluhâ*) et, par conséquent, la plongée dans le passé mythique est présentée comme une panacée. L'image du savant est disjointe de l'innovation ou de la créativité (*kullu bid'atin dalâlatun wa kullu dalâlatin fi an-nâr*, énonçait Ibn Taymiyya). Le savant est une simple mémoire de faits et gestes des « pieux Anciens », sélectionnés, et leur répétiteur moraliste, selon l'avis d'Ibn Taymiyya présenté indistinctement comme savant. Les institutions scientifiques et le savoir (la raison) relèvent *ipso facto* du souci du paraître-non être (mimer formellement l'Occident). C'est Platon qui disait fort à propos :

« Quand les hommes auront appris beaucoup de choses, ils croiront être bien savants et ne seront que des ignorants pour la plupart et de faux sages insupportables dans le commerce de la vie. »

13. Voir l'évolution des révolutions arabes en Tunisie et en Égypte surtout (entre 2010 et 2012) où la chute des dictatures a engendré une prise de pouvoir par les islamistes que la société continue à combattre en agissant pour la première fois dans une posture critique assumée contre le discours islamiste et leur dictature théologique. Ce qui est d'ailleurs une remise en cause de soi par soi, l'islamisme ayant de la sympathie dans l'esprit de beaucoup de Musulmans sans vraiment le penser sérieusement.

À savoir pourquoi *yawm al-'ilm* (La journée de la science) est-il conjoint à la célébration du décès d'Ibn Badis, un réformateur des pratiques populaires de l'islam et cependant favorable à la sécularisation de la société algérienne, non connu pour avoir une grande production intellectuelle comparable à celle de Mohammed Abduh, de Rachid Ridha, de Taha Hussein, de Khaled Mohammed Khaled, d'Ali Abd- Ar-râziq... ou même de ses compatriotes algériens tels Mouloud Mammeri, Mostéfa Lacheraf, Sahli M.Chérif, Mohammed Arkoun... !

L'entretien de la confusion entre « *'ilm* » (= érudition religieuse) et « *'ilm* » (=science rationnelle) rend service à l'idéologie conservatrice et aux détenteurs du pouvoir mystificateur.

Cependant, ce sont ces discours mystificateurs et inhibiteurs qui sont amplifiés et rendus prégnants dans la société par les grands médias contrôlés férocement par les pouvoirs et leurs appareils idéologiques.

Qui aura lu les travaux de Durkheim sur le *suicide* ou sur les *formes élémentaires de la vie religieuse* ?, ceux de Mircea Eliade sur les *aspects du mythe ? Mythes rêves et symboles* ?

Déni de réalité

Dans cette raison mimétique et apologétique, les faits objectifs, comme les conséquences des comportements épistémiques, sont dédaignés. Seule compte l'obtempération au pouvoir omniprésent et au sacré postulé et à ses agents. La catastrophe du terrorisme islamiste (pression violente sur la conscience de la société et l'imposition d'une volonté particulière sur la volonté générale) n'est pas vue sous l'angle de la place de la question religieuse dans la politique de l'État indépendant (l'islam officiel) ; celle du Sida n'est vue que sous l'angle de l'écart par rapport à la norme morale religieuse (honteuse maladie) et les médias sont pudibonds quant aux moyens de s'en préserver car, disent-ils, notre belle religion, nous en préserve; la pédophilie (des Imams ont été inculpés), l'inceste, le viol, les violences contre les faibles, et même la corruption endémique et l'esclavage... la question de l'adoption de même que les inhumaines procédures ne tiennent compte que de la conformité à certains oukases religieux, mais jamais de l'intérêt psychique et du confort mental de l'enfant ou de ses parents adoptifs

(nombre de ces enfants sont bafoués et condamnés à vivre dans la souffrance de 'sans origine') pour la seule fin de conformité avec une vieille règle religieuse née dans une société qui ne dépassait pas les 10.000 habitants, mais imposée comme règle atemporelle !

Ces phénomènes sociaux, ces représentations, ne sont pas soumis aux grilles analytiques et explicatives de la raison scientifique des sciences sociales. Les institutions qui sont le propre de l'Homme ne sont pas non plus soumises à l'analyse comme si leur existence était naturelle. La pensée n'a aucune fuite sur la réalité, elle ne traite pas de faits observables, mais se contente de reproduire un discours incantatoire qui renvoie à d'autres discours anciens « d'autorités » religieuses, rapprochés, même par forçage de sens, de situations actuelles. En l'absence de méthodologie scientifique, c'est le principe de l'analogie (= *al-qiyâs*) seul qui fonde toute leur approche intellectuelle-véritable table de Procruste.

Tout est transcendantalisé, l'histoire devient une hiérophistoire et la parole 'révélée', y compris l'expérience de Médine, subit « un arrachement à la réalité historique »¹⁴ à telle enseigne que même les ouvrages islamiques des *asbâb nuzûl* (= les circonstances de la révélation) sont oblitérés¹⁵. Le pamphlet de Mohammed Abdeslam Farag¹⁶, est la référence obligée, hypostasiée et transcendantalisée des islamistes qui n'hésitent pas à éliminer physiquement tout penseur critique à leur égard...

La chari'a (au singulier et avec un article défini !), devenue référence obligée que tout le monde pense connaître, n'a aucun support bibliographique particulier (codex, corpus de règles ou de lois ou de principes repérables) afin de la dérober à la pensée critique. C'est un concept flou dont le contenu n'est décrit nulle part... Cela relève de l'impensable que le savoir des sciences sociales, brimé et tabou, laisse entier à travers les âges et que l'arabisation conservatrice empêche de voir dans les travaux occidentaux¹⁷.

14. Edgar MORIN, 2012, Préface au livre d'ARKOUN, *La construction humaine de l'Islam, Entretiens avec Rachid Benzine et Jean-Louis Shlegel*, Albin Michel, 2012

15. Al-Wâhidî N-nisabûrî, *asbâb an-nuzzûl*, Dâr al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1986.

16. Mohammed Abdessalam Farag, *Al-farîdha al-ghâ'iba (Al-Jihâd: the forgotten Pillar)*, (Canada, n.d.). 37. 1978.

17. Arkoun M., *Humanisme et Islam, Combats et propositions*, Barzakh, Alger,

L'enseignement supérieur en Occident ultra libéral, technicisé et soumis à la seule règle de la productivité et de l'employabilité par le marché-roi, ne forme plus à l'intelligence¹⁸, car, comme le souligne O. Aktouf¹⁹,

« Hélas, être intelligent devient aujourd'hui synonyme de posséder des capacités quasi mécaniques de résolution de cas impliquant de moins en moins la réflexion (ce qui démultiplie l'usage des logiciels et pousse à utiliser des expressions aussi aberrantes que mystificatrices, du genre intelligence artificielle). On oublie que l'intelligence humaine suppose, dans son étymologie même, non seulement la capacité, toujours inédite, d'effectuer des combinaisons conceptuelles originales, mais aussi et surtout une idée de finalité, de sens, et de sens du bien » (p. 89).

Aktouf cite un autre intellectuel critique, en la personne de Maurice Machino qui dénonce le fait de confondre « penser » avec « calculer », et « réfléchir » avec « analyser » (*Ibid.*).

S'il en est ainsi en Occident ultra libéral, que faut-il, alors, attendre du Monde dit arabe, vieux cimetière d'idées et réceptacle non seulement des déviances de l'Occident ultra libéral, mais aussi de celles propres à la raison religieuse traditionnelle, raison imitative des Anciens en complémentarité avec la raison techniciste ? Faut-il s'étonner qu'en Algérie, le commerce de la téléphonie mobile et de l'informatique soit quasiment le monopole de la mouvance islamiste ?

L'université dans ce contexte général :

Il n'existe pas de développement économique, social, culturel et personnel sans éducation. L'enseignement supérieur doit assumer son leadership moral et sa responsabilité sociale... C'est lui qui forme les formateurs à tous les échelons de l'éducation et de

2007, p290 sq.

18. On voit bien maintenant ses ravages et ses contradictions de manière patente dans les différentes crises structurelles qui l'affectent de manière grave depuis 2006 où l'État qui le représente le mieux, les USA, croule sous l'effet de sa dette dont le plafond est relevé chaque année pour pouvoir payer les salaires des fonctionnaires de la Maison Blanche (septembre 2013).

19. Omar Aktouf, *Halte au gâchis*, Arak Ed. Alger, 2013.

la société. La connaissance scientifique dans tous les domaines dépend de la qualité de la recherche scientifique dans l'enseignement supérieur.

Le changement social ne peut donc s'envisager sans un enseignement supérieur de qualité. Mais peut-on dire que les sociétés arabes y sont rétives ? En dépit des signes qui confirment bien une empathie pour le changement manifesté notamment par la fuite de cerveaux²⁰ et des révoltes arabes y compris en Arabie Saoudite où des femmes bravent l'interdiction « religieuse » de conduire une voiture !

Les sociétés et les économies animées par le progrès technologique et scientifique poussent à l'innovation et la libre pensée dans tous les domaines et entraînent un très grand développement de la demande d'enseignement supérieur et des institutions de savoir et subséquemment de leur statut social. L'exemple le plus manifeste est celui des pays nordiques, de l'Allemagne, de la Corée du Sud, de la Chine et de l'Inde...

L'État algérien n'offre pas de savoir scientifique et n'en est pas demandeur

En Algérie, non seulement l'État n'est pas demandeur de savoir scientifique ou d'expertise algériennes - il les ignore même et leur préfère si nécessaire l'expertise étrangère car elle a l'avantage de *repartir* chez-elle aussitôt empochés ses frais de mission. Même le MESRS, porté plus sur le contrôle politico-idéologique des universitaires, n'en est pas un incitateur (voir le sort réservé à tous les rapports de commissions spécialisées). Faisant fi des honteux classements internationaux des universités algériennes, ce dernier trouve le moyen d'émettre une note restreignant les libertés de pensée et de création scientifique des universitaires présentées à l'étranger²¹. Les colloques en Algérie sont du coup soumis à autorisation du MESRS et à des contraintes financières imposées à la participation des étrangers sous prétexte de réciprocité ! Le présupposé d'une telle attitude est qu'un professeur occidental sentirait le même besoin de payer pour publier en Algérie que son homologue algérien en occident !?

20. Reiffers, « Vers un nouveau régime de croissance en Algérie : pour une stratégie nationale d'implantation de l'économie de la connaissance », Commissariat général à la planification, 2009.

21. Réaction d'André Nouschi sur *Liberté* du 13/07/2010 et des pétitions à ce sujet.

Sur un autre plan, le ministère des affaires religieuses est seul habilité à « calculer » visuellement la position astrale de la lune pour le début du Ramadhan ! Délicieux voyage dans le passé ! On est loin de la pensée d'Einstein qui ne demande de connaître que la *position*, la *vitesse* de déplacement d'un objet et son *orientation* pour déterminer son passé et son futur ! On est loin aussi de la pensée rationnelle arabe classique où le calcul des positions de la lune a été réalisé (*manâzil al-qamar*) depuis longtemps.

À chaque séisme, éclipse ou autre événement astral naturel, comme les inondations, la sécheresse, les sociétés sont soumises aux explications hyper-médiatisées de cheikhs à la pilosité bien exhibée ! On convoque le *surnaturel* pour expliquer le *naturel* et on assiste au retour des rogations des anciens Grecs ou des tribus anciennes d'Australie usant de la magie imitative (*Salât al-istisqâ*) !

Pour reprendre le prof. REIFFERS, l'économie de la connaissance exige une croissance tournée vers l'apprentissage, l'innovation et les avancées technologiques dans le but de provoquer un changement comportemental institutionnel et individuel et modifier profondément le fonctionnement de l'économie.

Pour l'Algérie, ce sont 50 ans d'attitude misonéiste, de minoration et d'étouffement de la raison scientifique, de soumission du savoir au pouvoir d'une caste rétive à la culture, d'hégémonie de la pensée religieuse couplée à l'identitarisme (arabisme, berbérisme, islamisme) stérilisant. La politique linguistique d'arabisation et d'islamisation conservatrices du système éducatif et de la société en sont l'instrument redoutable et l'expression paroxystique.

La perception sous-jacente de la méritocratie est constituée de méfiance envers le savoir scientifique (= la raison), d'une orientation globale en faveur des positions de pouvoir... conséquence de l'hégémonie de la légitimité révolutionnaire, de la non reconnaissance de l'autonomie du champ du savoir et de la non séparation des pouvoirs.

La lutte pour le contrôle politique du champ du savoir s'exacerbe et les organisations estudiantines et d'enseignants universitaires sont parasitées (les syndicats et les associations), selon la même méthode appliquée au champ social, culturel et économique sans se soucier des conséquences néfastes sur l'efficacité et la compétitivité des systèmes universitaires algériens face à leurs homologues occidentaux

et mêmes arabes. L'essentiel c'est la pacification et la capture de la rente pétrolière !

Leadership et tradition universitaire déficients

Les gestionnaires des universités ne sont pas recrutés parmi les meilleurs universitaires (en dépit des dispositions de la réglementation. Ils ne sont pas non plus évalués selon des critères de production institutionnelle ou individuelle de savoirs (nombre et qualité des revues, des thèses soutenues, des essais publiés, des expertises, de la reconnaissance scientifique internationale). Ils sont recrutés pour la plupart parmi les universitaires des sciences exactes ! En dépit de cela (du complexe à leur égard) la magie n'a pas opéré.

L'université est un simple système d'écluses et de chicanes par lesquels transitent des flux de cohortes massives d'étudiants anonymes qui en ressortent comme ils sont entrés : sans compétence disciplinaire et sans changer positivement leur esprit. Seules les mosquées, cellules d'endoctrinement islamiste, fleurissent dans les quartiers et dans les cités universitaires. Les prêches enflammés dominent l'activité intellectuelle des étudiants et des universités aux dépens des espaces de débats scientifiques contradictoires.

Espace de domination politique

L'université est un espace de domination politique (bureaucratique) organisant la compétition d'allégeance au pouvoir.

Aucune place n'est donnée dans la hiérarchie sociale et universitaire aux créatifs et aux détenteurs du savoir. Aucun système de gratification en faveur du savoir (pédagogie et recherche, expérience capitalisée...) et aucune reconnaissance sociale pour les rares managers ouverts sur l'universel. Dans une atmosphère de mépris du savoir, le corps professoral et magistral n'a aucune autorité face à l'administratif.

À cela s'ajoute ce snobisme arrogant de refus de reconnaissance de diplômes et de parcours scientifiques variés obtenus dans les meilleures universités occidentales !

Le MESRS oserait-il, par exemple, afficher la liste de ses recteurs et doyens à l'échelle nationale avec le nombre de publications de chacun, ou alors rendre publiques les activités scientifiques collectives de chacune des universités algériennes et procéder à leur classement national selon ce critère au lieu de s'entêter à démentir les classements internationaux par une rhétorique creuse de mal-aimé ?

Ceci explique l'absence d'une tradition universitaire consacrée reposant sur le savoir et l'effondrement du système universitaire et éducatif dominé par l'autoritarisme de l'administration (pouvoir). C'est aussi le constat de toutes les commissions de réforme du système éducatif (=savant collectif) installées pourtant à l'initiative et sous le contrôle du pouvoir.

Universités ou fabriques de fausses certifications ?

Un *dicton* très usité chez les étudiants résume bien la fonction de l'université aujourd'hui. Il est lui-même forgé sur le modèle des règles islamiques décidément prégnantes : « *al-chahâdatu fi l qitâ', wa l'ilmu 'alâ man istâ'* » (=le diplôme relève de l'inéluctable, mais le savoir est réservé à ceux qui en ont la capacité).

Le système éducatif (du primaire au doctorat), ailleurs, lieu de formation de l'esprit d'une nation, ne fait que pérenniser la domination de l'idéologie obscurantiste en formant un esprit plus sensible à l'émotion (à la catégorie affective du surnaturel) qu'à la raison. Même le rationalisme arabe classique et moderne en est exclu : ni Averroès, ni Avicenne, ni Al-Kindî, ni Abu Sulaymân al-Mantiqî, ni Fârâbî, ni Avempace (Ibn Bâjâ)... ne sont enseignés à l'école ; pas plus les Humanistes comme Abu al-Faradj Al-Isfahânî, Al Mas'ûdî, Ibn Tufayl, ni Abu Hayyân at-Tawhîdî, ni al-Djâhidh, ni Ibn Al-muqaffâ'... et encore moins les auteurs maghrébins et orientaux anciens et modernes. Alors que les médias audio-visuels et le marché sont saturés de références obscurantistes qui infantilisent les cerveaux.

L'effondrement du système de santé publique et privé a été assez illustré en écho à la prise en charge de la maladie du président pour devoir y revenir et le pouvoir a le souci de construire la plus grande... mosquée !

Si les sciences de la nature (dites exactes) sont un peu indifférentes, ou supposément privilégiées par le pouvoir, c'est par ce qu'elles ont pour objet l'explication du fonctionnement de la nature ; cependant que les sciences sociales sont perçues explicitement comme un ennemi car elles s'occupent précisément de ce sur quoi ils sont assis : de l'homme, de sa foi, de l'organisation de la société, de la manière dont elle est gouvernée et du pouvoir en son sein ainsi que des discours de légitimation.

La sociologie nous dit Marcel Mauss²², du fait

[qu'] « il n'y a de société qu'entre vivants... n'est qu'une partie de la biologie, tout comme la psychologie... », « la sociologie comme la psychologie humaine est une partie de cette partie de la biologie qu'est l'anthropologie, c'est-à-dire le total des sciences qui considèrent l'homme comme être vivant conscient et sociable ».

Dévitilisation de l'arabe scolaire

Si les lieux du savoir sont si marginalisés et dominés encore au 21^{ème} siècle, comment s'attendre à l'émergence d'un quelconque esprit scientifique aussi peu généralisé dans la société ? Comment s'attendre à ce que la langue arabe scolaire, imposée comme seul véhicule (ou comme tombeau) de cette pensée scientifique arabe, évolue positivement dans une telle atmosphère ?

Si on l'empêche systématiquement d'évoluer, comment cette langue pourra-t-elle se hisser au niveau des autres langues de savoir qui jouissent d'une très grande liberté et d'aides substantielles des États occidentaux ? Si cette langue n'est pas au même niveau que les grandes langues de savoir, comment le professeur et le traducteur pourront-ils translater les savoirs des langues occidentales vers la langue arabe scolaire si retardataire ?

Le développement de la pensée (contenu) s'accompagne nécessairement du développement de la langue (expression) dans laquelle elle s'exprime. La catégorisation du réel (son découpage) est d'autant plus fine que la connaissance scientifique est plus profonde, plus précise, plus nuancée. Les catégories du réel ainsi établies par la pensée scientifique fine, suscitent des catégories lexico-sémantiques et grammaticales nouvelles tout aussi précises et nuancées dans la lan-

22. Marcel Mauss, *Essai sur le don*, ENAG Editions, 1989, p 198.

gue censée les exprimer. Mais, si cela est vrai, alors par quel miracle pourrait-on faire correspondre (par la magie de la translation ?) une pensée scientifiquement très développée, exprimée donc dans une langue source développée, avec une langue cible et une pensée prisonnières d'une épistémè aussi vieille et fermée ?

En fait, le scientifique, en milieu arabisé monolingue, affronte une double peine : peine pour acquérir du savoir scientifique moderne (nouveau découpage du réel, nouveaux concepts) produit dans les langues occidentales (nouvelles catégories lexico-sémantiques), et peine liée aux difficultés de diffusion et de vulgarisation de ce savoir aux fins de socialisation pour des raisons d'incompatibilité de l'outil de communication compliqué par les résistances idéologiques à la raison critique.

Il en résulte un hiatus infranchissable entre l'évolution rapide de la pensée critique occidentale et la pensée dans les États dits arabes hibernants encore dans l'épistémè ruminée du 7^{ème} et 8^{ème} siècle de l'ère chrétienne, rendant la langue arabe scolaire inapte à exprimer (catégories lexico-sémantiques) ces évolutions sans un volontarisme excessif qui confine à l'incompréhension et/ou au vulgaire et sans de graves distorsions systémiques.

Retard épistémique et hiatus linguistique avec la pensée moderne

Norme linguistique et norme culturelle

Daniel REIG, spécialiste de lexicographie/lexicologie arabe, fin connaisseur de la culture arabe et de son histoire, auteur du célèbre dictionnaire *As-sabîl*, arabe-français, (Larousse), un parmi les rares dictionnaires d'arabe *moderne*²³, éclaire le lien existant entre norme

23. Daniel Reig se présente lui-même ainsi: « *Mon entreprise lexicographique qui est concrétisée dans la confection du dictionnaire as-sabîl se situe donc au carrefour de la tradition et de la modernité. La tradition c'est celle que les linguistes de l'âge d'or de la civilisation arabe ont puissamment contribué à installer par une réflexion extrêmement riche et nuancée, mais ignorée tout à fait par les fabricants arabes contemporains de dictionnaires. La modernité, c'est celle de l'analyse métalinguistique actuelle qui va puiser ses sources dans un structuralisme authentique et dans les découvertes de la sémiotique. Et c'est parce que cette modernité à la pointe de la recherche scientifique est vécue profondément qu'elle n'a pas honte de renouer avec*

lexicographique et norme culturelle. Il nous dit :

« La norme culturelle est non moins importante car elle se définit elle-même, non pas seulement à l'intérieur de la langue, mais aussi à travers la langue, par le discours que tient une civilisation sur elle-même et sur le monde, discours mythiques par définition. Dans le cas de la civilisation musulmane, le mythique est [...] surdéterminé par cet aller-retour [...] entre un discours fondateur (le Coran), fondateur de la langue et des mythes, et la langue elle-même dans lequel ce discours est tenu »²⁴ (p. 72).

Plus loin, il précise :

« Langue sacrée, l'arabe a un statut de nature ontologique puisqu'elle est désormais créée par la Parole divine dont elle est porteuse dans le temps même qu'elle est, pour les hommes, créatrice du Monde à travers cette Parole. Le temps n'a donc pas de prise sur elle, puisqu'elle est, sous sa forme coranique, réactualisée depuis quinze siècles en et par chaque individu sous la forme qu'elle avait quand elle est apparue en ces temps originels de la mission mohammadienne [récitation du Coran lors des cinq prières canoniques], *dans sa splendeur primordiale* » (p. 73).

On aurait pu espérer que cette attitude de sacralisation et de figement de la langue arabe classique soit dépassée maintenant et une dissociation intelligente se serait opérée entre la langue de la Révélation et la langue profane des autres domaines au fil des siècles. Mais on déchantera très vite et D. Reig dit explicitement :

« Le phénomène est observable, d'une manière encore plus édifiante, dans la pensée arabe contemporaine dont la référence lexicographique principale reste le *lisân al-'arab* composé au XIV^e siècle par Ibn Al-Manzûr²⁵ (1232-1311) pour conserver les restes de la culture arabe devenue alors une espèce en voie de disparition » (p. 69).

la tradition », in *Al-Lisâniyyât*, revue du CRSTDLA, N°11, 2006, Alger, pp. 39-64.

24. Daniel Reig, « Dictionnaire et idéologie dans la culture arabe », in *Studia Islamica*, Ex fasciculo LXXVIII, Maisonneuve et Larose, MCMXCIII (1993), p. 72.

25. Ibn Mandhûr dit al-maghribî.

C'est claire, l'idéologie arabe dominante empêche cette langue de faire son aggiornamento sous prétexte de la conserver dans son « état primordial » aussi atemporelle que le serait le texte « exemplaire » qu'elle a véhiculé (Coran), comme si elle n'avait commencé à exister qu'à partir de cet instant précis et s'y était éteinte²⁶ en lui, en lui étant fonctionnellement entièrement réservée, et comme si tous les individus appartenant à ce monde islamique étaient arabophones et parlaient cette variété coranique ! Elle n'est, pourtant, la langue maternelle de personne. Pas même celle de tous les habitants de la péninsule arabique du temps du prophète²⁷, puisque les Yéménites parlaient le sudarabique (sabéen et himyarite) et les gens du nord de l'Arabie parlaient le nabatéen. Réciter mécaniquement recto tono des paroles (fixées au mieux plus de quarante ans après le début de la Révélation dans des conditions aléatoires, polémiques et non définitivement avant le 8^{ème} siècle avec la fixation de la graphie arabe, ce qui laisse beaucoup de temps pour l'évolution de la langue), même déclarées divines, dans une langue ne signifie pas comprendre cette langue et encore moins la parler.

La *croissance* en l'immutabilité de l'arabe classique à travers les siècles relève au mieux de la foi, aucunement de la démonstration scientifique ; au pire, l'entretien de la confusion sur l'atemporalité de l'arabe classique vise à empêcher une mise à jour cognitive de la culture et des représentations dans les pays dits arabes qui ébranlerait cette idéologie et ferait perdre à ses tenants leur piédestal politique et économique²⁸. La langue et la culture une fois réputées atemporelles, pourquoi les modes de pensée, les régimes politiques, et les modes de gouvernance ne le seraient-ils pas ? Simple déduction de sens commun comme le constate Georges Steiner²⁹

26. Djamel Kouroughli, « Moyen arabe et questions connexes », UMR 7595 CNRS, disponible sur le site www.cnplet.net

27. Djamel Kouroughli, « *hawla târîkh al-lughâ al-'arabiya, muqâbala 'adjra-thâ al-'ustâdha salâm dyab ma'a ad-duktûr djamel kouloughli* », ENS de Lyon, le 14/11/2007 (disponible sur www.cnplet.net)

28. Abderrezak Dourari, « La langue arabe scolaire a été imposée comme une vision conservatrice du moment », in *Algérie News*, quotidien nationale algérien, du 04/07/2010, p. 19.

29. Georges Steiner, *Errata, Récit d'une pensée*, Gallimard, Paris, 1998.

« Comme bien souvent dans la confusion qui est notre lot, le grain vital, la configuration vivante est celle du sens commun » (p. 37).

La langue arabe scolaire et l'histoire

Silvain Auroux³⁰, dans un compte rendu synthétique de l'évolution de la pensée linguistique arabe classique, nous parle des débuts de la normalisation/ institutionnalisation de cette langue eu égard à ses nouvelles fonctionnalités sociales, politiques et symboliques de langue officielle de l'empire islamique sous le calife Omeïyade Abdelmalik Ibn Marwân entre 675 et 705 [la prédication du Prophète Mohammed a eu lieu entre 610 et 632 date de sa mort].

C'est aussi, en plus de cette nécessaire institutionnalisation de l'arabe comme langue officielle de l'empire islamique, désormais un peu vaste, le besoin de conceptualisation et d'unification du niveau symbolique lié à la fixation du Coran et de son interprétation (comme il en a été du sanscrit ou du latin) en tant que source de légitimation de l'expansion et de la suprématie arabes sur les peuples autochtones (*'açabiyya*). Voilà, nous emble-t-il « *l'origine et le moteur fondamental de la recherche linguistique dans le monde arabo-islamique* »³¹.

C'est à cette époque (8^{ème} siècle) que la graphie arabe a été fixée avec tant soit peu de précisions comme l'ajout des points diacritiques souscrits et suscrits pour distinguer les consonnes comme /b/, /t/, /y/, /n/, /th/, /dj/, /h/, /kh/, /z/, /gh/etc. Abu Al-'aswad ad-du'alî (m. en 688 ?) aura réussi à établir les parties du discours (*al-kalâmu ismun, wa fi'lun wa harf*) et la fixation par des points, ajoutés à la fin des mots, de leurs désinences casuelles (*al-'i'râb : ad-damm, al-fath, al-djarr* mouvements caractéristiques de la bouche et des lèvres lors de l'articulation).

Al-Khalîl bnu 'ahmad (m. en 787), réalisa un traité de métrique (selon un algorithme mathématique) puis le premier dictionnaire arabe (*kitâb al-'ayn*, consonne dont le point d'articulation est le plus profond dans l'appareil phonateur), suivi par son disciple Sibawayh (m. en 787) qui réalisa *al-kitâb* – ouvrage complet de grammaire arabe classique (syntaxe, morphologie, phonétique articulatoire et

30. Sylvain Auroux, *La philosophie du langage*, Puf, 1^{ère} éd., 1996 p. 365 sq.

31. Sylvain Auroux, *Ibid.*

combinatoire), devenu fondateur en la matière et véritable référence obligée de tous les chercheurs arabes anciens et modernes en linguistique arabe.

À partir du 9^{ème}/10^{ème} siècle, l'intérêt pour la logique aristotélicienne et son rapport à la grammaire³² émerge dans la pensée arabe classique, dont on se contentera de citer *Abu Sulayman* (m. en 844) qui avance la thèse que le langage est le développement logique des sons naturels, amenant par là même les débats sur l'origine du langage repris par beaucoup de grammairiens y compris *Ibn Djinnî* dans ses *khaçâ'ic* ; *Az-Zadjâdjî* (m. en 948) dans son *al-'idhâh fi 'ilm an-nahw* introduit la réflexion logique dans l'explication des causes grammaticales ; suivi par *Al-Fârâbî* (870-950) fin connaisseur de la logique stoïcienne, du livre d'Aristote sur l'interprétation, et grand platonicien qui positionne la logique avant tous les arts en lui adjoignant la Rhétorique et la Poétique.

Ibn As-Sarrâdj (m. en 928) commet son traité de grammaire *kitâb al- 'uçûl fi an-nahw* qui éclaire d'un jour nouveau les fondements logiques de la grammaire et enclenche la réflexion logique arabe ancienne qui trouve son expression dans les travaux scolastiques du XII^e /XV^e siècles.

N'est-ce pas logique de considérer que ce développement a mené droit vers cette mythique confrontation (*munâdhara*) entre le grammairien *abu sa'îd as-sirâfi* (m. en 979) et le logicien *Abu Bichr Mattâ bnu yunus* (m. en 970), dont les péripéties sont rapportées par *Abu hayyân at-tawhîdî* (mort en 1023) dans son *Al-'Imtâ' wa l-mu'ânasa* puis différemment dans ses *muqâbasât*³³.

Cette confrontation est le témoin de la forte présence de la pensée logique dans la pensée grammaticale arabe. Témoin, certes, mais pas une limite puisque, bien après, les débats philosophiques se sont poursuivis sur le rapport entre langue arabe et logique dont nous citerons *al-ghazâlî* (1068-111), *ibn Rushd* (1126-1198) et plus particulièrement *ibn al-'anbârî* (m. en 1191) dans son *luma' al-'adilla* (= les preuves brillantes) où il expose les degrés de grammaticalité/ acceptabilité des énoncés.

32. Sylvain Auroux, *Ibid.*

33. Abderrezak Dourari, *Dialogue entre le Maghreb et le Machreq, le discours idéologique arabe contemporain*, Thèse de doctorat de la Sorbonne, Paris, 1993, pp. 236-247.

Enfin, nous nous arrêterons à *Abu Hilâl al-'askari* (1) qui comment *Kitâb al-furuq fi l-lugha*, un traité de lexicologie arabe dans lequel il montre, fonctionnalisme avant l'heure (à différence de signifiant, différence de signifié), l'inexistence de synonymes dans la langue arabe.

Ce rapide survol nous permet de revoir quelques stations de l'évolution historique de la dynamique pensée linguistique arabe ancienne. Il nous permet aussi de mettre en perspective les attitudes des arabisants contemporains dans le monde dit arabe, s'inscrivant dans la tendance hégémonique des pouvoirs, afin de souligner en creux les postures idéologiques dans lesquelles il se sont emmurés, car l'histoire nous montre bien qu'il y a bien eu, dans le domaine des études arabes grammaticales et rhétoriques anciennes, autant que dans le domaine philosophique et humaniste, des courants de pensée moderne (de leur époque) rationnels et ouverts que le discours conservateur, notamment religieux, s'évertue à nier. Le fait de s'agripper à des postures conservatrices et à les imposer, tout en oblitérant et culpabilisant ce passé brillant de la pensée arabe ancienne, est en soi une attitude nuisible à cette langue ; comme en lexicographie/ lexicologie où il en a résulté, entre autres dégâts, un retard dramatique de l'arabe scolaire qui, aujourd'hui, l'amoindrit face aux autres langues concurrentes.

Reig résume cette posture ainsi :

« La lexicographie arabe a subi, à toutes les époques de son histoire, ces contraintes psychosociologiques et, en cette fin de XX^e siècle, continue à compiler les sources anciennes pour empiler les sens archaïques et classiques, comme des vagues qui viennent à intervalles réguliers mourir sur la même grève. Elle donne encore, presque exclusivement, des versets coraniques et, parfois même, des vers archaïques comme illustration de la langue, sous prétexte qu' « un mot arabe ne meurt pas » et qu'un Arabe du IV^e/X^e siècle serait capable de comprendre tout ce qui s'écrit et se dit aujourd'hui. J'ai déjà évoqué ailleurs le mythe de l'éternité de la langue arabe, simple corollaire, en fait, de la croyance religieuse en la Résurrection (al-ba't) » (p. 69).

C'est ce que nous retrouvons aujourd'hui encore, diffusé dans le cours d'arabe scolaire dans le système éducatif algérien à quelque haut niveau que ce soit. Il est pour le moins curieux qu'on n'ait pas pensé, dans aucune université arabe, à distinguer l'enseignement de la langue, la littérature et la culture arabes classiques de l'enseignement de la langue et la littérature arabes modernes en instituant par exemple une licence ou une post-graduation de langue et lettres arabes modernes !

Pourquoi n'enseigne-t-on pas non plus l'épistémologie générale des sciences du langage et de la langue arabe elle-même que le professeur Abderrahmane Hadj Salah (entre autres) a déjà entamé dans sa thèse de doctorat d'État non publiée ?

Dans la même veine, s'est-on jamais demandé en vertu de quelle rationalité le *lisân al-'arab*, qui date bien du 14^{ème} siècle, composé par un illustre Maghrébin (2), peut-il être tenu pour le réceptacle incontestable et définitif des significations de la langue arabe classique – véhicule du texte de la Révélation (7^{ème} siècle) – qui l'a précédé, en même temps que de celles de la langue arabe moderne- véhicule des textes du 21^{ème} siècle, qui lui a succédé ?

La perte de domaines subséquente de la langue arabe scolaire

Cette posture conservatrice monomaniaque a empêché la lexicographie/ lexicologie arabe, source de créativité infinie, d'évoluer et l'a mise, parallèlement à l'accélération des avancées scientifiques de l'ère de l'intelligence artificielle qui décuple la vitesse et les capacités inventives de l'homme, dans la posture d'un coureur disqualifié d'avance dans la compétition avec les grandes langues de la création et du savoir scientifique qui, elles, ont développé des capacités d'adaptation extraordinaires avec les nouveaux contextes cognitifs.

Confinée par trop de conservatisme à l'auto-contemplation narcissique dans la camisole d'un passé mythique, la langue arabe scolaire a perdu beaucoup de domaines y compris ceux la concernant elle-même.

Non seulement le savoir scientifique moderne en croissance exponentielle n'est pas produit dans le monde dit arabe, mais, pis, la traduction vers cette langue avec tous ses défauts, n'est ni désirée, ni encore moins encouragée institutionnellement. Le retard est si important que les meilleurs traducteurs ont des peines insurmontables face aux domaines scientifiques même vulgarisés du fait que la terminologie et le métalangage scientifique, propriété intrinsèque des sciences, sont les produits condensés d'une pensée qui avance en conceptualisant, et ne sont pas de simples mots de la vie quotidienne (3) qui, faut-il le préciser, s'est remarquablement complexifiée.

Il s'agit essentiellement d'établir des typologies culturelles par autant de lexicographes/lexicologues, linguistes, sociolinguistes, ethnologues, anthropologues et de sociologues ou comme le dit Daniel Reig, de culturologues (4) afin de pouvoir jeter le pont entre un système cognitif et un autre, un contenu encyclopédique et un autre, une culture et une autre, et en fin de compte entre une langue et une autre. Pouvoir traduire sans demander à ce que le traducteur subsume en lui-même, à la manière d'un thaumaturge, la totalité des fonctions intellectuelles et scientifiques de l'humanité.

A-t-on pensé de quelles références bibliographiques un chercheur arabisant monolingue dispose-t-il dans les domaines de la pensée scientifique modernes et contemporaines dans sa langue de base ? Esquisser une réponse à cette question non triviale permet de montrer l'âpreté du chemin.

*Reig*³⁴, affirme que :

« En effet la démarche onomasiologique semble coller au naturel dans la mesure où elle part du concept pour rechercher les signes linguistiques qui lui correspondent, en d'autres termes, elle part de l'idée à exprimer pour arriver aux mots qui vont permettre d'exprimer cette idée » (p. 63).

Ayant à l'esprit cette affirmation, pensons à quels termes arabes, l'esprit du traducteur, qui aura bien compris les concepts scientifiques dans leur langue étrangère d'origine, aura-t-il recours pour en

34. Daniel Reig, *Ibid*, p. 63.

rendre compte ? D'où lui viendraient-ils en l'absence de la pensée elle-même ? Les opérations de déverbalisation et de reverbération se feront avec peine en causant de véritables désastres sémantiques qui aplatiront la version arabe et la dépouilleront de sa nécessaire précision terminologique de départ.

Pouvoir traduire présuppose un contexte sociétal d'ouverture, de dynamisme et de liberté de la pensée critique, mais aussi la mise en branle d'un mouvement de pensée socialisé et synergique d'un ensemble d'acteurs scientifiques toutes disciplines confondues.

Le maître mot est la création, l'appropriation et la mutualisation des savoirs, car on ne peut atteindre une inter-sémiotité hétéroglose (6) relativement équivalente dans un contexte de déséquilibre patent entre deux pensées et deux systèmes d'expression mis en compétition, particulièrement en matière de métalangage scientifique.

Où en sont les universités algériennes de cette exigence ?

Postures épistémologiques

L'attitude condescendante des classes au pouvoir (violence symbolique) à l'égard des langues maternelles des Algériens illustre bien l'idée fondamentale développée par P. Bourdieu dans son *Ce que parler veut dire,...*³⁵ Une tendance importante dans la pensée arabe ancienne continue aujourd'hui encore à nier l'histoire et à perpétuer des mythes de pureté comme le locuteur idéal mais réel ! (*façîh*), et de langue idéale (*façîha*), de pieux prédécesseurs (*as-salaf as-sâlih*), de période islamique idéale (cité de Médine), de pieux transmetteurs du Coran –longue chaîne de transmetteurs présentés comme des êtres merveilleux dotés de qualités angéliques...tous dignes de figurer dans *La cité idéale* de Farâbî (*al-madîna al-fâdhila*) ou dans *Alice au pays des merveilles*.

La volonté d'imposer une langue ou un registre de langue, qui est celui des classes dominantes, ou celui d'une époque perçue comme primordiale, se fait sous couvert de la recherche d'une certaine « pureté » linguistique platonique qui aurait caractérisé cette langue à une époque mythique. Elle a mené à la chasse au « *dakhîl* » (intrus),

35. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982.

emprunt à une autre langue, et au 'ammî (vulgaire)... Cette posture persistante empêche l'arabe scolaire de s'enrichir en empruntant aux langues de sa famille linguistique et aux dialectes modernes décriés comme « dégradation » du parler clair (*façîh*).

Pourtant la langue coranique elle-même contient beaucoup d'emprunts tant au syriaque qu'aux autres langues alentours comme le persan.

Traduction des métalangages scientifiques vers l'arabe

Une thèse de doctorat³⁶ sous notre direction, soutenue à Paris 13/ France, en Mars 2013, a traité de la traduction du métalangage des sciences du langage vers l'arabe scolaire et a abouti à ce même résultat : l'intraduisibilité de ces sciences vers l'arabe scolaire. (une revue critique des traductions réalisées par les Tunisiens, Marocains, Libanais et celle de M. Yahiatène³⁷).

Nous avons, dans une critique systématique des efforts de traduction de R. Benmalek³⁸, déjà montré comment la traduction du métalangage scientifique devait s'entourer de précautions afin d'éviter de malencontreuses dérivations ou emprunts eu égard au système morphosyntaxique et sémantique de l'arabe scolaire, mais surtout d'éviter de traiter les termes de métalangage comme si c'était des mots ordinaires ou d'en générer, tenant compte seulement du critère de l'arbitraire absolu du signe ou même en dédaignant la nécessaire hiérarchisation du métalangage scientifique.

En effet, nous rappelions que si la théorie scientifique consiste en « Un ensemble de termes, de définitions et de propositions, en relation les uns avec les autres, qui propose une vue systématique d'un phénomène, dans le but d'en rendre compte et d'en prédire les manifestations » (cité par A. Dourari, *Ibid.*),

36. Sibachir Zina, *La traduction en arabe de la terminologie des sciences du langage ; structuration morphosémantique des unités terminologiques : approche traductive français-arabe*, codirigée par A. Dourari et Gérard Petit, Paris 13 et Alger2, mars 2013.

37. In *Al-Lisâniyyât*, n°11, *op. cit.*, Alger, 2006.

38. A. Dourari, « La formation en master de traduction à l'université d'Alger : la part du savoir faire empirique et celle des sciences du langage », Conférence Beyrouth, du 12 au 15/05/2010.

Il est alors évident que traiter le métalangage d'une théorie (car des différences existent entre les théories) pour le translater d'une sémiotique verbale en une autre, devrait se fonder sur la considération que :

« *Le métalangage scientifique d'une discipline se présente sous l'aspect d'une construction terminologique précise organisée à la manière d'une hiérarchie ou d'un corps de définitions cohérentes dont le rôle est de permettre la traduction d'un langage-objet (dont les termes sont ambigus) dans ce langage-outil (dont les termes sont préalablement et explicitement définis). C'est pour cela que le métalangage est dit translatif* » (cité par A. Dourari, *Ibid.*)

On sait que cette attitude nonchalante ou pusillanime (terreur intellectuelle inspirée par la violence symbolique ou physique des conservateurs) est ancienne dans les travaux d'intellectuels arabes y compris auprès de sommités comme Averroès. Khalid Zekri dans un article intitulé « la mémoire culturelle et historique »³⁹ rapporte :

« Dans le même livre Kilito évoque le commentaire de *La Poétique* d'Aristote par Averroès dans l'avant dernier chapitre intitulé « *yawmun fi hayât ibn rushd* »... Celui-ci s'appuyant sur la traduction de Mattâ ibn younous, a utilisé le *madîh* [=l'éloge] pour désigner la *Tragédie* et le mot *al-hijâ'* [= le satire] pour définir la *Comédie*. Il a, par là même, reproduit le même dans l'autre en réduisant l'épistémologie de la dramaturgie grecque à l'épistémologie de la poétique arabe... Derrière la fausse traduction des notions de *tragédie* et de *comédie*, le commentaire d'Averroès trahit ce qu'il tente de dissimuler : l'inquiétude du philosophe musulman envers la mimésis » (p. 147).

Dans la même veine, on peut rappeler la traduction arabe de *La comédie divine* de Dante qui a été amputée de ce qui se rapporte à l'Islam ou même du texte des *Mille et une nuits* dont la publication in extenso a été source de graves troubles provoqués par les conservateurs égyptiens et dont la copie a été retirée du commerce.

39. Khalid Zekri, « La mémoire culturelle et historique », in *Repenser le Maghreb et l'Europe, Hybridations, Métissages, Diasporisations*, s/d de Alfonso de Toro, Khalid Zekri, Réda Bensmaya et Hafid Gafaiti, L'Harmattan, Paris, 2010.

Les conservateurs arabes, on le sait, agissant en censeur et s'arrogeant le statut de tuteur/recteur de la conscience de la société, veulent tenir cette dernière en laisse dans la limite de la pensée et de la bibliographie agréées par eux.

Il ne sied pas, ici, de faire l'inventaire des choix traductionnels malheureux que M. Yahiatène a été amené à faire, mais je crois devoir dire que beaucoup des termes posés par M. Yahiatène, la plupart du temps sous les pressions conjuguées de contraintes dont nous avons esquissé les contours ci-dessus, ne sont pas exemptes de cette critique. Ainsi dans sa traduction du livre pionnier de K. Taleb Ibrahim⁴⁰, on le voit passer du titre original « *Les Algériens et leur(s) langue(s)*... [Noter le pluriel] à *Al-djazâ' iriyyûn wa l-mas'ala l-lughawiyya* [=Les Algériens et la question linguistique] où la pluralité est effacée au profit du singulier qui n'était qu'une option dans le titre original et devenu seule possibilité en vertu de la traduction arabe.

La sociolinguistique et l'arabe scolaire (dit fuçhâ)

Dès l'abord, on constate que le terme de *fuçhâ*, appliqué à la langue arabe moderne et contemporaine, suggère un ascenseur toujours fonctionnel reliant les phases traversées par cette langue-la plus anciennement connue et la plus récente-comme si l'arabe pouvait traverser l'histoire sans altération comme l'ombre traverse la rivière sans se mouiller, dit une devinette kabyle !

Par ailleurs, afin de suggérer l'importance fonctionnelle postulée de l'arabe scolaire, il en est qui iront rechercher des aspects de théories qui n'ont rien à voir avec la situation sociolinguistiques des sociétés arabes. C'est ainsi qu'est sollicitée la théorie du continuum linguistique où le locuteur des sociétés arabes est perçu comme un personnage capable de passer imperceptiblement de sa langue maternelle (suggérée comme étant nécessairement de l'arabe et le même partout), en transitant par un arabe médian et enfin arrivant jusqu'à un arabe soutenu !

La fausseté d'une telle perception est évidente, car le registre soutenu n'est disponible que pour les happy few, les locuteurs jouissant d'un haut niveau de formation universitaire, alors que cet

40. Taleb al-Ibrahimi Khaoula, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Al-Hikma, Alger, 1998.

arabe médian demeure, depuis son invention, un objet insaisissable. Ensuite, il ne s'agit pas tant de registres de langue que, carrément, de langues différentes : l'égyptien, l'algérien, le libanais, le khalidjî... opposés entre elles et à cet arabe scolaire ou *façîh*.

Affirmer par exemple que l'arabe scolaire (dit *fuçhâ*) est la langue commune des sociétés arabes (en fait des élites arabisantes dans ces sociétés très différenciées) et que cela lui suffirait pour mériter les « immenses » efforts qui lui sont consacrés, tranche comme un oxymoron avec ces sempiternelles plaintes pathétiques sur l'absence de coordination (en dépit du fameux *markaz tansîq at-tarîb*, de L'ALECSO et des *madjâmi' al-lugha l-'arabiyya*) en matière de création néologique ou d'arabisation des terminologies de la pensée scientifique contemporaine où le quant à soi prévaut : Si cette langue était réellement commune, aurait-on eu cette cacophonie terminologique ? Aaurait-on eu besoin d'arabiser ? Mais le problème est ailleurs, on vient de le montrer.

Pour conclure : La mise à mort du champ du savoir

À quel type de savoir peut-on s'attendre quand on a coupé celui-ci doublement des sources rationnelles occidentales productrices des connaissances scientifiques modernes en état de continuelle mutation, d'un côté, et des sources rationnelles arabes anciennes en implémentant la politique d'arabisation conservatrice ? A cette situation déjà dramatique, on y ajoute la mise du savoir scientifique sous un double étouffoir : la pensée religieuse la plus violente et la plus fermée adossée à une pensée dite nationaliste (au pouvoir depuis une éternité) tout aussi fermée et rétrograde ! Quelle résistance peut-il rester au champ scientifique universitaire quand on ajoute à tous ces obstacles majeurs, celui de l'installation de toute la chaîne de commandement de l'université et du système éducatif sous le dictat des plus médiocres, puisqu'aucune élection n'y est permise ?

L'hétéronomie du champ du savoir et sa progressive destruction constituent, pour les pouvoirs arabes illégitimes et autoritaires, un puissant bouclier contre le changement social qui renforce l'effet repoussoir de l'islamisme qu'ils entretiennent à cet effet.

Gageons que l'intensification de la communication à l'échelle mondiale grâce à l'Internet et aux réseaux sociaux, que les ultralibéraux et les opinions progressistes occidentaux empêchent de censurer pour des raisons commerciales pour les uns et pour des raisons humanitaires, pour les autres, soutiendront les opinions locales arabes qui militent pour le changement social. Le printemps arabe n'en est qu'un précurseur que tous les dictateurs arabes ont vilipendé et pour cause !

Cependant, des intellectuels œuvrent à diffuser le savoir scientifique critique et feus Mohammed Yahiatène et Djamel Guerrid, hommes pétris d'algérianité, de maghrébinité et d'humanisme, humbles, compétents, ouverts sur la pensée universelle, furent des universitaires dignes qui ont agi dans ce sens.

« L'homme de qualité, dit Confucius (13), recherche ce qui est vertueux et le maximum de lui-même ; l'homme vulgaire recherche ce qui est profitable et le maximum des autres ».

M. Yahiatène et Djamel Guerrid étaient des hommes de qualité.

Axe 2 :

**Didactique du
plurilinguisme et
enseignement des langues
premieres/scolaires**

Plurilinguisme et enseignement/apprentissage en cours de licence de français à l'université

Dr. Nedjma CHERRAD
Université de Constantine, Algérie
Laboratoire Sciences du Langage, Analyse du Discours et
Didactique (SLADD)

Introduction

Notre contribution s'inscrit dans le cadre des travaux consacrés à l'enseignement du français en Algérie. Elle introduit, selon nous, deux perspectives qui induisent deux grandes lignes de force. La première réside dans le choix du terrain, l'université, quelque peu délaissée, jusqu'ici, par les chercheurs. La seconde dans les données recueillies : un premier corpus qui comprend les deux offres de formation de licence de français, un second corpus constitué de textes oraux et qui rassemble des interactions entre les différents acteurs aux différents stades de l'enseignement apprentissage du français, en licence.

Le français, langue à apprendre et à enseigner, demeure, pour les chercheurs en sciences du langage et en didactique, un objet d'étude dont la complexité et la dynamique ne cessent d'enrichir divers travaux. Son statut officiel de langue étrangère est contredit par la réalité : tous les travaux sur les pratiques langagières décrivent un pays où, dans le quotidien, cette langue reste présente dans les situations formelles comme informelles à la fois scripturales et orales.

Ce contexte soulève au moins deux questions didactiques : comment enseigner des savoirs et comment forger les compétences linguistiques des étudiants ? Les licences de français (classique et LMD) ont retenu notre attention car elles illustrent une situation didactique bien particulière qui ne peut intégrer les catégories

rigides de FLE ou de FLS. À ce propos, Y. Derradji, (2001) sur un ton interrogatif, fait parler les chiffres en faveur d'une présence incontestable du français dans le paysage linguistique en Algérie, et hésite à considérer le français comme une langue étrangère, au sens que l'on attribue, généralement, à ces termes. La question ne semble pas définitivement tranchée et à l'occasion de rencontres scientifiques le débat sur les appellations «FLE, langue seconde, première langue étrangère» resurgit.

Transposé sur le terrain didactique, ce questionnement continue d'alimenter les débats sans pour autant être définitivement résolu. Nous nous proposons d'aborder cette problématique en examinant d'une part les langues en présence au sein des programmes des licences de français (classique et LMD) ; et d'autre part, le contact des langues lors des interactions verbales dans les cours de licence de français.

Nous ne pouvons considérer les échanges dans les cours de français en licence comme un ensemble de pratiques langagières coupées de l'univers social, du vécu réel des interactants. En réalité, la situation concrète de l'étudiant, nous renvoie à l'hétérogénéité linguistique, à la question de la variation linguistique, de la diversité des pratiques linguistiques/langagières, du degré de maîtrise individuelle et de la légitimité sociale et institutionnelle. À l'école, et de plus en plus à l'université, les enseignants eux-mêmes utilisent des néologismes (taxieur, profitage, dégoutage, etc.) et des tournures syntaxiques décrites et analysées dans les travaux de Dalila Morsly, Yasmina Cherrad et Yacine Derradji. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que les enseignants comme les étudiants aient toujours conscience d'un écart entre l'usage local et le français standard. Ce dernier, dans son emploi courant, subit des transformations spécifiques, au moins au niveau discursif et lexical et cette empreinte ne s'efface guère chez les étudiants même à l'écrit.

Nous ne gloserons pas sur les phénomènes de baisse de niveau, pour éviter d'enfermer notre projet dans une problématique qui construit sa réflexion strictement sur l'échec de la formation à l'université. Il est plus fécond, et c'est notre objectif, d'observer les acteurs dans leurs tâches quotidiennes, confrontés à l'apprentissage et à l'enseignement de cette langue, et de « disséquer » des cours en les décrivant et en les analysant, non du point de vue des écarts

à la norme académique, mais de celui de la progression dans l'acte d'apprendre et de transmettre des savoirs.

Nous nous proposons dans un premier temps d'examiner la manière dont s'inscrivent les langues et leur statut au sein des licences de français à l'université de Constantine. Dans cette optique, nous analysons les programmes des licences qui y sont enseignées afin de mettre en évidence la présence/usage des langues autres que la langue cible auxquelles se réfèrent les offres de formation et les perspective(s) visées.

Notre analyse a pour objet deux licences de français. Elaborées par des enseignants de français, ces deux licences ne diffèrent que par la durée de leur formation. La première licence est une licence classique de 4 ans qui date de 1980, la deuxième licence est une licence LMD de 3 ans proposée en 2005.

Le programme de la première licence renferme en plus des axes généraux, des contenus pédagogiques, alors que le programme de la deuxième licence ne contient que des axes généraux. Il revient donc aux enseignants, lors des comités pédagogiques d'année de déterminer les contenus à enseigner. Aussi, notre analyse porte-t-elle autant sur les axes généraux, quand ces derniers se réfèrent explicitement aux langues autres que la langue cible, que sur les contenus détaillés réalisés par les comités pédagogiques.

Nous focalisons notre attention sur les modules qui évoquent d'autres langues que la langue cible à travers leurs enseignements, puis nous étudierons les objectifs assignés à ces enseignements.

Dans un second temps, nous tentons d'expliquer le rôle que les langues en présence maternelle(s), première(s) ou étrangère(s) jouent et les fonctions qu'elles assurent dans les cours de licence à l'université de Constantine. En partant de l'observation des cours des licences classique (LC) et LMD, nous tentons de mettre en relief les séquences interactives au sein desquelles s'opèrent les passages de la langue cible (le français) à la langue maternelle des interactants de la classe (l'arabe algérien) ou à d'autres langues.

La référence aux autres langues dans les programmes des licences de français, classique (LC) et LMD.

La licence classique, premier objet de notre étude, repose sur un programme de quatre années conçu en 1980/1981, la mise en application de ses enseignements destinés à tous les départements et sections de français du pays, débute en 1982. Les contenus de cette licence sont entièrement rédigés en français. L'arabe -langue officielle et nationale- est enseigné dans le module : *Langue et Littérature Arabe* (L.L.A) tout au long des trois premières années de la licence. Contrairement aux autres modules, dont le contenu est largement développé dans cette offre de formation, le programme de cette licence ne précise ni les lignes directrices du module d'arabe ni son contenu.

La deuxième licence que nous examinons est une licence récente de type LMD (Licence, master, Doctorat). Proposée en 2003/2004, elle ne fut appliquée que lors de la rentrée universitaire 2005. Comme pour la précédente, les contenus sont confectionnés dans leur intégralité en français. L'arabe-langue nationale et officielle ne figure pas au programme de cette licence. L'anglais est enseigné comme langue étrangère. Cette offre de formation, contrairement à la première, ne spécifie guère ni les lignes directrices, ni le contenu des modules; seul l'intitulé de ces derniers est préconisé. Nos observations s'effectuent exclusivement, à partir des contenus pédagogiques élaborés par les enseignants lors des comités pédagogiques d'année.

Une différence nodale apparaît entre les contenus des programmes de LC et de LMD, la présence ou l'absence de la langue arabe, qui mérite que l'on s'y attarde un tant soit peu. Si le programme de LC prévoit un enseignement conséquent de la langue arabe (*Langue et Littérature arabe*), la raison en est que les lycéens qui arrivent en première année à l'université dans les années 1980 sont issus de filières bilingues. Ces filières dispensent un enseignement bilingue : les matières « littéraires » (histoire/géographie, philosophie) sont prodiguées en langue arabe, les matières scientifiques, (mathématiques, sciences naturelles et physique/chimie) le sont en français. Au secondaire, pendant cette période, la langue arabe, langue d'enseignement, se partage donc, le terrain pédagogique avec la langue française. Les matières fondamentales, enseignées en

français sont quantitativement plus conséquentes. Une consolidation linguistique de la langue arabe a semblé donc nécessaire à l'université pour cette catégorie d'étudiants.

En 2000, la langue arabe étant devenue, depuis plusieurs années déjà, langue d'enseignement pour tous les Algériens, à partir du primaire jusqu'au lycée, sa programmation en licence ne paraît plus être justifiée.

Les tableaux qui suivent présentent les intitulés des modules de la « licence classique » et ceux de la « licence LMD ». Les contenus pédagogiques qui se réfèrent à d'autres langues que le français, langue d'enseignement/apprentissage de ces licences, sont mis en exergue puis commentés.

Tableau 1 : cours de 1^{ère} année.

<i>Licence classique</i>	<i>Licence LMD</i>
<i>Pratique Systématique de la Langue</i>	<i>Pratique systématique de la Langue</i>
<i>Lecture Critique</i>	<i>Technique d'Expression Ecrite et Orale</i>
<i>Technique d'Expression Écrite et orale</i>	<i>Phonétique corrective</i>
<i>Initiation à la Linguistique</i>	<i>Initiation aux cultures de la langue.</i>
<i>Textes et Histoire</i>	<i>Description de la langue.</i>
<i>Auteur Français</i>	<i>Initiation aux textes littéraires.</i>
<i>Lettre et langue arabe</i>	<i>Langue de Spécialité</i>
<i>/</i>	<i>Anglais</i>

Ce tableau montre distinctement que le programme des cours de première année des licences classique et LMD ne stipule guère le recours à une autre langue que la langue cible au sein des enseignements notifiés.

Tableau 2 : Cours de deuxième année.

<i>Licence classique</i>	<i>Licence LMD</i>
<i>Littérature d'expression française du Maghreb et du Tiers Monde.</i>	<i>Pratique systématique de la Langue</i>
<i>Phonétique et Phonologie</i> <ul style="list-style-type: none">• <i>Analyse phonologique du français et de l'arabe.</i>• <i>Variation des systèmes phonologiques.</i>	<i>Technique d'Expression Écrite et Orale</i>

<i>Syntaxe.</i> • Familiariser les étudiants à l'analyse syntaxique de corpus français, arabe et berbère.	<i>Civilisation de la langue</i> /
<i>Lexico-sémantique</i>	<i>Théories et méthodes linguistiques</i>
<i>Littérature et Société.</i>	<i>Description de la langue.</i>
<i>Textes et Histoire</i>	<i>Phonologie.</i>
<i>Lettre et langue Arabe</i>	<i>Littératures de la langue.</i>
/	<i>Thème et version</i>
/	<i>Initiations aux sciences</i>
/	<i>Anglais</i>

Dans les cours de deuxième année de licence classique, le module de *phonétique/phonologie* et celui de *syntaxe* incluent dans leurs contenus pédagogiques les langues arabe et berbère. Si le premier module convoque ces deux langues dans une perspective comparatiste, le second quant à lui entend y recourir afin d'habituer les étudiants à examiner différentes données.

Toutefois, l'analyse fine de la maquette révèle un contenu où n'est précisée nullement la variété d'arabe à étudier. S'agit-il de l'arabe scolaire ou de l'arabe algérien ?

Toutefois, interrogés sur leurs pratiques de classe, les enseignants du module de *phonétique/phonologie* affirment recourir à l'arabe scolaire et à l'arabe algérien, et également à l'anglais mais jamais au berbère. Linguistiquement, le Constantinois est une région arabophone, les enquêtes sociolinguistiques affirment que l'usage du berbère demeure confiné dans l'espace strictement privé pour les quelques familles berbérophones, ce qui explique son absence de la scène didactique.

Connaissant les enseignants qui, dans les années 1970 ont conçu ces programmes, entre autres D. Morsly, C. Achour, B. Tabti et plus tard Y. Cherrad, ces chercheurs précurseurs sur le plurilinguisme en Algérie ne pouvaient oublier ou omettre le berbère, une des composantes cardinale du paysage linguistique de leur pays et langue maternelle d'une grande partie de la population. Comme le révèlent les pratiques des enseignants constantinois, c'est particulièrement dans les départements de français situés dans des villes où cette langue rentre dans les pratiques quotidiennes des locuteurs, que les étudiants bénéficient d'un enseignement sur le fonctionnement

phonétique/phonologique et même morphosyntaxique du berbère à partir de corpus authentiques.

En effet, les entretiens réalisés avec les enseignants constantinois révèlent les différences entre ce que préconise le programme officiel, « *l'analyse syntaxique de corpus français, arabe et berbère* », et ce qui s'effectue réellement au sein de la classe. En effet, si le programme prône aussi l'examen des formes syntaxiques de l'arabe et du berbère à partir de corpus, les enseignants affirment que dans les cours de *syntaxe*, ils peuvent faire appel parfois à l'arabe scolaire dans la seule perspective de fournir des exemples de fonctionnement similaire ou différent d'une autre langue connue par les étudiants mais ne se hasardent nullement jusqu'à l'étude de corpus, par méconnaissance affirment-ils de cette langue et de son organisation linguistique.

L'introduction de l'anglais, dès la première année, dans les contenus de la licence LMD, n'étonne nullement : il s'agit, à l'heure actuelle, de ne pas oublier de s'inscrire dans le processus de la mondialisation, et l'intégration de l'anglais dans les programmes scolaires et universitaires devient une obligation pour répondre et se plier à une demande internationale. Les objectifs évoqués, pour justifier l'enseignement/apprentissage de cette langue tout au long de la scolarité des élèves et des étudiants algériens, revêtent également un aspect socioprofessionnel corollaire de la mondialisation : faciliter leur mobilité probable.

Tableau 3 : cours de 3^{ème} année.

Licence classique	Licence LMD
Littérature Contemporaine	Pratique systématique de la Langue
Sémiologie Générale	Technique d'Expression Ecrite et Oraie
Linguistique Contrastive et Grammaire des fautes. Spécificités des structures linguistiques du français et de l'arabe. Problèmes linguistiques dus au contact des langues : le cas de l'interférence. Approche d'une situation bilingue à travers une analyse contrastive. Analyse phonologique comparée entre le français et l'arabe. Étude de corpus oraux recueillis en situation algérienne.	Théories de la littérature.

Théâtre	Écrits comparés
Langue de spécialité	Linguistique (sociolinguistique/ psycholinguistique)
Introduction à la Sociolinguistique et à la Psycholinguistique	Didactique des langues.
Textes et Histoire	Pragmatique et Sémiologie
Lettre et langue Arabe	Processus d'acquisition
	Littérature.
	Méthodologie de la recherche.

Dans le cours de *linguistique contrastive* en troisième année de licence classique, le programme stipule le recours à la langue arabe afin de réaliser diverses tâches : « *déterminer les spécificités structurelles de cette dernière, aborder les problèmes linguistiques dus au contact des langues, appréhender une situation bilingue à travers une analyse contrastive, procéder à une analyse phonologique comparée entre le français et l'arabe et enfin étudier des corpus oraux recueillis en situation algérienne* ». Une fois encore, le contenu pédagogique n'apporte aucune précision quant à la spécificité de la langue arabe (arabe algérien et/ou arabe scolaire). Lors des entretiens, les enseignants soutiennent qu'ils ne font appel à l'arabe que pour illustrer les situations d'interférences en éayant leur propos par des productions de locuteurs algériens.

Le cours de *sociolinguistique* en licence classique et en licence LMD offre un espace propice et particulier à l'utilisation des différentes langues. Même si les deux programmes de formation ne le stipulent pas, les enseignants assurent que pendant le déroulement du cours, l'ensemble des interactants de la classe se servent de l'arabe scolaire, de l'arabe algérien, et parfois même de l'anglais pour expliquer les différentes situations de contact de langues, de variation linguistique ou d'alternance codique.

Tableau 4 : cours de 4^{ème} année.

Cours de 4 ^{ème} année
Initiation à la littérature comparée
Théorie de la littérature.
Didactique des textes littéraires
Systèmes Grammaticaux
Didactiques des langues étrangères
Psychopédagogie

Dans aucun cours de quatrième année de licence classique, il n'est fait référence à quelque usage que ce soit d'une autre langue que la langue cible.

Cet axe de réflexion nous a permis de rechercher la présence d'autres langues que la langue cible dans les programmes des deux licences de français. Aussi nombreux que soient les modules proposés par la licence LMD, aucun de leur contenu pédagogique ne suggère le recours à d'autres langues que le français dans le processus d'enseignement/ apprentissage. L'absence de recours à d'autres langues dans cette formation signifie clairement que ses concepteurs restent sous l'influence des théories recommandant le cloisonnement des langues. Cloisonnement remis en question par les enseignants qui, lors des entretiens, affirment employer, dans leurs cours, d'autres langues, comme l'arabe scolaire ou l'arabe algérien, langue maternelle des apprenants. Ces déclarations prouvent que l'objectif qui viserait à isoler les interactants de la classe de leur environnement social demeure une erreur. Enseignants et apprenants, fermement ancrés dans leur société, usent de l'ensemble de leur répertoire linguistique dans diverses perspectives que nous abordons dans l'analyse des corpus oraux recueillis au moment des cours.

Cependant, pour certains modules de la licence classique, et notamment ceux de *syntaxe, phonétique/phonologie, et linguistique contrastive* les programmes évoquent l'arabe et le berbère. La programmation des langues citées s'effectue dans une optique comparatiste qui restreint l'analyse, ne concevant l'approche du contact des langues que par le biais des différences et des similitudes. Cette vision du plurilinguisme contribue amplement à circonscrire et à limiter la compréhension des étudiants du phénomène des langues en contact.

Par ailleurs, seuls les modules de linguistique préconisent le recours aux langues présentes dans le paysage sociolinguistique des étudiants. Cette organisation didactique, où les langues locales ne sont même pas signalées dans les programmes des modules de littérature, reste difficile à comprendre et admettre, lorsqu'on sait la place majeure occupée par la littérature algérienne et maghrébine qui constitue le corpus premier et quasi fondamental des recherches des enseignants universitaires algériens. Romans comme poésies s'ancrent dans la réalité algérienne avec leurs créations linguistiques,

leurs emprunts, leurs calques, leurs proverbes pris dans les langues locales : arabe algérien et tamazight. Ils offrent à l'ensemble des acteurs pédagogiques une opportunité incontournable de procéder à une approche plurilingue et authentique des textes littéraires. Comment dès lors expliquer cette carence dans les programmes ?

Les langues pratiquées par les enseignants et les étudiants dans les cours

L'axe suivant aborde les langues alternées au sein des cours de ces licences. Aussi, plaçons-nous au centre de notre réflexion les dynamiques de la construction et de la transmission du savoir en nous penchant sur les fonctionnements didactique et interactionnel des passages entre les langues. Le recours aux langues, maternelle, première ou étrangère ne semble pas être un procédé inhabituel dans les cours des deux licences de français. Dans certains de nos travaux antérieurs nous nous sommes particulièrement intéressés à ce contact des langues au sein de cette scène didactique.

Module : Initiation aux textes littéraires, première année

Extraits du cours, corpus, « Les mouvements/genres littéraires »

10. E : madame le mouvement littéraire et euh euh le genre./.
Euh madame je comprends pas quand vous dites euh euh dans un mouvement on peut trouver plusieurs genres./.
comment ça se fait/

11.P : d'accord je comprends ta question./.
je reprends les définitions./.
un mouvement littéraire c'est quoi> c'est une tendance en littérature qui regroupe des œuvres qui ont des des ./.
des constantes comme les thématiques abordées ou le style de l'auteur ./.
c'est aussi un groupe d'auteurs qui ont une idéologie commune ./.
on a comme courant le romantisme le réalisme le naturalisme par exemple ./.
le genre littéraire correspond à la forme du texte à l'aspect formel de l'écriture de l'auteur donc le roman le poème le théâtre la nouvelle./.
donc on peut trouver dans un mouvement./.
euh par exemple le romantisme./.
des poèmes romantiques ./.
des romans aussi./.
là tu vois un mouvement mais plusieurs genres./.
d'ailleurs en arabe vous avez la même chose./.
courant veut dire [madfiɛb] mais genre veut dire [naw ɕ]/

La séquence de négociation est provoquée par l'intervention de l'étudiante qui manifeste spontanément son incompréhension d'un point du cours. Dans cet extrait, l'équivalence métalinguistique est un procédé qui établit un rapport de « synonymie » entre un signe de l'arabe scolaire -langue enseignée et d'enseignement/apprentissage des étudiants lors de leurs précédents paliers d'apprentissage- et un signe du français, langue cible. L'équivalence métalinguistique répond à un processus de définition/concordance dont la forme correspond selon M. Causa (2002) au schéma X (renvoie au mot de la langue cible) signifie Y (renvoie au mot de la langue source). Aussi, courant (X) est-il l'équivalent de [madfieb] (Y) de même que genre (X) est l'équivalent de [naw ڤ] (Y).

Cette équivalence métalinguistique en alternance codique se réalise grâce au verbe métalinguistique « vouloir dire », par ailleurs, ce verbe métalinguistique est énoncé en langue cible. Il permet la mise en relation entre « courant » et « genre » et leurs équivalents en arabe scolaire [madfieb] et [naw ڤ].

Cette équivalence métalinguistique succède à l'explication de l'enseignante, explication entièrement fournie en français. Auto-déclenchée, elle se fixe comme objectif d'aider et de faciliter l'accès à la langue cible et de pallier les problèmes de décodage de l'étudiant. La définition de « courant » s'effectue en arabe scolaire, afin que l'étudiante puisse parfaitement saisir le sens de ce mot.

En somme, si l'enseignante recourt au procédé d'équivalence métalinguistique, c'est pour lever l'ambiguïté et pour s'assurer de la bonne compréhension des étudiants. Ainsi, l'arabe scolaire représente un moyen supplémentaire dont l'enseignant dispose afin de vérifier l'intercompréhension au sein de la classe d'une part, et de favoriser l'acquisition de la langue cible, d'autre part.

Module : Langue de spécialité, troisième année

Extrait du cours, corpus, « *L'objectivité scientifique* »

25. P : (...) donc la première caractéristique du texte scientifique c'est son objectivité././ objectivité vous savez tous ce que ça veut dire/

26. E : [mawdoʕi ya] c'est dans les les euh euh sciences ././ l'auteur n'exprime pas ses sentiments././

27. P : oui l'objectivité c'est ça././ (...)

Cette négociation correspond au schéma traditionnel des négociations de sens, car sa structure se conforme à la structure IRE. L'interactante enseignante introduit l'échange en posant une question sur la signification d'« objectivité ». Le début de l'intervention de l'étudiant se réalise en arabe scolaire, cependant, il poursuit son intervention en langue française. Il revient à la langue cible pour contextualiser le domaine de référence et d'usage de cet énoncé.

La séquence se clôt par une évaluation positive que formule l'enseignante à l'égard de la réponse de son étudiant. Par ailleurs, la réponse que fournit l'étudiant [mawdoʕiya] est la traduction littérale d'« objectivité ». Ce procédé de traduction est largement observé en cours de langue. Il est pertinent de souligner que la traduction s'effectue ici sur un mot qui renvoie à un référent unique ce qui ne provoque aucune ambiguïté. Les procédés de passage mis en place par les apprenants ne se résument pas à de simples transferts d'une langue à une autre langue. D'un point de vue linguistique, ces items sont réinterprétés au sein des systèmes des langues connues par l'apprenant.

Cette pratique de la traduction s'explique, ici, par le fait que l'apprentissage s'effectue dans une première autre langue, l'arabe moderne scolaire. Cette situation pédagogique nous rappelle, au moins, la position chronologique de l'enseignement/apprentissage du français, langue qui n'occupe nullement la première place, réalité que le théoricien comme le praticien doit intégrer dans ses données ou ses pratiques.

Module : Langue de spécialité, troisième année

Extrait du cours, corpus, « *Les sciences expérimentales* »

13.P : le texte est un texte de>

14.Ep : sciences/. / madame/. / sciences expérimentales /

15.P : oui/. / c'est ça c'est un texte de sciences expérimentales/. vous savez ce que ça veut dire ce genre de sciences/. / allez dites moi comment on dit sciences expérimentales en arabe<

16.E1: [ʕolom daqiqa] (trad. « sciences exacts »)

17.P: non c'est [ʕolom tedjrebiya] (trad. « sciences expérimentales ») (...)/

Cette séquence d'échanges ne correspond pas tout à fait à une négociation de sens qui porterait sur les « sciences expérimentales ».

L'enseignante demande aux étudiants de fournir en arabe son équivalent. Ce procédé renvoie à ce que D. Coste désigne comme « *une alternance de répétition* » (1997). On constate que le changement de code est initié, sollicité voire même « autorisé » par l'enseignante. En enjoignant les étudiants de fournir en arabe l'équivalent du mot « sciences expérimentales », l'enseignante réussit à vérifier à moindre coût la compréhension de l'input en langue cible. En effet, l'objet du cours n'étant pas « les sciences expérimentales », en recourant à l'arabe scolaire, elle évite au groupe-classe de s'enliser dans une longue séquence de réparation et de co-construction de sens qui l'aurait éloignée du contenu du cours.

À travers cette séquence d'échange, nous constatons que parfois, il est nécessaire et pertinent d'introduire une autre langue que la langue cible en classe de langue étrangère. Dans cet extrait, l'enseignante considère le recours à l'arabe scolaire comme une stratégie d'enseignement/apprentissage, elle en use afin de vérifier, de confirmer ou d'infirmier, d'une part, l'intercompréhension au sein de la classe, et d'autre part, l'acquisition de la langue cible.

Module : littérature, quatrième année

Extrait du cours, corpus, « Un restaurant littéraire »

14- P : (...) vous avez euh euh à Constantine il y a eu à une certaine époque et même un peu maintenant Tidis vous connaissez le restaurant Tidis ./ en allant à [Bab ʔal qantra] quand vous empruntez le chemin de la gare ./ vous avez un restaurant qui s'appelle Tidis/ c'était un restaurant littéraire ./ il animait il invitait il choisissait un thème ./ et des spécialistes étaient invités et c'était ouvert au public et bien sûr vous consommez ./ comme on dit c'était [ħaʔa w' ħwi jʔa] ./ (trad . « *une chose et une autre petite chose* ») c'était bien ça attirait une certaine clientèle ./ et l'avantage c'est qu'on ne mange pas idiot comme on dit ./

Dans cette intervention, l'enseignante explique aux étudiants le concept du « restaurant littéraire ». Elle prend l'exemple de Tidis, un restaurant littéraire de la ville de Constantine, tout en soulignant l'aspect original de ce genre d'établissement où on associe plaisir culinaire et plaisir intellectuel. Séduite par le double agrément offert par ce restaurant, l'enseignante emploie l'expression [ħaʔa w' ħwi jʔa] pour traduire sa pensée. Ainsi, pour faire part

de ses sentiments, l'enseignante utilise sa langue maternelle qui lui permet de livrer aux étudiants un avis personnel.

Module : méthodologie de la recherche, troisième année

Extrait du cours, corpus, « *La référence* »

50.E : madame/. / donc à la fin/. / euh donc on est obligé de mettre le livre de la citation>

51.P : comment< je ne comprends pas> c'est quoi le livre de la citation>

52.E : euh euh/. / madame [eɫmarʔeʕ] (trad. « la référence »)/

53.P : pourquoi tu le dis en arabe/. / dis le en français/. / je n'arrête pas de le dire depuis trois ou quatre cours/. / tu veux poser une question c'est bien/. / mais en français/ pas en arabe/. / comment vous le dites en français [eɫmarʔeʕ] (trad. « la référence »)/

54. Ep : référence madame /. / référence/

Cet extrait attire notre attention sur les raisons qui motivent et sous-tendent le choix des langues au sein des cours de langue étrangère et permet de constater le net déséquilibre des compétences des apprenants quant à leurs connaissances en langue première et en langue étrangère, et ce, malgré leur stade avancé en apprentissage de la langue étrangère.

Le désappointement que l'enseignante manifeste clairement lors de son intervention « *pourquoi tu le dis en arabe/. / dis le en français/. / je n'arrête pas de le dire depuis trois ou quatre cours/. / tu veux poser une question c'est bien/. / mais en français/ pas en arabe/. / comment vous le dites en français [eɫmarʔeʕ] (trad. « la référence »)/* est dû à l'usage du terme « la référence » en arabe scolaire. En effet, l'enseignante n'accepte pas le changement de code qu'opère l'étudiante et le perçoit négativement car il traduit non seulement le peu d'attention que porte l'étudiante au cours mais aussi le déséquilibre des compétences de cette dernière qui continue à utiliser L1 pour pallier ses lacunes en LE. Ainsi, « référence » est dit en arabe scolaire et non en arabe algérien, car il s'agit de savoir scolaire transmis dans cette langue. Aussi, et même si les contextes d'apprentissages diffèrent, les apprenants bénéficient-ils généralement de connaissances déjà construites et plus au moins stabilisées d'une ou de plusieurs langues apprises préalablement qu'ils réintroduisent lors de leur formation en langue étrangère.

En outre, l'enseignante semble vouloir faire respecter le contrat pédagogique-codique quant à l'usage des langues en classe. Le contrat codique en tant qu'élément constitutif du contrat didactique demeure le plus souvent établi, maintenu, voire même imposé par l'enseignant. Dans cet extrait, l'enseignante n'accepte pas la transgression de ce contrat. En effet, traditionnellement, en classe de langue étrangère on recommande l'emploi quasi exclusif de la langue cible, car cet espace reste le lieu privilégié de l'enseignement/apprentissage de cette langue, et pour les échanges, les interactants doivent également se soumettre à cette règle. C'est la raison principale qui oblige l'enseignante à exhorter l'étudiante à prendre la parole en langue française.

Module : TEEO, première année

Extrait du cours, corpus « *L'émetteur pluriel* »

1.P : (...) alors vous avez fini ./ donnez moi des exemples dans lesquels l'émetteur et le récepteur peuvent être pluriel

2.E1 : c'est un ensemble ./ heu euh un groupe c'est un groupe d'enseignants ./ pour les étudiants ./ pour le conseil de discipline/

3.P : oui tout à fait tu as raison ./ [ʃaħ ʃaħ] (trad. « c'est vrai c'est vrai ») c'est un récepteur pluriel c'est un groupe d'étudiants/

4.E2 : madame euh l'émetteur ++++++

5.P : je t'assure que je n'entends rien ./ mais rien [mani nasmaʕ fi walu] (trad. « je n'entends rien »)/

6.E2 : c'est un ensemble de spécialistes en maladies infectieuses ./ des médecins qui sont émetteurs pour prévenir les gens ./ la population contre la tuberculose ./ émetteur pluriel ./ récepteur euh euh il est aussi pluriel/

7.P : oui tout à fait ./ c'est des médecins des spécialistes [bajna] (trad. « c'est clair ») c'est très clair ./ même si ./ euh regardez quand vous dites la communauté scientifique ou l'ensemble de la communauté scientifique là aussi ./ c'est pluriel/

8.E3 : la liste des étudiants réorientés parce qu'ils ont de mauvaises notes ./ émetteur le le comité péda pédagogique ./ récepteur les les étudiants qui ont de mauvaises notes ./ les deux pluriels/

9.P : (rire)

10.E1 : madame euh euh ./ on peut dire que le journal ./ euh euh c'est euh ./ dans le journal il y des émetteurs ./ et des récepteurs/

11.P : oui ././ alors pour le journal c'est un peu compliqué ././ vous avez effectivement la situation où les journalistes collaborent à deux ././ pour mener une enquête par exemple ././ mais dans le fonctionnement du journal vous avez aussi le comité de rédaction [maçlis ʔa aħrir] (trad. « le comité de rédaction ») qui lui décide des articles à publier ././ alors les articles doivent être dans la ligne éditoriale du journal euh en arabe c'est euh [ʔlmanħaç ʔaħħriri] (trad. « ligne éditoriale ») ou euh euh j'ai oublié euh ././ on peut dire que c'est un émetteur pluriel dans ce sens ././ d'accord ↗

En 3.P ainsi qu'en 7.P l'enseignante intervient en arabe algérien afin d'évaluer positivement la réponse des étudiants, l'objectif en plus d'être didactique semble aussi être communicatif, car une évaluation positive en langue maternelle des apprenants tend certainement à les encourager à poursuivre l'échange.

En 5.P l'enseignante réitère ses propos en arabe algérien, cette répétition a pour premier objectif d'attirer l'attention de l'étudiante sur le fait que sa réponse est inaudible, c'est un « ordre » implicite que lui adresse l'enseignante afin qu'elle élève la voix. Le deuxième objectif semble être beaucoup plus psychologique, cet « ordre » implicite donné en langue maternelle semble atténuer l'impact psychologique de « l'obligation » et préserver ainsi la face de l'étudiante.

L'examen de cet extrait montre clairement l'aspect fonctionnel et non aléatoire des alternances codiques. En 11.P l'enseignante reprend son dire en traduisant « *comité de rédaction* » et « *ligne éditoriale* » transposant ainsi dans une langue ce qui a été appris dans une autre langue. Ici, l'enseignante a fort bien discerné la difficulté ; sa décision de puiser dans l'arabe scolaire s'est avérée très judicieuse. La substitution s'opère au sein de l'arabe moderne scolaire car la question porte sur des savoirs et des connaissances dont la transmission s'effectue quasi essentiellement dans cette langue.

En outre, l'enseignante use à bon escient de l'arabe scolaire. En effet, la scène didactique que nous examinons est l'exemple type de l'apprentissage d'une langue étrangère dans un contexte social plurilingue où l'acquisition du savoir s'opère dans une autre langue que la langue maternelle des apprenants. Il est donc certain que la connaissance et le savoir que l'apprenant des langues possède, et qui constituent son répertoire, influence la manière dont il saisit les

données linguistiques et apprend la langue cible, notamment quand il s'agit de l'acquisition du lexique.

En prenant donc appui sur le procédé de traduction dans une perception dynamique, l'enseignante use d'une stratégie qui prévient toute difficulté, facilitant de la sorte l'apprentissage.

Module : Sociolinguistique, troisième année

Extrait du cours, corpus « *L'alternance codique* »

8.P : oui l'alternance codique est entre deux langues /./ c'est une langue qui va être un mixage /./ entre deux langues /./ qu'est ce que ça veut dire ↗ bon maintenant on a l'anglais qui est la langue véhiculaire par excellence ça veut dire que peu importe où vous allez /./ on parle anglais même si c'est d'une manière euh euh basique tout le monde comprend [*yes et no*] (trad. « oui et non ») ou alors [*good morning et good bey*] (trad. « bonjour et au revoir ») D'accord /./ mais avant non /./ donc on crée des langues (...)

9. E : madame euh dans la fonction de l'alternance codique /./ euh le discours rapporté /./ on utilise la langue euh originale/

10.P : ça dépend /./ si moi je vous dis comme a dit Shakespeare [*to be or not to be*] (trad. « être ou ne pas être ») /./ d'accord en utilisant l'anglais /./ c'est ça un discours rapporté n'oubliez pas quand on parle de l'alternance codique /./ il y a deux langues deux codes utilisés par la même personne dans son discours et quotidiennement /./

Dans cet exemple, le plurilinguisme des étudiants est valorisé car l'enseignante, dans son discours, met explicitement en rapport les deux langues étrangères acquises durant leur scolarité. En effet, l'enseignante emploie l'anglais afin d'illustrer ses propos. Toutefois, si dans le premier extrait l'alternance codique permet au discours de l'enseignante d'être plus explicite, dans le second extrait, en plus de le rendre plus précis, elle fournit un exemple de la fonction de citation ou de celle du discours rapporté. Le recours à l'anglais, langue enseignée, prouve que toutes les langues qui composent le répertoire des étudiants sont exploitées.

Les séquences de cours analysées montrent nettement le recours à LM et à L1 des interactants de la classe. Dès lors, notre réflexion ne se fixera plus sur la présence des langues en classe, car cela nous semble désuet. Désormais notre attention doit se porter sur la manière de prôner leur exploitation didactique et méthodologique.

Les alternances codiques observées sont spontanées et non planifiées. Par ailleurs, elles ne peuvent pas simplement être analysées en termes d'énoncés fautifs. Même si, souvent l'interactant enseignant alterne grâce à la maîtrise de deux codes et que parfois l'interactant apprenant, alterne, quant à lui, pour combler certaines de ses lacunes en langue cible.

Ainsi, ces alternances codiques interviennent durant l'interaction verbale pendant le cours et de manière occasionnelle sur des problèmes ponctuels. Elles font l'objet d'une gestion efficace, opérante et stratégique de la part de l'enseignant. Toutefois, l'enseignant peut réagir de différentes manières aux transgressions linguistiques des apprenants : il peut leur refuser la possibilité de recourir à une autre langue que celle de la classe, comme il peut les encourager et les inciter à recourir à d'autres langues que la langue cible.

La variation linguistique : présence et fonctions

Module : Pratique systématique de la langue, troisième année

Extrait du cours, corpus, « *Normal* »

4. E : madame on fait l'exercice ./ euh madame le deuxième euh normal./ comme le premier on le fait normal>

5 .P : oui normal exactement comme le premier./ mais vous faites à la fin un tableau comparatif/

6 .E : madame euh euh./ mais avant le tableau ./ comme le premier on le fait normal/

7. P : oui./ c'est ce que j'ai dit./ c'est en plus la même consigne/

Le recours aux particularismes lexicaux demeure relativement fréquent en cours de licence de français. Ainsi, dans le contexte de la classe de langue étrangère, il s'avère désormais difficile d'appréhender les diverses variations ou particularismes lexicaux comme des parenthèses qui vont à l'encontre des objectifs d'apprentissage. En effet, l'ensemble des interactants de la classe aussi bien enseignant qu'apprenants considèrent ces créations lexicales comme des régularisations au sein du système de la langue cible. En outre, on note que souvent ces variantes jouent un rôle important de marqueurs identitaires pour les communautés concernées. Y. Derradji souligne

que: « *Le particularisme lexical, dans le contexte du français en usage en Algérie, est un mode d'expression ou un usage (du lexique entre autres) de cette langue qui puise sa normalité du sentiment collectif partagé par l'ensemble des membres de la communauté linguistique à propos d'un prétendu écart par rapport à la norme référentielle. Le terme prétendu est significatif car c'est la précaution que nous prenons pour avancer l'idée que l'écart, dans ce contexte, n'est pas perçu par le sujet parlant comme une faute par rapport aux règles normatives mais plutôt comme une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française* » (2004 : 15). De ce fait, une réflexion approfondie sur la norme s'impose de la part de tous ceux qui sont d'une façon ou d'une autre impliqués dans ce processus d'enseignement /apprentissage. La norme est en effet une question qui induit différents niveaux d'engagement et d'analyse et dont la réflexion principale appréhende particulièrement la définition de (s) norme (s) de référence par rapport à (aux) (la) quelle (s) une langue va être enseignée.

Module : Linguistique, deuxième année

Extrait du cours, corpus : « *La contrefaçon* »

97. P : en fait la contrefaçon est une reproduction presque identique d'un produit./ c'est une imitation/

98. E1 : il est fait illégalement ./ ils n'ont pas l'autorisation pour le faire /

99. E2 : comme les produits taiwans chez nous ./ c'est des imitations ./ c'est des faux pas des vrais ./ on voit les noms des marques ./ mais c'est pas les maisons de ces marques qui font le le produit./

100. P : (rire) l'exemple est assez véridique pour les produits que vous nommez/

Toute situation d'enseignement apprentissage s'ancre dans une réalité sociale ou culturelle. Aussi, les acteurs de la scène didactique invoquent-ils des contextes extérieurs à celui de la classe afin d'illustrer leur propos ou de multiplier les référents au sein de l'espace classe.

La réalité sociale algérienne constitue un inépuisable monde de références dont tout étudiant et tout enseignant ne peut se départir. Le mot « taiwans » est un particularisme lexical propre à l'usage du français en Algérie. Le français académique scolaire qui est souvent

assimilé à LA LANGUE, alors qu'il n'est qu'une de ses variantes, liée à un contexte particulier, le contexte d'apprentissage organisé se prête ici à la décontextualisation/ recontextualisation, travail grâce auquel s'opère une continuité entre le milieu sociolinguistique des étudiants et l'université.

Module : Techniques d'Expression Ecrite et Orale

Extrait du cours, corpus, « *Allumage des feux d'un véhicule* »

22. P : allumage des feux d'un véhicule./ est-ce un signe./ un indice ou un symbole>

23. E3 : madame euh euh pour se garer euh lorsqu'on double il y a les feux pour tourner euh changer de direction euh aussi pour prévenir les autres euh euh conducteurs madame/

24. E2 : euh madame euh aussi pour euh pour leur dire euh c'est un un faux barrage par exemple madame/

25.P : (rire) ça y est c'est fini cette période c'est bon [hamdu lafi] « *dieu soit loué* » mais bon l'exemple est bon quand même (rire)/

Dans cet échange, l'intervention de E2 « *madame eh aussi pour leur dire eh c'est un faux barrage par exemple* » est lourde de signification implicite. Le terme « faux-barrage » est propre à la réalité algérienne. Pendant les douloureux événements que l'Algérie a traversés, il était fréquent que des terroristes déguisés en policiers, militaires ou gendarmes établissent des postes de contrôle routiers et assassinent ainsi toute personne empruntant la route. La variation lexicale est un processus actif dont la dynamique s'apparente en grande partie à la mémoire, mémoire individuelle ou collective. Ainsi pour une étudiante algérienne le simple allumage des feux d'un véhicule devient un signal d'alerte pour prévenir de la présence de terroristes. « Faux-barrage » est un néologisme dont le sens est difficilement transposable en langue étrangère sans la connaissance du contexte algérien, vu qu'il décrit une réalité vécue par les Algériens.

Conclusion

À partir des cours que nous avons observés et enregistrés, nous avons repéré deux aspects fondamentaux du fonctionnement des cours de français : le métalinguistique et l'interculturel.

Les résultats obtenus à l'issue de nos réflexions, confirment le fait que la langue est effectivement appliquée à des fins de communication didactique, son insuffisante maîtrise est atténuée par le recours aux ressources fournies par les langues et les cultures premières. Nous sommes donc parvenus à mettre en évidence que même en cours de licence de français, où la parole doit être fortement normée, toute activité déployée à travers le langage, par l'étudiant comme par l'enseignant, reste une activité sociale où ces derniers se réfèrent à des degrés divers à leur environnement socioculturel ainsi qu'à leurs visions du monde. Aussi, la parole demeure-elle fortement ancrée dans l'espace culturel des interactants.

En termes de stratégies, les alternances codiques observées peuvent relever de stratégies d'enseignement et d'apprentissage de la part des enseignants et des apprenants, stratégies principalement orientées vers l'acquisition de la langue cible, et qui permettent souvent de situer, discursivement, l'identité de l'apprenant.

Dans un pays plurilingue où quotidiennement étudiants et enseignants évoluent dans des espaces où souvent diverses langues se mêlent, il paraît incongru d'évincer cette pluralité lorsqu'il s'agit de la classe de langue, quelle que soit la langue cible. Le passage d'une langue à l'autre s'effectue d'une manière ou d'une autre durant les enseignements. Ainsi, ce plurilinguisme reste intégré dans les pratiques langagières et vouloir s'en défaire dans la classe de langue n'est ni chose aisée ni adéquate. Les concepteurs des programmes de licence ne peuvent ignorer cette situation ainsi que les récentes évolutions théoriques concernant l'enseignement des langues en milieu plurilingue qui fondent leur postulat de base sur la prise en charge pédagogique de tout le répertoire linguistique des apprenants. C'est en amont que la construction des savoirs doit être réfléchie ne se laissant pas surprendre par la réalité des pratiques pédagogiques en les devançant et en les prévoyant par la programmation, dans toutes les licences, des diverses langues en présence. Ce choix est cardinal et conduit à une action pédagogique revisitée, centrée sur les relations, les rapports entre l'apprenant et son environnement à partir de l'identification des cohésions, des ruptures, des connexions entre l'université et la société.

Bibliographie

- Causa, M. (2002), *L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère*, Peter lang.
- Cherrad-Benchefra, Y. (1992) : « Les particularités linguistiques du français du parlé en Algérie, in *Actes du colloque Acquisition et enseignement/l'apprentissage des langues*, Grenoble 3, Lidilem, 1992.
- Coste, D. (1997) : « Alternances didactiques » in *Étude de Linguistique Appliquée*, n°108, p. 393-400, Didier Érudition, Paris.
- Derradji, Y. (2001) : « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? », in *Le Français en Afrique*, n° 15. www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf.
- Gajo, L. & Mondada, L. (2000) : *Interactions et acquisitions en contexte*, Éditions Universitaires Fribourg Suisse.
- Mondada, L & Pekarek Doehler, S. (2000) : « Interaction sociale et cognition située: quels modèles pour la recherche sur l'acquisition des langues ? » in *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère*, n° 12, p. 147-174, Publié par l'Association ENCRRAGES, Paris.
- Morsly, D. (1984) : « La langue étrangère. Réflexion sur le statut de la langue française en Algérie », in *Horizons Maghreb, Le Français dans le monde*, n°189, p. 22-26, Hachette/Larousse.
- Queffélec, A. & al. (dir.), (2002) : *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Paris, Duculot.
- Taleb-Ibrahimi, Kh. (1997) : *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, Alger, El Hikma.

Convention de transcription

1- Les interactants sont indiqués par :

P : Professeur

E, E2, E3, E4 désignent les étudiants.

Ep indique que plusieurs étudiants parlent en même temps.

2- Les pauses et interruptions sont marquées par :

/./ : pause très courte ; /.../ : pause moyenne ; /.../ : pause longue, le nombre de points indiquant la longueur estimée par nous de ces pauses.

xxx : suite de syllabes incompréhensibles car inaudibles.

3- Les marques d'intonation :

> indique une intonation montante ; tandis que < une intonation descendante.

4- () : Les remarques du transcripteur sont entre parenthèses

5- / note la succession rapide des tours de parole

6- [] Les énoncés produits en une autre langue que la langue cible sont notés entre crochets

7- La traduction des énoncés est annoncée par l'ouverture de parenthèses et par trad., elle est notée entre guillemets et en italique.

Pour la transcription des phonèmes particuliers on a recouru aux graphèmes suivants :

ʃ	ج	ʔ	أ
ʒ	خ	ل	ى
fi	ء	ʃ	ف
ʒ	ع	w	و
ʒ	غ	θ	ث
q	ئ		

De la langue privée à la langue de l'autre : l'arabe algérien comme aide à l'appropriation du français

Dr. Naïma MATI
Laboratoire ELLIADD-Did (EA 4661)
Université de Franche-Comté
Besançon, France

D'un usage indéfectible de plusieurs langues

Bien que fortement récusé et décrié par Maurer (2011 : 67-69), Bedjaoui (2002 : 1) décrit bien antérieurement à cela le plurilinguisme comme « *une nécessité du monde contemporain, une nécessité pour mon pays qui se veut fidèle à la tradition, mais aussi indissolublement moderne et tourné vers l'avenir. Il en possède les hommes, il en possède les moyens* ». De même, à l'instar de Calvet (1999 : 43) pour qui le monde est plurilingue car constituant un « *lot commun au sein duquel les langues changent comme change le monde* » et, comme pour signifier que l'Afrique du Nord, y compris l'Algérie, n'a jamais été monolingue, ce fut cette introduction du diplomate algérien qui aurait eu raison de toutes les supputations anachroniques sur la question des langues que dégageait la scène politico-sociale algérienne.

Quand bien même il aurait toujours été cornélien, le contexte linguistique algérien, objet d'expérimentation pour l'étude du plurilinguisme, se caractérise tout de même par une situation de quadrilinguisme sociale dont les frontières déjà établies ne sont ni linguistiques, ni géographiques. Parce que l'arabisation a été longtemps un facteur fragilisant notamment pour des raisons de formation pédagogique des enseignants, la place du français a été très

variable selon les classes sociales et son recul atteste bien de l'existence de facteurs déstabilisants. À vrai dire, la langue arabe, prise dans sa réalité linguistique et aussi riche que toute autre langue, ne serait pas à mettre en cause. Selon Benrabah (2002 : 74), ce serait plutôt « *l'incapacité des élites à la désacraliser et son instrumentalisation dans ce processus d'islamisation de la pensée* » qui en handicape l'évolution. Cette situation n'ayant alors point évolué, au niveau des universités par exemple, c'est cette langue qui fait le concurrent donné comme gagnant des enseignants formés dans la langue de l'autre. Ainsi, en niant le capital linguistique des locuteurs évidemment basé sur deux langues, avec une capacité d'assimilation respective de certaines variétés, les politiques linguistiques continuent à privilégier la langue institutionnelle, langue arabe, comme unique outil au service d'autres disciplines.

Cela dit, si tant est que le pouvoir algérien ait pris conscience de la nécessité de « décapier » le mode de pensée linguistique des Algériens en les préparant à la fonction transnationale de communication, il n'en demeure pas moins que le système scolaire - par surcroît l'école, perçue en permanence de l'extérieur comme une machine à « reproduire » la pensée unique et l'« *appareil idéologique de l'état* » (Althusser, 1995 : 113-115), et quand bien même il dénoncerait un unilinguisme frustrant imposé par une politique linguistique volontariste dite « politique d'arabisation » - est loin de constituer un instrument de libération. Bien au contraire, il continue à entretenir des rapports sociaux basés sur l'archaïsme et les inégalités, et à contrôler insidieusement la société au lieu de lui donner les moyens de s'émanciper et de se développer. C'est dire que si le monde arabe n'évolue guère, c'est quelque part, à cause des mentalités et régimes instaurés ; ce que d'ailleurs Safouan (2008 : 78) souligne lorsqu'il évoque la politique caractéristique des régimes despotiques arabes qui rejettent le principe de l'humanisme linguistique.

Si le choix d'une langue étrangère par le biais du bilinguisme vise à accroître des compétences linguistiques identiques dans les deux langues, ce choix est-il un acte de volonté délibéré ou alors, s'impose-t-il aux hommes en tant que phénomène objectif lié notamment à des faits résultant d'une puissance culturelle, politique, économique et militaire ? L'accès à une culture par une société – question moins évidente particulièrement lorsqu'il s'agit du français en contexte

algérien vu le passé colonial – convoque-t-il systématiquement la maîtrise et l'usage de la langue correspondante ? Mieux encore, *a contrario*, cette maîtrise de la langue suffit-elle à ouvrir les portes à sa propre culture ? Si tel est le cas, d'aucuns s'accordent à dire que le français inscrit dans un contexte plurilingue est, de fait, une langue véhiculaire s'imposant avec force dans un peuple qui n'a jamais pu s'en passer mais qui a su l'adopter pour se l'approprier en dépit de toute attitude politico-idéologique. Cette langue de l'autre, dirai-je, fait effectivement découvrir à chacun de nous le lien que nous tissons avec notre langue – celle de notre accès au langage. Et cette langue dite « maternelle », qui n'est pas forcément celle de la mère, est celle-là même qui nous permet d'en appréhender une autre !

Vers une autre langue : un pas de déjà franchi...

Avant de revenir sur les orientations du Ministère de l'Éducation Nationale en matière d'enseignement/apprentissage des langues, je voudrais m'interroger sur le terme « véhiculaire ». Le Nouveau Larousse Encyclopédique (2003) définit la langue « véhiculaire » (1602) comme « *langue de communication entre des communautés d'une même région ayant des langues maternelles différentes* » opposé à « *vernaculaire* » (1610) : « *langue parlée seulement à l'intérieur d'une communauté* ». Corrélativement à ces deux concepts, « véhicule » (1602) m'interpelle également : « *ce qui sert à transmettre quelque chose ; vecteur : la langue véhicule de la pensée* ». À ce propos, l'idée directrice du passage d'un lieu à un autre me renvoie systématiquement à ce quelque chose qui touche à la transmission. Entendons ici transmission d'une langue qui va incontestablement poser l'existence de la langue de l'autre et la question de son fonctionnement, question capitale que, notamment, la didactique des langues à tendance à occulter : qu'est-ce qu'apprendre une langue lorsque celle-ci n'est pas la langue de l'accès au langage ? De même, l'idée retenue par le dictionnaire d'une circulation qu'il faut peut-être traduire en reprenant la *doxa* comme quelque chose qui doit permettre l'exercice de la langue étrangère. Ainsi, de quelle langue s'agit-il lorsqu'il s'agit de l'enseigner précisément à ceux qui ne la parlent pas. Apprendre une langue étrangère nous dit Anderson (2002 : 7) « vient *précisément*

troubler le rapport que nous entretenons avec notre langue par le simple fait que cela nous plonge dans un enracinement très archaïque ».

Les querelles pédagogiques sur la définition de la langue à enseigner, sa mise en pratique continuent de nourrir le vieux débat didactique. En effet, dans son ouvrage « Évolution de l'enseignement des langues », Germain (1993) souligne qu'au XII^e siècle et surtout au XIV^e siècle, ont été créées des écoles laïques et urbaines pour répondre à des besoins professionnels. Bien plus tard, le même principe est initié aux Pays-Bas où des stages intensifs de néerlandais sont proposés ; les programmes personnalisés offerts sont alors orientés pour répondre aux spécificités du client et ainsi permettre l'entrée dans le monde des affaires néerlandais. Pour le français en contexte algérien, les affrontements entre les différents partenaires ou acteurs éducatifs, évidemment chacun dans son champ de compétences (concepteurs de projets ou dispositifs éducatifs, formateurs, etc.) continuent de nourrir des projets didactiques divergents. Deux convictions : d'une part, la nécessité de créer en classe des conditions d'appropriation aussi proches que possible de celles des langues naturelles ; d'autre part l'appropriation institutionnelle, nécessairement artificielle, suppose la réflexion et le raisonnement intellectuel. D'emblée, se pose pour moi la question de la langue originaire, l'arabe algérien, qui viendrait « en renfort » à une langue en mal d'insertion sociale et didactique. Je vais y revenir. Car, apprendre une langue sous-entend non seulement un rapport au savoir, mais aussi et surtout un rapport à soi-même dans un retour sur sa langue première. Dans cet apprentissage réside alors tout le poids qu'entretient le sujet avec sa propre langue. Amour ? Désamour ? Apprendre une autre langue « met à nu » sa propre langue et met, en même temps, ce moment particulier de la relation singulière à cette langue étrangère que le sujet découvre et que l'enseignant expose.

Par ailleurs, dire qu'une langue se doit d'être pratiquée pour émerger et être appréhendée n'a en soi rien d'exceptionnel ! C'est cela qui fait l'objet des finalités de l'apprentissage du FLE : « *développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage : écouter/parler et lire/écrire. Ceci permettra à l'élève de construire progressivement sa connaissance de la langue française et de l'utiliser à des fins de communication et de documentation* ». Ceci sera

repris dans le **Référentiel Général des Programmes**¹, cette volonté de la **Commission Nationale des Programmes (CNP)** pour un enseignement précoce d'une ou de deux langues de grande diffusion qui, éventuellement, doterait le sujet algérien d'atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain, finalité éducative qui est désormais celle de la formation d'un « citoyen du monde ». Somme toute, l'enseignement/apprentissage des langues étrangères devrait favoriser, pour tout Algérien, l'accès direct aux connaissances universelles, l'ouverture à d'autres cultures. Ce qui visiblement n'est pas encore atteint !

Un plurilinguisme qui a du mal à s'affirmer

Je reviens sur les dernières orientations du Ministère de l'Éducation Nationale en matière d'enseignement/apprentissage des langues. À ce propos, il est possible de relever que celles-ci font certes référence à l'aspect plurilingue et pluriculturel de la compétence à construire au moyen de cet apprentissage. Dans un tel cas, comment avaliser cela si l'on continue à penser la formation des enseignants dans un devenir de « spécialistes » dans une langue étrangère en n'établissant aucune jonction avec la langue privée du sujet ? Ceux-là seraient-ils à même d'assurer des apprentissages en s'appuyant sur leurs acquis en matière de plurilinguisme, voire leur multiculturalisme ? Faire construire par le sujet une compétence plurilingue et pluriculturelle au tout début de l'apprentissage, c'est, à mon avis, faire de cette pluralité l'objectif principal de la formation des enseignants de langue, tout en veillant à faire évoluer leurs représentations. En Algérie, le réaménagement du processus linguistique et culturel, désormais en constante déconstruction/reconstruction, a certes commencé depuis longtemps mais, dans les faits, on pourrait bien surseoir à son achèvement. Si ces mêmes orientations indiquent des changements plus harmonieux du cadre d'enseignement/apprentissage et d'évaluation de la pratique langagière, l'heure est alors à la révision des langues locales qui favorisent largement l'appropriation d'une langue. Par langue locale, je pointe, en effet, et de manière plus précise l'arabe

1. Référentiel Général des Programmes, mis en conformité avec la loi n°08.04 du 23 janvier 2008, Commission Nationale des Programmes, Mars 2009.

algérien que je considère à même de constituer le moyen, non pas le seul, néanmoins le plus proche de l'Algérien, qui permette d'entrer dans la langue étrangère. Bakhtine (1977 : 137) souligne, à cet effet, que « *la langue vit et évolue historiquement dans la communication verbale concrète, non dans le système linguistique abstrait des formes de la langue, non plus que dans le psychisme individuel des locuteurs* ». Ainsi, en matière de politique linguistique, il n'est plus possible de continuer d'éluder la référence à l'arabe algérien (Dourari, 2011). Ma proposition vise clairement l'officialisation par l'Institution algérienne d'un bilinguisme populaire. Officialiser l'arabe algérien à côté de Tamazight, langues du peuple, ne peut que permettre d'ouvrir une voie vers le développement mais aussi et surtout de libérer l'Algérien, je dirai mieux encore « briser le joug » de la langue dans lequel il se débat depuis des décennies.

Arguant dans ce sens, Cuq (1992 : 142-143) revient sur les choix didactiques et les objectifs politiques en Algérie. Il souligne que « *le cadre politique n'est pas une donnée stable mais qu'il est lui-même susceptible d'être dynamisé par l'activité didactique* ». Pourtant, rien de plus simple, je dirai mieux judicieux, que de commencer par cultiver, dans une société telle que la mienne, l'esprit d'interculturalité linguistique, en traitant la question des effets de ce dernier dans le processus d'apprentissage social. En considérant cela comme élément essentiel, je reprends ici Lévi-Strauss (1958 : 392) qui estime « *le langage à la fois comme le fait culturel par excellence et celui par l'intermédiaire duquel toutes les formes de la vie sociale s'établissent et se perpétuent* ». Il est vrai que les orientations relayées par la réforme du système éducatif en matière d'enseignement/apprentissage des langues indiquent des changements plus harmonieux du cadre d'enseignement/apprentissage et d'évaluation de la pratique des langues. Toutefois, la nature de ces changements, le public qu'ils ciblent, l'objet de leur application et de modification demeurent imprécis. Ce qui, de fait, rend difficile ce qui est préconisé dans les textes officiels. Des réponses escomptées, je n'en suis point satisfaite et, si je me réfère de façon plus globale à Castellotti (2001 : 367-368), c'est précisément pour comprendre à quoi ils renverraient. Selon cette auteure, il semblerait qu'ils portent essentiellement sur le triptyque suivant : langue étrangère pour parvenir à faire adhérer tout le monde à ce besoin d'entrer dans le monde de l'Autre par le biais de sa langue et de sa culture.

Aussi, est-il nécessaire d'amener l'enseignant, et par extension le sujet, à réinterroger son identité linguistique et culturelle en lui faisant « *prendre conscience de son propre plurilinguisme ainsi que de son propre pluriculturalisme et des implications que le changement, le choc culturel, la confrontation à l'autre ont sur le modelage identitaire* » (Carrasco Perea & Piccardo, (2009 : 19-21).

Vers une logique épistémique ?

L'étude entreprise dans le cadre de ma recherche en doctorat et dirigée sur l'analyse des actes pédagogiques, principalement la centration sur ce qui caractérise les enseignants de français et leurs difficultés à amener à s'approprier la L2 par le biais de la L1, a permis de décrire et d'analyser les pratiques interactives basées sur le phénomène de l'alternance des langues, pratique langagière éminemment inhérente au bilinguisme. Elle suppose la capacité à s'exprimer dans plus d'une langue et est souvent assimilée au bilinguisme qui suppose aussi le passage d'une langue à l'autre ou de parler les deux en même temps (Deprez, 1999 : 151). Les résultats de l'enquête ont permis de relever que, chez l'enseignant de FLE, assurer un enseignement exclusivement en français relève de l'utopie. C'est pour cette raison, et sûrement pour beaucoup d'autres, que le recours à une autre langue, ici *darija*, s'avère incontournable. Répondant effectivement à des besoins divers, cette stratégie confirme nettement l'importance de l'alternance des langues, néanmoins, les aspects que je cite ci-après apparaissant souvent conjointement, montrent qu'une description de ce phénomène ne peut prendre en compte que des enjeux intrinsèques à l'espace-classe, ceux se référant à l'aspect socioculturel exigeraient d'autres paramètres :

- > pallier à un obstacle pédagogique provenant de difficultés d'apprentissage en langue cible ;
- > répondre à un besoin d'ordre essentiellement interactionnel. Le recours à la langue du public par l'enseignant éviterait alors des interruptions gênantes dans le déroulement communicatif ordinaire ;
- > exprimer la volonté de s'intégrer à la communauté d'accueil.

Ainsi, l'enquête menée m'a permis de comprendre que la majorité des enseignants n'hésite pas à manifester la volonté quant à l'autorisation et au développement de l'usage de la L1 dans un cours de langue étrangère. En voulant faire de la classe de français un espace plurilingue, ceux-là mêmes pensent qu'il est indispensable de recourir à la langue privée du fait qu'elle sert de médiatrice tant pour la compréhension que pour le déclenchement de l'échange entre pairs.

Somme toute, parler de plurilinguisme convoque, dans ce contexte, des images qui pourraient presque friser l'aspect utopique. D'abord, une « supposée » capacité d'un sujet à utiliser plusieurs langues distinctes les unes des autres, ou à s'exprimer dans diverses formes de langues (maternelle(s), seconde(s), registres de langue standard, langage familier, jargon spécifique, etc.), dialectes, régionalismes, usage d'intonations et prononciations diverses et différentes etc. Au plan de l'apprentissage des langues étrangères, c'est aussi l'aptitude à lire sans pouvoir s'exprimer dans la langue étrangère. Et c'est cela qui apparaît dans la classe de français algérienne et qui est, de surcroît, dénoncé depuis des années par certains chercheurs, formateurs, enseignants, parents d'élèves et même l'institution : les enfants algériens apprennent le français, arrivent plus ou moins à lire en français mais ne peuvent malheureusement et toujours pas s'exprimer dans cette langue !

Le plurilinguisme, qualifié par certains chercheurs d'« interne » de chaque langue, m'amène donc à ne plus parler *DU français* mais *DES français* vu le statut que s'est octroyé cet idiome à travers les temps et les peuples. Mais, considéré comme l'un des principes et buts des politiques linguistiques algériennes, il est essentiel de continuer à relever le défi du plurilinguisme pour la construction sociale, éducative, culturelle et démocratique du pays. Ainsi, de véritables orientations ou pistes de réflexion et d'activités devraient être engagées au plan des langues, du statut du français et de celui de l'arabe algérien comme langue « secours » ou « appoint » pour l'appropriation de la langue de l'autre. En concevant un parcours approprié et harmonieux de formation des enseignants de langues selon une perspective d'ensemble, on parviendrait à considérer le plurilinguisme tant comme objectif que principe même de formation didactique et sociale : la promotion des langues et l'ouverture aux

cultures comme ressources et comme moyens pour développer une « expérience experte multilingue » ouvrent, de fait, la voie à l'expression d'identités multiples et à une véritable éducation interculturelle. En somme, considérée comme la pierre angulaire de l'édifice, la formation continue des formateurs² devrait jouer un rôle capital dans le processus général de la réforme, l'amélioration des méthodes d'enseignement et la réorganisation pédagogique.

Des données jugées fiables

Dans la recherche menée, mon point de départ était un constat d'échec global de la situation de l'enseignement du français en Algérie. Inquiétude accrue toutes les fois que ce fait révélait ce que je qualifie de « déprofessionnalisation » des enseignants et de « désadaptation » des méthodes d'enseignement/apprentissage des langues en application depuis la réforme de 2003. Si ma réflexion initiale s'inscrivait dans le cadre de l'application des nouvelles directives quant à l'apport de l'interaction verbale dans l'apprentissage du FLE, elle n'a pas évolué exclusivement dans cette perspective. Au contraire, elle exhorte à l'introduction pure et simple d'une pédagogie d'échange alternant la L2 à la L1 pour l'appropriation de la langue cible. Une appropriation qui a été l'admette, difficile à cerner puisque dans la dynamique de l'échange, il y a forcément l'autre à qui il faut donner toute sa substance : *« c'est pour tout un chacun, et dans tout discours que gît cette dépossession par les mots de l'autre, inscrite au principe même du langage [...]. Et dans « l'appropriation » que chacun fait de cette langue reçue, toujours « un écart est maintenu ».* (Authier-Revuz, 1995 : 267).

Les principales hypothèses de recherche supposaient une méconnaissance du phénomène des alternances, et une quasi impossibilité des modèles de formation actuels à réfléchir sur sa propre activité d'enseignement, notamment en ce qui concerne l'appropriation d'une langue étrangère par le recours à une autre langue. Afin de vérifier empiriquement cela, j'ai mis en pratique un

2. Il s'agit de revoir la formation des enseignants qui sont sur le terrain et non ceux qu'on prépare dans les ENS. C'est ce qui est fortement déploré dans les établissements scolaires algériens (tous les paliers), particulièrement dans les villes de l'intérieur et le sud algérien.

processus de collecte de données³ qui a permis, dans un premier temps, d'interroger, de façon très pragmatique, représentations, attitudes et opinions sur l'usage de l'alternance des langues, puis de décrire des pratiques enseignantes. Ensuite et pour faire progresser la réflexion, j'ai interrogé, à travers l'entretien de recherche, l'influence didactique du contact de langues en fournissant un ancrage contextuel qui a permis de mettre en jeu l'organisation, la transmission pour l'appropriation de savoirs en L2 non prioritairement linguistiques. Enfin, pour une analyse plus objective et ciblée, j'ai recouru à l'observation d'activités interactives filmées. Mon objectif étant de mesurer la concordance ou discordance entre les comportements observés sur le terrain et les discours tenus tout au long des interviews. Les séances argumentatives observées ont, effectivement, été d'un apport considérable puisqu'elles ont permis d'apprécier le jeu des variables (Deprez, 1999 : 153), autrement dit, le cadre dialogique où était pratiquée l'alternance des langues et l'interaction.

Dans l'espace-classe, contrairement au schéma classique, les groupes observés donnaient l'impression de dépasser le stade des réponses à une seule unité ou l'écoute attentive sans intervenir. Mieux encore, grâce à cette mise en scène du dialogue, les moins téméraires s'engageaient volontiers et les occurrences d'alternance des langues dans les discours étaient facilement repérables. Dans tous les cas, enseignant comme sujet recouraient, selon le besoin, à l'alternance sous ses multiples formes. La relation avec les apprenants était telle qu'il était possible de déceler une espèce de code engageant dans un mouvement dynamique et constructif deux partenaires de l'échange. Merleau-Ponty (1945 : 407) le précise bien :

« Dans l'expérience du dialogue, il se constitue entre moi et autrui un terrain commun, ma pensée et la sienne ne font qu'un seul tissu, mes propos et ceux de mon interlocuteur sont appelés par l'état de la discussion, ils s'insèrent dans une opération commune dont aucun de nous n'est le créateur. Il y a là un être à deux, et autrui n'est plus ici pour moi un simple comportement dans mon champ transcendantal, ni d'ailleurs moi dans le sien, nous sommes l'un pour l'autre, collaborateurs dans une réciprocité parfaite, nos

3. Données sous trois formes : 366 questionnaires dont 100 exploités (Saïda, Bouira, Tlemcen, El Oued, Tipaza) ; un entretien de recherche ayant touché 21 professeurs de FLE (Saïda, Tiaret, Alger, Sétif) ; 4 observations de classe (Saïda).

perspectives glissent l'une dans l'autre, nous coexistons à travers un même monde. »

Ainsi, les activités communicatives mises en œuvre sont effectivement des moments pour apprendre et mettre en pratique la langue étrangère seule ou avec le recours à la L1. D'où, alternance des langues. Ce qui m'a permis de postuler qu'une analyse interactive des protagonistes de la classe de langue offre une visée claire des activités sociales accomplies ensemble ou du sens attribué conjointement à ces activités.

S'agissant du domaine didactique qui a ses sources mais aussi ses implications sur le social, il est à relever que les pratiques langagières en matière de recours à l'alternance codique pour l'enseignement de la L2 ne sont pas totalement maîtrisées ou ne font pas du tout partie du répertoire pratique de l'enseignant. Par conséquent, s'il est toléré chez certains et rejeté chez d'autres, l'usage de la L1 n'est visible que ponctuellement et à des doses insuffisamment intéressantes pour permettre d'évoluer de façon efficace et bien structurée. Autrement dit, le manque de formation de l'enseignant ne favorise point l'élaboration d'activités interactives autorisant le recours à une autre langue. De même qu'il lui est impossible d'analyser le processus de production de savoirs dans le domaine de la communication verbale et partant, la compréhension des modes de relation à cette compétence pour pouvoir réexaminer ses pratiques pédagogiques.

Par ailleurs, les dispositifs de formation pour l'enseignement/apprentissage du FLE sont effectivement pensés et supposés mis en place. Toutefois, le tout énoncé dans une logique purement théorique est impossible à mettre concrètement en place⁴. De l'avis d'enseignants « en mal de perfection », les rares opérations de formation répondent très peu à leurs attentes et à leurs besoins pour parfaire leur agir professoral. C'est, en tout cas, ce pan obscur du caractère peu « formel et structuré » de l'apprentissage de la L2 par le recours à la L1 et à la communication verbale qui devrait faire l'objet d'incessantes interrogations de l'Institution pour minimiser le climat

4. Les instituts technologiques de l'éducation (ITE) ont été détachés de l'éducation nationale depuis les années 90 et dépendent désormais de l'université (ENS : École Normale Supérieure) pour assurer la formation des maîtres d'école.

de tension et d'inconfort, parfois même de bricolages exploratoires improvisés dans les classes, pour en assumer la gestion.

Cela dit, les discours recueillis déplorent de véritables carences quant à la prise en charge formationnelle. Bien que souvent non spécialistes de la langue française, ces enseignants se montrent sincèrement disposés à donner le meilleur d'eux-mêmes. Néanmoins, réfléchir à l'agir professoral pourrait constituer le début d'une investigation qui se polariserait sur le professeur non plus pour le considérer comme « seul modèle qui détient la bonne parole », mais comme l'auteur « actionnel » ayant l'intention d'infléchir le comportement et le savoir du sujet en passant par quelques moyens qu'il cherche lui-même à expliciter pour parvenir à une meilleure performance. Bien plus, les besoins langagiers ne sont pas définis par le sujet-apprenant mais par l'Institution. Par conséquent, nul besoin de parler d'authenticité dans un milieu scolaire où tout est dicté dans un cadre institutionnel artificiel, fini et trop ambitieux sans même l'apport considérable d'outils pédagogiques véritables favorisant l'apprentissage d'une langue.

Parler aujourd'hui de la nécessité absolue d'installer une compétence communicative grâce à l'usage de l'alternance des langues dans un cadre interactif absolu est très enthousiasmant mais ce serait se projeter sur de fragiles capacités du sujet qui apprend mal ou pas du tout à s'exprimer dans la L2 du fait de la non-maîtrise des méthodes d'enseignement en vigueur et des conditions d'enseignement/apprentissage mises en œuvre. Ainsi, les approches actuelles préconisent, certes, une mise en pratique de l'oral mais ne laissent aucunement entendre une possibilité de recours à la L1 pour l'apprentissage de la L2. Aujourd'hui, ce dont je suis témoin, du fait des aveux des uns et des autres, c'est ce phénomène alarmant au plus haut point : le sujet algérien ne maîtrise ni l'écrit, ni l'oral. Il est vrai qu'avec la nouvelle réforme du système éducatif, on assiste à une redynamisation des besoins langagiers, toutefois, les défaillances sur le plan de la formation des enseignants sont importantes. Apprendre à parler (dans) la langue de l'autre est un processus long et complexe qui requiert des ressources et aptitudes qui, si l'on n'est pas préparé, risquent de réduire définitivement le locuteur au silence.

Dans cette étude, j'ai voulu comprendre la nature des difficultés qui freinent la progression des apprentissages en matière de pratiques

interactives L2/L1, et par surcroît, ce qui rend difficile l'apprentissage de la prise de la parole en français. J'ai également tenté de saisir la spécificité de ce qu'est enseigner et apprendre une langue par l'échange verbal en alternant deux langues, la sienne dite maternelle et celle de l'autre, dite étrangère. Bien plus, l'enseignement d'une langue ne passe pas seulement par l'apprentissage de règles grammaticales, de structures linguistiques et d'énoncés, mais aussi et surtout par le développement d'un savoir et savoir-faire qui permettent au sujet d'agir verbalement et adéquatement. Aussi, tout enseignement/apprentissage est-il un processus permanent d'interactions dont la finalité est, elle aussi, un système d'interactions.

En définitive, mon analyse a permis de mettre en évidence les différentes manifestations de l'alternance des langues dans les pratiques langagières. La mobilisation de certaines ressources semble essentielle dans le recours à l'arabe algérien et la dynamique des interactions pour l'apprentissage du français. Davantage que sur les bienfaits qu'on en tire, j'ai voulu mettre l'accent sur l'apport essentiel du recours au contact des langues pour la conceptualisation des savoirs linguistiques et disciplinaires. Pour cela, au vu des éléments de réponse obtenus, il est fort possible de mettre en place des pratiques langagières effectives en les accompagnant de schémas alternatifs de langues au sein de l'espace-classe de langue algérien. Cette dynamique est réalisable à condition de réexaminer certains paramètres jugés très importants comme :

- thématiser le phénomène de l'alternance des langues ;
- reconsidérer les ressources liées à la participation conjointe des deux langues ;
- instaurer de nouvelles dynamiques dans l'appréhension de la L2 ;
- instituer de nouveaux rapports interpersonnels ;
- rompre avec les schémas de classe habituels ;
- prendre en charge le sujet et l'enseignant ;
- veiller au changement des attitudes de l'enseignant ;
- enfin et surtout revaloriser le statut de la langue cible : le français.

Et pour oser un recommencement...

Ce que je viens de présenter est ma façon de montrer ma position dans une didactique qui tente de ne pas se soumettre à l'emprise d'une certaine *doxa*. Laquelle *doxa* a pour conséquence de laisser de côté précisément ce qui se noue entre un enseignant de langue et un sujet confronté à l'acte d'apprendre. Dès lors, je dirai qu'un plurilinguisme algérien demeure une réalité incontournable. Son efficacité en tant qu'outil d'appropriation d'une langue étrangère, accompagné du principe de complémentarité des langues, trouve dans l'enseignement bilingue un nouvel élan voire un nouvel ordre des procédés d'apprentissage et de nouvelles façons de faire en langue cible. Ainsi, régulièrement, la L1 peut aider à la conceptualisation disciplinaire accomplie en L2 ; la L2 viendrait thématiser ce qui est formulé en L1. Dans le cas d'une polysémie ou d'un transfert connotatif en L1 et pour pallier à l'ambiguïté découlant de la L1, il est tout à fait possible d'associer le concept à son référent de la L2.

Par ailleurs, les discours rencontrés évoquent une certaine transparence sémantique présente dans l'une des langues, ce qui justifierait le travail par le phénomène des alternances. Ceci pourrait, de fait, s'inscrire comme moyen constructif et structurant des savoirs, leur transmission et leur appropriation. Ceci pourrait également participer à la mobilisation des ressources bilingues pour la continuité d'une évolution médiatrice des deux langues en parallèle. Lorsque j'évoque la question du « va et vient entre les langues », je n'ai pas besoin de dire que la langue utilisée par la paire enseignant/sujet en classe de langue est incontestablement *darija*. Son recours est, en effet, manifeste et éminemment toléré par de nombreux enseignants.

Comme constaté sur le terrain, l'arabe standard est, qu'on le veuille ou non, envisagé pour beaucoup d'enquêtés rencontrés et même de chercheurs universitaires algériens comme une « langue étrangère ». Safouan (2004 : 107-108) est à ce propos catégorique lorsqu'il précise que c'est « une langue étrangère pour la masse arabe [...] c'est la langue du pouvoir, langue de l'élite qui travaille et écrit sous contrôle, et de ce fait, et du fait de son isolement de la masse, cette élite devient

corvéable à merci ». Enfin, Judet De La Combe et Wismann (2004 : 24) le soulignent de manière encore plus tranchée :

« Une relation malheureuse s'installe dès lors avec la langue dominante, malmenée parce que non sûre et considérée comme étrangère. Ce qui, idéalement, devrait être un moyen d'expression appartenant en propre aux individus et favorisant leur libre développement au sein d'une société vécue comme familière est ressenti par eux, ou par un grand nombre d'entre eux, comme une norme imposée du dehors et devient source d'agressivité, de refus, un bien aliéné. »

Conclusion

En guise de conclusion, je dirai que le recours à l'arabe algérien permet de développer des compétences pour l'appropriation de la L2. Ce phénomène d'alternance en situation didactique, assez courant dans les classes de langue mais peu connu, tu et malaisément toléré, peut constituer un véritable outil d'appropriation de la langue étrangère.

Dans ce prolongement et au regard de ce qu'ont révélé les résultats de cette étude, deux perspectives me paraissent envisageables au plan des politiques linguistiques et des pratiques courantes plurilingues. À cet effet, il est temps de laisser de côté les sempiternelles tentatives de réflexion timides et improductives et de passer à l'acte, d'abord et sans détour, en officialisant l'arabe algérien et en l'instituant dans le contexte scolaire. Sa contextualisation dans le champ expérimental algérien, dans les stratégies d'enseignement/apprentissage du FLE induisant des pratiques plurilingues sans doute fort intéressantes et surtout révélatrices de la réalité linguistique du pays, puis dans les plans de formation des enseignants permet incontestablement de réfléchir à la valeur pédagogique de l'alternance des langues. L'arabe algérien, cette « langue-secours », doit faire l'objet de véritables réflexions scientifiques de la part des décideurs, en premier lieu l'Institution, sur les protagonistes et leur rapport à la langue privée et à la langue appropriée. Ce qui pourrait, à mon avis, soulever une autre question, celle de l'identité du sujet dans son entrée dans la langue étrangère : un « *entre-deux-langues* vs un « *entre-deux-identités* ». En

définitive, Judet De La Combe et Wismann (2004 : 32) soulignent que :

« *Ce n'est pas la relation entre soi et la langue et la culture, selon la dimension de l'authenticité, qui sera interrogée, mais la possibilité d'un usage fonctionnel de la langue, dans une relation réussie avec autrui.* »

Bibliographie

- Althusser, L. (1995) : *Sur la reproduction*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Anderson, P. (2002) : « *L'enseignement de la langue étrangère comme langue véhiculaire* » in Actes des journées d'études Circolo De Amicis, Université de Bari, Italie.
- Authier-Revuz, J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Tome 1, Larousse.
- Bakhtine, M. (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bedjaoui, M. (2002) : « *L'Algérie et le plurilinguisme* » in : *Pour une politique linguistique mondiale fondée sur le plurilinguisme et la paix par les langues*, Actes de la Conférence internationale, septembre, Tlemcen, Université Abou Bakr Belkaïd, pp. 326-345.
- Benrabah, M. (2002) : *École et plurilinguisme en Algérie : un exemple de politique linguistique éducative « négative »*, Éducation et Société Plurilingue n°13.
- Calvet, L-J. (1999) : *La guerre des langues et politiques linguistiques*, Hachette Littératures-Pluriel-Sociologie.
- Carrasco, P.E & Piccardo, E. (2009): « *Plurilinguisme, cultures et identités : la construction du savoir-être chez l'enseignant* » in : *Altérité et formation des enseignants, nouvelles perspectives*, LIDIL n° 39, pp 19-42.
- Castellotti, V. (2001) : *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, CLE International, Didactique des Langues Étrangères.
- Cuq, J-P. (1992) : « *Contact de langues, contact de didactiques ? De la politique linguistique aux choix méthodologiques en Algérie* » in : *Autour du multilinguisme*, Presses universitaires de Grenoble, LIDIL n°6, pp 141-151.

- Deprez, C. (1999) : « *Quelques propos métalinguistiques d'apprenants et de bilingues sur l'alternance des langues* », in *Alternances des langues et constructions de savoirs*, Véronique Castelotti et Danièle Moore (coord.), Cahiers du français contemporain n°5, Plurilinguisme et apprentissages, ENS Éditions, pp 151-166.
- Dourari, A. (2011) : « *Politiques linguistiques en Algérie : Entre le monolinguisme d'État et le plurilinguisme de la société* », in *Politiques linguistiques explicites et implicites en domaine francophone*, Symposium, 14-15 octobre 2011, Vienne.
- Germain, C. (1993) : *Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, Clé International.
- Judet De La Combe, P. et Wismann, H. (2004) : *L'avenir des langues. Repenser les humanités*, Paris, Éditions Du CERF.
- Mati, N. (2013) : *Alterner les codes en contexte didactique algérien : aide ou écueil pour l'appropriation de la langue de l'autre ? Analyse d'échanges alternés entre enseignant de FLE et sujet*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, École doctorale « Langage, Espaces, Temps, Société », Université de Franche-Comté.
- Maurer, B. (2011) : *Enseignement des langues et construction européenne. Le plurilinguisme, nouvelle idéologie*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- Merleau-Ponty, M. (1945) : *Phénoménologie de la perception*, deuxième partie, IV, Paris : Gallimard.
- Nouveau Larousse Encyclopédique -2- (2003) Kondratiev – ZYTHUM – Larousse/VUEF.
- Safouan, M. (2004) : *Introduction à la traduction d'Othello en arabe dialectal*, in, N. Hamad, *La langue et la frontière, double culture et polyglottisme*, Denoël, Paris, 2004.
- Safouan, M. (2008) : *Pourquoi le monde arabe n'est pas libre. Politique de l'écriture et terrorisme religieux*, Denoël.

Projets de formation au plurilinguisme : l'arabe standard et le français, langues transversales à l'université et à l'école

Dr. Meriem STAMBOULI
Université de Mostaganem, Algérie
Laboratoire « Didactique des projets de formation et construction de curricula »

Introduction

La francophonie maghrébine est une francophonie à valeur sociolinguistique, héritée de l'ère coloniale. Avec le recul nécessaire, la francophonie au Maghreb devient de plus en plus une francophonie économique et politique : une francophonie mercantiliste, l'impérialisme linguistique du français au Maghreb, un mélange de faits et de volonté. Ces dernières années, des projets ont été réalisés en Algérie et au Maghreb afin de maintenir et de promouvoir la francophonie. Mais de quelle manière ? Comment faire perpétuer une francophonie dans un pays arabophone ? Et comment se présente cette coexistence arabophone/francophonie ? Nous parlerons dans cet article des politiques linguistiques éducatives algériennes, des besoins de la formation linguistique en langues et en disciplines non linguistiques et des langues transversales de l'École et de l'Université algériennes. Quels sont les enjeux du plurilinguisme ? Quels sont les objectifs de la formation au plurilinguisme ? Et quels sont les résultats espérés de cette formation ? Enfin, quel est le rapport entre plurilinguisme et élitisme ?

Des expériences linguistiques éducatives algériennes : l'arabe à l'École, le français à l'Université

Suite à la politique d'arabisation du système éducatif et de l'administration en Algérie, la constitution a octroyé à l'arabe standard le statut de langue officielle de la République et celui de langue d'enseignement à l'école. Le français, qui était langue officielle durant la colonisation, redevient progressivement langue étrangère à l'École quelques temps après la décolonisation mais reste une langue d'enseignement des disciplines non linguistiques à l'Université, notamment dans les filières scientifiques. Les travaux de référence cités dans *Arabisation et politique linguistique au Maghreb* (Grandguillaume : 1983) présentent de manière claire la situation sociolinguistique maghrébine.

Après la dernière réforme du système éducatif en Algérie (Unesco, 2003, PARE, 2005, 2006, Référentiel général des programmes, 2008, etc.), et un an après l'arrivée du président Abdelaziz Bouteflika, le rapport à la francophonie a été décomplexé. En effet, nous pouvons noter une ouverture vers l'international surtout avec les besoins de la compétitivité et de la mondialisation, des discours politiques formels en deux langues – arabe et français – par les membres du gouvernement et un intérêt prononcé pour les langues nationales et étrangères. L'Algérie, pays plurilingue par ses langues et ses cultures, s'est battue pour transposer et exploiter son patrimoine identitaire pluriel dans la formation et l'éducation. A ce sujet, le ministère de l'éducation nationale a fourni de son côté des efforts considérables en matière d'enseignement précoce¹ des langues étrangères : le français qui était enseigné en 4^{ème} fondamentale (de 1976 à 2003) à l'école primaire derrière l'arabe, langue de scolarisation, revient en 3^{ème} année primaire (depuis 2007), après un essai en 2^{ème} année primaire (de 2003 à 2007). L'anglais qui était enseigné en 8^{ème} année fondamentale sera avancé d'une année dans la nouvelle réforme du cycle moyen (depuis 2003), l'italien, une langue romane et méditerranéenne, a été introduit pour la première fois en Algérie

1. Sur la notion de précocité dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie, cf. notre article « Français précoce : quand et comment ? », in *Le français dans le monde*, n°364, juillet-août, CLE international, pp. 36-38.

au lycée dans les filières de langues étrangères appliquées (depuis 2013). Ce sont là des progrès notables en matière de plurilinguisme institutionnel.

Nous voudrions toutefois ajouter ces éclaircissements fondamentaux sur l'usage du français en Algérie. Il faudrait distinguer les positions officielles des fonctionnements réels ; langue étrangère d'un point de vue officiel mais langue seconde au plan des usages – qui correspondent aux critères habituellement appliqués à une langue seconde – et des enjeux de la maîtrise de cette langue qui dépassent les enjeux habituels de la maîtrise d'une langue étrangère. Au plan de l'enseignement, l'apprentissage précoce du français – qui a été avancé par la réforme ces dernières années – atteste bien de l'importance qui lui est accordée. Ces fonctionnements réels sont constatés surtout dans le vécu, le travail, l'administration, les médias, l'université, la formation professionnelle, la recherche, etc. L'université est l'une des institutions qui fonctionnent aussi bien en français qu'en arabe. Les nouveaux bacheliers, étant scolarisés en arabe, arrivent à l'université avec un niveau insuffisant en français – encore plus faible en anglais – ; et le passage de l'arabe à l'école vers le français à l'université se fait avec l'obstacle et la contrainte de la maîtrise du français comme langue d'enseignement. L'enseignement des filières médicales, des sciences exactes est toujours dispensé en français, d'où la nécessité de réfléchir à mettre en place des dispositifs de formation FOS (français sur objectif spécifique) et/ou FOU (français sur objectif universitaire). Les sciences humaines et sociales, juridiques, économiques, étant arabisées, posent moins de problèmes en politique des langues et d'enseignement à l'université. La disparition de l'enseignement bilingue à l'école est une cause majeure de ce déséquilibre qui touche le plurilinguisme institutionnel.

Dans une logique et une perspective de continuité entre l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, l'Université de Mostaganem a ouvert un Master en *Didactique du plurilinguisme et politiques linguistiques éducatives*² (2013-2014) afin d'améliorer la formation des formateurs en français langue étrangère – mais aussi seconde – et de former des experts en politiques linguistiques éducatives pour les pays du Maghreb. L'enjeu de ce projet est de redresser le niveau

2. Il s'agit d'une première offre de formation de Master en Algérie sur le plurilinguisme et la politique linguistique éducative du Maghreb.

du français langue transversale d'enseignement au même titre que l'arabe et de répondre à de forts besoins socio-économiques selon une didactique intégrée (Roulet, 1980, Maurer, 2007), plurilingue (Coste, 2008) et contextualisée (Blanchet & Asselah Rahal, 2008). Le terrain sociolinguistique algérien et/ou maghrébin, à la fois complexe, multilingue et plurilingue, est favorable à ce type de formation. Elimam (2013) aborde cette contextualisation du français langue seconde d'enseignement :

« Dans les trois pays du Maghreb [Algérie, Maroc, Tunisie], l'une des caractéristiques essentielles du caractère « langue seconde » de la langue d'enseignement, c'est qu'elle fait objet d'une connaissance « passive » par les apprenants. Situation qui présente un rapport particulier entre connaissances disciplinaires et connaissances linguistiques. En fait les connaissances disciplinaires sont plus ou moins détachées du support linguistique pour leur expression, mais leur mise à disposition par les processus cognitifs, autres que la langue, demeure active » (Elimam, 2013 : 21-22).

Connaissances passives de la langue
+
Connaissances actives de la spécialité enseignée
=
Excellentes prédispositions d'accès à la langue de spécialité

(Elimam, A, *Le français langue seconde d'enseignement*, 2013 : 22).

Si l'on ne réfléchit pas à la mise en place des écoles plurilingues et/ou des classes de section internationale en collaboration avec l'éducation nationale, combien de temps le modèle « l'arabe à l'École, le français à l'Université » va-t-il durer ? Peut-il encore tenir ? D'autant plus que le français est en déperdition ces dernières années en Algérie, et même au Maghreb. Il faut dire que la politique linguistique éducative algérienne est souvent vue comme négative (Benrabah, 2002), voire monolingue (Dourari, 2011), par certains linguistes algériens. Nous dirons que cette « négativité », ce « monolinguisme » sont des considérations subjectives et individuelles. L'ouvrage de Benrabah (*Language conflict in Algeria : from colonialism to post-independence* : 2013) comporte des notions telles que *conflict linguistique, rivalité,*

*tension...*renvoyant comme à une sorte de guerre des langues, mais pas seulement. Dans le plurilinguisme algérien, n'apparaissent pas que des éléments négatifs ; la coexistence des langues, la diversité culturelle, la compétence plurilingue, etc., sont des éléments positifs à prendre en considération dans l'analyse de la situation sociolinguistique algérienne.

Des plans d'urgence de réforme ont été enclenchés au Maghreb en faveur de l'éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur : le programme PARE³(2004-2006) en Algérie, le programme NAJAH⁴(2009-1012) au Maroc, le programme tunisien « Ecole de demain⁵ » (2002-2007), sont des programmes positifs, encourageants et ambitieux quant à l'enseignement et la formation dans les secteurs infra-universitaire, professionnel et universitaire... Passons aux expériences internationales bilatérales touchant à la francophonie.

La coopération algéro-française : de l'EDAF à La FEF, quel bilan ?

Sur le plan des relations internationales entre l'Algérie et la France en matière de formation linguistique et de formation à la francophonie, l'Ambassade de France à Alger a mis en œuvre des

3. Le programme d'appui à la réforme du système éducatif algérien (PARE, 2004-2006) : est un programme réalisé entre l'éducation nationale et l'UNESCO, financé principalement par le Japon. Il vise l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'enseignement par le renforcement du dispositif de pilotage de la réforme, la formation des formateurs, la refonte des manuels scolaires et l'accès aux TICE's.

4. Le Programme NAJAH 2009-2012 (ou *Réussite* en français) est un programme d'urgence de réforme du système éducatif marocain, un plan d'action à plusieurs objectifs : « rendre effective l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans..., stimuler l'initiative à l'excellence au lycée et à l'université..., s'attachera à affronter les problématiques transversales du système..., se donner les moyens de réussir... », pp. 5-6 du Rapport de synthèse, 3^{ème}Draft du 12.06.08.

5. Ce programme tunisien « Ecole de demain » (2002-2007) est un programme ambitieux dont la tâche et la mission d'«aujourd'hui et demain, est de former un citoyen qui apprend à apprendre, à agir, à être et à vivre avec les autres », p. 15 du programme de la nouvelle réforme du système éducatif tunisien, Programme pour la mise en œuvre du projet « Ecole de demain », octobre 2002.

programmes de solidarité prioritaire pour l'Afrique (FSP). Ces projets de formation visent :

- la création d'une école doctorale algéro-française (2006-2010, EDAF) ; l'objectif de cette école doctorale est de former des docteurs en français (en sciences du langage, en didactique des langues et en science des textes littéraires principalement) ;
- l'appui à l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants de français en Algérie (2007-2011) ;
- le remplacement de l'EDAF par le réseau mixte LaFEF (langue française et expression francophone (2011-...) ;

Dans un rapport de clôture de l'EDAF, remplacée par la FEF, M. Saidani, Directeur de la coopération et des échanges interuniversitaires au Ministère de l'enseignement supérieur algérien, souligne « l'importance que souhaite donner le MESRS⁶ aux langues étrangères :

- redéfinir le type de langues enseignées ;
- analyser en profondeur les besoins avec les opérateurs économiques notamment ;
- développer des outils d'apprentissage des langues étrangères » (Compte rendu du conseil scientifique mixte, n°1, MESRS, 2012)

À vrai dire, le dispositif EDAF a été lancé à la suite d'un constat fait en 2004, celui d'un manque important de professeurs de français en Algérie. La problématique n'est pas vue sous le même angle : l'Algérie disposait de seulement 211 universitaires en langue française sur tout le territoire dont 6 Professeurs des Universités et 21 maîtres de conférences. La situation était devenue alarmante, du fait qu'il y avait un besoin urgent de former en français langue à enseigner et langue d'enseignement. La France, de son côté, voit la situation autrement et investit dans l'entretien et la promotion de son patrimoine linguistique et culturel via le français et la francophonie. Suite à ce constat, la France a débloqué dans ce programme FSP une enveloppe de 6,5 millions d'euros ; l'Algérie, de son côté, en y

6. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

a investi des millions d'euros⁷. L'EDAF⁸ n'a pas été négociée sous forme de cotutelle entre les universités françaises et algériennes pour qu'il n'y ait pas de fuite de diplômés à l'étranger, mais soyons réalistes, ce n'est pas seulement la cotutelle qui encouragerait les diplômés algériens à quitter le pays.

Aujourd'hui (2013-2014), la situation a changé et l'EDAF, qui est devenue La FEF (un réseau mixte de recherche et de formation sur la langue française et les expressions francophones) à partir de 2011, mise désormais sur des formations en cotutelles pour impliquer les universités françaises à rémunérer leurs enseignants-chercheurs et leurs directeurs de recherche, mais aussi pour consolider le service de la coopération qui ne peut plus gérer et agir seul ; cela permettrait surtout aux doctorants algériens d'accéder à un statut au sein des universités françaises et d'être considérés comme chercheurs à part entière dans l'institution d'accueil. En plus des efforts consentis par l'EDAF, le réseau LaFEF permet aux doctorants français de venir en Algérie effectuer des stages et des recherches. La bilatéralité apparaît d'ores et déjà des deux côtés. Ainsi, les objectifs de LaFEF sont « d'assurer la finalisation et la pérennisation des actions entreprises par l'Ecole Doctorale Algéro-Française de France depuis 2004 »... et de contribuer à la formation pédagogique... ; de mettre en place des programmes de recherche... ; – et de contribuer à la promotion scientifique des jeunes chercheurs... » (Convention de LaFEF, 4 décembre 2011). Ce réseau a incité la partie algérienne à ouvrir des laboratoires de recherche et à y intégrer chercheurs, doctorants et mastérants afin de pouvoir bénéficier des prestations du réseau LaFEF.

Il est important de noter que la coopération universitaire bilatérale internationale entre l'Algérie et la France ne se limite pas uniquement à l'EDAF ou à LaFEF, elle est entretenue aussi par d'autres programmes qui existaient déjà avant la mise en place de cette école doctorale et nous pouvons citer à juste titre le programme TASSILI HUBERT CURRIEN « CMEP », le programme PROFAS

7. Nous n'avons pas de chiffres officiels du côté algérien, nous avons préféré ne pas mettre le montant dont nous ne sommes pas sûrs.

8. Le rapport de résultats d'évaluation de l'EDAF n'est pas encore publié par le Ministère des affaires étrangères français et le Ministère de l'enseignement supérieur français. Une commission d'experts français et algériens a été chargée dans ce cadre d'expertiser et de rédiger le rapport d'évaluation.

(ex. BAF), le CNRS, l'INSERM, qui ont tous contribué à la formation des ingénieurs, des cadres, des enseignants-chercheurs, des agents administratifs, etc., d'où la nécessité aujourd'hui de s'appuyer sur des partenaires socio-économiques et de miser sur des formations professionnalisantes.

Formation au plurilinguisme, formation des élites

Le plurilinguisme est l'une des caractéristiques majeures des élites maghrébines, notamment dans les domaines économique, social et politique. Avec le manque de formation au plurilinguisme (arabisation massive, changement du statut du français, désormais « langue étrangère », absence d'enseignement bilingue...), s'est formée une élite arabophone qui, tant bien que mal, maîtrise la langue arabe standard moderne, mais aussi l'arabe littéral. Aujourd'hui, l'enseignement privé est venu renforcer l'enseignement public – rappelons que l'enseignement privé était interdit en Algérie avant les années 1990 – ; un enseignement qui a évolué avec le chômage, la crise économique et la mondialisation :

« De la sorte, des centaines d'écoles privées, notamment préscolaires et primaires, fleurissent dans chacun des trois pays [Algérie, Maroc, Tunisie], afin d'inculquer aux jeunes enfants la maîtrise précoce d'une langue française (voire anglaise) si déterminante pour leur avenir. Les parents savent qu'elle est la clef de la réussite future de leurs enfants, qu'elles qu'en soient les conséquences sur les classes pauvres exclues du système » (Vermeren, 2005 : 52).

Il y a une prise de conscience des parents des enjeux, des objectifs et des résultats du plurilinguisme à long terme. Cette éducation élitiste est plus un choix parental qu'institutionnel ; le savoir-devenir de l'enfant-apprenant est au cœur de la question et le coup de la formation au plurilinguisme dès l'enfance n'est pas à la portée de tous les ménages.

La réussite et/ou l'échec de l'enfant-apprenant sont liés à la maîtrise ou à la non maîtrise d'au moins deux langues d'accompagnement de l'enfant dès la scolarisation primaire (langues de scolarisation, secondes, étrangères). Ce plurilinguisme d'élite est plus qu'un choix ;

il est une prise de conscience et une prise de risque individuelle qu'une décision politique proprement dite.

Ainsi, nous dirons, au sujet de la relation entre plurilinguisme et élitisme, que l'ouverture aux langues et aux langues étrangères dès l'enfance contribue à la réussite scolaire et sociale. Les travaux en psycholinguistique, notamment ceux de Hagège (1996) et de Gaonac'h (2006), ont montré la facilité avec laquelle un enfant apprend une langue étrangère, soutient l'enseignement précoce des langues dès le jeune âge. Les classes bilingues d'immersion, le programme *language awareness*, l'approche intégrée des langues, la pédagogie de la rencontre, etc., sont des modèles d'éducation plurilingue et interculturelle.

D'un autre côté, la sociolinguistique ne néglige pas non plus l'enseignement des langues. Les travaux de la sociolinguistique britannique (Bernstein, 1971) et américaine (Labov, 1972) renverraient également la problématique de l'échec scolaire et à la non-maîtrise de la langue de l'École. Aujourd'hui, cet échec est partagé entre apprenant, formation et système éducatif. Donc, la thèse du déficit de la compétence langagière et du milieu social de l'enfant se voit remplacée progressivement par la remise en cause de l'École, qui doit et qui devrait prendre en considération les langues de première acquisition (maternelles et vernaculaires) de l'enfant dans l'élaboration des curricula pour ainsi réduire l'échec scolaire, un échec difficile à diagnostiquer, à prononcer et à assumer. Et dire que c'est à travers l'obstacle, l'échec et l'erreur que nous progressons et nous apprenons dans la vie.

Ce système de formation des élites, qui a évolué principalement chez les couches sociales aisées, laisse peu de place et peu de chance à tous les enfants d'apprendre et d'évoluer dans les mêmes conditions. Mais malheureusement, il s'agit d'un mode de formation qui est plus basé sur l'aristocratie que sur la méritocratie⁹, et ceci est une remarque valable dans le monde entier. Dans son analyse de l'enseignement d'excellence au Maghreb, Vermeren (2005) traite des facteurs socio-politiques pour le cas de l'Algérie :

« *En Algérie, la nature de l'État, les richesses pétrolières et la guerre civile des années 1990 ont donné un autre visage aux filières d'élites.*

9. Dans son ouvrage *La Noblesse d'état* (1989), Pierre Bourdieu souligne les limites de la méritocratie en soulignant les notions de capital économique, capital social, capital culturel, voire de capital symbolique.

Les ingénieurs pétroliers et les hauts cadres militaires constituent le cœur des élites, même si médecins, juristes et commerciaux de plus en plus souvent, conservent leur valeur » (Vermeren, 2005 : 48).

Toutefois, il faut le reconnaître, ce sont les pays anciennement colonisés qui sont le plus touchés par le flux migratoire, par l'internationalisation des curricula et donc par la problématique de la formation des élites. Ces pays – souvent en matière de développement économique et de recherche scientifique – se trouvent toujours en position de suivre le rythme de la compétition et des normes internationales. Il est souvent difficile de s'accrocher à ce rythme qui les dépasse :

« L'inscription de la formation des élites dans une logique internationale est plus forte dans les pays dont les systèmes éducatifs sont influencés par des modèles étrangers du fait d'un passé colonial ou parce que leur système éducatif, encore peu développé, rend la migration des élites nécessaire pour leur formation supérieure » (Darchy-Koechlin & Zanten, 2005 : 22).

Ainsi, la didactique du plurilinguisme prend ancrage dans ces pays plurilingues et multilingues, et a pour rôle d'intégrer et de valoriser les langues premières, nationales et étrangères avec la/les langues de scolarisation. Cette prise de conscience et cette valorisation des langues et des cultures pourraient se concrétiser par :

- l'ouverture de classes de section internationale ou de classes bilingues (arabe-français) à l'école publique ; et pourtant il y avait des classes bilingues après la décolonisation en Algérie pour les filières scientifiques ;
- et – pourquoi pas – la création de filières internationales à l'Université en co-diplomation et/ou en co-tutelle.

À ce titre, le système universitaire LMD est basé sur la mobilité des étudiants dans le territoire national et vers l'étranger, l'internationalisation des programmes, la médiation dans l'apprentissage, le tutorat et l'autonomie. Cette élite maghrébine a fait le choix d'un enseignement, d'une formation francophone ; et c'est justement ces cadres diplômés plurilingues qui sont souvent courtisés par l'Europe. Avec la formation au plurilinguisme, s'ouvrent

les possibilités de compétitivité et de mobilité internationale des étudiants où les valeurs recherchées relèvent plus de la compétence et non de l'identité. La question de l'identité, bien qu'on essaie de l'évacuer, reste une problématique centrale et complexe dans l'éducation et la formation; quand bien même on soutient qu'elle n'est pas importante dans le profil de compétence recherché, elle reste toutefois importante pour son locuteur-utilisateur et ses relations sociales dans le monde du travail. La/les langue(s) et la culture forment l'identité individuelle d'abord, et la complexité réside dans le passage de l'identité individuelle vers l'identité collective. Donnons l'exemple de l'arabe standard en France où sa représentation reste assez négative dans le système éducatif français :

« Appréhendées comme la « richesse du pauvre » en 1993, puis reconnues comme constitutives du patrimoine linguistique national en 2002, la langue et la culture arabes restent tout de même le parent négligé des choix éducatifs français » (Zarate, 2005 : 13).

Ces représentations négatives ne sont pas figées mais relatives, et c'est le rôle de la didactique de l'interculturel de lever les barrières et de dépasser les stéréotypes de langue dominante/langue dominée, langue colonisatrice/langue indigène, langue supérieure/langue inférieur, etc., et l'Histoire de l'Algérie et de la langue arabe a bien montré que la langue arabe standard est loin d'être une « petite » langue.

La question qui se pose désormais, après cette formation élitiste magrébine francophone est de savoir s'il y a une possibilité de faire revenir ces élites dans leurs pays d'origine ? L'exil des compétences est une question qui mérite d'être traitée avec le plus grand soin.

Conclusion et perspectives

Nous avons abordé les différentes expériences de plurilinguisme et de coopération francophone en Algérie. Des expériences algériennes, des expériences algéro-françaises et la place des élites maghrébines dans cette formation à la francophonie ont toutes montré la nécessité de cette transversalité de l'arabe et du français afin de coordonner disciplines non linguistiques et disciplines linguistiques. Il serait

intéressant de penser à des formations pluridisciplinaires telles que le parcours LMD LEA (langue étrangère appliquée) – qui n’existent pas en Algérie - où l’on forme des diplômés plurilingues pouvant évoluer dans le monde de l’entreprise, le management, le droit, l’économie, l’informatique, la traduction et la médiation. Aujourd’hui l’Algérie investit de plus en plus dans de grandes réformes, et la politique des langues occupe une place non négligeable chez les décideurs (journal officiel, 2008) et universitaires. L’Université algérienne s’intéresse aujourd’hui de plus près à l’enseignement du chinois et du turc pour les besoins de la compétitivité et de la productivité. A présent, il n’y a plus de langues valorisées/dévalorisées ; toutes les langues sont les bienvenues pourvu que nous, locuteurs-utilisateurs, sachions nous en servir et les exploiter dans le bon sens.

Bibliographie

- Benrabah, M. (2002) : « Ecole et plurilinguisme en Algérie : un exemple de la politique linguistique éducative « négative » », in Revue du CIEBP, Education et sociétés plurilingues, n°13, décembre 2002, Aoste, pp. 73-80.
- Benrabah, M. (2013): *Language conflict in Algeria: from colonialism to post-independence*, éd. Multilingual Matters, Bristol.
- Bernstein, Basil. (1971): *Class, Codes and Control: theoretical studies towards a sociology of language*, vol. 1, éd. Routledge & Kegan Paul, London and Boston.
- Bernstein, B. (1973): *Class, Codes and Control: applied studies towards a sociology of language*, vol. 2, éd. Routledge & Kegan Paul, London and Boston.
- Bernstein, B. (1975) : *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*, éd. de Minuit, Paris (traduction française).
- Blanchet, Ph & Asselah-Rahal, S. (2008) : « Pourquoi s’interroger sur les contextes en didactique des langues ? », in *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, (sous la dir. Ph. Blanchet, D. Moore, S. Asselah-Rahal), éd. Des archives contemporaines & l’AUF, pp. 9-16.
- Bourdieu, P. (1989) : *La Noblesse d’état. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.

- Coste, D. (2008) : « Education plurilingue et langue de scolarisation », in Les cahiers de l'Acedle, vol. 5, n° 1, décembre 2008, pp. 91-107.
- Darchy-Koechlin, B & Zanten, van, A. (2005) : « La formation des élites », in Revue internationale d'éducation de Sèvres n° 39, septembre 2005, pp. 19-23.
- Dourari, A. (2011) : « Politique linguistique en Algérie : entre le monolinguisme d'État et le plurilinguisme de la société », in http://www.cnplet.net/file.php/1/cnplet_mina/navi-horiz/doc_recherche/4.pdf
- Elimam, A. (2013) : *Le français langue seconde d'enseignement : repères théoriques et didactiques pour la formation de formateurs*, éd. INAS, Alger.
- Gaonac'h, D. (2006) : *L'apprentissage précoce d'une langue étrangère*, éd. Hachette, Paris.
- Grandguillaume, G. (1983) : *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, éd. Maisonneuve & Larose, Paris.
- Hagège, C. (1996) : *L'enfant aux deux langues*, éd. Odile Jacob, Paris.
- Labov, W. (1972) : *Language in the Inner City: studies in the Black English Vernacular*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
- Maurer, B. (2007) : *De la pédagogie convergente à la didactique intégrée : langues africaines-langue française*, éd. L'Harmattan & l'OIF, Paris.
- Roulet, E. (1980) : *Langue maternelle et langue seconde, vers une pédagogie intégrée*, éd. Hatier/CREDIF, Paris.
- Stambouli, M. (2009) : « Français précoce : quand et comment ? », in *Le français dans le monde*, n° 364, juillet-août, éd. CLE international, Paris, pp. 36-38.
- Vermeren, P. (2005) : « Maghreb : des élites entre deux mondes », in *Revue internationale d'éducation de Sèvres* n° 39, septembre 2005, pp.47-55.
- Zarate, G. (2005) : « L'expérience de la pluralité en situation de mobilité internationale dans la formation d'un capital plurilingue et pluriculturel », in *Diversités culturelles et apprentissage du français*, (sous la direction d'Olivier Bertrand), éd. de l'école polytechnique de Palaiseau, Palaiseau, pp. 11-18.
- Compte rendu du Conseil Scientifique Mixte n° 1, Réseau Mixte LAFEF, Alger 8-10 octobre 2012, Ministère de l'enseignement supérieur, Alger.

Pluralité linguistique et contexte d'enseignement : Quelles perspectives didactiques ?

Dr. Malika BENSEKAT
Université de Mostaganem, Algérie
Laboratoire DPF
Chercheure-associée au CRASC

Introduction

Inviter les langues des apprenants dans la classe procède bien plus que de la prise en compte scolaire de ce constat. Le travail présenté ici cherchera précisément à montrer ce que la problématique sur le développement de la compétence plurilingue peut apporter à la didactique des langues en général. Aussi, devrait-on pouvoir se représenter comment elle s'inscrit dans les débats et orientations actuels de la discipline.

En effet, le français, dans une vision plurilingue du monde, est désormais à inscrire dans un espace francophone et multilingue où il est « *arrimé à d'autres langues* », dans un rapport « *pacifié* » et « *partenarial* ». Cette position de Christiane Perregaux (2004 :148) entraîne des conséquences concernant la définition de l'objet à enseigner, les objectifs de cet enseignement et la nature de ses relations avec ces « autres langues ». Cette vision sociale des langues « *plaide en faveur de ce que nous appelons, avec Marielle Rispaïl, une « socio-didactique* », c'est-à-dire « *une didactique inséparable des conditions d'émergence sociale de ses réalisations scolaires et d'apprentissage en général* » (Bensekat : 2012)¹.

1. Selon Marielle Rispaïl (2003 : 256), on doit le terme de « socio-didactique » à Michel et Louise Dabène : Celui-ci « *a été employé par Louise Dabène pour désigner,*

État de la question socio-didactique

Les recherches de Marielle Rispaïl² (1998, 2003-a, 2003-b, 2004, 2005) représentent, en effet, de véritables modèles pour le travail d'approche de situations d'enseignement-apprentissage du F.L.E. La méthodologie, l'épistémologie de la voie de recherche que ses travaux ont ouvert, constituèrent des précédents précieux. Marielle Rispaïl revendique le concept de « socio-didactique » pour « *souligner le lien par lequel école et société peuvent s'enrichir et se transformer mutuellement, pour porter sur l'apprenant un regard qui concilie les dimensions individuelle et collective* ». (1998 :445). Le terme fait pour elle référence à une « *(sous)discipline affirmée, (socio)linguistique et didactique mêlées, qui se donnerait pour objet d'étude la vie des langues dans et à travers l'école, dans leurs interactions avec leurs autres usages sociaux* ». (2005 : 100). Son travail s'attache en effet à la « *relation primordiale et réciproque entre langue et société* » (Rispaïl, 1998 : 21). Elle pose que « *la langue comme fait social, déjà affirmée par Saussure, doit aider à définir le sujet parlant comme lieu de représentations structurelles, culturelles, sociales et imaginaires* ». (1998 : 446) et affirme « *que toute recherche portant sur la classe ne peut que s'appuyer sur la situation sociale dans laquelle s'inscrit cette classe* ». (2005 : 102).

Marielle Rispaïl veut que « *soit posée la situation scolaire comme situation sociale à part entière* » (1998 : 416) et qu'on lui rende « *toute la dimension sociale qui est la sienne* » (1998 : 308). Ses analyses ont voulu mettre l'accent d'une part sur le rôle déterminant des paramètres externes dans l'organisation des discours oraux. La production

en didactique des langues, une didactique de la variation, qui prenne en compte les situations linguistiques et sociolinguistiques des enseignants et des apprenants, dont la combinaison donnerait lieu à une typologie des situations d'apprentissage et permettrait de réaliser la « trop fameuse et rarement réalisée centration sur l'apprenant » (Dabene, 1990). Dans un autre contexte, celui de la didactique de l'écriture, Michel l'a repris, quelques années plus tard, pour prôner une didactique qui engloberait les variations individuelles pour les dépasser, tout en s'appuyant sur l'étude des représentations et des habitus culturels. » (Rispaïl, 1998 : 445).

2. Philippe Blanchet est également l'un des premiers porteurs de la socio-didactique avec l'approche complexe de l'enseignement du F.L.E. développée dans son ouvrage de 1998, ses travaux sur l'enseignement du français en Algérie (avec Assehlah-Rahal, 2007) ainsi que dans l'ouvrage co-dirigé avec cette dernière et Danièle Moore (2008).

verbale est saisie « *dans la perspective globale de la conduite humaine* ». (Rispaïl, 1998 : 415). Prendre en compte le social, c'est aussi, à un deuxième niveau, « *faire circuler les expériences, dire et faire dire, faire parler de la pluralité, poser la variation comme norme. [...] Nombre de chercheurs l'ont montré depuis longtemps, le milieu socioculturel pèse d'un poids plus grand que l'origine ethnique ; et dans le milieu socio-culturel, l'influence du groupe de pairs, souvent multiculturel, la culture forgée ensemble, risquent de marquer davantage l'enfant que son origine individuelle* » (Rispaïl, 1998 : 450).

Nous l'aurons compris, la socio-didactique est une didactique de l'intégration du social, du poids du milieu socio-culturel des apprenants dans la méthodologie d'enseignement-apprentissage qui s'élabore à partir de cette prise en compte.

Plurilinguisme, Complexification des regards et de questionnements

L'étude du langage dans le contexte social spécifique qu'est l'école conduit directement au constat du contact des langues, largement étudié dans ses conséquences didactiques à partir des premiers textes rassemblés par Henri Boyer autour des affirmations de Weinreich rappelées par Martinez (2000), des travaux de Py et Lüdi (2004) et de leur définition du « parler bilingue », de la valorisation du « déjà-là » mise en relief par ceux de Coste et Moore pour ne citer que ceux-là. L'analyse de ces contacts en a montré la diversité et les différentes facettes à travers une histoire déjà riche. En réponse à l'analyse contrastive des années 1970 qui stigmatisait le « mélange des langues » chez l'apprenant comme une « maladie » à laquelle il fallait trouver « remède » en en prévoyant les origines et en les éradiquant si possible (Ducancel et Simon, 2004 : 13), a pris naissance peu à peu une analyse de type « multilingue » qui pose davantage les langues dans leur relation que dans leur opposition.

L'alternance des langues³ a ainsi été déstigmatisée, voire valorisée, en tout cas posée comme une étape inévitable de l'apprentissage des langues, avant de l'être comme une compétence sociale en soi

3. Voir les travaux de l'équipe du LIDILEM autour de Jacqueline Billiez, les travaux de Neufchatel ou de Coste *et alii* par exemple.

sur le plan communicatif. Même si « *ce retour de balancier n'a pas réglé l'inévitable question de l'écart, sur les questions de monolinguisme et plurilinguisme, entre les représentations et les pratiques de l'école et celles de la société hors l'école* ». (Coste, 2001 : 191), on peut parler d'une vraie avancée due à la complexification des regards et des questionnements sur les phénomènes de plurilinguisme.

En effet, nous sommes loin désormais d'une conception posant l'apprentissage d'une langue comme l'ajout d'un étage à une construction dont la connaissance d'une langue première serait la base – ce qui avait pour conséquence, comme le note Véronique Castellotti (2001, 167) « *de ne jamais considérer que la didactique d'UNE langue après l'autre, puisqu'on se situait sur un continuum chronologique et non dans une configuration de type stellaire* ».

Pluralité linguistique et contexte d'enseignement

Reconnaître (la) pluralité linguistique comme une donnée importante des contextes dans lesquels on enseigne les langues, voire comme une richesse pouvait bouleverser quelques perspectives didactiques. On peut se demander si « plurilinguisme » et « pluralité linguistique » sont des expressions synonymes : la deuxième pourrait être considérée comme une explicitation de la première. En effet, « *le mot « plurilingue » a été employé souvent dans des sens différents, parfois contradictoires : certains l'ont opposé à « multilinguisme »⁴ pour désigner les diverses langues présentes chez un individu par opposition à celles qui seraient présentes dans une communauté donnée ou sur un territoire géographique donné ; d'autres l'utilisent indifféremment dans les deux cas. D'autres encore en sont restés à des conceptions plus anciennes, qui taxeraient de « plurilingues » des compétences (soi-disant) égales ou équivalentes entre deux ou plusieurs langues, etc.* » (Rispaïl et Dinvaut, 2012 : 7).

Nous pouvons déduire que la notion de « pluralité linguistique » est plus ouverte car « *elle réfère aux pratiques des individus et non à un système clos qu'on appellerait langue* » (*idem*).

Il importe, donc, d'affirmer, et de vouloir prouver par des recherches, que les diverses langues ou pratiques langagières

4. Voir préambule du CECR.

auxquelles est confronté un individu sont pour lui un apport et non une charge. Il est important non seulement de « *considérer l'élève comme porteur de connaissances linguistiques et métalinguistiques fécondes, qui vont l'aider à aborder l'apprentissage d'autres langues, mais aussi de se dire que l'élève en sait parfois plus que l'enseignant ! non en termes de langue à apprendre (le français par exemple) mais en termes de réflexion sur les langues, d'opérations de transferts, de passages, de traduction, etc., suivant la richesse de ses expériences passées et actuelles* » (Marillette Rispaïl et Marie Dinvaut, 2012 : 8). Tout cela pourrait être pris en considération dans une nouvelle didactique qui orienterait les savoirs collectifs vers de nouvelles acquisitions, par des opérations et activités de dialogue et d'interactions à construire.

Perspectives didactiques

Il s'agit à présent de se demander, à la suite de Jacqueline Billiez, « *comment aider les élèves à se construire comme êtres plurilingues* » (Billiez, 1990 : 53). Ce que Daniel Coste (2001 : 191) justifie en écrivant qu'une discipline comme la didactique des langues ne peut puiser sa légitimité que dans la « *pertinence et l'efficacité des propositions qu'elle formule, des orientations qu'elle suggère* ». Selon Daniel Coste, la question qui se pose à la didactique des langues aujourd'hui est la suivante : « *Comment penser la relation entre, d'une part, des pratiques plurilingues observables et des représentations repérables observables du plurilinguisme et, d'autre part, des compétences plurilingues sous-tendant de telles pratiques et pour partie marquées par ces représentations* ». (Coste, 2001, 192).

Dans le même sens, il affirme que « *la relation entre didactique du plurilinguisme en contexte et sociolinguistique semble de plus en plus évidente et de plus en plus nécessaire [...]* ». (Coste, 2005 : 416).

En effet, dans la continuité des travaux sur la didactique des langues et le plurilinguisme, la recherche scientifique devrait :

- Proposer une réflexion sur l'enseignement/apprentissage des langues, dans une perspective sociodidactique et une optique variationniste, qui met au premier plan les liens entre l'espace de la classe et les autres espaces sociaux.

- S'interroger sur les relations entre la situation sociolinguistique et les modalités effectives d'enseignement/apprentissage. (Bensekat et chachou, 2014 : à paraître).

Ces propositions ne sont pas seulement didactiques, car elles ouvrent un horizon de possibles : une école qui ne serait plus l'espace d'applications des politiques linguistiques, mais son inspiration ; l'école comme médiation entre les pratiques linguistiques réelles et les instances de pouvoir, espace de re-création des savoirs plus que d'exécution de consignes. Un nouveau contexte pour l'enseignement se dessine alors, dû à une mutation des représentations qu'il véhicule, à des définitions notionnelles qui « bougent », entraînant une approche variationniste des langues et une prise en compte des ressources langagières des élèves.

La question du contexte en didactique des langues se montre, dès lors, d'une grande importance en posant comme objectif et comme moyen d'enseignement-apprentissage « *des usages effectifs dans des situations de communication (contexte « authentique ») produites ou imitées en situations de classe (contexte pédagogiques) de façon réaliste (contexte social)* ». (Rispaïl et Blanchet, 2011 : 68).

Dans ce sens, s'interroger sur les contextes en didactique des langues, revient à « *développer une didactique contextualisée. C'est en somme envisager les phénomènes didactiques, non pas eux-mêmes et pour eux-mêmes (encore faudrait-il pouvoir les identifier ainsi de façon claire) mais comme participants à des dynamiques humaines et sociales qui les engendrent et qu'elles engendrent* ». (Blanchet & Asselah-Rahal, 2008 : 10). Il faut signaler que ces dynamiques sont principalement sociolinguistiques mais pas seulement.

Tout cela conduit vers ce que Louis Porcher nomme une « didactique vivante », qui s'intéresse aux variétés linguistiques et langagières et aux capacités d'adaptation et de souplesse qui en dérivent du côté des apprenants. Il en résulte divers types de conséquences, que nous pouvons classer, à la suite des travaux de Marielle Rispaïl, dans deux catégories principales, celles qui contribuent à une redéfinition de la compétence linguistique ; celles qui entraînent une autre conception de la formation des enseignants.

Eléments de conclusion

Nous avons voulu, en intégrant dans un même mouvement le contexte sociolinguistique et les questions d'apprentissage linguistique, souligner que tout ce qui relève de la didactique est partie prenante du social, tant dans ses origines que dans ses débouchés. En effet, la didactique montrait de plus en plus « *son incapacité à faire progresser les élèves si elle se contentait de repenser les savoirs à transmettre et la façon de le faire ; et la sociolinguistique prenait de plus en plus, outre d'autres domaines qui la définissent, le terrain scolaire et ses discours comme objets d'étude* » (Rispaïl, 2012 : 7). Il s'agit, donc, de montrer comment la contextualisation d'une situation de transmission des savoirs par l'école influe sur cette situation, et donc sur la transmission elle-même et donc sur les savoirs. Il faut noter que cette contextualisation peut prendre diverses formes et décrire divers objets : les représentations des acteurs en présence, leur biographie langagière, leur passé culturel ou socio-culturel, la politique linguistique, le statut et la rencontre des langues en présence dans leur environnement, les usages sociaux de ces mêmes langues, les rapports de force ou de conflit qui régissent ces paysages linguistiques.

C'est cette prise en compte concrète des contextes dans les pratiques didactiques qui nous mène de la classe comme espace social à l'espace social (et donc la classe comme lieu d'interactions : de langues, de cultures, de discours, de relations et statuts cognitifs ou institutionnels). Cette imbrication nous semble justifier le recours à une socio-didactique, qui s'engage autant dans la mise en regard des phénomènes de discours dans la classe avec le positionnement socio-linguistique des élèves et du contexte, que dans l'analyse des phénomènes sociolinguistiques comme des paramètres éclairants des situations scolaires, réelles ou potentielles.

Un état des lieux de la question a montré que ce champ, s'il apparaît comme riche et adapté à de nombreuses problématiques actuelles, est encore peu balisé, peu théorisé, peu articulé aux questionnements de terrain et non défriché quant aux disciplines connexes qu'il côtoie et qui l'éclairent.

Références bibliographiques

- Bensekat, M. (2012), « *Pour une promotion du plurilinguisme en classe de langue !* », Synergie Pays du Mékong n° 4, Des plurilinguismes à l'enseignement des langues. pp. 107-126.
- Bensekat, M. (2012), « *Le français conversationnel des jeunes de Mostaganem : une forme hybride* », dans Rispaïl, M. (dir.), *La sociodidactique au service de la complexité algérienne... Et de quelques autres*, Didacstyle, n° 4, pp. 125-143.
- Blanchet, Ph, Asselah- Rahal, S. (2008), « Pourquoi s'interroger sur les contextes en didactique des langues ? », dans Blanchet, Ph, Moore, D, & Asselah- Rahal, S, (Dir), *Perspectives pour une didactiques des langues contextualisées*, Paris, Éditions des archives contemporaines/ AUF, pp. 9-16.
- Castellotti, V. (2001), *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, CLE International, Paris.
- Castellotti, V. (2001), « pour une perspective plurilingue sur l'apprentissage et l'enseignement des langues », *D'une langue à d'autres, pratiques et représentations*, PUR, Rouen, pp. 9-13.
- Chachou, I & Bensekat. M, (2014), « Essai d'analyse du discours universitaire francophone sur les langues pratiquées en Algérie : cas de quelques positions de recherche sur la question de la variation », *Actes du colloque international « L'Algérie : 50 ans de pratiques plurilingues »*, Université Mentouri 2, Constantine, SLADD, (à paraître).
- Coste, D, (2001). « De plus d'une langue à d'autres encore. Penser les compétences plurilingues ? », dans V. Castellotti (dir), *D'une langue à d'autres : pratiques et représentations*, Rouen, Presses Universitaires de Rennes, pp. 191-202.
- Dabène, L. (1990), « Pour une didactique de la variation », dans *Variations et rituels dans la classe de langue*, Louise Dabène et alii, CREDIF-Hatier, pp. 50-61.
- Dinvaut, A & Rispaïl, M. (2012), « Le plurilinguisme sur les bords du Mékong, enjeux sociolinguistiques et didactiques », Synergie Pays du Mékong n° 4, Des plurilinguismes à l'enseignement des langues, pp. 5-10.

- Ducancel, G & Simon, D. (2004), « Français et langues régionales à l'école : quelles interactions ? », revue *Repères* n° 29, « Français et langues régionales à l'école, Quelles interactions ? », INRP. pp. 12-23.
- Rispail, M. (2012), « La sociodidactique au service de la complexité algérienne.... Et de quelques autres », *Didacstyle*, n° 4, pp. 7-10.
- Rispail, M. & Blanchet, Ph. (2011), « Principes transversaux pour une sociodidactiques dite de « terrain » », dans Blanchet, Ph & Chardenet, P (Dir), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, Editions des archives contemporaines/AUF, pp. 65-69.
- Rispail, M. (1998), « Pour une socio-didactique de la langue en situation multiculturelle : le cas de l'oral », thèse de doctorat, Dir. Louise Dabène, Université de Grenoble.

Traces du discours scolaire sur la langue française dans les productions/réponses de jeunes algériens issus de l'école fondamentale

Dr. Nadia GRINE
Université d'Alger 2, Algérie

Introduction

Cette contribution s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique et plus particulièrement dans la branche de cette science qui s'intéresse à l'élucidation de différents phénomènes sociolinguistiques à travers la prise en charge des représentations/ attitudes linguistiques qui jouent un rôle certain dans les dynamiques régissant les contacts de langues. Elle se propose de rendre compte des représentations de la langue française et des attitudes vis-à-vis de cette langue propres à trois groupes de jeunes algériens.

Mais cette étude ne se veut pas purement descriptive. Elle ambitionne, à travers la présentation des représentations de et/ ou attitudes vis à vis de la langue française, de montrer comment les représentations idéologiques véhiculées essentiellement à travers l'école¹ (mais aussi les médias) peuvent se manifester dans les discours de jeunes issus de l'école fondamentale.

S'il est nécessaire de distinguer deux types de représentations – représentations sociales *vs* représentations idéologiques- qui sont de natures différentes, il ne faut pas omettre de signaler l'existence d'un lien entre ces deux ensembles représentationnels. En effet, les idéologues sont eux- mêmes des membres de la société. Ils sont de ce fait largement façonnés par les représentations sociales auxquelles ils

1. Pour mieux comprendre le rôle de l'école comme appareil idéologique cf. Maingueneau (1984 :.144).

n'échappent que partiellement. Par ailleurs, il est clair que l'idéologie joue un rôle important dans la structuration de la pensée sociale. Les représentations idéologiques, construites consciemment et véhiculées à travers des discours structurés et tendant vers le maximum de cohérence (but : persuasion), influencent dans une large mesure les représentations sociales, spontanées, de moindre cohérence et ne se livrent pas toujours à travers des discours bien structurés².

Cette présence de l'idéologique, nous l'avons observée dans les discours de nos informateurs dont certaines représentations sont un beau reflet de celles véhiculées à travers les appareils idéologiques dont les plus puissants sont l'école et les médias.

Ainsi, nous avons vu comment des thèmes comme « langue française/ langue de la colonisation », « langue française / menace pour notre langue et notre identité », « nécessité de protéger la langue arabe » et à travers elle la culture arabo-musulmane contre ce « cadeau empoisonné » qu'est la langue française³ et son aura culturelle sont convoqués dans les discours d'un groupe d'adolescents algérois auxquels il a été demandé de s'exprimer librement sur le sujet « le français en Algérie » (Grine, 2001). Autant de thèmes qui rappellent le discours scolaire véhiculé à travers l'école fondamentale arabisée et arabisante dont sont issus nos informateurs.⁴

Dans le cadre de ce travail, nous allons exposer quelques résultats de nos enquêtes afin de mettre en relief les rapports existant entre le discours idéologique et les représentations sociales. Autrement dit, nous tenterons de faire la lumière sur certaines traces du discours scolaire observées dans les discours (ou réponses) de nos informateurs. Mais avant cela une présentation des deux recherches

2. Voir à ce sujet, *Discours et idéologie* (1980 : 4 -5) et Lipiansky (1978 : 63-65).

3. L'idéologie scolaire présente la langue française comme une bénédiction et une malédiction à la fois : bénédiction, puisqu'il s'agit d'une source d'enrichissement culturel, d'ouverture sur le monde et d'une clé permettant l'accès au savoir et malédiction, puisqu'il faut s'en méfier car le risque d'assimilation linguistique et culturelle n'est pas absent lorsque deux langues (dominante/ dominée) cohabitent. Le risque que le français (en tant que langue-culture) domine l'arabe académique (langue-culture) est le revers de la médaille dont l'école fondamentale met en garde les apprenants.

4. A propos de l'importance du discours lié à la colonisation (avec, comme corollaire, la déculturation- acculturation du peuple algérien), à la guerre de libération et de celui lié à l'Islam et à l'arabité dans les textes scolaires (idéologie scolaire) voir (Toualbi Thaalbi, 2004, pp. 52- 57).

dans le cadre desquelles ces données ont été recueillies et analysées s'impose.

Présentation des enquêtes

La première enquête, citée ci-haut, a été menée pour l'obtention du diplôme de magister (Grine, 2001). Il s'agit d'une enquête micro-sociolinguistique réalisée auprès de 10 adolescents algérois (lycéens ou en première année universitaire) considérés comme un groupe homogène⁵ car partageant un grand nombre de traits communs. Les discours de ces adolescents ont formé un tout considéré comme le discours d'un locuteur collectif⁶ auquel nous avons appliqué l'analyse de discours à entrée lexicale (Marcellesi : 1976). Cette analyse a permis de faire ressortir les représentations de la langue française (et de la langue arabe) propres à ce groupe.

5. De par un certain nombre de caractéristiques communes, nos informateurs forment un public assez homogène. 1. Même classe sociale (moyenne) 2. Même environnement socioculturel. a. Lieu de résidence : nos informateurs vivent dans une résidence haut-standing qui abrite des cadres moyens et supérieurs de la SONELGAZ : la cité SONELGAZ de Chevalley, lieu fermé contenant deux immeubles de 9 étages, des aires de jeu pour les enfants, quelques espaces verts... En dehors des heures d'école, les enfants de la cité, jeunes ou moins jeunes, passent beaucoup de leur temps ensemble, à l'intérieur de la résidence. b. Fréquentation des mêmes lieux d'apprentissage : jardin d'enfants de la SONELGAZ, écoles primaires pour garçons et pour filles de Fougeroux, au niveau du moyen et du secondaire les enfants ne fréquentent pas forcément les mêmes établissements scolaires. 3. Même catégorie d'âge : les enquêtés sont des adolescents âgés de 17 à 20 (la majorité ont 18 ans). Ces caractéristiques communes conjuguées au facteur temps (au moins 15 ans de vie commune) vont développer, chez ces enfants de cadres, des habitudes linguistiques et sociales communes.

6. Notion que nous avons empruntée à Marcellesi (1976) tout en l'adaptant à notre étude le concept de « locuteur collectif ». Un locuteur collectif, chez Marcellesi, est un ensemble de locuteurs de formation politico- idéologique commune, produisant ensemble, un texte commun, celui qui représente leurs idées, leur mouvement, leur idéologie...). Dans notre cas, les informateurs ont produit, chacun un texte. Le texte de notre locuteur collectif n'est donc pas un texte commun produit collectivement par l'ensemble de nos informateurs, mais l'ensemble des textes produits individuellement par chacun d'entre eux. Le premier corpus, produit par des adolescents d'Alger qui partagent beaucoup de caractéristiques communes, est formé de 10 textes (texte1....texte10) qui forment le Texte du locuteur collectif, représentatif du jeune adolescent de la cité SONELGAZ (lieu de résidence).

Cette première recherche, dont nous exposerons quelques résultats plus loin, nous a amenée à vouloir vérifier le degré de généralité de ces représentations en interrogeant d'autres groupes de jeunes sur la même question.

La deuxième étude, réalisée quelques années plus tard, pour l'obtention du diplôme de doctorat (Grine, 2009) a touché deux autres publics : 1. un petit groupe de lycéens d'Annaba dont il s'agissait d'analyser les productions écrites sur le thème « le français en Algérie » en leur appliquant une analyse de discours à entrée lexicale 2. Un ensemble d'étudiants inscrits en première année de licence d'enseignement de la langue française à l'université d'Alger interrogés par le biais d'un questionnaire.

Cette deuxième étude s'est déroulée en deux temps :

- dans un premier temps, nous avons analysé le corpus de discours produits par les lycéens d'Annaba dans le but de voir si le facteur géographique avait une incidence sur les représentations des langues et si, par voie de conséquence, les représentations des langues des adolescents d'Annaba différaient de celles observées, lors de notre première étude, chez des adolescents algérois. L'étude comparative n'a pas décelé des différences appréciables quant à la perception du français en Algérie. Au contraire, les deux corpus présentent beaucoup de similitudes qui laisseraient croire en la généralité de certaines représentations. Au-delà de ce qu'a pu révéler cette étude qualitative des Corpus 1 et 2, celle-ci a permis de dégager les items récurrents dans les deux corpus, items qui allaient servir de base à la confection d'un questionnaire à distribuer à un troisième groupe d'enquêtés dont le nombre est plus important. Nous n'avons eu en retour que 74 questionnaires remplis.

- dans un deuxième temps, nous avons procédé à l'analyse des résultats de l'enquête par questionnaire.

Nous exposerons dans ce qui suivra les résultats des deux enquêtes qui ont pu faire la lumière sur les traces de la présence de l'idéologie scolaire dans des discours de jeunes adolescents issus de l'école fondamentale (discours se présentant sous forme de textes libres – 1^{ère} enquête et 1^{ère} partie de la deuxième enquête – et de réponses courtes à des questions fermées ou ouvertes : deuxième partie de la 2^{ème} enquête).

Comme signalé plus haut, le rapport « français/colonisation » constitue un élément clef dans la construction de l'imaginaire linguistique de nos informateurs.

II. Rapports « langue française/colonisation » à travers nos deux enquêtes :

II.1. Analyse des deux corpus de textes :

(Démarche : analyse de discours à entrée lexicale.)

Nous allons consacrer plus de place à l'analyse du premier corpus dans lequel la référence à la colonisation est plus marquée. Les conditions de production du deuxième corpus ont dû avoir une incidence sur la part de ce genre de représentations dans les textes le constituant. En effet, ces derniers ont été produits pour paraître sur le site de la francophonie... Cela n'a pourtant pas entraîné une absence totale de la référence à cette page de l'histoire de notre pays.

A. La désignation de la colonisation à travers nos corpus :

Avant toute chose, nous tenons à signaler que le signifié « *colonisation* » apparaît sous différentes désignations. Nous avons constaté une très forte référence à cette période de l'histoire de l'Algérie à laquelle nos informateurs, de façon presque univoque, lient la naissance du phénomène « langue française en Algérie ». Nous ne pouvons que nous interroger sur cette forte insistance sur l'aspect historique du phénomène. Nos informateurs relèvent systématiquement le fait que la langue française soit le fruit direct de la colonisation à laquelle ils réfèrent à travers l'usage du substantif « *colonisation* » suivi, parfois, de l'adjectif « *française* », du verbe « *coloniser* », ou de l'expression, « *le débarquement des Français* » (la notion de débarquement étant révélatrice de la sauvagerie qui caractérise l'entrée des Français en Algérie, et par extension, l'entrée de la langue française en Algérie). On y réfère aussi par une expression plus générique, mais synonyme, dans l'imaginaire collectif national, de la période de la colonisation française : « *l'histoire de l'Algérie* ». ⁷

Nous avons relevé aussi, un ensemble de repères temporels à forte charge symbolique, des repères temporels dont le discours

7. Nous pouvons voir ici une forte influence du discours idéologique sur l'imaginaire national collectif : on réduit l'histoire de l'Algérie à la colonisation française.

idéologique fait un usage très fréquent, et qui sont de ce fait liés dans l'imaginaire collectif national à la période coloniale: « *depuis plus d'un siècle* » « *132 ans...* », « *depuis plus d'un siècle et demi* », « *pendant plus d'un siècle* », « *pendant 132 ans* ». Nous remarquons donc l'emprunt au discours scolaire de deux expressions à caractère relatif « *... un siècle et demi* » et « *... plus d'un siècle* » et d'une expression à caractère précis « *... 132 ans* », toutes mettant l'accent sur la longue durée de la période coloniale. Ces expressions fonctionnent dans le contexte algérien comme ce que Boyer (1991) appelle les mots-slogans.

Après ce bref exposé des différents procédés de désignation ou de référence directe ou indirecte à l'époque coloniale, nous passons à l'analyse de la relation langue française / colonisation, telle qu'elle nous est présentée dans les différents énoncés à traiter.

Nous signalons, de prime abord, l'existence d'énoncés où la référence à la colonisation est accentuée, où nous pouvons observer la présence de deux ou trois éléments pour référer à cette période « *la langue française est entrée dans notre pays depuis plus d'un siècle et demi avec la débarcation des premières troupes françaises* » (repère temporel + expression synonyme à colonisation).

Ainsi, il paraît très important pour nos informateurs de rendre compte du cadre historique du phénomène « langue française en Algérie ». Il paraît pertinent pour eux de lier la langue française aux raisons de son existence sur le territoire national. Ce lien est présenté comme un lien de cause à effet. La colonisation a donc enfanté la langue française en Algérie. Cette langue est le fruit de la colonisation. Elle en est une conséquence directe et logique: « *parler de la langue française en Algérie, c'est parler de l'histoire de l'Algérie du fait que celle-ci a été colonisée pendant plus d'un siècle* » (C1T8). « *Ceci a entraîné une imprégnation du peuple algérien par la langue française* » (C1T8). Nous pouvons voir à travers ces énoncés un lien étroit entre langue française et colonisation: le discours sur la première implique nécessairement la référence à la deuxième. Ainsi, nous pouvons constater la présence d'expressions désignant le rapport cause / effet : « *du fait que* » « *a entraîné...* ».

Dans un autre texte, l'informateur présente l'influence du français sur le peuple algérien comme la conséquence logique d'une colonisation de longue durée : « *tout d'abord parce que, la France*

a colonisé l'Algérie pendant 132 ans et a créé beaucoup d'instituts au Maghreb arabe pour développer la culture française » (C1T9).

Dans le texte (C1T6), on explique la place importante qu'occupe le français en Algérie (langue utilisée très fréquemment au sein de diverses institutions publiques, enseignée comme langue seconde.), comme dans le texte (C1T9), par une colonisation de longue durée « Ceci est dû à 132 ans de vie sous la colonisation française » (C1T6).

Mais deux façons de se positionner par rapport à l'implication: colonisation => langue française ont été relevées. C'est ce dont vont rendre compte les parties B et C.

B. Récupération de la langue du colonisateur :

Tout en admettant que la langue française soit la langue du colonisateur, langue subie par la force, cette langue n'est pas présentée par notre locuteur collectif comme devant être rejetée et haïe. Au contraire, nos informateurs semblent approuver sa récupération et son utilisation : « *cela* [le fait de l'usage massif du français chez les jeunes] *prouve qu'à l'heure du débarquement des Français et après qu'ils soient sortis d'Algérie, ils ont marqué un point en nous infligeant leur langue. Mais peu importe...* ». (C1T10). Nous pouvons voir que le sujet reconnaît la supériorité des Français et l'infériorité des Algériens (peuple vaincu). Il reconnaît aux Français le fait d'avoir marqué un point, car même « *sortis* » d'Algérie leur langue est toujours massivement utilisée par les jeunes. Cependant cette grande victoire des Français qui ont pu par leur force et leur supériorité, nous « *infliger leur langue* », ne tarde pas à être minimisée dans l'énoncé qui suit immédiatement. Elle y est réduite à presque rien par l'expression : « *mais peu importe* » qui sert à relancer le discours sur un autre point, sur ce que le français a apporté de positif aux Algériens. Dédramatisation de la situation, tel est donc ce que ce locuteur a tenté de faire. Peut être plus même, il a tenté un détournement de la situation: « *les Français, en nous infligeant leur langue* », nous ont plutôt servi. Du coup, le vainqueur est réduit au statut de serviteur. Le peuple algérien est donc présenté comme un peuple « sage » voire « rusé », un peuple qui sait transformer une situation à l'origine défavorable, en une situation qui lui est profitable.

Cette idée, nous l'avons retrouvée dans d'autres textes. Ainsi, nous pouvons observer l'idée de récupération dans l'énoncé : « *ils ne l'utilisent que par nécessité* » (C1T2), le « ils » renvoyant à ceux pour qui « *le français reste le symbole de la colonisation et le destructeur des valeurs culturelles arabo-musulmanes* » (C1T2). Il n'en est pas moins que la « *nécessité* » motive chez ce groupe l'usage du français.

Nous pouvons l'observer (l'idée de récupération ingénieuse) aussi et de façon marquée dans l'énoncé : « *Seulement quelques rares personnes qui voulaient aider le pays à sortir de cette colonisation ont étudié cette langue afin de pouvoir exposer les problèmes de l'Algérie au monde* » (C1T7). Ici nous voyons bien que le français a été récupéré par un groupe d'Algériens dans le but de l'utiliser contre les Français. Combattre l'ennemi avec son arme propre, telle était pour ces personnes la vraie motivation de leur apprentissage de la langue de l'autre. Le peuple algérien est donc redevable à ces personnes douées d'une sagesse et d'une intelligence particulières de son indépendance (et peut être même à travers eux à la langue française sans laquelle les problèmes de l'Algérie n'aurait peut être jamais pu être exposés au monde). D'où l'importance du rôle joué par l'élite francophone algérienne dans le combat général contre la colonisation française.

« Elite », oui, car ces personnes se distinguent de la masse par leur supériorité (l'adjectif « *rare* » qui accompagne l'ensemble (déterminant + substantif) « *quelques personnes* », déjà en lui-même restrictif, témoigne de cela. En effet, le rare a généralement plus de valeur, il gagne en valeur. Ces personnes sont donc supérieures par leur choix ingénieux et courageux (apprendre la langue française alors que l'ensemble des Algériens n'en voulait pas : « *Les Algériens avec leur esprit conservateur ne se sont pas fait à l'idée* » (C1T7).

Nous assistons par ailleurs à une désacralisation du conflit opposant deux langues d'usage, le français et l'arabe. La présence du français à côté de l'arabe n'est plus vécue comme problématique, comme menaçante, mais comme fait anodin, normal. La colonisation qui était jusque là utilisée comme argument de force contre la présence du français sur le sol algérien, semble devenir, chez nos informateurs un argument justifiant et expliquant la présence de cette langue sur le territoire algérien : « *nous savons tous que l'Algérie a été colonisée par la France donc à mon avis, il est tout à fait normal que*

les Algériens s'expriment dans cette langue » (C1T1). Nous assistons donc à un passage à une autre logique, à un autre raisonnement.

Plusieurs énoncés appartenant au corpus 1 comme au corpus 2 développent le même type de raisonnement : « *Les Algériens sont très familiers avec la langue de Molière. L'histoire passée y a beaucoup contribué* » (C2T6). Ce même passé a contribué (dans le texte 1, corpus 2) à la bonne maîtrise du français par « *la plupart des Algériens* » et au classement de l'Algérie comme « *premier pays francophone au monde* » ce qui donne à l'énoncé « *mais cette situation n'est qu'un héritage que nous a laissé la colonisation française (qui a duré plus d'un siècle)* » (C2T1), un sens positif.

Nous pouvons constater que la colonisation est convoquée dans ces contextes non comme fait historique condamnable mais comme fait historique expliquant une réalité actuelle.

C. Rejet de la langue française perçue comme le fruit de la colonisation :

Ce cas n'est pas vraiment évoqué dans nos corpus. Le dernier exemple cité ci-dessus témoigne de cette attitude de rejet de la langue française, symbole de la colonisation, par une bonne partie des Algériens (la partie majoritaire). On y a référé uniquement dans deux textes du corpus 1 (T2 et T7) et dans un seul texte du corpus 2 (T2). Dans le cas du texte N° 2 (C1), le rejet de cette langue est motivé par les mêmes raisons, il est sous-tendu par le même type de représentations « *le français destructeur des valeurs culturelles arabo-musulmanes* » (C1T2). Cependant, dans ce texte, le rejet de cette langue n'est pas catégorique: « *ils [ceux qui rejettent cette langue pour les raisons citées] ne l'utilisent que par nécessité* ». Mais dans les deux cas cette attitude de rejet semble condamnée par nos deux informateurs qui semblent toujours à la recherche du bon côté des choses, à la recherche d'un compromis, d'un juste milieu. Ainsi, dans le texte 7(C1), cette majorité des Algériens qui refusait d'apprendre la langue du colonisateur est taxée de conservatrice : « *les Algériens avec leur esprit conservateur...* ». Dans le texte (2, C1) c'est au niveau de la conclusion que notre sujet condamne cet esprit extrémiste des uns et des autres (rejet ou fascination et assimilation) en prônant une attitude médiatrice « *le français doit être un moyen d'ouverture sur les cultures universelles sans altérer nos*

valeurs culturelles qui nous distinguent des autres nations du monde ». Ouverture, donc, mais pas dissolution dans la masse et rejet de sa propre identité. Notre sujet condamne toute sorte de « fanatisme » (C1T2). Le rejet de cette langue n'est pas une attitude propre à la période coloniale. Cette attitude persiste. Elle se manifeste encore aujourd'hui chez certains jeunes comme le montre l'énoncé du texte 5 du deuxième corpus : « *Beaucoup de jeunes sont hostiles à l'apprentissage de cette langue : ils la considèrent comme une séquelle du colonialisme* » (C2T5).

D. Attitude vis-à-vis de la langue du colonisateur propre aux deux groupes d'informateurs.

Nos deux corpus laissent voir que le français n'est plus perçu comme une séquelle de la colonisation dont il faut se débarrasser mais plutôt comme « un butin de guerre »⁸.

Les attitudes de rejet de « la langue du colonisateur » ne sont pas celles de nos informateurs (corpus 1 et 2) qui ne font que décrire une réalité à laquelle ils n'adhèrent pas. Pour eux, le français est, certes, « la langue du colonisateur » mais c'est, justement, « ce gain » qui semble ôter à la colonisation son aspect purement ténébreux. C'est « grâce » à la colonisation que le peuple algérien a pu accéder aux bénéfices de la langue française. C'est ce qui ressort de l'analyse des deux corpus.

Cependant si l'attitude de rejet de la langue du colonisateur se manifeste faiblement à travers les discours de nos informateurs, attitude qu'ils ne s'approprient d'ailleurs nullement (c'est toujours celle des autres avec lesquels ils ne sont pas d'accord), une autre attitude, plus nuancée, apparaît, quant à elle, comme celle de certains enquêtés : « *le français est une langue qu'on doit maîtriser mais sans oublier notre langue officielle : la langue arabe* » (C1T5), « *Pour ne pas tomber dans le fanatisme des uns et des autres, le français doit être vu comme un moyen d'ouverture sur les cultures universelles sans altérer nos valeurs culturelles qui nous distinguent des nations du monde* » (C1T2). Cette attitude de méfiance caractérise certains enquêtés pour qui la langue française est à adopter avec prudence.

8. Expression empruntée au célèbre écrivain algérien Kateb Yacine.

II.2. Analyse des résultats de l'enquête par questionnaire

(Démarche : traitement quantitatif des réponses aux questions fermées et à choix multiples et traitement qualitatif des réponses aux questions ouvertes).

Nous exposerons ici les parties de l'enquête par questionnaire relatives au thème qui nous intéresse. En effet, parmi les différentes questions posées, certaines avaient pour but de vérifier le degré de généralité de certaines représentations relatives au thème « français/ colonisation » que les enquêtes qualitatives ont permis de révéler. D'autres avaient pour but d'apporter des éléments nouveaux à notre compréhension du sujet.

Ces questions sont les suivantes : « Le français est-il la langue de la colonisation ? », « Le français représente t-il une menace pour notre identité ? » « Le français représente t-il une menace pour l'avenir de la langue arabe en Algérie ? », « Le français est-il une nouvelle forme de colonisation ? ». Nous n'exposerons dans le détail que les commentaires des résultats obtenus pour les quatre questions citées. Les résultats obtenus pour d'autres questions ayant un lien indirect avec notre problématique seront convoqués dans le commentaire de cette partie : ex. « Le français doit-il disparaître ? » ...

A. Français, langue de colonisation :

63.51 % de la population interrogée sont d'accord avec la proposition « français langue du colonisateur ». Seuls 12.16% ont exprimé leur désaccord par rapport à cette idée.

Le taux d'abstention est quand même assez élevé pour cette question. 18 personnes sur l'ensemble ont préféré ne pas exprimer leur opinion par rapport à cette question (24.32 % entre ceux qui ont choisi l'option « sans opinion » et ceux qui n'ont pas répondu à cette question).

Si la majorité des enquêtés considèrent le français comme la langue de la colonisation, cette question reste l'une des questions par rapport à laquelle on a enregistré un taux d'abstention des plus élevés (presque le quart de la population interrogée). La question est-elle si embarrassante ? Il est possible que cela soit le cas. En effet, si le syntagme « langue du colonisateur » est perçu comme dépréciatif, on pourrait être gêné de l'associer à « la langue française », langue qui, désormais, fait partie de l'entourage socioculturel de nos enquêtés,

qui n'ont pas forcément une attitude défavorable par rapport à la présence de cette langue en Algérie, ceci d'un côté. D'un autre côté, le lien français-colonisation est un fait historique que nul ne peut contester. La difficulté de concilier ces deux représentations à l'origine de deux attitudes contradictoires peut expliquer le fait que 24.32% de nos enquêtés ne sachent pas s'ils sont d'accord ou pas d'accord avec cette proposition.

B. Français menace pour notre identité et pour l'avenir de l'arabe en Algérie :

Majoritairement, cette proposition n'a pas attiré l'adhésion des enquêtés. 58.11% de nos enquêtés ne sont pas d'accord avec cette affirmation. Cela dit, ceux qui y adhèrent représentent quand même 25.67% de l'ensemble (un peu plus du quart de l'échantillon) ce qui est loin d'être négligeable. La représentation « français menace pour notre identité » existe encore même si elle n'est pas majoritaire.

La question « le français est-il une menace pour l'avenir de la langue arabe en Algérie ? » a suscité le même type de positionnement. Une majorité représentant 62,16% a répondu par « non » mais 24.32% des enquêtés estiment qu'il représente effectivement une menace pour l'avenir de la langue arabe dans notre pays.

C. Francophonie/nouvelle forme de colonialisme :

Si pour cette question, le non l'emporte avec 44.59% des choix, il faut dire que ce taux est tout de même faible et n'exprime pas un positionnement bien tranché par rapport à la question. Les avis sont plutôt partagés par rapport à cela. 24.32% de l'échantillon (presque le quart) considèrent la francophonie comme une nouvelle forme de colonialisme et 31.08% (24.32%+ 6.76%) ont préféré ne pas se prononcer sur la question soit en choisissant l'option « sans opinion » (24.32%) soit en s'abstenant de répondre à la question (6.76%). De toutes les questions proposées dans le cadre de l'enquête par questionnaire, cette question est celle qui a enregistré le taux d'abstention le plus élevé. Question embarrassante ? Ou tout simplement difficile? Nous dirons peut être difficile. En effet, nous imaginons qu'il n'est pas toujours évident pour un jeune (et peut être même pour un moins jeune) de dire si oui ou non la francophonie représente une nouvelle forme de colonialisme. Néanmoins, il faut

dire que la majorité de notre échantillon (même si c'est une faible majorité) pense que ce n'est pas le cas.

Cela dit, il est tout de même important de souligner l'existence au niveau de l'imaginaire de presque le quart de notre échantillon de la représentation « français en Algérie nouvelle forme de colonialisme » ce qui est loin d'être insignifiant d'autant plus qu'il s'agit d'étudiants inscrits en licence de français.

III. Discussion générale des résultats des deux études :

Les analyses qualitatives des deux corpus de textes produits par des lycéens d'Alger et des lycéens d'Annaba montrent que le discours des enquêtés est largement façonné par l'idéologie scolaire. La preuve en est cette abondance du discours historique qui ne cesse de rappeler que la langue française est, d'abord et avant tout, la langue de l'ancien colonisateur, une langue imposée par ce dernier et subie par les Algériens. On la présente, dans ces deux corpus, comme une langue qui a fini, par la force des choses, par intégrer la vie des Algériens, par leur coller à la peau telle une fatalité et comme une langue dont l'adoption requiert une certaine vigilance de la part de ces derniers compte tenu des pièges qu'elle peut leur tendre encore aujourd'hui. Le plus grand de tous ces pièges semble être pour nos informateurs – et là aussi nous pouvons voir les traces de l'idéologie scolaire – la menace que cette langue représente pour l'identité algérienne. Cependant, la méfiance est loin de constituer pour ce public un argument en faveur du rejet de la langue française. En effet, les deux enquêtes qualitatives révèlent que l'attitude de rejet de « la langue du colonisateur » est marginale. Elle ne représente, par ailleurs, le positionnement d'aucun énonciateur des discours analysés où elle apparaît comme celle des autres. Par contre, l'attitude de méfiance, d'une appropriation prudente de cette « langue étrangère » est exprimée dans les discours de certains enquêtés (d'Alger surtout) non seulement comme étant la leur mais, en plus, comme étant le juste milieu que tous les Algériens doivent adopter.

L'extériorité de la langue française est confirmée par l'enquête par questionnaire. 75.67 % des enquêtés estiment qu'il ne s'agit pas d'une langue algérienne. La proposition « le français est une langue étrangère » attire une plus forte adhésion : 82.43 % de notre échantillon approuvent cette affirmation. Nous pouvons ainsi constater

qu'il n'y a pas eu un phénomène d'appropriation de la langue française. Même si cette dernière est partie intégrante du paysage sociolinguistique de l'Algérie, nos informateurs attestent son extériorité et se considèrent donc comme des emprunteurs de cette langue.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête par questionnaire confirment, à la fois, la tendance à considérer la langue française comme la langue du colonisateur et le caractère minoritaire d'une attitude négative radicale vis-à-vis de cette langue du colonisateur, à savoir le rejet de la langue française.

Nous serions même tentée de croire que le sème « langue du colonisateur » constitue un des principaux composants de sens que prend le syntagme « langue française » chez les jeunes algériens (vu sa forte occurrence dans les discours spontanés sur le phénomène langue française en Algérie et la forte adhésion à la proposition « français langue du colonialisme » dont l'échantillon a fait part) et que par ailleurs, cette association ne justifie guère, dans leur perception des choses, le rejet du français.

Cette enquête par questionnaire montre, par ailleurs, que même l'attitude de méfiance vis-à-vis de cette langue est minoritaire. En effet, la majorité des enquêtés considèrent qu'elle ne représente pas de menace pour l'identité algérienne (58.11%), ni même pour l'avenir de la langue arabe en Algérie (62,16%). De même, une majorité de 44.59% de notre échantillon estime que la francophonie n'est pas une nouvelle forme de colonialisme.

Cela dit, si certaines représentations liées au discours idéologique véhiculé par l'école sont minoritaires, elles ne sont pas pour autant marginales. Elles se manifestent en général chez une proportion représentant à peu près le quart de notre échantillon ce qui est loin d'être négligeable surtout lorsqu'on sait que le public interrogé dans le cadre de l'enquête par questionnaire est formé exclusivement d'étudiants inscrits en licence de français. Ainsi, 25.67% de ce public estiment que le français représente une menace pour notre identité 24.32% pensent que cette langue représente une menace pour l'avenir de la langue arabe. Le même pourcentage estime que la francophonie est une nouvelle forme de colonialisme. On peut lire ici les arguments utilisés par le groupe des arabisants contre le maintien du français en Algérie, discours dont une certaine presse arabophone se fait l'écho (Arous : 1993) et (Madi : 2001).

Il faut, cependant, souligner le fait que même chez cette proportion « méfiante », le rejet de la langue française ne s'exprime pas puisque une seule personne sur l'ensemble des enquêtés a exprimé son accord avec la proposition « le français doit disparaître d'Algérie ».

Conclusion

Cette double étude montre l'ambivalence des représentations que les jeunes algériens issus de l'école fondamentale peuvent avoir de la présence de la langue française en Algérie. Celle-ci peut s'expliquer par le flou caractérisant la politique linguistique algérienne qui peine à tracer les contours d'une position claire vis-à-vis de la langue française.

À l'issue d'un parcours scolaire effectué en langue arabe et où l'élève est confronté à un discours de glorification des constantes nationales⁹ s'accompagnant d'un discours portant sur les méfaits de la colonisation française (discours où le français est présenté comme un résidu de cette dernière), il était prévisible de trouver, chez notre public, des représentations négatives du français lesquelles justifieraient l'adoption d'une attitude de rejet de cette dernière. Mais, il n'en est rien pour ce qui est des trois groupes concernés par nos deux études (Grine : 2001 et 2009)¹⁰.

En effet, même si certaines représentations *a priori* négatives se laissent voir à travers leurs discours, ces dernières ne semblent pas à même de motiver des attitudes négatives vis-à-vis du français. Le public interrogé, pour qui la langue française n'est pas perçue comme faisant partie du patrimoine linguistique local (pour eux, ce n'est pas une langue algérienne mais étrangère) et pour qui elle représente la langue du colonisateur (représentations, à première vue, négatives)¹¹, est paradoxalement, très favorable au maintien de

9. Les programmes de l'école fondamentale présentent trois constituants de l'identité algérienne comme constantes nationales : le nationalisme, l'islam et l'arabité. Cf. Toualbi Thaalbi (2004).

10. Enfants de cadres de la SONELGAZ résidant à Alger (Grine : 2001), élèves du lycée Larbi Ben Mhidi d'Annaba et étudiants inscrits en première année de licence de français à l'université d'Alger (Grine : 2009).

11. Cette langue est non seulement la langue de l'Autre, mais elle est, en plus, celle de l'ancien oppresseur. Non seulement, elle vient d'ailleurs, mais en plus elle est

cette langue (attitude positive). Comment expliquer ce résultat *a priori* contradictoire ?

Ceci peut s'expliquer par la présence au sein du discours véhiculé par cette même école d'un ensemble de représentations positives (langue d'ouverture sur le monde...) à même de faire basculer la balance du côté d'une nécessaire adoption de cette langue. La place que la langue française occupe au sein l'école fondamentale, se voulant pourtant arabisée et arabisante, n'est pas, non plus, sans conséquence sur les attitudes des élèves par rapport à cette langue. En effet, le français y est enseigné comme première langue étrangère à tous les écoliers algériens pendant 9 années consécutives : son enseignement est obligatoire de la 4^{ème} année à la terminale. La deuxième langue étrangère - l'anglais- n'entre en jeu que quatre années plus tard, c'est-à-dire en 8^{ème} année fondamentale alors que d'autres langues étrangères (espagnol, allemand...) ne sont introduites qu'au niveau du lycée pour certaines classes seulement. Ceci confère au français le statut de langue seconde : sans être algérienne, cette langue n'est pas une langue étrangère comme les autres¹². Ce statut est conforté par la place réelle qu'occupe cette langue dans plusieurs secteurs (l'économie, une partie de l'enseignement supérieur, une partie de l'administration, une partie des différents médias...) et par le prestige dont jouit cette langue au sein de la société algérienne, prestige étroitement lié à sa fonction de langue de promotion sociale (Madi, 2001)¹³.

imposée aux Algériens à qui elle finit par coller à la peau telle une fatalité. C'est de cette façon qu'elle est perçue par nos informateurs.

12. Suite à la réforme du système éducatif (2003), le français est d'abord enseigné à partir de la deuxième année de l'enseignement primaire, puis à partir de la troisième année de ce même palier de 2007 à nos jours. Il bénéficie de 10 ans d'enseignement au lieu de neuf au sein de l'école fondamentale. Toujours par rapport à cette école, l'enseignement de l'anglais gagne deux années supplémentaires au sein de la nouvelle école. Il est dispensé aux apprenants à partir de la première année du cycle moyen et jusqu'au lycée (7 ans en tout au lieu de 5). L'anglais, est de ce fait, la deuxième langue étrangère importante en Algérie.

13. Khaoula Taleb-Ibrahimi (2001 : 89) parle de « sélection opérée par la langue et la connaissance du français ».

Bibliographie

- Boyer, H. (1990) : « Les représentations de la langue: approches sociolinguistiques », in *Langue française* n° 85, Larousse, fév. 1990, pp. 102- 124.
- Boyer, H. (1991) : *Le langage en spectacle*, Paris : L'Harmattan.
- Guespin, L. (1975) : *L'analyse du discours, problèmes et perspectives*, Paris : La nouvelle critique.
- Grine, N. (2001) : *Les rapports d'un groupe d'adolescents algériens à la langue française*, Mémoire de magister, sous la direction de Maougal, Mohamed Lakhdar. Université d'Alger.
- Grine, N. (2009) : *Les représentations linguistiques et leur incidence sur la réussite ou l'échec d'une politique linguistique*, Thèse Doctorat en Sciences du langage, option sociolinguistique, sous la direction de M.L. Maougal, Université de Mostaganem.
- Lipiansky, E.M. (1978) : « Groupe et identité » in *Identités collectives et relations interculturelles* (coll.) : Bruxelles : Complexe, S.P.R.L., pp. 59- 88.
- Madi, M. (2001) : « La question linguistique à travers la presse algérienne de langue arabe » in Benguerna Mohamed et Kadri Aïssa (dir.), *Mondialisation et enjeux linguistiques*, Alger : Publications du CREAD, 2001, pp.67 –83.
- Maingueneau, D. (1984) : *Genèse du discours*, Mardaga.
- Marcellesi, J. B. (1976) : « Analyse de discours à entrée lexicale » in *Langage*, mars 1976, pp. 79 -123.
- Taleb-Ibrahimi, Kh. (2001) : « Quelques considérations sur la politique linguistique de l'Algérie, in Benguerna Mohamed et Kadri Aïssa (dir.), *Mondialisation et enjeux linguistiques*, Alger : Publications du CREAD, 2001, pp. 85-91.
- Toualbi-Thaalbi, N. (2004, 2^{ème} édition) : *Ecole, idéologie et droits de l'homme*, Alger : Casbah éditions.

Axe 3

**Langues premières,
citoyenneté et identités
socioculturelles**

Aspects sociolinguistiques du plurilinguisme en Corse

Pr. Mathée GIACOMO-MARCELLESI
Professeure émérite
Université Sorbonne Nouvelle-Paris3, France

La question du plurilinguisme en Corse dépasse largement la binomie représentée par le rapport entre le corse et le français, voir la trinomie si on prend aussi en considération l'italien. Elle s'inscrit dans le cadre des deux grandes dimensions de l'histoire de l'île : les influences qui s'y sont exercées au cours des siècles depuis l'Antiquité et les mouvements d'immigration qui s'y sont produits depuis la seconde moitié du XX^e siècle.

Après deux siècles de « diglossie » où les parlers corses, omniprésents dans les usages quotidiens, ont reculé devant la généralisation de la langue française, l'aspiration à la reconnaissance d'une langue corse s'est développée avec un ample mouvement social et culturel appelé *U Riacquistu*¹. Ce mouvement s'est affirmé depuis une cinquantaine d'années en relation avec l'évolution politique et économique, le processus de décolonisation et la montée de l'aspiration à l'autonomie. Le corse a rejoint le groupe des langues qui (re)prennent vie malgré le chiffre numériquement faible de la communauté linguistique corse qui représente environ un tiers de la population de l'île².

Nous retracerons les étapes, dans le cadre de la politique de la langue, d'une évolution fondée sur une démarche militante. Nous verrons ensuite comment le processus d'officialisation a été conforté

1. « La Réappropriation » : réappropriation de la culture, de la langue, des savoirs ancestraux, etc.

2. Population estimée, selon les statistiques de l'INSEE, à 309 693 habitants en 2013.

par les recherches linguistiques qui ont légitimé la définition scientifique du corse comme « langue polynomique ».

Nous nous interrogerons enfin sur les difficultés que comporte la généralisation de la langue corse pour les immigrés contraints de gérer leur rapport entre leur langue d'origine, la langue nationale et la langue régionale.

Vers l'officialisation du corse : la dimension glottopolitique

La loi Deixonne de 1951 n'avait pas intégré le corse dans la liste des « langues et dialectes locaux » susceptibles d'être enseignés (breton, catalan, basque, occitan) parce qu'on le considérait comme relevant d'une langue étrangère frontalière, de même que le flamand et l'alsacien. En 1972, la revendication d'un enseignement du corse « même facultatif » s'était heurtée au refus du Ministère de l'Éducation nationale, qui invoquait la diversité linguistique du corse et l'absence de codification. En juillet 1972 s'était tenue la première Université d'été organisée par le Centre d'Études corse de l'Université d'Aix-en-Provence, présidée par le Professeur Fernand Ettore, spécialiste de lettres classiques et de langue et culture corses, auteur d'une thèse d'état sur Jean-Jacques Rousseau qui était lui-même grand admirateur de Pascal Paoli et avait rédigé un projet de Constitution pour la Corse³. La seconde université d'été, en 1973, se termine dans un climat qui fait pressentir la violence. En août 1973, intervient l'occupation de la cave de la grande propriété viticole Delpelle, à Aleria, sur la côte occidentale⁴. Les gardes mobiles reçoivent l'ordre de donner l'assaut : deux d'entre eux perdent la vie. Les inscriptions « anti-Français » fleurissent sur les murs et les rochers de l'île, notamment le slogan aux initiales « IFF » *I Francesi Fora* « Les

3. Jean-Marie ARRIGHI, *Projet de Constitution pour la Corse*, Ajaccio, La Marge, 1980.

4. Le mécontentement des corses était en partie motivé par le fait que la SOMIVAC (Société de Mise en valeur de l'Agriculture corse), créée en 1958, avait donné d'importantes aides à de riches Pieds-Noirs venus d'Algérie à la fin de la guerre et qui souvent n'étaient même pas d'origine corse, en leur prêtant des sommes considérables leur permettant d'acquérir de très grands domaines sur le littoral corse, notamment sur la côte orientale, où ils ont installé d'importants vignobles. Ce mécontentement a été aggravé par les pratiques de chaptalisation.

Français dehors ». Les plasticages se multiplient en Corse et sur le continent, les responsables arrêtés sont transférés dans des quartiers de haute sécurité de centrales en Île de France. Ils seront condamnés à de lourdes peines, parfois 15 ans de prison, aux termes de procès qui donnent lieu à de véritables forums où sont agitées les questions de la langue et de son statut culturel, politique, économique.

L'année 1974 marque un tournant dans l'histoire du corse, avec les deux décrets de janvier 1974, qui l'inscrivent dans la liste des langues dites « régionales » susceptibles d'être enseignées à titre facultatif. Pour faciliter cet enseignement, une orthographe corse dite « normalisée » a été définie.

C'est une période de grande effervescence où se manifeste la créativité d'intellectuels comme l'architecte Tony Casalonga qui dans son village de Pigna, au-dessus de Calvi, a créé une véritable communauté utopique corse, un lieu de recherches ouvert dans le domaine de la culture, de la musique, de la chanson, etc. D'excellents groupes de chanteurs corses se multiplient : *Canta u populu corsu*, *I Muvrini*, *A Diana di l'Alba*, *A Filetta*, *A Mannella*, *Surghjenti*, etc.

À l'automne 1981, dans la vague des dispositions arrêtées par le gouvernement du président François Mitterrand, élu le 10 mai 1981, différentes mesures sont adoptées : constitution d'une Assemblée Régionale Corse, renforcement de l'enseignement du corse dans les écoles publiques, développement de la communication en corse dans les institutions et les médias, (ré) ouverture de l'Université Pascal Paoli à Corté. Les prisonniers nationalistes sont tous amnistiés. L'enseignement du corse est officialisé en 1985, dans le cadre de la loi Savary, selon les conditions fixées par la loi Deixonne : caractère facultatif, volontariat d'un enseignant et demande d'au moins 15 élèves, etc.

L'année 1991 voit se développer l'affirmation du développement de la langue en liaison avec la question du statut du « peuple corse ». L'Assemblée nationale, le 4 avril 1991, adopte une loi portant statut de la Collectivité Territoriale Corse (« statut Joxe ») dont l'article 1 stipule :

« La République française garantit à la communauté historique et culturelle vivante que constitue le « peuple corse », composante du peuple français, les droits à la préservation de son identité culturelle et à la défense de ses intérêts économiques et sociaux spécifiques. »

Le 9 mai 1991, cette loi est censurée par le Conseil Constitutionnel dont la décision n° 91-290 DC supprime l'article 1 pour « inconstitutionnalité ». La mention faite par le législateur du « peuple corse » comme composante du « peuple français » est considérée comme contraire à la Constitution laquelle ne connaît que le peuple français, composé de tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion. Le 13 mai 1991 est promulguée la loi n° 91-428 portant statut de la Collectivité Territoriale Corse (loi Joxe) amputée de l'article 1. Le mécontentement se développe.

L'Assemblée Régionale Corse décide alors d'aller plus loin que la loi votée par l'Assemblée Nationale: elle adopte le 26 juin 1992, une motion sur l'officialisation de la langue corse où elle déclare :

« Avoir pris acte du caractère fondamental de la langue comme ciment de la culture et de l'urgence de mettre en œuvre une réelle politique de réappropriation culturelle qui traduise la volonté de l'Assemblée de rendre sa langue à son peuple. »

L'Assemblée annonce que l'enseignement de la langue sera assuré sur la base du principe de l'enseignement obligatoire. Elle constate que le bilinguisme est pratiqué de façon extrêmement satisfaisante dans de très nombreuses régions du monde et, plus près de nous, en Europe. Elle reconnaît le droit d'apprendre la langue corse et de s'exprimer dans cette langue, dans tous les actes de la vie publique (art. 3), elle s'efforce d'imposer l'usage du corse dans la toponymie (art. 4), elle veut promouvoir l'enseignement du corse dans les écoles et elle précise que pour l'année scolaire 1992-1993, la langue corse sera enseignée à tous les élèves de l'Académie de Corse, à tous les niveaux, à raison de trois heures hebdomadaires au minimum. » (art. 5). L'Assemblée de Corse fait part de sa décision de :

« S'engager dans une politique de bilinguisme dans le cadre d'un plan triennal qui sera élaboré en concertation avec l'État, ce bilinguisme étant compris de la maternelle à l'Université »

Elle décide la prochaine mise en place d'une formation accélérée des formateurs. Mais ce texte n'a pas force de loi.

Les années 1990 ont vu se développer des efforts importants de la part des autorités corses pour assurer un enseignement de qualité de la langue et de la culture corse, avec la création d'un CAPES

de corse, la nomination d'inspecteurs pédagogiques, la dotation en postes de professeurs de corse, l'implantation de laboratoires de langues dans les établissements du second degré, le développement d'outils pédagogiques modernes, l'édition de livres pour les différents niveaux, etc.

Le 29 juillet 2000, l'Assemblée de Corse se voit attribuer la liberté d'adopter des lois nationales sous contrôle du Parlement français. Le 22 avril 2001, les députés de l'Assemblée Nationale adoptent le projet de loi qui aboutira à la loi du 22 janvier 2002, sans changements fondamentaux sur la question de l'enseignement du corse.

Une étape décisive est franchie le 28 septembre 2013, avec l'adoption par l'Assemblée nationale, en première lecture, d'un projet de loi visant à modifier la Constitution afin de permettre la ratification de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* qui avait été signée par la France en 1999 à Strasbourg. Ce projet a été transmis au Sénat le 28 janvier 2014 pour examen au printemps. Après l'article 53-2 de la Constitution, il est inséré l'article 53-3 :

« Art. 53-3- La République peut ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires adoptée à Strasbourg le 5 novembre 1992, signée le 7 mai 1999, complétée par la déclaration interprétative exposant que :

« 1. L'emploi du terme « groupes » de locuteurs dans la partie II de la Charte ne conférant pas de droits collectifs pour les locuteurs des langues régionales ou minoritaires, le Gouvernement de la République interprète la Charte dans un sens compatible avec la Constitution, qui assure l'égalité de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ;

« 2 le *d* du 1 de l'article 7 et les articles 9 et 10 de la charte posent un principe général n'allant pas à l'encontre de l'article 2 de la Constitution, en application duquel l'usage du français s'impose aux personnes morales de droit public et aux personnes de droit privé dans l'exercice d'une mission de service public, ainsi qu'aux usagers dans leurs relations avec les administrateurs et services publics.

L'année 2013 correspond à l'aboutissement du plan de développement de la langue et de la culture corses pour 2007-2013⁵.

5. Rapport Antoine GIORGI, 2007, 91 p., publié sur *Internet*.

Ce plan avait été présenté en janvier 2007 devant le *Cunsigliu di a lingua e di a cultura corsa* créé en juillet 2005, destiné à élargir la gouvernance de la politique linguistique de la Collectivité Territoriale de Corse afin de bâtir « une politique linguistique fondée sur un consensus politique et sociétal. ». On entre donc dans la prospective du plan à moyen terme *Lingua 2020*, calé sur le calendrier européen suivi par le plan à long terme *Lingua 2030*, fixant les grandes orientations et les objectifs assignés à la Collectivité afin de redynamiser la pratique de la langue corse dans tous les domaines de la société.

Le corse, langue polynomique

Le concept de langue polynomique a été proposé par Jean-Baptiste Marcellesi au début des années 1980 pour rendre compte de la réalité linguistique complexe prévalant en Corse et pour faire justice des représentations stigmatisantes induites par les dénominations des *dialectes* et *patois*. Dans ce cadre, la langue est appréhendée comme un ensemble de variétés linguistiques dotées de certaines différences typologiques mais considérées par ses locuteurs comme présentant une forte unité. La définition de la langue corse dans la dimension polynomique la qualifie comme une :

« langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique, et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues » (Marcellesi 1985 : 307-314).

À partir du moment où est levé le tabou qui interdit l'utilisation de la langue minoritaire, il y a lieu de refuser l'opposition *langue / dialecte* et de donner au terme « *langue* » une signification différente de celle que lui donne la tradition normative et même la linguistique du XX^e siècle issue du cours de Linguistique générale de Ferdinand De Saussure, pour qui tout parler peut être considéré comme une langue, en fonction de caractéristiques phonologiques, morphosyntaxiques, lexicales, etc.

Dans la perspective de la langue polynomique,

« Si on prend en compte l'urbanisation, les localisations des établissements secondaires et universitaires, l'intervention des organisations dans l'île et hors de l'île, les intermariages et la mobilité, la majorité des interactions mettent en présence des locuteurs de variétés différentes qui n'ont aucune instance déterminante qui leur dise la loi. Chacun peut privilégier son vernaculaire ou procéder à l'adaptation de son expression en adoptant les formes de l'autre aux fins de sociabilité. » (Marcellesi 1990)

L'application de ce concept à la réalité corse a été approfondie à travers les enquêtes de l'équipe du CNRS l'ATP *Individuation sociolinguistique du corse*, menées en collaboration avec l'équipe initiale des linguistes spécialistes de corse à l'Université de Corse, Jacques Thiers et Jean Chiorboli. Ce travail a été enrichi par la collaboration scientifique des collègues de sociolinguistes de l'Université de Rouen.

Ce travail s'est développé selon une stratégie spécifique d'étapes et de méthodes novatrices (Marcellesi 1987 : 8-9) résumées par Jacques Thiers au nom du groupe de recherches :

- La première étape utilise les données existantes.
- La seconde étape consiste à rechercher dans les publications de spécialistes ou d'amateurs l'ensemble des propositions sur la langue corse, sa définition, ses différences, ses ressemblances, ses qualités et ses défauts. Il s'agissait d'une analyse en « fronts propositionnels » selon les méthodes de l'analyse de discours.
- La troisième étape est destinée à prendre en compte les résultats acquis, en établissant un texte-guide avec des variantes de manière à obtenir des traits individuateurs propres aux systèmes linguistiques suivants :
 - Italien officiel
 - Toscan côtier
 - Sarde sassarais
 - Sarde gallurais
 - Corse du Cismonte
 - Cors du Cismonte cortenais
 - Corse du Pumonti

Corse de l'Alta Rocca et Afretu
Et enfin deux variétés falsifiées⁶.

- La quatrième étape définit un *entretien-type*, dans laquelle il est demandé à plusieurs interlocuteurs d'émettre des avis épilinguistiques sur 10 séquences : ils disent « c'est du corse », « ce n'est pas du corse », c'est du corse de telle région », « pour ou telle raison », les affirmations et arguments pouvant être justes ou faux. Les interlocuteurs peuvent aussi porter des appréciations esthétiques, etc.
- La cinquième étape est constituée par les enregistrements dans les quatre régions testes de Corse.
- La sixième étape consiste dans l'analyse de ces entretiens et porte sur le discours épilinguistique à propos des traits individuateurs et différenciateurs mais aussi sur la réalité des pratiques des interlocuteurs.
- La septième étape confronte les résultats de l'étape 6 avec ceux des étapes 1 et 2. La conclusion porte sur les rapports qui existent entre la réalité linguistique, le discours des auteurs, le discours et la pratique des simples témoins. Ainsi est obtenue une configuration de la langue corse dont il pourra être dit si elle est plutôt linguistique ou plutôt sociolinguistique. On espère ainsi proposer les bases d'un enseignement variationniste du corse dont la nécessité a été posée, et d'apporter un éclairage au problème de la naissance et / ou de la reconnaissance des langues.

Jacques Thiers dégage à son tour quelques conclusions de ces enquêtes (THIERS : 39-75). Selon lui, les informateurs témoignent de la conviction qu'il existe une langue corse unique, autonome et différenciée des systèmes génétiquement apparentés (italien) ou présents (français) dans le répertoire linguistique de la communauté corse. Ils interprètent cette langue comme une réalité langagière vivante, observable et immédiatement reconnaissable dans les échanges langagiers, quel que soit le degré de vitalité que personnellement elles lui attribuent. La conviction qu'ils ont d'appartenir à une même

6. Les variétés falsifiées sont des variétés corses où ont été supprimés certains indicateurs.

communauté et de s'identifier à elle est la cause de l'intensité de la conscience linguistique qui anime les Corses. Le corse apparaît aux yeux des témoins comme une langue, c'est à dire un système linguistique qui régit leurs productions langagières.

Les enquêteurs mis à contribution dans cette recherche sont des enseignants de langue et culture corses à l'Université Pasquali Paoli, soit des étudiants de 3^e cycle dont plusieurs deviendront plus tard, à leur tour, enseignants à l'Université de Corse ou à l'I.U.F.M (Institut de Formation des Maîtres), formateurs des formateurs qui appliqueront eux-mêmes les principes et les méthodes de la sociolinguistique. La plupart d'entre eux ont tiré le bilan de leur expérience dans l'ouvrage collectif *La langue corse dans le système éducatif* (Ottavi 2012) dont le coordinateur est Pascal Ottavi, enseignant de langues et cultures régionales à l'Université de Corte.

Jean-Marie Comiti insiste sur le fait que les futurs enseignants, formés à l'IUFM seront rarement affectés en stage dans la région correspondant à leur variété d'origine (Comiti 2012 : 87-93) : « *c'est l'occasion pour eux de donner un sens au concept de polynomie qu'ils n'ont rencontré que sur le plan théorique, sur les bancs de l'université* ». Il appartient au professeur de présenter à ses élèves un éventail des variétés du corse représentatif de la réalité langagière de l'île. Il s'agit ainsi de réaliser la « synchrasie », le mélange intime de toutes les formes qui constituent le corse. On s'oriente donc vers cette éducation populaire souhaitée par Jean-Baptiste Marcellesi :

« Il faut faire pénétrer dans les masses une sociolinguistique pratique pour développer la tolérance réciproque entre les diverses formes linguistiques, d'abord sans condamner le corse d'autrui, ensuite en s'attachant à employer occasionnellement les formes des autres régions en se consentant mutuellement des adaptations linguistiques [...] »
(Marcellesi 1985).

La polynomie se présente comme une des clés de l'éducation interculturelle. Elle s'est installée dans la formation des enseignants et favorise l'innovation pédagogique avec des modalités d'enseignement différentes, comme le cinéma, l'écriture de nouvelles, de poésies, etc. La formation en IUFM se préoccupe de sensibiliser les jeunes enseignants au nécessaire dialogue des cultures notamment dans une Académie où le taux d'immigration est l'un des plus élevés de France

(CORTIER, DI MEGLIO 2005). L'apprentissage du corse devrait donc contribuer à façonner des attitudes tolérantes de citoyens ouverts à la différence.

La nouvelle immigration de Corse et ses pratiques langagières

Comme d'autres îles méditerranéennes, la Corse a été à la fois une terre d'émigration et une terre d'accueil, ouverte sur l'extérieur sans toutefois se départir de sa méfiance à l'égard des nouveaux venus. Sa localisation à une dizaine de kilomètre de la Sardaigne et à une centaine de kilomètres de l'Italie continentale a favorisé pendant longtemps l'émigration italienne, encore importante en 1954 et quasiment tarie aujourd'hui. À partir du milieu des années 50 et surtout au début des années 60, les flux migratoires en provenance du Maroc se sont développés⁷. Les personnes originaires d'Algérie et de Tunisie sont beaucoup moins nombreuses (environ 1.710 et 1.160 selon les statistiques de l'INSEE 1999). La faible présence de la communauté tunisienne se vérifie au niveau national, mais il n'en est pas de même de la communauté algérienne, trois fois plus présente en métropole qu'en Corse⁸. De nombreuses arrivées en provenance du Portugal sont intervenues plus tard. Toujours selon les statistiques de 1999, la Corse est restée en dehors des nouvelles vagues d'immigration en provenance de l'Afrique sub-saharienne ou d'Asie alors que celles-ci représentent 3 % de la population immigrée en Corse, pour 22 % sur l'ensemble de la France. Par ailleurs, on assiste à une très faible émergence des pays d'Europe centrale et orientale, notamment de Pologne (200 immigrés en 1999⁹).

Les populations immigrées définies comme l'ensemble des personnes nées étrangères hors de France et entrées sur le territoire national au cours de leur vie représentent près de 10 % de la population vivant en Corse. La distinction entre immigrés et étrangers n'est

7. Atlas des populations immigrées en Corse, INSEE (Institut national des Statistiques & FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les Discriminations), janvier 2001.

8. *Ibid.*, p. 10.

9. *Ibid.*, *Ibid.*

pas claire¹⁰. Selon les statistiques de 1999, les immigrés étaient au nombre de 25 000 en 1999, les étrangers 25 700.

L'origine sociale des immigrés a changé au cours du temps : à une population de main d'œuvre composée d'hommes venus seuls se sont ajoutés peu à peu des arrivées dans le cadre du regroupement familial. La population immigrée s'est progressivement féminisée, mais sa structure diffère toujours de l'ensemble de la population : elle est davantage masculine et adulte, elle est composée d'hommes à 60 %. Parmi les immigrés résidant en Corse, en 1999, 5 500 sont devenus français, soit une proportion de 21 %. C'est de loin la plus faible part au sein des régions françaises, 15 % au-dessous de la moyenne nationale. Au niveau national, les nouveaux immigrés sont essentiellement des femmes, la proportion augmente légèrement au niveau insulaire.

C'est dans le sud de l'île que les immigrés sont proportionnellement les plus nombreux : ils y représentent 16 % de la population, soit 6 points de plus que dans la moyenne insulaire¹¹. À Porto-Vecchio, la proportion atteignait 20 % en 1999. Plus au Nord, sur la plaine orientale, la zone d'emploi, essentiellement agricole, de Ghisonaccia-Aleria, abrite 12,5 % d'immigrés. Dans cette zone et dans la région de Porto-Vecchio, la présence maghrébine correspondait en 1999 à 70 % de la population immigrée. La Corse intérieure est restée à l'écart de l'immigration¹².

Les deux principales villes recensent 10% de population, pourcentage qui correspond au pourcentage national. Les natifs du Maroc constituent 50 % à Bastia, 30 % à Ajaccio qui abrite en revanche des personnes originaires d'Italie (1310) et de Tunisie (740). À Bastia, 40 % des immigrés habitent dans le quartier de la citadelle alors que celui-ci ne concentre que 20 % de la population de la ville. Le phénomène de concentration est moins marqué à Ajaccio¹³.

10. *Ibid.*, Il y a lieu de distinguer populations immigrées et populations étrangères. Un immigré est une personne née à l'étranger, de nationalité étrangère à sa naissance et qui vit en France. Les enfants nés en France de parents immigrés ne font pas partie de la population immigrée. La population étrangère est composée des individus ayant déclaré lors du recensement une nationalité autre que la nationalité française.

11. *Ibid.*, p. 11.

12. *Ibid.*, *Ibid.*

13. *Ibid.*, p. 12.

Les hommes de la population immigrée sont très majoritairement des ouvriers employés essentiellement dans l'agriculture, dans la maçonnerie et la construction, pour les Marocains, près de 8000 hommes travaillent dans l'agriculture, 88 % en tant qu'ouvriers agricoles, plus d'un tiers dans la zone d'emploi Aleria-Ghisonaccia¹⁴. La moitié non qualifiés.

Lorsqu'ils sont salariés, les immigrés occupent un emploi précaire plus souvent que les autres : ceci est particulièrement vrai pour les salariés d'origine marocaine ou tunisienne, puisqu'un sur cinq seulement est titulaire d'un contrat, qui est un contrat court¹⁵. Les immigrés nés dans un pays d'Europe sont moins exposés au chômage que ceux issus du Maghreb. Les Portugais sont mieux lotis, avec 10 % de chômage chez les hommes et 20 % chez les femmes, taux inférieur à la moyenne régionale¹⁶.

Les relations interethniques ont parfois un caractère conflictuel dont témoignent les *graffiti* insulaires (Bertoncini 2008), les slogans anti-maghrébins qui jalonnent les murs et les abords des routes de l'île. L'appréciation de la place de l'immigration et la mémoire de celle-ci dans la société corse ne peut se faire sans tenir compte des trois lettres d'exclusion « IAF » *I Arabi fora*, « Les Arabes dehors ». Cette inscription est parfois considérée comme la variation du modèle « IFF » *I Francesi fora*, bombés sur les routes durant le drame d'Aleria en août 1975¹⁷. Mais il y a sans doute un transfert de mémoire à partir des slogans adressés, pendant la guerre d'Algérie, aux partisans de l'indépendance de l'Algérie sur le territoire de la Corse. Le mot « fora » qui signifie en corse « hors », dehors », intervenait systématiquement en cas de conflits interfamiliaux : *Fora di casa !* disait-on à un membre de la famille que l'on voulait exclure de l'héritage.

Les auteurs des *graffitis* « IAF » ont été désignés comme « douaniers de l'identité », selon l'expression créée par Danièle Maoudj (Maoudj 1997 : 29), elle-même fille d'une mère corse et d'un père kabyle (1987 : 246), engagée aux côtés de Noëlle Vincensini¹⁸ dans le

14. *Ibid.*, p. 20.

15. *Ibid.*, p. 21.

16. *Ibid.*, p. 22.

17. *Cf. supra*, l'évocation du drame d'Aleria.

18. Noëlle VINCENSINI, journaliste et cinéaste en Corse depuis les années 1970, a été déportée au camp de concentration de Ravensbruck à l'âge de 19 ans. Elle a

collectif *Avà basta* !¹⁹, association qui lutte contre le racisme en Corse et pour l'intégration des personnes immigrées.

Le sigle « IAF » est bombé à la fois par des nationalistes corses et des membres de l'Extrême Droite. Certains militants nationalistes non racistes en refusent la responsabilité: l'un d'entre eux dit que les auteurs ne sont pas corses, car l'article vocalique « I » n'est pas correct, la grammaire corse exige l'emploi de l'article défini consonantique, « L'Arabi ». Il ajoute qu'en lisant ces inscriptions, il a envie de dire : *O sumerò, imparà à parlà corsu !* « Espèce d'âne, apprends à parler corse ! » (Gea : 215-234). D'autres fautes de langue peuvent apparaître dans les slogans, comme *Arabi fora di Corsa*, avec le mot *Corsa* au lieu de *Corsica*.

Les bombages touchent des populations autres qu'arabes, avec des slogans tels que *Sardi fora*, ou *Lucchesi*²⁰ *fora*, plus rarement *Purtughesi fora*. L'inscription *Italiani fora* apparaît sur un mur di port de Bastia sans doute pour être vus par les Italiens en cours de débarquement, et même à Ajaccio, en 2003, on a observé : un seul *I Neri fora*. Mais le graffiti xénophobe le plus courant est « IAF », qui vise peut-être l'ensemble des étrangers (Bertoncini). Souvent les slogans racistes assimilent « Arabes » et « drogue ».

Certaines expressions courantes sont à connotation racistes, comme l'expression « C'est un travail d'Arabe ! » pour parler d'un travail censé avoir été bâclé ou d'une tâche manuelle fastidieuse. Nous avons pu constater des marques de racisme, sur la ligne de cars PortoVecchio / Bastia, régulièrement empruntés par les Marocains entre le lieu où ils sont domiciliés et les domaines agricole de la côte orientale où ils travaillent.

Certes, il existe en Corse une tradition d'hospitalité qui a joué à divers moments de l'histoire, par exemple lors de l'arrivée des réfugiés d'Odessa, en 1921 (Pesteil 2008 : 26-33).

Mais le refus du racisme s'exprime en diverses circonstances, à travers les manifestations comme celles de l'Association *Avà basta*,

été l'épouse de l'écrivain, cinéaste et producteur d'émissions télévisées Jean-Pierre Chabrol avec qui elle a eu quatre enfants, dont Elsa Chabrol, elle-même romancière et cinéaste, qui a consacré à sa mère un beau film télévisé.

19. « Maintenant, ça suffit ! »

20. *I Lucchesi*, « les Lucquois » est le nom donné traditionnellement, par métonymie, aux immigrés italiens quelle que soit leur origine, parce qu'à l'origine, ils venaient souvent de la ville de Lucques.

et aussi avec l'adoption par l'Assemblée Régionale de Corse, le 28 octobre 2010, d'une loi intitulée « Terre sans expulsions » qui interdit les expulsion d'immigrés, même sans papiers.

Mais des formes de racisme interviennent dans divers domaines de la vie. Ces manifestations ont un impact non négligeable sur les familles immigrées. La question de l'apprentissage de la langue corse de la part de familles immigrées puis des générations qui se succèdent n'est pas neutre, d'autant qu'elle pose aussi le problème de la transmission de la langue du pays d'origine. On discerne une différence d'attitude entre la communauté marocaine et la communauté portugaise. La proximité culturelle, religieuse, linguistique plus grande qui joue en faveur de la seconde peut expliquer au moins en partie la différence de comportement des deux communautés.

Au cours des entretiens qu'il a menés auprès de plusieurs familles immigrées, Jean-Michel Gea (Gea : op.cit) a cherché à identifier les déterminants qui motivent l'implication ou la non implication des témoins dans la langue et la culture. Il a remarqué que les témoins des deux communautés, marocaine et portugaise, valorisent différemment l'usage du corse et le bilinguisme entre leur langue d'origine et la langue corse. Les Marocains évaluent systématiquement le corse au regard de ses rapports de diglossie avec le français, qui possède selon eux une meilleure valeur fonctionnelle que la langue locale ; le corse n'est pas pour eux une langue d'intégration : le français est assimilé à la réussite et la modernité, et le corse tenu comme un vernaculaire ancré dans le local et le monde rural.

En fait, les modalités d'accueil des migrants apparaissent en creux dans des attitudes d'ouverture ou d'exclusion dont les informateurs ont pu avoir l'expérience. Moins de 10 % des informateurs portugais pour plus de 85 % du côté maghrébin déclarent avoir éprouvé un sentiment de rejet ou un comportement à connotation raciste (228). Les témoins marocains voient dans la discrimination à leur égard un frein à leur insertion sociale en même temps qu'un obstacle à l'apprentissage de la langue locale. Les immigrés portugais construisent une représentation positive et complémentariste du bilinguisme corse-portugais. Ils infériorisent et dévalorisent rarement la langue régionale qui bénéficie des jugements globalement favorables sur les plans fonctionnelle et symbolique, de sorte que son acquisition s'en trouve facilitée.

La différence de rapports au corse entre les immigrés portugais et les immigrés marocains correspond peut-être aussi, plus ou moins consciemment, à l'impact, sur la mémoire des seconds, des vicissitudes coloniales. Les « rapatriés » rentrés d'Afrique du Nord après la décolonisation, peut-être même leurs descendants, ont des ressentiments qui contribuent à la minoration des Maghrébins dans l'île. Ce phénomène apparaît même chez des témoins qui n'ont pas été impliqués dans les avatars de la colonisation. C'est le cas de cet informateur interviewé par Jean-Michel Géa (231) :

[...] maintenant les Arabes... maintenant on les a chez nous, alors... bon..., les choses elles changent, mais faut pas oublier que nous, que beaucoup de Corses avant, il(s) étaient en Algérie ou au Maroc, alors nous, avec eux,... hum... ça i(l) faut pas qu'i(ls) l'oublent, hein,... la corse pour eux ça deviendra pas une colonie du Maroc [...] (P.M., 51 ans, Corse).

Certains jeunes Marocains expriment leur amertume devant le fait qu'on leur demande d'apprendre le corse, alors que les slogans anti-maghrébins, en dehors même de leur contenu raciste, sont rédigés en langue corse (229) :

[...] *Arabi fora, Arabi fora*, partout, toujours en corse et même maintenant, j'ai vu *islam fora* ! Et tu veux que moi, j'apprenne le corse ? Je vais apprendre la langue dans laquelle je me fais insulter ? Ah ça, sûrement pas, non ! » (Adolescente marocaine de 2^{ème} génération).

[...] Quand tu lis partout *Arabi fora*, tu sais, ça ne te pousse pas à apprendre le corse, ah non, vraiment pas, surtout que là, on t'insulte en corse. » (Adolescent marocain de 2^{ème} génération).

Les propos sur l'utilité de l'emploi du corse témoignent de positions antinomiques entre les Portugais et Marocains :

[...] le corse, je crois que c'est plus facile pour beaucoup de choses pour le travail pour nous et pour...avec les Corses, en dehors, ça aide (père portugais, 1^{ère} génération) (223).

Même pas à nous dans les champs, ça nous sert le corse [...] Moi, en tous cas, chez nous, ceux qui le parlent un peu, j'ai jamais vu qu'ils ont plus que les autres. Même si demain je parle corse je

crois pas que ça va beaucoup me servir, moins que le français en tout cas (père marocain, 2^{ème} génération) (224).

Le rapport à la langue régionale contribue au maintien de l'emploi de l'arabe chez les Marocains. La différence phonique et graphique entre la langue arabe et la langue française, à fortiori avec le corse, constitue une difficulté pour les enfants d'origine marocaine. Peut-être faut-il aussi tenir compte des facilités de transport entre la Corse et le Maroc, puisque depuis un demi-siècle, la Royal Air Maroc assure un vol quotidien entre Bastia et Oujda, et que beaucoup de travailleurs marocains qui viennent en Corse pour des travaux saisonniers sont originaires de cette région.

Chez les Portugais la moindre vitalité de la langue d'origine est compensée par une meilleure appropriation du corse en dehors du cadre familial. La langue portugaise appartient au groupe des langues romanes occidentales et par divers traits, elle se rapproche du corse notamment le corse septentrional.

L'école publique est devenue en quelques années un lieu de transmission et de promotion de la langue corse. Les dispositifs législatifs et réglementaires se sont précisés, les ressources humaines sont mieux formées, le matériel didactique accompagne cette montée en puissance. De sympathiques méthodes sont mises en œuvre pour apprendre le corse *Imparemu u corsu !* « Apprenons le corse ! » dit une joyeuse brochure multicolore. Il existe trois centres d'immersion en Haute corse et deux autres sont prévus en corse du Sud. L'enseignement bilingue, s'il réussit à échapper au syndrome du bocal scolaire (Comiti 2005 : 67), pourrait constituer un enjeu sociétal, pour permettre, à partir d'un ancrage local, d'atteindre l'universel (211).

En 2007, environ 17% des élèves du primaire ont suivi leur scolarité dans une filière bilingue. Après la région basque, le corse est la région de France où le nombre d'élèves inscrits dans les filières bilingues est le plus élevé. L'inscription des enfants dans les écoles relève de la volonté de la famille. Tout enfant a le droit de déroger à la carte scolaire soit pour s'inscrire dans des écoles où existe la filière bilingue, soit au contraire pour échapper à cet enseignement. Comme il advient dans les grandes villes, alors que l'enseignement public est peu concurrencé par l'enseignement

privé auquel la population insulaire est généralement réfractaire, il semble que parfois, les familles sous prétexte de faire apprendre le corse à leurs enfants, utilisent des stratégies de contournement qui contribuent à accroître l'inégalité. Selon Sébatien Quenot qui a mené des enquêtes auprès des familles dont les enfants sont inscrits en classe bilingue (Quenot 2012 : 200-201), les parents corses qui inscrivent leurs enfants dans les filières bilingues ne sont pas totalement dépourvus de réticences à l'égard de l'apprentissage de la langue régionale. Certains souhaitent que dans des disciplines comme les mathématiques, l'enseignement reste monolingue (202). Le sociologue se demande si l'inscription dans la filière bilingue n'est pas parfois un prétexte pour distinguer les enfants selon le niveau social de leur famille, et donc aussi selon leur niveau scolaire.

Claude Cortier et Alain Di Meglio ont étudié à Bastia et dans la région environnante le rapport entre l'enseignement bilingue et les élèves étrangers ou allophones d'origine marocaine et portugaise. Dans le site urbain en ZEP²¹ où toutes les classes sont bilingues, l'école élémentaire accueille 30 % d'enfants étrangers et plus de 50 % d'allophones ; le site semi-rural en ZEP accueille notamment des enfants des travailleurs agricoles d'origine marocaines, employés dans les vignobles, primo-arrivants, appelés parfois plaisamment « vigno-arrivants ». Dans les sites bilingues de ZEP tout particulièrement, les enseignants affirment leur volonté de construire la mixité sociale et la différenciation pédagogique afin de prendre en compte des publics hétérogènes sur le plan social linguistique et culturel (Di Meglio 2012 : 177-189). Dans un entretien collectif, les enseignants expriment leur refus de la discrimination :

« On a connu la classe des gendarmes, des Arabes et des militaires, de l'autre la classe des Corses, c'est inacceptable ! [...] Il y a l'interculturalité à l'école et on doit la préserver. » (Cortier & Di Meglio 2005 : 299).

21. Z.E.P. : « zone d'éducation prioritaire » Les Z.E.P. sont des zones qui comportent une forte implantation d'enfants de populations immigrées et bénéficient, à ce titre, d'une aide plus importante de l'Education Nationale en moyens pédagogiques.

Conclusion

L'offre d'éducation bilingue est présentée par les instances institutionnelles comme un paradigme réflexif langue / intégration : la valorisation du plurilinguisme constitue un des aspects fondamentaux des politiques d'inclusion et d'éducation à une citoyenneté démocratique qui ne peut être qu'interculturelle.

L'ambiguïté même du terme bilinguisme est significative. Au cours de notre étude, nous avons parlé du plurilinguisme uniquement sur le territoire insulaire, en référence à la coexistence de la langue régionale avec le français et avec la langue d'origine des populations immigrées. Mais ce terme peut revêtir une autre signification en référence au « plurilinguisme » dans le cadre européen et à la place que devrait conquérir la langue corse « langue polynomique » dans les langues des pays de l'Europe. Ces deux aspects sont étroitement associés pour un nouvel élan linguistique et culturel, un souffle nouveau, *un fiatū novu*. Nous attendons les résultats du plan 2007-2013, en espérant qu'ils répondront à cet espoir !

Bibliographie

- ACSE (L) (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), *Histoire et mémoire des immigrations en région Corse*, Université de Corse - Pasquali Paoli, Corte, avril 2008.
- Atlas des populations immigrées en Corse*, INSEE (Institut national des Statistiques & FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les Discriminations), *Economie corse*, n° 94, Insee-Corse, janvier 2001.
- Bertoncini, P. (1999) : « *I Arabi fora* « Les Arabes dehors ! » : un slogan peint pour stigmatiser l'étranger ? » In Philippe Pesteil *Histoire et mémoire des immigrations en Corse*, avril 2008, ACSÉ (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - Direction régionale corse), Université de Corse, Corte.
- Comiti, J-M. (2012) : « La polynomie dans le discours de la formation de formateurs en langue corse », in Pascal OTTAVI, *La langue corse dans le système éducatif*, p. 87-93.

- Comiti, J-M. (2005) : *La langue corse entre chien et loup*, Paris, L'Harmattan.
- Cortier, C. & Di Meglio, A. (2005) : « Modalités de scolarisation des enfants migrants, rapport à l'Autre et construction du plurilinguisme dans les contextes d'enseignement bilingue français et langue régionale. L'exemple corse » in *Mobilités et contacts de langues*, Actes du 3^e Colloque du réseau français de sociolinguistique, Lyon, 13-14 mars 2003, sous la coordination de Cécile VAN DEN AVENNE, Paris, L'Harmattan, p. 291-309.
- Di Meglio, A. (2012) : « Langues, éducation et territoire : une polynomie potentielle en Méditerranée », Actes du V^e Congrès de la *Mediterranean society of comparative education*, Catania, 2011, Biguglia, Sammarcelli, p. 177-189.
- Di Meglio, A. (2012) : « L'enseignement de la langue corse : émergence d'une discipline entre militantisme et institution », in Ottavi Pascal, *La langue corse dans le système éducatif*, Ajaccio, Albiana, p. 49-65.
- Gea, J-M. (2008) : « Pratiques, représentations et intégration linguistiques chez les migrants en Corse », *ACSE (L), Histoire et mémoire des immigrations en région Corse*, Université de Corse-Pasquali Paoli, Corte, avril, p. 45-61.
- Gea, J-M, (2012) : « Sens et enjeux des pratiques langagières chez les populations immigrées », in Ottavi Pascal, *La langue corse dans le système éducatif*, p. 215-234.
- Gea, J-M, (2012) : « Enseignement de la langue régionale en Corse : un atout dans les logiques d'intégration des populations migrantes insulaires ? », Actes du V^e Congrès de la *Mediterranean society of comparative education* de Catania, 2011, Biguglia, Sammarcelli, p.333-350.
- Maoudj, D. (1997) : « Les douaniers de l'identité », *U Ghjurnale di a messagera*, mars.
- Maoudj, D. (1987) : « Mes deux montagnes : de Tizi-Ouzou à Zonza », in *Peuples méditerranéens*, « Corse, île paradoxe », n° 338-39.
- Marcellesi, J-B. (1985) : « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », Actes du *Congrès International de Linguistique et de philologie romanes*, Université de Provence, 1983, vol. V, *Sociolinguistique*, Marseille, Jeanne Laffitte, p. 307-314.
- Marcellesi, J-B. (1985) : « Pour une politique démocratique de la

- langue », *Terre Corse*, n° 138, Ajaccio.
- Marcellesi, J-B. (1987) : « Dossier sociolinguistique : Individuation sociolinguistique corse et le corse langue polynomique : Etapes et méthodes », *Etudes corses*, n° 28, Ajaccio, La Marge.
- Marcellesi, J-B avec la collaboration de Blanchet Philippe et Bulot Thierry (2003) : *Sociolinguistique : épistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris, L'Harmattan.
- Okbi, M. (2012) : « L'intégration des immigrés en Corse : le cas des élèves nouveaux arrivants au sein d'un établissement scolaire de Bastia », Actes du V^e Congrès de la *Mediterranean society of comparative education*, Catania, 2011, Biguglia, Sammarcelli, p. 351-362.
- Ottavi, P. (2012) : *La langue corse dans le système éducatif : enjeux sociaux, curriculaires et didactiques du bi/plurilinguisme*, Ajaccio, Albiana, 4^e trimestre.
- Pesteil, P. (2008) : « Questions d'altérité, de l'accueil à la perception », in Acsé *Histoire et mémoire des immigrations en région Corse*, Université de Corse, Corte, avril, p. 26-32.
- Quenot, S. (2012) : « Les familles et les écoles bilingues. L'école publique en mutation : la langue corse investit le « bocal » scolaire », in Ottavi Pascal, *La langue corse dans el système éducatif*, p. 199-214.
- Thiers, J. (1987) : « L'enquête épilinguistique », in Marcellesi Jean-Baptiste, « Dossier sociolinguistique : Individuation sociolinguistique corse et le corse langue polynomique : Etapes et méthodes », *Etudes corses*, n° 28, Ajaccio, La Marge.
- Thiers, J. (2008) : *Papier(s) d'identité*, Lévie, Albiana, 1989, nouvelle édition, Ajaccio, Albiana.

Vers une nouvelle diglossie : Tamazight-Kabyle

Dr. Soufiane LANSEUR
Université de Béjaia, Algérie

Nous assistons ces dernières années à la naissance d'une nouvelle pratique langagière de la langue berbère. Depuis l'accès de cette dernière à l'enseignement en 1995, suite à la pression des écoliers et des étudiants qui ont boycotté les études pendant presque un an et au statut de langue nationale constitutionnalisée en 2002, suite aux événements du printemps noir, il y a comme une sorte de « renaissance » de cette langue. En effet, toute langue qui acquiert de nouvelles fonctions est amenée à acquérir un nouveau vocabulaire parce que devant des expériences nouvelles (l'accès à l'enseignement), qui devront être exprimées, le lexique de la langue intègre de nouveaux mots.

Pour Tamazight, puisqu'elle était en contact depuis des siècles avec l'arabe et avec le français par la suite, elle a fini par intégrer une multitude de mots par emprunt. Ceux-ci servent à désigner de nouvelles réalités (jusqu'à inconnues pour les populations locales) relatives à la religion, à l'administration, à la culture pour l'arabe et aux technologies et savoirs scientifiques pour le français. Donc, pour retrouver son originalité, le Tamazight a évacué tous les emprunts (existant dans le kabyle), même ceux de longue date, et il les a remplacé par des néologismes ou des archaïsmes souvent récupérés à partir d'autres dialectes berbères. Cette entreprise a été lancée et le résultat est une langue qui ne ressemble pas, au plan lexical du moins, au kabyle, ni à aucun des autres dialectes berbères. Beaucoup de mots ont été intégrés et il n'y a qu'à voir les émissions en Tamazight pour se rendre compte de la différence qui existe entre ce qui se pratique dans les situations familiales et ce qui s'utilise à l'école, à

la télévision et à la radio. Cette différence constitue un indice de l'émergence d'une nouvelle situation sociolinguistique qui se résume non pas à une langue écrite et une langue parlée, mais à une langue qui s'utilise dans des situations informelles telles que les discussions familiales, la chanson populaire, etc. et une langue utilisée dans des situations formelles pour l'enseignement à l'école et à l'université, dans la télévision et dans les productions littéraires écrites. Cette tendance à utiliser des néologismes dans la langue kabyle gagne de plus en plus la chanson qui était depuis toujours l'un des moyens de préservation et de diffusion de la langue berbère. C'est une situation qu'on peut qualifier de « diglossie ».

La diglossie est donc la situation linguistique dans laquelle deux variétés supposées issues d'une même origine ont une répartition fonctionnelle dans une société, c'est-à-dire que chacune des deux variétés a une fonction bien déterminée qu'elle assure sans prétendre concurrencer l'autre dans sa fonction. Le cas le plus illustratif est celui de l'arabe classique par rapport à ses différents dialectes dans le monde arabe¹. Cependant, un phénomène similaire est en train de s'installer entre le tamazight et le kabyle, c'est une situation qui peut d'ailleurs s'étendre aux autres dialectes berbères.

Cette contribution sera organisée autour de trois axes : en premier lieu, nous rappellerons les conditions historiques qui ont causé la disparition de tamazight et les conditions sociales qui ont fait qu'une nouvelle langue apparaisse, en deuxième lieu, nous parlerons de l'action sur la langue kabyle qui aboutit à la création de tamazight et en dernier lieu nous décrirons le tamazight et le kabyle en termes de diglossie.

Aperçu historique

Le berbère ou tamazight

Le tamazight est un ensemble de parlers et de dialectes pratiqué dans l'espace géographique qui va du Maroc à l'Égypte. Paulette

1. « K. T. Ibrahim (1995 : 86-87), en analysant les éléments constitutifs de la diglossie arabe classique/arabe dialectal, établit 'une échelle de paliers linguistiques allant de l'usage le plus normé (le plus conforme aux normes du fāsīh) à la variété dialectale de l'arabe ' » (Queffelec 2002 : 107).

Galand-Pernet, dans son article « berbère », publié dans l'*Encyclopaedia Universalis*, 2010, souligne que « *Le berbère était mal armé pour résister aux forces qui menacent tout idiome. Aussi a-t-il éclaté en une poussière de parlers dont aucun n'est le berbère. De plus, il a subi l'assaut de langues plus prestigieuses, que les invasions ont placées à ses côtés : tous les parlers berbères portent la marque de l'arabe, leur parent devenu leur voisin par la conquête. Pourtant, le berbère est encore bien vivant et, partout, son unité profonde reste perceptible. Il se défend par inertie, parfaitement adapté à la société qu'il exprime ; menacé comme elle, il durera ce qu'elle durera.* ». À partir de cette citation, on peut supposer l'existence d'une langue berbère commune qui s'est éclatée en dialectes avec le temps.

Cette langue hypothétique, que les linguistes et les chercheurs berbérisants essaient de reconstruire à partir des ressemblances constatées dans les dialectes issus de cette langue, est fortement influencée par les langues des envahisseurs de l'Afrique du Nord.

L'influence des langues des envahisseurs

Depuis l'antiquité, cet espace a subi les invasions successives des Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Turcs et Français. Ceux-ci ont laissé des traces qui consisteraient en des emprunts lexicaux et sémantiques. Cependant, le français et l'arabe sont les seules langues qui ont fourni des emprunts encore reconnaissables grâce à leurs formes. Les autres langues ont certes laissé des traces, mais difficilement reconnaissables sans une étude étymologique approfondie.

Les emprunts à l'arabe classique puis dialectal et au français sont toujours aussi identifiables, car d'un côté ces langues sont en contact direct grâce au caractère plurilingue des sujets parlant le kabyle, et de l'autre côté, ces deux langues sont en usage dans la société, dans l'enseignement (surtout supérieur) pour le français, et à l'école et dans l'administration pour l'arabe.

Pour ces deux langues, il existe deux types d'emprunts. Le premier type consiste en des emprunts de longue date, parfaitement intégrés avec des modifications phonétiques et morphologiques assez conséquentes, au point où leur reconnaissance poserait problème pour le profane. Le second type est constitué d'emprunts récents,

parfois occasionnels, qu'on peut qualifier de xénismes tellement qu'ils ont gardé leur forme de langue d'origine.

La distinction entre ces deux types d'emprunts se situe à deux niveaux. Au niveau linguistique, les premiers ont épousé le moule de la langue emprunteuse, alors que les seconds gardent encore leur forme d'origine. Au niveau énonciatif, les premiers sont utilisés par des sujets monolingues et des sujets plurilingues, alors que les seconds ne sont souvent utilisés que par des sujets plurilingues.

Les revendications de l'identité et de la langue berbères

Ces revendications ont commencé avant l'indépendance, mais elles n'ont atteint leur apogée qu'aux alentours des années 1980.

a) La crise berbériste :

Monika Langerová écrit (2012 : 36) qu' « *En 1949, les militants kabyles et les chefs nationalistes s'affrontent au sein de la Fédération de France du P.P.A / M. T.L. D². Les Kabyles refusent l'idée que l'Algérie serait un pays exclusivement arabe. Ils exigent que l'arabe et le berbère soient des langues égales en statut et que l'Algérie ne soit plus définie comme "arabo-musulmane", adoptant la conception d'algérianité de l'Algérie "qui exclut" toute 'ethnisation' de l'identité nationale algérienne³. Les nationalistes agissent immédiatement en expulsant les radicaux et en dénonçant le complot berbère, initié par les autorités coloniales. On a forgé à cette occasion les mots "berbériste" et "berbérisme" pour désigner péjorativement les partisans de la langue et la culture berbères.* ».

b) Le printemps berbère

Dourari écrit (2011 : 16) « *Mais si l'attitude négative et répressive des élites au pouvoir pouvait être tolérée durant la guerre, ne pouvait plus se justifier une fois l'indépendance acquise : Comment justifier l'interdiction d'une conférence sur la poésie kabyle ancienne de Feu Mouloud MAMMERI prévue à l'université de Tizi-Ouzou le 20 avril 1980 ? Cette interdiction entraîna des émeutes brutalement réprimées*

2. Parti du peuple algérien / Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques.

3. Kaki, Aït : *Les États du Maghreb face aux revendications berbères*. In : *Politique étrangère*, n°1, 2003, p. 106.

et Tafsut imazighen (le printemps amazigh) est né ! La demande était claire ; la démocratie, la liberté d'expression et d'opinion individuelle et collective, tamazight comme langue nationale à côté de la langue arabe scolaire et l'algérien... , dans le cadre d'une nation intégrée. ». Le 20 avril qui deviendra une date symbole des revendications identitaire et linguistique sera fêté chaque année en Kabylie.

c) Le boycott scolaire

Dourari (2011 : 16) affirme qu'« *En 1994, le refus d'intégrer tamazight dans le système éducatif entraîna la grève du cartable qui dura un an. En 1995, elle « rentre à l'école » (tamazight di lakul, disait le slogan porté par les manifestants) entraînant de grands bouleversements dans la politique linguistique et culturelle de l'État. ».* Avec cet événement, le berbère a eu accès au rang de langue enseignée à l'école et aux universités. Deux départements de langue et de culture amazighe ont été ouverts aux inscriptions des bacheliers⁴ dès 1997 au niveau des universités de Béjaïa et de Tizi-Ouzou. Comme mesure d'accompagnement, un Haut Commissariat de l'Amazighité (HCA) fut créé en 1995. Cet organe, rattaché directement à la Présidence de la République, s'est vu attribuer la mission de la défense et de la promotion de la langue berbère. En 1996, lors de l'amendement de la constitution, l'Amazighité a été intégrée comme une composante de l'identité nationale, mais sans que le tamazight ne soit déclaré langue nationale ou officielle. Le HCA a publié jusqu'à présent plus de 120 ouvrages⁵ contribuant à la promotion de Tamazight.

d) Le printemps noir

Suite aux événements du printemps 2001, le mouvement populaire a pris en charge la revendication linguistique qui consiste en l'officialisation de tamazight. Le Président de la République a décrété la constitutionnalisation de cette dernière. Dans la constitution algérienne de 2002, il a été ajouté un article 3 bis où

4. Le département de Tizi-Ouzou fut créé en 1990 et celui de Béjaïa en 1991. Cependant, ils n'étaient pas ouverts aux étudiants de licence, mais uniquement aux étudiants issus de différentes filières et préparant leur magistère en études berbères. (Mahrazi 2013 : 49).

5. Statistiques données par le Centre de Recherches Berbère, in : <http://www.centrederechercheberbere.fr/la-litterature-kabyle-dans-lexperience-editoriale-du-hca-quelques-notes-exploratoires.html>

on lit « *Tamazight est également langue nationale. L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national* ».

Mahrazi résume cela (2013 : 49) en disant que « *depuis les événements de 1980, connus sous le nom de « printemps berbère », et surtout après 1989, la mobilisation pour la reconnaissance de la langue amazighe n'a jamais cessé : plusieurs grèves générales en Kabylie, des manifestations d'une grande ampleur dans toute la région et la capitale, le boycott scolaire général de toute la région au cours de l'année 1994-1995, les manifestations de juin-juillet, à la suite de l'assassinat de Matoub Lounès, et enfin, les derniers événements graves de 2001-2003 qui ont coûté la vie à plus de 120 Kabyles, connus sous le nom de « printemps noir [...] le pouvoir se rend à l'évidence et accepte de faire des concessions.* » Deux événements majeurs ont propulsé le tamazight au rang de langue : le premier est l'accès à l'école et le second est sa constitutionnalisation. Cela a amené les chercheurs et les linguistes à réfléchir sur l'aménagement de cette langue pour lui donner des moyens à la hauteur des tâches qui lui sont désormais assignées. Cet essai de normalisation a abouti à une action sur la langue kabyle, car elle était la mieux dotée en ce qui concerne les études et les recherches.

L'action sur la langue berbère

L'action sur la langue est le fait d'agir sur une langue pour la rendre plus adaptée aux fonctions qu'elle assure dans un groupe social en la dotant d'une graphie adéquate, d'une prononciation unifiée si elle renferme beaucoup de variations et d'un vocabulaire riche pour exprimer de nouvelles réalités que ses locuteurs auront à exprimer. Calvet (1996 : 114) écrit à ce propos : « *les langues changent, elles changent sous l'effet de leurs structures internes, des contacts avec d'autres langues et des attitudes linguistiques. Mais on peut aussi les faire changer, intervenir sur leur forme. L'action sur la langue peut avoir différents objectifs dont les principaux sont la modernisation de la langue (dans l'écriture, le lexique), son « épuration » ou sa défense.* »

L'action sur la langue kabyle avait pour objectif de lui donner les moyens d'être enseignée par elle-même, parce que l'enseignement

de tamazight jusqu'alors se fait soit en français, soit en arabe. Donc, il n'y a pas nécessité de créer une métalangue pour sa description. Encore, à l'université cette langue a été utilisée pour l'enseignement d'autres disciplines au sein des départements amazighs. Cela a amené les chercheurs et les linguistes à élargir son vocabulaire et à proposer une langue unifiée sur le plan syntaxique et phonétique pour lui donner une graphie unique.

Le choix de la graphie

Il y avait le choix entre trois systèmes graphiques : l'alphabet libyco-berbère (Tifinagh) qui était utilisé par le Touareg et mis à jour par l'académie berbère vers 1970 ; l'alphabet arabe qui était utilisé essentiellement au Maroc ; et l'alphabet latin qui était utilisé par les auteurs berbères ayant fait l'école française tels que Said Boulifa, Mouloud Feraoun, Mouloud Mammeri, etc.

Le choix a été porté sur ce dernier parce qu'il est plus pratique, le tifinagh est inconnu pour la majorité des locuteurs du kabyle, l'alphabet arabe ne contient pas de voyelles, donc il présente des difficultés de lectures pour ceux qui ne connaissent pas le berbère. La seule solution est l'alphabet latin, connu pour les locuteurs et comporte des voyelles facilitant la lecture. Salem Chaker écrit à ce propos (1996 : 5) que « *L'atelier*⁶ « *Notation usuelle* » considère unanimement que, quelles que soient les résonances historiques et symboliques du recours aux tifinagh ou l'intérêt idéologique de l'utilisation de l'écriture arabe, il faut impérativement s'en tenir, en accord avec la tendance largement dominante à l'échelle du monde berbère, aux caractères latins pour la notation usuelle. ». La notation avec l'alphabet latin étant au centre du consensus entre les chercheurs berbérissants, il reste à choisir entre la notation phonétique et la notation phonologique. La transcription phonétique étant écartée à cause de son caractère rigide et les connaissances pointues que le scripteur et le lecteur doivent avoir pour réussir l'écriture et la lecture. Le choix a été porté donc sur la notation phonologique « *mais, s'agissant d'une notation usuelle, l'adoption du principe phonologique ne saurait avoir la rigidité qu'il a chez les linguistes : des accommodements, des aménagements, d'autres considérations peuvent légitimement intervenir.* » (Chaker (1996 : 5).

6. Atelier qui travaille sur les problèmes de la notation usuelle du berbère.

Le choix de la prononciation

Parlé uniquement pendant des siècles, le kabyle a subi un nombre important de variations phonétiques au point où chaque région est devenue identifiable par son phonétisme, c'est-à-dire qu'on peut reconnaître l'origine géographique d'un locuteur rien qu'on l'écrit en parlant. Pour réduire ce nombre de variations qui sont en concurrence et non en complémentarité, les linguistes tels que Mammeri⁷, Chaker, Achab étaient dans la nécessité de choisir une seule variété qui doit être utilisée à l'écrit. Rien que pour le mot *tawwurt* (porte) quatre prononciations différentes existent en fonction de la région du locuteur [tawwurt], [tabburt], [taggurt], [tappurt] et une prononciation proche du (v) français [tavurt]. À l'écrit, il n'y a que la variante (w) qui est en usage, néanmoins le locuteur est libre de la prononcer selon l'habitude articulaire de sa région. Certes, cela ne fait pas avancer les choses pour les locuteurs natifs, mais à long terme et surtout par rapport à ceux qui apprendront tamazight à partir de l'écrit, il y aura uniformisation de la prononciation.

Le choix des structures syntaxiques

Au même titre que le choix d'une prononciation, une sélection des formes syntaxiques s'est effectuée dans le but de différencier l'écrit de l'oral. Certaines formes utilisées à l'oral ne sont pas permises à l'écrit. Il peut s'agir simplement des structures d'un parler considéré comme moins exposé à l'influence de l'arabe et du français pour donner une identité propre au tamazight loin des calques syntaxiques.

L'intervention sur le lexique

Calvet insiste (1996 : 116) sur le fait que « *la planification linguistique peut aussi intervenir sur la formation des mots, lorsque la langue manque de vocabulaire ou lorsque l'on veut remplacer certains mots par d'autres* ». Dans le cas du kabyle, les deux situations se sont présentées aux linguistes. D'un côté, puisque cette langue est réduite à un usage

7. Suppression des spirantes propres aux parlers du nord et propositions d'une seule graphie pour les variantes non-fonctionnelles telles que le [w], [b], [g][p], et les variantes [i] et [v], etc.

familier, donc son vocabulaire s'est appauvri dans tous les domaines, mais surtout dans les domaines technologique et scientifique, plus encore le recours à l'emprunt au français et à l'arabe dans les deux domaines précités a fait que plus de la moitié des mots utilisés aujourd'hui sont d'origine étrangère. À ce propos, Mammeri (1990 : 4) explique que « *la présence dès les débuts de l'Histoire des grandes langues de civilisation sur la terre de Berbérie (punique, latin, arabe, français) ont été les causes objectives du caractère lacunaire et trop diversifié du lexique berbère. Il y manque en particulier les termes abstraits ou plus, généralement les termes de civilisation. C'est là naturellement le résultat de conditions historiques précises auquel les développements de la linguistique ou des sciences humaines en général permettent désormais de pallier.* » Boudjemaa Aziri, de son côté, écrit (2009 : 58) que « *D'après Charles Brucker (1988 : 30), les emprunts sont sollicités lorsque "se réalise une différence entre le niveau culturel et social et les sources de vocabulaire". Dans la société berbérophone, ce décalage est grand : l'évolution intellectuelle et matérielle n'est pas suivie par celle de la langue, marginalisée par les langues dominantes en contact, l'arabe et le français.* ». De l'autre côté, l'accession à de nouvelles fonctions (l'enseignement surtout) a amené les linguistes à forger un métalangage capable de décrire cette langue. Calvet (1996 : 116) souligne que « *lorsqu'une langue change de statut, devient par exemple une langue d'enseignement, il faut lui forger les mots nécessaires à cette fonction : termes grammaticaux, vocabulaire des mathématiques, de la chimie, etc.* ». Pour créer des mots nouveaux, les linguistes et lexicologues disposent de trois sources importantes :

- 1) Le recours à l'emprunt⁸ aux autres dialectes berbères notamment le touareg qui n'a pas été influencé par l'arabe et le français. Selon Ramdane Achab (2013 : 126), « *le poids du touareg est d'abord un poids méthodologique. Sur le plan lexical, ce parler est considéré comme le plus pur, le plus complet aussi. C'est donc vers lui que se tournent prioritairement les intentions soucieuses de néologie, mais également inquiètes devant la forte proportion d'emprunts externes, généralement d'origine arabe, dans les parlers berbères du Nord.* »

8. Dans ce but, dans les années 1970, Mammeri propose un lexique de 1941 termes nouveaux, qui reste jusqu'aujourd'hui la référence en matière de néologie berbère. Ce lexique est l'*Amawal de tamazight tatrât* publié pour la première fois en 1980 par l'édition Imdyazen de Paris puis réédité en 1990 par l'association culturelle Tamazight de Béjaïa.

- 2) Les sources onomastiques : la plupart des mots berbères perdus se trouvent encore dans le patrimoine toponymique ou anthroponymique berbère.
 - 3) La dérivation à partir de racines berbères.
- a) **La création d'une métalangue** : pour permettre la description de la langue amazighe et d'expliquer aux apprenants le fonctionnement de cette langue en tamazight, les linguistes ont créé un nombre important de mots grammaticaux. Ces derniers n'existent pas auparavant dans la langue kabyle, du fait que son enseignement pendant la période coloniale s'est fait en français et après l'indépendance, soit en français, soit en arabe. Dans le tableau⁹ suivant, nous présentons quelques néologismes forgés pour l'occasion.

Mot berbère	Traduction	Mot berbère	Traduction
Ameyag	Sujet	Tanfalit	Dictée
Tinzeght	Préposition	Tasnilest	Linguistique
agemmay	Alphabet	Tantala	Dialecte
Adris	Texte	Aggay	Groupe
Anemek	Sens	Awal	Mot
Amyag	Verbe	Amsawel	Locuteur
Tajerrumt	Grammaire	Tarrayt	Méthode
Tanga	Matière	Asebrurez	Analyse

- b) **L'épuration de la langue kabyle** : pour lui donner une identité propre, les linguistes, les journalistes¹⁰, les militants de la cause berbère ont fixé comme objectif l'élimination de tous les emprunts et mots étrangers existants en kabyle et de les remplacer par des mots berbères empruntés à d'autres dialectes ou formés sur des bases berbères. À ce propos, Boudjemaa Aziri (2009 : 120-121) écrit que « *la recherche d'un certain purisme linguistique qui consiste à supprimer les emprunts et à n'utiliser, dans la mesure du possible, que des*

9. Les mots sont obtenus à partir du dictionnaire kabyle-français en ligne à l'adresse suivante : www.dicokabyle.com/

10. Aziri a publié en 2009 pour le compte du HCA, une étude sur les néologismes berbères dans les médias et plus précisément dans la presse écrite d'expression berbère. Il a pris comme corpus le journal *Asalu* édité au début des années 1990.

mots d'origine berbère ». Donc, l'équivalent de ces néologismes existe en kabyle. Ce sont des emprunts à l'arabe ou au français. Le tableau¹¹ suivant présente les mots remplacés :

Mot berbère	Emprunt	Traduction
Aselway	Rais	Président
Isalen	Lexbarat	Informations/nouvelles
Aghlif	Lwazir	Ministre
Ahil	Programme	Programme
Agherbaz	Lacoul / Imadrasa	École
Tamanaght	Âassima	Capitale
Akabar	Parti / hizb	Parti politique
Agamma	Tabiâa	Nature
Aghersiw	Hiwan	Animal
Ungal	Roman	Roman
Achengu	Aâdaw	Ennemi
Tamsirt	Dders	Cours
Amesgun	Lmesreh	Théâtre
Taghawsa	Lhadja	Chose
Adlis	Livret	Livre
Anagui	Témoins / chehud	Témoin
Aselmad	Chix	Enseignant
Anelmad	Élève/ taleb	Élève
Tasdawit	Idjamiâa	Université
Tasnawit	Lycée	Lycée
Tira	Lektba	Écriture
Tilawt	Lhaqiqa	Réalité
Amesjernan	Ajournalist	Journaliste
Azeref	Lheq	Droit
Timlilit	larinyu / anejmouâ	Réunion
Assamer	Cherq	Est
Amalu	Lgherb	Ouest
Anzul	Ledjanub	Sud
Agafa	Chamal	Nord
Anzi	lemtel	Proverbe
Massa/mass	Sayd/	Madame/monsieur
Anemhal	Lmudir	Directeur
Taghiwant	Lbaladiya	Commune

11. *Idem* note 7.

L'action sur la langue kabyle a donné la langue amazighe. En effet, le fait d'intervenir sur la graphie, la prononciation, la syntaxe et le lexique du kabyle a abouti à une langue autre que celle que les locuteurs utilisent dans leur vie quotidienne. Donc, sa diffusion par les médias, l'école et surtout les universités rajoute une nouvelle pratique langagière à celles déjà existantes en Algérie. Une nouvelle pratique dans le sens où les locuteurs, ne l'ayant pas apprise à l'école, éprouvent des difficultés à saisir le sens des néologismes, et à les utiliser dans leur discours. Donc, si les deux pratiques arrivent à s'installer et à se généraliser dans la société kabyle, nous assisterons à une nouvelle diglossie entre le kabyle et le tamazight. Dans cette troisième partie, nous donnerons la définition de la diglossie, ses caractéristiques et nous les appliquerons au cas du kabyle et de tamazight.

La diglossie

Définition

Ferguson (1959 : 245) définit la diglossie comme « *une situation linguistique relativement stable dans laquelle, il existe en plus des dialectes primaires(...), une variété superposée fortement divergente, hautement, rigoureusement codifiée (et souvent grammaticalement plus complexe), (...), qui sert de supports à de nombreux et prestigieux textes littéraires... : cette variété est principalement apprise par le biais de l'éducation formelle et elle est utilisée dans la plupart des événements communicatifs écrits et formels, mais elle n'est jamais employée ni utilisée, par aucun des secteurs de la communauté, pour la conversation ordinaire.* »¹²

Elle est définie par Hamers & Blanc (1983 : 238), suite à Ferguson, comme une « *situation sociétale dans laquelle deux variétés d'une 'même' langue sont employées dans des domaines et fonctions complémentaires, l'une de ces variétés étant généralement de statut socialement supérieur à l'autre.* » Plus loin, les deux auteurs poursuivent en expliquant que « *le terme de diglossie a été étendu par Fishman (1967) à l'usage complémentaire institutionnalisé de deux langues distinctes dans une communauté donnée.* » (1983 : 239).

12. Ferguson, Ch, « Diglossia » dans Word 15 (1959), traduction d'André Thibault, <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/LingCompSemaine5.pdf>.

Fishman se sépare de l'origine génétique commune des deux langues. À présent nous verrons ce qui caractérise la diglossie selon Ferguson, parce que c'est à la définition de celui-ci que nous aurons recours pour décrire notre cas.

Caractéristiques de la diglossie selon Ferguson

Calvet (1996 : 42) reprend les traits suivants qui sont soulignés par Ferguson dans son article « diglossia » publié dans *word* n° 15 en 1959.

- 1) Une répartition fonctionnelle de l'usage : on utilise la VH à l'église, dans les lettres, dans les discours, à l'université, etc. tandis qu'on utilise la VB dans les conversations familières et la littérature populaire.
- 2) Le fait que la VH jouisse d'un prestige social dont ne jouit pas la VB.
- 3) Le fait que la VH ait été utilisée pour produire une littérature reconnue et admirée.
- 4) Le fait que la VB soit acquise « naturellement » (c'est la première langue du locuteur) tandis que la VH est acquise à l'école.
- 5) Le fait que la VH soit fortement standardisée (grammaire, dictionnaires, etc.).
- 6) Le fait que la situation de diglossie soit stable, qu'elle puisse durer plusieurs siècles.
- 7) Le fait que ces deux variétés d'une même langue liée par une relation génétique. aient une grammaire, un lexique, une phonologie relativement divergente.

Ces critères peuvent être considérés comme une grille d'analyse des situations diglossique. Son application révélera le caractère diglossique ou non d'une situation linguistique.

Application de la grille au cas du kabyle et de tamazight

- 1) **La répartition fonctionnelle** : selon Ferguson, il n'y a pas de concurrence entre les deux variétés, c'est-à-dire qu'elles assurent chacune des fonctions différentes de celles de l'autre

de façon à assurer la complémentarité. Les deux variétés sont donc complémentaires dans leurs usages sociaux.

Tableau représentant les principales fonctions des deux variétés

Dans le tableau suivant, nous dressons la liste des principaux usages des deux variétés de la langue kabyle. À l'aide du signe (+), nous indiquons la prise en charge d'une fonction par telle ou telle langue. Le tableau est donc constitué de trois colonnes : la première est réservée à la fonction, la seconde à la langue kabyle, et la dernière au tamazight.

		Kabyle	Tamazight
Religion	Dans les médias		+
	Dans les mosquées ¹³	-/+	
Langue enseignée			+
À l'université			+
Conversation familière		+	
Littérature écrite			+
Poésie		+	
Chanson		+	
Littérature populaire (contes)		+	
Acquise naturellement		+	
Apprise à l'école			+
Standardisation			+
Dans les médias			+
Activités artistiques			+
Accès à l'écrit			+
Forme orale		+	
Discours oraux			+
Prestige	apparent		+
	latent	+	

Nous avons distingué dix-sept fonctions différentes qui sont remplies par l'une ou l'autre langue. La langue kabyle, qui est utilisée

13. À côté de l'arabe qui domine dans ce domaine. Le kabyle utilisé est souvent parsemé d'emprunts à l'arabe, mais des emprunts intégrés à l'exemple de rebbi (Dieu), tazalit (prière), sadaqa (l'aumône), remdan (Ramadhan), luttu (ablutions), leqran (Coran), etc.

principalement pour la communication familiale, continue à être la langue de la chanson populaire, fonction qu'elle a assurée depuis toujours, et nous supposons qu'il est difficile pour un chanteur qui a travaillé vingt ou trente ans dans une langue de passer tout simplement à l'autre langue. De plus, la majorité des locuteurs ne pratique pas le tamazight, donc l'utilisation de la langue kabyle est un gage d'une bonne diffusion des chansons. Néanmoins, il y a certains chanteurs qui intègrent des néologismes présents en tamazight, à l'exemple de Matoub, Zeddak, etc. Il y a onze fonctions qui sont assurées par le tamazight et cinq seulement sont assurées par le kabyle. Une fonction (religion) est assurée conjointement par les deux variétés, le tamazight lorsque les religieux passent dans les médias, et le kabyle dans les lieux de cultes. Les deux variétés sont utilisées à côté de l'arabe qui est la langue de la révélation de l'islam.

2) **Le prestige** : il est difficile de juger du prestige de l'une ou de l'autre variété, car cela nécessite une enquête approfondie auprès des locuteurs. Mais, le fait que tamazight séduit de plus en plus de gens pour l'utiliser dans leur profession tels que les hommes de théâtre, les écrivains, les journalistes, les enseignants, les chanteurs, les scénaristes, etc. indique qu'elle jouit d'un prestige apparent. Contrairement au kabyle qui jouit d'un prestige latent, ce qui fait qu'il est toujours utilisé par les locuteurs dans leur vie quotidienne.

Production d'une littérature reconnue :

Le kabyle est à l'origine d'une production de littérature orale depuis son existence en tant que moyen d'expression. En effet, les contes kabyles sont plus que célèbres quoiqu'ils n'aient jamais eu accès à l'écrit. La poésie était aussi l'un des domaines de production de la langue kabyle. Une poésie récitée par les aèdes (imedaêen) dans les marchés hebdomadaires et les places publiques (Si Mohand ou M'hand, Cheikh Mohand ou Lhoucine, Lbachir Amellah, et récemment Mohand Ouyahia dit Mohia) est produite partout en Kabylie. Mais c'est surtout une poésie chantée, elle est composée, chantée et enregistrée sur des supports pour faciliter sa diffusion depuis les années 1900. Beaucoup de chanteurs célèbres tels que

Slimane Azem, Farid Ali, Ait Menguellet, Matoub, Idir, Ferhat, Takfarinas, Kheloui Lounes, Ideflawen, Cherif Kheddoum, Cherif Hamani, Taleb Rabeh, Zeddak Mouloud, Hacène Aheras, Tayeb Ibrahim, El Hasnaoui, Youcef Abjaoui, Hamidouche, Farid Feragui, etc. ont produit des milliers de titres.

Avec tamazight, un autre genre de littérature voit le jour grâce à l'écrit, celui-ci est le roman. Plusieurs titres ont été publiés depuis 1980 à nos jours par Rachid Aliche (*Asfel*, 1981) premier roman en tamazight, Amar Mezdad (*Iv d wass*, 1990), etc. à côté des romans (ungalen), il y a une forte activité de traduction des œuvres francophones écrites par des écrivains algériens et étrangers (tels que Feraoun, Kateb, Molière, etc.) initiée essentiellement par des enseignants universitaires à l'image de Kamel Bouamara. À ce propos, Dehbia Abrous¹⁴ souligne que « *de tous ces champs investis par l'écrit moderne, le champ de la littérature est sans conteste le plus important. C'est la néo-littérature qui a servi et qui sert encore de laboratoire à cette langue en gestation. Dans ce champ littéraire complètement renouvelé depuis le début des années 1970, on notera la traduction d'œuvres algériennes (Kateb, Feraoun), étrangères (Brecht, Beckett, Molière), la naissance de genres littéraires nouveaux tels que le théâtre, la nouvelle, le roman.* ». La production scientifique sous forme de revues, d'actes de colloque (Imazighen Assa, Imazighen Tura subventionnée par le Haut Commissariat de l'Amazighité) s'effectue en tamazight.

Une poésie publiée permise par l'accès à l'écrit de la langue amazigh se fait dans cette langue. Nous avons remarqué, depuis l'instauration de chaînes de télévision en tamazight (BRTV, Tamazight-chaîne nationale), l'accroissement des émissions télévisées, des sketches, des films et des feuilletons, tous ont pour support la langue amazighe.

La presse écrite n'existe presque plus actuellement¹⁵ dans cette langue, cela est, peut-être, explicable par le fait que le grand public ne maîtrise pas la langue écrite en tamazight. En effet, à part les locuteurs ayant étudié tamazight à l'université, et les autodidactes, les locuteurs kabyles, même s'ils ont appris quelques notions de base à l'école, n'arrivent pas à lire et à écrire dans cette langue. Le volume horaire consacré à la matière et le caractère facultatif des

14. « Kabylie : Littérature » in : *Encyclopédie berbère*, volume 26, 2007.

15. Des journaux tels que *Asalu*, *Izuran*, *l'hébdou n tmurt*, ont existé autrefois.

épreuves officielles dans celle-ci sont pour une grande partie la cause principale de la non-maîtrise de cette langue à l'écrit et indirectement de l'inexistence d'une presse écrite en tamazight. En effet, pourquoi publier un journal qui risque de ne pas avoir un lectorat. Néanmoins, certains articles de presse sont publiés périodiquement dans des journaux régionaux tels que *La dépêche de Kabylie*.

Les discours scientifiques, communications et exposés oraux sont réalisés en tamazight, les leaders des partis politiques berbérophones essaient de faire leurs discours en tamazight, donc cette langue a accès au discours officiel.

- 1) **Acquisition et apprentissage** : la variété « basse », en l'occurrence la langue kabyle, est acquise « naturellement ». Elle est la langue maternelle des cinq millions de locuteurs berbérophones, elle est acquise dans le foyer et apprise par l'enfant avant l'âge de cinq ans. Pour la variété « haute », elle n'est la langue maternelle de personne. Elle est apprise à l'école, surtout aux universités et via les médias (radio et télévision), un nombre réduit de locuteurs l'a apprise comme autodidactes, ceux-ci sont souvent des chercheurs.

L'essentiel de l'apprentissage de tamazight se fait aux universités. À cet effet, trois départements de langues et de cultures amazighes sont ouverts dans les trois wilayas berbérophones d'Algérie (Béjaïa, Bouïra, Tizi-Ouzou). Dans ces départements, on étudie tamazight comme objet et comme moyen pour accéder à d'autres disciplines telles que l'histoire, l'anthropologie, la linguistique, la didactique et la littérature.

- 2) **La standardisation** : le kabyle a bénéficié d'un certain nombre de dictionnaires et de lexiques, le plus célèbre est celui de Jean-Marie DALLET, *Dictionnaire kabyle-français (parler des At-Mangellat, Algérie)*, Paris, SELAF, 1982, XL plus 1 052 pages, et d'une grammaire intitulée *Tajerrumt n tmazight (tantala taqbaylit)*, en français *Grammaire berbère (dialecte kabyle)* rédigé par Mouloud Mammeri en 1967 et publié par l'université d'Alger. C'est une première grammaire berbère rédigée en berbère.

La plupart des études et des recherches effectuées sur le kabyle sont réalisées et rédigées par des berbérisants étrangers, d'abord pendant la colonisation française et par la suite par des chercheurs installés en France essentiellement.

Sur le plan de la standardisation, on ne peut pas séparer le kabyle et tamazight, car c'est la standardisation du kabyle qui a fait naître ce qu'on appelle aujourd'hui tamazight. Le seul dictionnaire tamazight-tamazight qui existe jusqu'à présent est celui de Kamal Bouamara, *ISSIN - Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit (Apprends, Dictionnaire kabyle-kabyle)* L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2010. 588 pages.

Les lexiques multilingues abondent dans cette langue. Le plus célèbre est *l'Amawal* (1976) mis au point par Mammeri, Zentar, Yahiaoui et Benkhemou pour servir de base à une activité néologique dans cette langue. Il est composé de 1941 termes, dont 65% de touareg. Aujourd'hui, il n'y a pas un lexique de spécialité en Tamazight qui ne fait pas référence à ce Lexique. Nous citons à titre d'exemple *Lexique français-berbère de mathématique* de Achab (1984) *Le lexique de l'informatique* de Soumaya Saad-Bouzefran (1999), *Le lexique de la linguistique* de Berkay (2007), *Le lexique juridique français-amazighe* d'Adghirni, Afulay et Fouad (1996), *Lexique kabyle du corps humain* de Mohand Akli Haddadou (2003), *Lexique des sciences de la terre* de Yidir Ahmed Zaid (2004) *Dictionnaire d'électronique français-tamazight* de Mohand Mahrazi (2011), *Lexique pratique de la pathologie* de Mohammed Zakaria Benremdane (2012). Tous ces lexiques ont été confectionnés pour permettre à tamazight d'accéder aux domaines spécialisés.

D'autres ouvrages de référence existent en tamazight à l'exemple des manuels scolaires et des ouvrages publiés par des chercheurs universitaires.

3) **La stabilité** : à ce stade de l'étude, nous ne pouvons pas parler de stabilité, car, pour l'auteur, cette situation doit s'étaler sur le temps. Il faudra des siècles pour juger de cette situation, alors que cet état de fait n'a pris naissance qu'à partir des années 1990.

4) **L'origine génétique commune et la divergence linguistique** : le kabyle et le tamazight sont génétiquement apparentés, ils proviennent d'une même origine, sinon c'est le kabyle qui

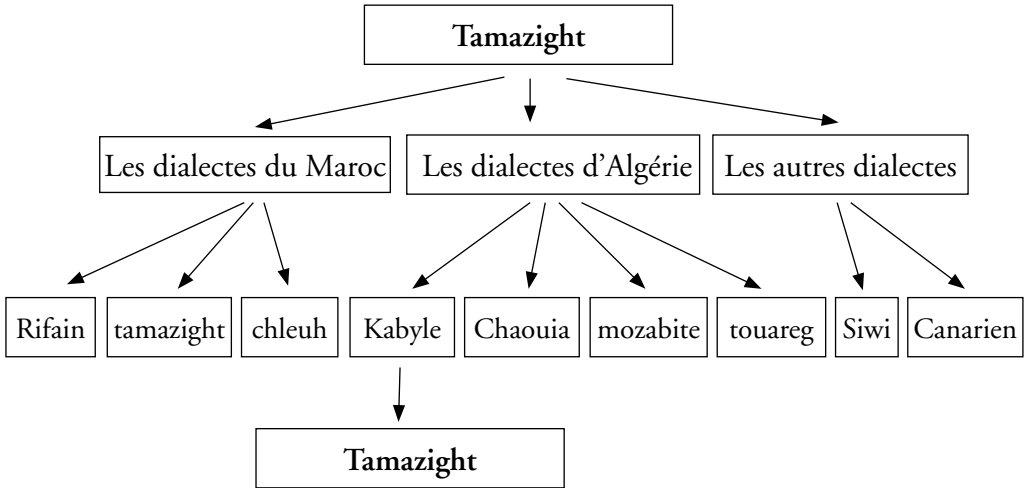


Schéma représentant la parenté des dialectes berbère et de tamazight.

a donné naissance à tamazight qu'on connaît aujourd'hui et dont on parle dans cette contribution. La naissance de tamazight suit le schéma ci-dessus.

Le premier *tamazight* est une langue hypothétique, car on a supposé son existence à partir des ressemblances constatées dans les différents dialectes issus d'elle. Mais le second existe réellement et il est issu du dialecte kabyle suite à une action sur cette dernière. C'est une langue de laboratoire, voire une langue créée par des linguistes, et des chercheurs en tamazight.

Ferguson dans son article parle de l'existence de divergences linguistiques entre les variétés « haute » et « basse ». Ces différences peuvent être constatées au niveau phonétique, car il y a un choix d'un nombre de phonèmes qui sont sujets à variation dans le domaine kabyle, à l'exemple de /w/ qui se prononce /g/, /b/, /v/, /p/ et qui se révèle dans le système graphique de cette langue. Elles apparaissent au niveau grammatical et syntaxique dans le choix de certaines structures propre au kabyle, des structures jugées soutenues par rapport à d'autres vues comme populaires. Elles apparaissent nettement au niveau lexical où l'objectif des linguistes était d'éradiquer toutes sortes d'emprunts ou de mots étrangers faits à l'arabe et au français et de les remplacer par des mots issus du

kabyle par dérivation à partir de racines berbères attestées, ou de les chercher dans les autres dialectes berbères jugés plus *purs*.

Vers une pratique diglossique

Dans ce qui suit, nous étayerons notre analyse par des avis de linguistes et de chercheurs ayant travaillé sur la question de la standardisation de tamazight. Ceux-ci sont unanimes sur le fait que le traitement réservé à la langue standard à cause de la néologie massive conduit directement à la désocialisation de cette langue.

Boudjemaa Aziri a effectué une enquête sur la lisibilité des néologismes berbères sur un nombre de 100 locuteurs (60 hommes et 40 femmes) dont la langue maternelle est le kabyle. Il a pris les 50 mots les plus utilisés dans la presse écrite (journal *Asalu*) et dans la radio. Il est arrivé au constat qu'il n'y a qu'une dizaine de mots qui sont compris par les enquêtés. À ce propos, il écrit (2009 : 84) : « on constate qu'à peine une dizaine de ces nouveaux mots commencent à faire leur entrée dans le langage quotidien des usagers moyens ; comme par exemple : tilelli « liberté » ; amezrui « histoire » ; tamaziɣt « langue berbère » ; amaziɣ « le berbère » ; tayri « amour » ; allay « cerveau, esprit » ; agdud « peuple » ; idles « culture ». La grande masse des néologismes ne franchissent pas le cercle d'un petit nombre d'usagers initiés ».

Dans une étude publiée par Ramdane Achab (2013 : 227-262) sur l'usage des néologismes dans les domaines suivants : usage des néologismes dans l'œuvre de Mammeri, la poésie moderne, la néo-chanson berbère, l'écrit romanesque, les bulletins et les revues, la radio et la télévision, la presse écrite. Il révèle un faible usage des néologismes au point qu'aux mots existant dans *l'Amawal*, les usagers préfèrent les emprunts anciens. Un exemple très frappant : « l'œuvre monumentale d'Ait Menguellet ne contient en tout et pour tout que trois nouveautés lexicales ». (2009 : 239)

Selon Malika Sabri et Saliha Ibrî reconnaissent que la langue enseignée à l'école et la langue kabyle sont très différentes du fait de l'intégration d'un nombre énorme de néologismes emprunté à *l'Amawal*. Elle affirme (2012 :105) « qu'Aujourd'hui, après l'introduction de la langue tamazight dans le système éducatif,

l'apprenant se trouve confronté au problème de cette néologie. Son emploi abusif entrave la communication. L'apprenant a conscience alors qu'il doit réapprendre sa « langue maternelle », car la langue qu'il pratique quotidiennement est différente de celle qu'il apprend à l'école. » Plus loin, elle souligne (2012 : 112) que « Les nouveaux mots employés dans les manuels scolaires de langue tamazight sont certes dictés par les nécessités de l'évolution, mais ils y sont en si grande quantité que l'objectif de la communication en est presque perdu. Les apprenants se heurtent à une réalité incontestable : celle que la langue de l'école s'éloigne de celle de leur espace vital (la maison, la rue...). »

Abdrezak Dourari (2006 : 18) soulève la question des conditions de normalisation de tamazight et compare le fruit de sa standardisation en cours à la situation de l'arabe scolaire. Il affirme qu'« *il est nécessaire de s'entendre, après débat sérieux, sur les caractéristiques de ce milieu, ou «ce contexte historique et environnement socioculturel déterminés et pas seulement dans les cabinets des linguistes et grammairiens (Chaker, 2006 : 2) dans lequel va être aménagé et reçu le tamazight fonctionnel; disons celui du domaine formel opposé à tamazight de l'usage quotidien, non concerné directement par la normalisation. »* Pour lui, si on continue dans le chemin emprunté jusqu'à présent, on occasionnera la désocialisation de tamazight. Il écrit (2006 : 19) qu'« *Il en va pour la langue arabe scolaire comme il va de tamazight. Ou bien la normalisation proposée épouse les caractéristiques de la nation algérienne (qui est, à quelque moment que l'on la considère, le résultat d'une évolution historique), ou alors elle risque de provoquer la désocialisation de la langue comme ce fut le cas de l'arabe scolaire. »* Enfin, l'auteur (2006 : 21) reconnaît explicitement l'écart qui existe entre le tamazight et le kabyle en ces termes : « *L'écart, entre la forme linguistique «standardisée» employée dans les médias et l'école (hypertrophie néologique et création lexicale anarchique), et celle de la communication sociale (emploi social), est énorme ce qui diminue drastiquement l'utilité de celle-ci d'autant que tamazight a pour défi majeur de s'implanter sur une territorialité socio-fonctionnelle déjà occupée par des langues à statut national et international prestigieux fondé sur leur fonction capitale d'adjuvant de la mobilité sociale: le français et l'arabe scolaire. »*

Salem Chaker (2003 : 130) affirme que « *l'attitude ultra-normalisatrice [...] couperait la « langue standard » des usages réels »* et

préconise une standardisation progressive sur la base des usages réels. L'aménagement, la standardisation ou la normalisation tels qu'il sont pratiqués jusqu'à présent, c'est-à-dire à l'aide de l'intégration massive des néologismes (souvent empruntés au touareg et aux autres dialectes berbères), finirait par séparer la langue standard de la langue de la communication familière qui est le kabyle. Cette séparation provoquerait à long terme une situation diglossique entre les deux variétés comparable à celle de l'arabe standard et de l'arabe dialectal. Une situation où des locuteurs ayant appris tamazight à l'école manipuleront les deux variétés alors que ceux qui ne l'ont pas apprise à l'école continueront à parler le kabyle.

Conclusion

Dans cette contribution, nous avons analysé une situation linguistique qui consiste en la relation entre deux pratiques ou variétés d'une même langue. En effet, nous assistons à la naissance d'une nouvelle diglossie au sens de Ferguson entre le kabyle et tamazight. Nous avons vu que le tamazight ou le berbère qui aurait existé dans l'antiquité a été « pulvérisé » par les invasions successives de l'Afrique du Nord. Elle a été réduite à des dialectes parsemés çà et là sans aucune intercompréhension entre leurs locuteurs. Le tamazight d'aujourd'hui est une langue de laboratoire, créé à partir du kabyle par intervention sur sa graphie, sa prononciation, sa syntaxe et son vocabulaire. Donc, le tamazight d'aujourd'hui n'est pas une langue englobant tous les autres dialectes, mais une nouvelle pratique d'un des dialectes qui est le kabyle.

À travers cette recherche, nous avons vu que le tamazight a fait l'objet d'une longue revendication émanant de la population kabyle, et ce, depuis la fin des années 1940, du printemps berbère au printemps noir en passant par le boycott scolaire. Cette revendication a abouti à deux acquis majeurs : l'accès à l'enseignement et à l'institutionnalisation de tamazight en Algérie. Ces deux acquis ont changé le sort de ce dialecte régional utilisé pour la communication familière. Il devient une langue à part entière avec une graphie, des manuels, des dictionnaires, des grammaires, etc.

Cette langue acquiert donc de nouvelles fonctions et de nouveaux usages et par là de nouveaux mots ont été forgés dans deux perspectives différentes. La première est de permettre l'enseignement de tamazight par elle-même. Ce qui a nécessité la création d'un métalangage qui n'existait pas auparavant, car l'enseignement de cette langue se fait soit en français, soit en arabe. La seconde perspective est d'épurer la langue et d'éliminer tous les emprunts et les mots étrangers qui se sont installés dans son vocabulaire au fil du temps.

Cette intervention sur la langue kabyle aboutit à la création d'une nouvelle langue qui n'est la langue maternelle de personne. En poursuivant dans ce genre de normalisation, nous aboutirons dans quelques années à une pratique diglossique, car cette nouvelle langue, qui est déjà ressentie par plus d'un chercheur (*cf.* Aziri, Achab, Dourari, Chaker, Sabri et Ibri, etc.) comme une langue artificielle, qui n'émane pas de la pratique réelle des locuteurs kabyles. Jusqu'à présent, le tamazight ne s'est pas séparé complètement du kabyle, comme c'est le cas de l'arabe standard avec l'arabe dialectal, mais ils ont déjà des fonctions complémentaires dans la mesure où le kabyle est utilisé pour la communication informelle à côté de l'arabe, du français et de tamazight.

Les statistiques sur la pratique réelle de cette nouvelle langue n'existent pas encore. Donc pour mesurer la diffusion de cette nouvelle langue, il faudra peut-être des enquêtes sur le terrain auprès des locuteurs kabylophones.

Bibliographie

- Abrous D. (2007) : « Kabylie : Littérature » in : *Encyclopédie berbère*, volume 26.
- Achab R. (2013) : *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*, Edition Achab, Tizi-Ouzou, Algérie.
- Calvet L-J. (1996) : *La sociolinguistique*, Paris, PUF.
- Chaker S. (1996) : *Tira n tmazight : propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère*, Inalco, Paris, in : www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/notation.pdf
- Chaker S. (2003) : « Le berbère : de la linguistique descriptive à l'enseignement d'une langue maternelle », *Actes du colloque*

- International sur l'enseignement des langues maternelles*, Tizi-Ouzou les 23, 24 et 25 mai 2003 s/d de Noura Tiziri, Tizi-Ouzou, 2006.
- Chaker S. (2006) : « Quelques réflexions (désabusées) à propos de la graphie usuelle du berbère », communication lue aux journées d'études Quelle graphie pour tamazight, organisée par l'association des enseignants de tamazight, les 29 et 30/11/06.
- Dictionnaire français-kabyle*, in : www.dicokabyle.com
- Dourari A. (2006) : « La normalisation de tamazight, enjeux linguistiques et symboliques », acte de colloque, *tamazight langue nationale en Algérie : état des lieux et problématique d'aménagement*, Sidi Feredj, 05-07/12/2006, pp 13-22.
- Dourari A. (2011) : « L'enseignement de tamazight en Algérie : contexte sociopolitique et problématique d'aménagement linguistique », in : http://www.cnplet.net/file.php/1/cnplet_min/navi-horiz/doc_recherch/2.pdf, pp : 1-34.
- Ferguson C. (1959) : « diglossia », *word*, n° 15, pp 325-340.
- Galand-Pernet P. (2010) : « Berbère », *Encyclopaedia Universalis*, en CD.
- Hamers, J.F & Blanc, M. (1983) : *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.
- L'expression*, « entretien avec Kamel Bouamara, auteur du premier dictionnaire en Tamazight », édition du 11 juillet 2010.
- Langerová M. (2012) : *Diglossie au Maghreb – Histoire et situation actuelle*, Berne, in : http://is.muni.cz/th/262295/ff_m/magisterska_diplomova_prace.pdf
- Mahrazi M. (2013) : *Tamazight face à son destin*, édition Tira, Algérie.
- Queffélec A. ; Derradji, Y. ; Debov V. ; Smaali-Dekdouk D. ; Cherrad-Benchefra, Y. (2002) : *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues*, Duculot, Bruxelles.
- Sabri M. & Ibri S. (2010) : « La question de la néologie dans les manuels de la langue amazighe : Nécessité d'un dictionnaire scolaire » in *La dictionnaire des langues de moindre diffusion : le cas de tamazight*, s/d de Dourari A. CNEPLET, Alger, 104-118.

Axe 4

**Pratiques artistiques et
littéraires innovantes**

L'oralité dans les romans algériens de la période coloniale : le cheval de Troie

Dr. Abdellaziz KHATI
Université de Tizi-Ouzou, Algérie

Nous sommes, avec la génération de Feraoun, à un moment historique de la littérature algérienne : il s'agit de l'affirmation du roman de langue française comme une nouvelle tradition littéraire. Or, le succès de cette nouvelle création ne s'est pas fait sans avoir confronté les premiers romanciers algériens à de grandes difficultés relatives à l'exercice de l'écriture (la langue et le genre romanesque) et au souci du référent culturel : l'Algérie était française (les maisons d'éditions l'étaient également) et les romanciers algériens étaient loin de tenir, dans leurs textes, un discours glorifiant le colonialisme. Quels sont, alors, les procédés littéraires auxquels ils ont eu recours pour pouvoir contourner le problème de l'édition et dire dans leurs romans la souffrance de leur peuple et affirmer leurs appartenances culturelles et politiques ?

Il fallait aux romanciers faire des choix littéraires à même de leur permettre d'atteindre leurs desseins à la fois littéraires et politiques. C'est ainsi que l'on se rend compte que l'une des trouvailles à laquelle vont recourir les romanciers est l'insertion d'une part considérable de l'oralité dans leurs textes. Nous proposons donc cette réflexion sur quelques romans de la période coloniale que sont: *La terre et le sang* de Mouloud Feraoun, *La colline oubliée* de Mouloud Mammeri et *La malédiction* de Mohamed Haddadi pour voir comment cette oralité a constitué un véritable cheval de Troie pour des auteurs qui voulaient faire entendre la voix de leur peuple opprimé.

Lisons attentivement cet extrait :

« Notre malédiction à nous (...) c'est encore cette langue française et tout ce qu'elle apporte ; nous avons introduit dans notre sang comme un médicament chimique. Il se peut qu'elle élimine certains microbes, mais en même temps elle décompose notre sang ! » (Lm p. 85)

Cet extrait de *La malédiction*, premier roman de Mohammed Haddadi¹, où un collégien fait ce constat de l'appropriation de la langue française par des autochtones, résume globalement la problématique d'écrire en français pour les romanciers algériens de la période coloniale. Car, au-delà des difficultés d'ordre formel (le genre), se posent les problèmes du lectorat et de l'édition auxquels se confrontent les écrivains².

Écrire dans la langue de l'« autre » en temps de colonisation est en soi une entreprise problématique. Cela a été perçu, par certains critiques, comme synonyme d'acculturation³ d'assimilation et d'aliénation⁴. Pour d'autres, ce « médicament chimique » était une coupure nécessaire avec les langues naturelles (l'arabe et le berbère) mais aucunement aliénante⁵. L'analyse de cette polémique ne peut se faire qu'en procédant à une étude comparative entre les romans de langue française des années 1950 et la production littéraire traditionnelle orale de la même époque. Il s'agit de voir si l'écrivain, a su faire dire à la langue française tout ce qu'il voulait décrire et représenter la situation sociohistorique et politique, les aspirations et les voix de son peuple, et ce, aussi fidèlement que l'auraient fait les poètes et chanteurs d'expression vernaculaire de son temps⁶. Mais

1. Haddadi, Mohamed (1988) : *La malédiction*, Paris, L'Harmattan, (le roman est écrit dans les années 1940).

2. Djaout, Tahar (1987) : *Mouloud Mammeri entretien avec Tahar Djaout*, « *Ecrire... Pourquoi ?* » Alger, Laphomic, Pp. 17/26.

3. Achour, Christiane (1985) : *Abécédaire en devenir : idéologie coloniale et la langue française en Algérie*, « *qu'est ce qu'est l'acculturation ?* » Alger, ENAP, p.58.

4. « *Les rapports de force langue dominante langue dominée* » Op, cit, p. 474.

5. Djaout, Tahar (1987) : *Mouloud Mammeri entretien avec Tahar Djaout*, « *Voix réelles et voies d'emprunt* » Pp. 47/56. Et Jean Déjeux (1979) : *Bibliographie méthodique et critique de la littérature algérienne de langue française (1945-1977)*, SNED, p. 207.

6. « Le premier degré de l'appropriation linguistique est l'acceptation du postulat que la langue européenne peut exprimer, au prix de modifications lexicales et syntaxiques plus ou moins légères, une vision autochtone du monde. » Moura, J M

à défaut d'une telle entreprise, il est difficile de porter un jugement sur l'authenticité des écrivains algériens de langue française ayant eu pour projet littéraire de parler des leurs⁷.

Pendant, dès lors que l'écrivain affiche l'ambition de parler des siens (comme c'est le cas des romanciers de la période coloniale), qu'il s'applique à les représenter dans leur vie quotidienne et à révéler leur culture (essentiellement à un lecteur étranger), se posent pour lui les problèmes du genre romanesque à emprunter et de la langue d'écriture. La nouveauté ne consiste pas seulement dans l'écriture en langue française mais aussi dans la forme (le roman) qui n'existait pas dans la littérature traditionnelle du Maghreb. Cela expliquerait, d'ailleurs, dans une large mesure, le cachet ethnographique que revêtent les premiers romans maghrébins de langue française : l'absence d'un modèle traditionnel auquel se référer, ainsi que la nature du projet d'écriture en lui-même (parler des colonisés) contraignent les romanciers à l'ethnographie.

L'entreprise d'écriture en langue française n'est pas sans confronter inéluctablement l'écrivain à des difficultés d'ordre identitaire, culturel voire psychologique⁸. Car, il s'agit, pour le romancier doté d'une culture traditionnelle orale avec laquelle il a cumulé un capital scolaire pris de l'école française, de représenter, dans la langue française, une culture qui est traditionnellement véhiculée dans une autre langue. Saura-t-il donc contourner le problème du référent culturel et identitaire ? Car, en réalité, il s'agit de représenter une culture plusieurs fois millénaire dans une langue où il ne trouvera pas forcément des référents équivalents à tout ce qu'il s'applique à représenter de sa culture traditionnelle. Comment l'écrivain devrait-

(1999) : *Littérature francophone et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, p. 110.

7. Les résultats d'une telle étude peuvent être surprenants et contradictoires avec l'hypothèse avancée, sachant que les langues vernaculaires en Algérie sont pour la plupart dans les langues où l'évocation de certains sujets délicats demeure taboue. El-Hadj Mohammed El Anka, El-Hasnaoui et Aissa El Djarmouni sont des chanteurs et poètes algériens d'expression berbère (kabyle pour les deux premiers cités et chaoui pour le dernier) ont du troquer leur langue maternelle contre l'arabe dialectal pour avoir une plus grande liberté d'expression. Voir Yacine, Tassadit (1995) : *Cherif Kheddami ou l'amour de l'art*, Paris, La Découverte/Awal, p.35.

8. « *La non coïncidence entre la langue maternelle et la langue de culture est déjà source de sérieux handicaps et même de conflits psychologiques.* » Memmi, Albert in Jacqueline Arnaud (1965) : *Anthologie des Ecrivains maghrébins d'expression française*, Paris, Présence africaine, p. 18.

il adapter son écriture à la tâche qu'il s'assigne d'accomplir ? Et, y a-t-il des procédés d'écriture qui vont lui permettre d'inscrire son œuvre dans le champ littéraire et culturel de son peuple ?

L'un des procédés qui vont permettre aux autochtones d'ancrer leurs romans écrits en français serait l'insertion dans les textes de mots de la langue vernaculaire. En effet, lorsqu'on analyse la langue dans laquelle sont écrits les romans de la période coloniale, notamment les romans des écrivains kabyles, nous constatons que la langue française est soigneusement maniée, néanmoins, caractérisée par l'usage de mots kabyles, de tournures phrastiques et stylistiques faites de jeux de mots, d'adages, d'expressions kabyles ainsi que le recours à l'emploi de formules religieuses et de convenance. Ceci a pour effet de briser ou du moins d'assouplir la rigidité rationnelle de la langue française et de l'adapter à l'esprit du lecteur autochtone. Par ailleurs, cela, peut, jusqu'à une certaine mesure, constituer des difficultés de compréhension pour le lecteur étranger, ou paraître comme une sorte de pigmentation stylistique et divertissante pour sa lecture.

Toutefois, la langue des romanciers reste majoritairement classique dans ses intonations et résonances. La syntaxe demeure rigide et fidèle à la norme chez tous les écrivains appartenant à cette première génération de romanciers algériens écrivant en français (Feraoun, Mammeri, Haddadi, Dib, Ouary, etc.). Il n'y a point de phénomène de créolisation de la langue française dans leurs textes.

Comment peut-on comprendre, sinon, l'emploi des mots kabyles et toutes les subtilités qui se cachent derrière cet emploi dans des romans écrits en français, d'autant que la majorité de ces mots sont traduisibles dans la langue française ? Le second procédé utilisé par les romanciers est l'insertion considérable de l'oralité (littérature kabyle traditionnelle comportant poèmes, contes, proverbes, etc.). Le résultat est que la langue d'écriture de ces romans est continuellement sustentée par la langue kabyle. Il est, toutefois, nécessaire de connaître la langue kabyle et les traditions littéraires ancestrales de la Kabylie pour distinguer certaines spécificités de la trame narrative des récits empruntés en réalité à la tradition littéraire kabyle (le conte).

Les mots de la langue vernaculaire ainsi que les marques de l'oralité insérés dans les textes ne sont alors aucunement un simple

effet de style ou une touche d'exotisme pour le lecteur étranger. Et, c'est cela que nous allons voir à travers l'analyse de la langue des romans suivants : *La terre et le sang* de Feraoun, *La colline oubliée* de Mammeri et *La malédiction* de Haddadi.

Une langue (le kabyle) dans la langue (le français)

En raison de la nature du projet initial des écrivains, leurs romans comprennent une écriture double : parce que les romanciers s'adressent à la fois aux leurs et aux étrangers (les français), ils emploient deux styles de langue à l'intérieur du roman. Une langue française limpide aux intonations classiques, montrant la maîtrise parfaite qu'ils ont de la langue de Voltaire, et, une langue particulière, avec des emprunts de mots intrus (mots kabyles) qui pourraient être, à première vue, pris pour une touche exotique du style.

Néanmoins, les desseins de cette particularité linguistique sont multiples et complexes. Il s'agit de montrer qu'en tant qu'autochtone algérien, on sait écrire aussi bien que les écrivains français de souche nés en Algérie. Ce qui constitue en soi un désir de montrer son épanouissement, la recherche d'une reconnaissance en tant qu'individu à part entière, capable de produire une littérature moderne de qualité et dans une langue étrangère bien assimilée. Cela pourrait aussi s'inscrire dans un duel au sein du champ littéraire, puisqu'il s'agit de répondre à la production littéraire de ces Français d'Algérie, dans les romans desquels « l'Arabe » brille par son absence ou son insignifiance⁹.

La difficulté de travailler sur les romans que nous venons de citer réside dans l'interconnexion du discours ethnographique avec le discours romanesque. Le désir d'être compris par son lecteur européen, fait que les romanciers – Feraoun, plus particulièrement – ne cessent de donner des précisions et des explications sociologiques et ethnographiques sur le comportement de ses personnages. Il s'agit, pour eux, d'universaliser¹⁰ la culture kabyle et de la présenter

9. Entre autres, les œuvres d'Albert Camus (*L'Étranger* (1971) Paris, Gallimard, et *La peste* (1951) Paris, Gallimard) où, bien que l'espace diégétique soit des villes algériennes, l'autochtone est, néanmoins, effacé ou complètement absent dans les deux romans.

10. L'universalisation de cette culture passe nécessairement par la langue française.

au lecteur français. Partant du particulier de cet univers culturel, leur discours ethnographique vient expliquer les spécificités des comportements des personnages pour le lecteur étranger. Tout au long du roman, Feraoun est sans cesse dans ce va et vient du particulier vers l'universel.

L'on se rend compte ainsi que les mots kabyles introduits dans les romans ne sont pas anodins : ils peuvent renvoyer à des significations que seuls peuvent comprendre ceux qui connaissent la langue et la culture kabyles. Comment, en effet, un lecteur français peut-il comprendre ce qu'est Tasga ? Ou bien Ighil-N-Zeman ou Thighilt-Ou-Kermous ? (dans l'ordre les noms de villages dans *La colline oubliée* de Mammeri, *La terre et le sang* de Feraoun et *La malédiction* de Haddadi. Ils signifient un état comateux pour le premier, le bout du monde pour le second et La colline de cactus – appellation péjorative –¹¹ pour le troisième roman). Pour ce lecteur étranger, il ne s'agira que de toponymes berbères désignant un lieu, une localité, alors que les connotations de ces mots peuvent changer profondément le sens du roman, le rendre obscur ou l'éclairer. Il en est de même des appellations des personnages.

Ainsi, toujours dans *La terre et le sang* de Feraoun, si l'on ne comprend pas le sens du prénom de la mère du personnage principal (Kamouma) que l'on traduirait en bon français ainsi : *Gueule de misère*, on passe à côté d'un élément important dans la compréhension du texte. Dans *La malédiction*, Madjid commentant le prénom de

« Cette francophonie officielle exalte l'universalisme (...) Mais cet universalisme fait de la France le centre du monde. » Moura, J.M (1999) : *Littérature francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, p. 07.

11. Dans *La malédiction*, le narrateur nous dit ceci : « Thighilt OuKermous ; c'était une injure, et cela nous faisait de la peine, « la colline de cactus » ! » (Lm p. 07) Cela signifie que l'appellation donné à un village est significative non seulement pour le lecteur étranger mais aussi au lecteur local. Car, en réalité, les noms de certains villages de Kabylie sont synonymes du prestige de ses habitants ou renvoient à des événements historiques lointains. Nous pouvons citer l'exemple d'un village de la grande Kabylie nommé Agueni Bw'ouffal et qui dans le temps s'appelait Agueni Bw'Ouzzal. Et c'est suite à une déroute lors d'une bataille contre un autre village (Taguemount-Ou-Kerrouche) que l'appellation du village est passé de plateau (géographique) de Fer (synonyme de force) à plateau de fêrle ou de bois vétuste, vermoulu (synonyme de ruine et de faiblesse). Le nom leur est resté témoin de leur défaite. (Le mot uffal est répertorié et traduit dans le dictionnaire de Dallet, J.M (1982) : *Dictionnaire kabyle-français* Paris, Crescenzo et Cie, p. 204-205.

sa mère (Mouli) nous dit qu'elle était la seule en Afrique à porter ce prénom, le caractère rarissime voire exceptionnel du prénom correspond à la personnalité du personnage : elles sont rares, en effet, les veuves qui se privent pour pouvoir envoyer leur fils unique dans un collège.

Au plan sémantique, ces mots de la langue vernaculaire sont donc tout aussi importants pour le lecteur autochtone que pour le lecteur étranger, puisqu'ils renvoient parfois à des référents que les auteurs pouvaient bien souvent traduire en français, mais le choix d'insérer ses mots kabyles répond volontairement à un objectif de différenciation référentiel. Cette phrase extraite de *La malédiction* peut en être l'exemple le plus illustratif :

« *Le cimetière que nous appelions « thadjebbant », pour le distinguer de notre cimetière.* » (Lm p. 7)

C'est que « Thadjebbant » est traduisible parfaitement par le mot cimetière (un terme que l'on retrouve d'ailleurs dans les deux autres romans). Mais c'est la présence d'un cimetière chrétien qui incite l'auteur à le distinguer par ce nom du cimetière des musulmans.

Nous pouvons distinguer deux sortes de mots et d'expressions kabyles insérés dans les textes : nous relevons d'une part, les toponymes et les prénoms des personnages et d'autre part, les termes désignant des entités ou des postes politiques. Pour les toponymes et les prénoms ou surnoms de personnages, qui sont, d'ailleurs, pour la plupart intraduisibles, les écrivains ne font que se servir des noms réels ou légèrement modifiés pour situer leurs histoires dans un lieu et donner à leurs personnages une identité clairement kabyle. Le choix des prénoms n'est pas, toutefois, fortuit : nous l'avons vu dans *La terre et le sang* avec Kamouma pour les personnages et Ighil-Nezman pour le nom du village. Dans *la colline oubliée*, nous retrouvons le même procédé avec les mêmes intentions. Le nom du village où se déroule l'essentiel de l'histoire est Tasga. On pourrait, ici, s'interroger sur cette appellation que donne l'auteur à son village natal. Que signifie le mot « Tasga » et quelle symbolique se cache-t-elle derrière ce toponyme ?

Le terme « Tasga » porte deux significations dans la langue kabyle : le sens commun du mot indique un endroit de la maison, la meilleure pièce ou le salon. Quant au sens figuré du mot, il signifie

un état d'endormissement maladif. Etre dans « Tasga », c'est être alité et gravement malade, voire être dans le coma. Et, c'est peut-être, cette signification que l'auteur, fin connaisseur de la langue berbère, a voulu attribuer au nom du village dans son roman. Les personnages et toute la communauté paraissent plongés dans un sommeil, une monotonie qui n'a que trop duré.

Les prénoms que donne Mammeri aux personnages de *La colline oubliée* ne sont pas anodins non plus. Le premier prénom qui suscite l'interrogation est celui de Menach : le prénom n'existe pas dans la nomenclature des prénoms berbères. L'auteur utilise beaucoup les surnoms (Kou, Aazi, Na Ghné, etc.) et cela donne une touche supplémentaire au cachet réaliste du roman. L'autre prénom sur lequel il serait intéressant de s'arrêter est celui d'Akli.

Le seul usage de ce prénom évoque un phénomène à la fois sociologique et littéraire dans la littérature francophone des auteurs kabyles. Ce phénomène est l'occultation des Aklan¹² tant dans la société kabyle que dans les sociétés représentées dans les romans.

Dans *La malédiction* de Haddadi, on nous parle de villages constitués de la descendance d'anciens esclaves soudanais. La réalité est que la société kabyle est composée de trois strates distinctes les unes des autres, et, qui sont dans l'ancien ordre hiérarchique comme suit : Les marabouts, les Kabyles et les Aklans. Si les deux premières couches sociales sont bien présentes dans les travaux des sociologues qui ont abordé cette société, les Aklans sont ignorés et bien souvent aucunement cités.

Il faut dire aussi que les Aklans ne constituent qu'une infime minorité de la composante humaine de la Kabylie. Leurs origines remontreraient aux anciens esclaves ramenés du Soudan par les Turcs. Ils se distinguent du reste de la population par leur teint très brunâtre. En règle générale, ils ne se marient qu'entre eux. Ni les kabyles ni les marabouts n'accepteraient de leur donner une de leurs filles en mariage ou d'en prendre une des leurs. Du reste, ces gens ne sont pas des esclaves, à proprement dit, mais plutôt des serviteurs. En Kabylie, ils n'ont jamais été achetés ou vendus mais employés et rémunérés

12. Aklan ou Abid : pluriel d'Akli et qui signifie esclave ou serviteur ramené par les Turcs et dont le campement était à Boghni (La ville de Haddadi). Lacoste-Dujardin, Camille (2005) : *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*, Paris, La Découverte, p. 18.

essentiellement dans les tâches les plus répugnantes à accomplir, notamment la mise à mort des bêtes. C'est ce métier de boucher que la plupart d'entre eux vont exercer. Les Aklans sont également hors champs d'application du code d'honneur kabyle. Cela générera l'apparition d'une seconde catégorie d'Aklans en Kabylie¹³.

En effet, le Kabyle, ayant commis un grave délit (meurtre, viol, apostat religieux, atteinte à un lieu saint, etc.) et se sachant inévitablement condamné¹⁴, peut éviter ce sort s'il renonce à son statut de Kabyle¹⁵, d'homme libre et responsable, en se déclarant esclave, au marché ; se déclassant ainsi socialement et se soustrait de fait à l'application du code d'honneur (ce code n'étant applicable qu'aux Kabyles).¹⁶

Pour revenir à *La colline oubliée* où ce prénom d'Akli est attribué à un personnage marabout, on est en droit de s'interroger sur la signification de ceci. En réalité, un Kabyle et encore moins un Marabout n'appelle son fils par ce prénom à connotation péjorative, puisque Akli signifie esclave, que lorsque ce fils vient à naître suite à plusieurs années de stérilité ou suite à la naissance de plusieurs filles de suite ou, encore, suite à plusieurs naissances de mort-nés. Les parents tout en expliquant ce « malheur » qui les frappe par une malédiction ou le mauvais œil décide d'attribuer ce prénom péjoratif au nouveau-né pour conjurer le sort et éloigner le mauvais œil¹⁷.

13. Bourdieu, P (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz, p. 21.

14. « *Tu as tué, tu dois être tué même s'il ne te reste qu'une minute à vivre !* » *Le principe est clair et aucune circonstance atténuante n'en vient rompre la rigueur (...)* à moins d'opter pour un exil volontaire dans les bois, loin du clan ou de consentir à changer en quelque sorte de classe en choisissant d'exercer l'un des métiers ingrats habituellement dévolus au renégats (Aklans) Dès lors, musicien, danseur ou boucher, on devient intouchable. » Oussedik, Tahar (1982) : *Oumeri*, Alger, Laphomic, Pp. 8-9. Pourtant une solution existe : La Diya, rachat du sang par une somme d'argent versée par l'auteur du meurtre à la famille de la victime. Cette loi coranique était néanmoins très peu appliquée en Kabylie. Voir : Gleyze, Jack (1990) : *Mouloud Feraoun*, Paris, L'Harmattan, p. 49.

15. Il est utile de rappeler que l'un des sens du mot kabyle est l'homme libre, homme libre donc responsable. Aussi, il est important que le nom Akli (esclave) contraste et s'oppose au nom Ahari (le Kabyle).

16. Cette règle est tirée de la loi coranique qui dit que l'esclave n'est pas responsable de ses actes et ne saurait être punis comme le serait tout autre homme libre.

17. « *Akli, esclave, serviteur, homme noir. On donne ce prénom à un enfant pour des raisons prophylactiques, contre le mauvais œil et pour écarter les regards envieux.* » Nait-Zerrad, Kamal (2003) : *L'officiel des prénoms berbères*, Paris, L'Harmattan, p. 12.

Car, dans la croyance populaire kabyle, le prénom péjoratif conjure le mauvais sort, tout comme le prénom élogieux attire l'envie et le mauvais œil. Dans le cas de *La colline oubliée*, la règle est vérifiable puisque Akli est un fils unique né probablement suite à plusieurs fausses-couches ou à une longue stérilité.

Pour le reste, les mots kabyles introduits dans les textes des romans peuvent être révélateurs de certaines valeurs de cette société. Par exemple, pour montrer le degré d'attachement des Kabyles à leurs parcelles de terres, Feraoun emploie des expressions calquées du kabyle fort révélatrices :

« *Il fut un temps où j'aurais vendu plutôt un morceau de mon cœur* »
(Lts p. 15)

« *Ils mangèrent Tamazirt* » (Lts p. 16)

Ces deux extraits traduisent l'attachement du paysan kabyle à sa terre avec laquelle il est en parfaite harmonie, au point de préférer céder une partie de son « cœur » qu'une parcelle de sa terre. Le second extrait confirme cet attachement à la terre puisque vendre sa terre « Tamazirt » revient à la manger sachant que le verbe manger a toujours un sens péjoratif lorsqu'il est employé au sens figuré dans la langue kabyle (manger serait synonyme de gaspiller, brader, sacrifier injustement, etc.).

Il n'est pas impossible que quelques mots kabyles insérés dans les romans relèvent d'une touche exotique que l'auteur donne à son texte. Sinon, comment expliquer l'emploi de mots kabyles qui sont parfaitement traduisibles en français ? Un mot comme Tamazirt¹⁸, qui signifie la parcelle de terre cultivable, peut être remplacé par un mot français désignant la même chose (verger). D'autres mots sont, par contre, intraduisibles, car la notion à laquelle ils renvoient n'existe pas dans la langue française. Le mot Mechemel¹⁹, par exemple, ne saurait être traduit un mot équivalent car, tout simplement, on ne lui trouve pas de référent dans la langue française.

18. Tamazirt (verger) à ne pas confondre avec Tamazight (berbérity).

19. Mechemel : lieu public régit par la djemaa. C'est un lopin de terre à plusieurs fonctions : il peut servir de lieu pâturage, d'abatage des bêtes et il est aussi le lieu d'aisance pour les hommes. (La maison traditionnelle kabyle ne comporte pas de toilettes, pour les femmes on aménage une sorte de coin intime où elles peuvent accomplir leurs besoins en toute intimité et les hommes vont aux mechemel de nuit).

Certaines figures de style sont, elles aussi, marquées par un emprunt à la langue ancestrale des auteurs :

« (...) *Ils sont heureux et égoïstes comme les derniers jours de septembre...* » (Lts p. 16)

Bien sur qu'il faut connaître les caractéristiques du temps en mois de septembre en Kabylie, fait de douceur, pour comprendre la métaphore employée par l'auteur.

D'autres mots évoquent l'organisation sociopolitique de la Kabylie : çof, Karouba, Amin, Caïd, etc., sont autant de noms de structures et de postes de responsabilité politique qui présentent et expliquent le fonctionnement du système sociopolitique de la Kabylie.

Les mots kabyles introduits dans les textes ne sont pas le seul fait linguistique marquant. On y retrouve, aussi, des compositions phrastiques dont la syntaxe est loin d'être conventionnelle. Nous relevons dans la langue de Mammeri des tournures phrastiques empruntées à la langue kabyle qui révèlent des traits de culture. C'est ainsi qu'en décrivant la courbe de la lune dans le ciel, l'auteur, non seulement, calque volontairement des expressions de la langue kabyle mais, en même temps, révèle la tendance des Kabyles à humaniser²⁰ tout ce qui les entoure.

« *La lune suspendue au-dessus des montagnes allait se coucher mais une multitude d'étoiles faisait que la nuit était assez claire.* » (Lco p. 14)

« *La lune venait de sortir de derrière le minaret.* » (Lco p. 21)

La lune paraît avoir une volonté de s'éclipser et de réapparaître à son gré. Dans l'extrait suivant, c'est aux fontaines et aux chemins que le narrateur suppose une conscience et un état d'âme.

« *Et les fontaines et les chemins, privés des rires et des jeux des jeunes filles, étaient devenus austères et sereins comme les raisonnements des sages.* » (Lco p. 33)

20. Il faut dire que ce phénomène d'humanisation des choses (la terre, l'eau, les astres, les plantes, les animaux, etc.) n'est pas propre à la culture kabyle, car dans la conception coranique de la vie, nous retrouvons une tendance similaire qui consiste à doter toutes les créatures d'une conscience. La différence serait que la conscience que le Coran suppose aux êtres n'est pas forcément humaine.

Il arrive aussi à l'auteur de traduire des poèmes kabyles en langue française qu'il insère dans son texte, tout comme montrer l'existence ou la persistance de cette littérature orale chez les siens.

« *Je voudrais me marier, Mais cela ne dépend point de moi.* » (Lco p. 49)

Le poème, autant qu'il peut tenir d'une touche exotique, révèle, néanmoins, un trait de culture chez cette communauté : le mariage ne se fait pas au gré des prétendants.

Les formules kabyles de convenance sont aussi fortement utilisées par l'auteur, et nous pouvons en citer quelques-unes.

« *Va avec la paix, dit-elle. Reste aussi avec la paix, répondis-je.* » (Lco p. 43)

Mammeri use aussi de tournures phrastiques qui peuvent paraître irrégulières. C'est ainsi que pour exprimer la spécificité du climat en Kabylie vers la période d'octobre, il emploie l'expression « soleil mouillé » pour signifier un temps ensoleillé entrecoupé par des orages.

« *Il y eut cependant vers la fin octobre quelques jours exquis d'un soleil mouillé.* » (Lco p. 45)

Par moment, pour se mettre au niveau de ses personnages, Mammeri use sciemment de calque pour traduire le plus fidèlement et le plus authentiquement possible la pensée du personnage. C'est ainsi que, par exemple, lorsqu'il s'était agi de traduire la déception de Mouh (un pauvre berger illettré), l'auteur préféra user de calque plutôt que d'une tournure phrastique française ordinaire.

« *Il fallait aller chez mon père* »

« *Je ne connais pas ton père. Je connais ceux pour qui j'ai joué des nuits et des nuits jusqu'à l'aube.* » (Lco p. 62)

Le berger, ayant servi durant des années le père de Mokrane, le connaissait donc très bien. Et, quand il dit qu'il ne connaît pas le père, c'est une façon de dire qu'il ne sent pas ce père lui être redevable en quoi que ce soit, contrairement à ceux pour qui, longtemps il a chanté, qu'il a diverti et qui l'ont abandonné lorsqu'il était dans le besoin.

Les formules religieuses sont très présentes dans le texte, comme pour montrer l'enracinement de l'islam dans les mœurs et la culture des personnages.

« *Dieu te rend aisée la route.* » (Lco p. 132)

Ces formules religieuses insérées dans le texte révèlent, outre l'enracinement de l'islam dans les coutumes locales, le sentiment de leur appartenance à la grande nation de l'islam (l'Umma). Observons cet extrait où le père de Mokrane accueille la nouvelle de la naissance de son petit-fils.

« *Qu'il vive croyant et meure musulman ! Que Dieu réponde sur lui ses bénédictions ! Qu'il écarte de lui les voies de Satan !* » (Lco p. 174)

Les spécificités de leur langue, de leur culture, de certaines de leurs coutumes et de leur caractère n'empêchent pas les Kabyles de se configurer une identité plus vaste que celle de leur territoire. Autrement dit, l'identité kabyle ne s'oppose pas à l'identité arabo-musulmane. Les deux sont bien enracinées dans l'esprit de l'homme kabyle. Les paroles du vieil-homme ou plutôt sa prière, lors de la naissance de son petit-fils, montre clairement ce sentiment d'appartenance au monde musulman. L'identité religieuse semble comprendre et même l'emporter sur l'identité ethnique et culturelle, d'autant qu'on entend dire « *qu'il vive croyant et meure musulman* » et non que le nouveau-né vive kabyle et meure kabyle.

Dans *La malédiction*, l'usage de ces tournures phrastiques empruntées à la langue kabyle révèle les différences entre les strates composant la société :

« *Moi, je deviendrai quelqu'un (...) je n'ai pas les mains d'un berger ou d'un paysan. D'ailleurs ma mère a fait des rêves.* » (Lm p. 09)

Ce n'est pas seulement les différences de strates sociales qui nous sont révélées, c'est aussi l'importance accordée aux rêves. Le rêve a en effet une importance capitale dans l'imaginaire collectif des Kabyles, comme en témoigne les paroles d'El-Djouher :

« *Halim, j'ai fait un mauvais rêve l'autre nuit. Je crois que Halima est malheureuse. Dimanche prochain, tu achèteras un chapelet de viande et tu iras lui rendre visite, n'est-ce pas ?* » (Lm p. 32)

Le rêve est toujours pris au sérieux et considéré comme un signe, une mise en garde.

Les expressions kabyles incorporées aux textes révèlent ainsi les valeurs et les croyances de la société kabyle. Dans *La malédiction*, nous retrouvons, par exemple, cette phrase qui montre que les Kabyles croient que l'on peut deviner dans le visage de l'individu l'état de son âme :

« *C'est l'état du cœur qui se reflète dans le visage de l'être humain !* »
(Lm p. 46)

Caractéristique narrative et oralité

La terre et le sang est marqué, dans son procédé narratif, par la culture d'origine de l'auteur. Le roman porte les marques de la technique narrative du conte kabyle²¹. Ceci nous l'entrevoions dans le fait qu'avant chaque événement capital, il y a un signe. Une caractéristique que nous retrouvons également dans *La colline oubliée*²². Dans le roman de Feraoun, ceci se manifeste en plusieurs fois notamment dans la séquence où surviendra la mort de Rabah. L'auteur, alors, donne une tournure prémonitoire à sa narration : il s'agit de manifestation de signes annonciateurs de l'avènement d'un événement de grande importance. Amer, à quelques instants de lancer le wagon qui tuera son oncle, et après avoir longtemps oublié ses parents et ses proches, voit, tout d'un coup, surgir dans sa mémoire le souvenir de sa mère et de son père en train de le maudire. Le signe est donc un présage de malheur, tout comme sera l'événement qu'il annonce.

« *Il revoyait, ce jour-là, Kamouma et Kaci, loin là-bas, à Ighil-Nezman, entrain de le maudire.* » (Lts p. 52)

Quelques instants plus tard, Amer lancera le wagon et tuera accidentellement son oncle. Par l'emploi de tournures phrastiques prises souvent de la culture ancestrale (des proverbes kabyles),

21. Voir: Frobenius, Leo (1996) : *Contes kabyles*, Paris, Edisud (tome 2), où ces tournures sont très fréquentes.

22. Voir : Ali-Benali, Zineb, *Écrire en l'absence des autres langues, les « premières »*. *Écrire dans un genre inconnu* ». Pp. 17-19. Consulté le 02/11/ 2010 in : <http://www.limag.refer.org/Textes/ColLyon2003/Tome2Mars2004.pdf>

Feraoun donne aussi à son style d'écriture et à sa façon de tenir son récit un certain mysticisme. On peut en citer quelques unes :

« *C'était peut-être le hasard, mais le hasard ne choisit pas* » (Lts p. 61)

« *Cette rencontre fut-elle fortuite ? A présent, il peut l'affirmer : il y voit un signe de la providence !* » (Lts p. 60)

« *C'est le bon Dieu qui m'a conduit chez vous* » (Lts p. 62)

Ces tournures ancrent la pensée des personnages qui les utilisent dans la culture kabyle. C'est, en quelque sorte, la perception de la vie et de ses aléas qui nous sont révélés.

Certaines descriptions de personnages dans le roman laissent transparaître des critères de beauté chez les Kabyles et une préférence significative pour le teint clair. Cela se vérifie aisément dans les extraits suivants :

« *Ouardia était une beauté. Elle éclipsait toutes ses belles-sœurs : teint clair, cheveux noirs, grands yeux noirs au long regard de flamme.* » (Lts p. 132)

« *Hocine est jeune encore, sa mine respire la santé, ses traits réguliers et impersonnels lui font croire qu'il est beau ; il est fier de ses yeux bleus et de son teint clair. Il parle d'un ton doctoral, s'habille proprement, aime à s'exhiber à la djemaa ou au café. Lorsqu'on veut obtenir quelque chose de lui, il n'y a qu'à le solliciter en public : il ne sait rien refuser devant les gens.* » (Lts p.35)

« *Ali était l'enfant gâté. Grand comme Slimane mais plus délicat, avec un beau visage blond, les yeux bleus, les traits fins, c'était l'orgueil de la famille.* » (Lts p. 67)

Un teint clair est le critère majeur de la beauté chez les Kabyles. Que cela soit chez l'homme ou la femme, cela donne un avantage certain de beauté. Le teint clair paraît être le premier critère de beauté. Chez la femme, le fait d'être brune constitue un désavantage devant la femme au teint clair. Cela expliquerait l'effacement des femmes kabyles devant la clarté du teint de Marie.

On peut aussi constater ceci dans l'aveu intime d'une femme devant sa belle-sœur :

« *Elle s'avouait peut-être qu'elle était brune et moins gracieuse.* » (Lts p.132)

Dans *La malédiction*, nous retrouvons la même préférence pour la clarté du teint. C'est Madjid qui parle des cousines de son ami Idir :

« Elles passaient pour belles, tout simplement parce qu'elles avaient le teint très blanc et de longs cheveux clairs. » (Lm p. 10)

Cette préférence pour le teint clair²³ trouve son explication dans la composition ethnique de la région kabyle. Le teint clair est synonyme de la noblesse de l'appartenance ethnique. C'est aussi un signe de richesse, car, moins on travaille à l'extérieur moins on est exposé au soleil et moins on brunit. La femme claire de teint donne l'air d'appartenir à une famille riche qui ne fait pas travailler ses filles dans les champs. La clarté de teint permet aussi de se distinguer des Aklans (les esclaves) qui sont bruns de teint.

Cette oralité, fortement présente dans les romans, ne consiste pas seulement dans les proverbes, poèmes, ou autres formules religieuses insérés dans le texte. Les contes populaires kabyles introduits dans le texte sont aussi une forme d'oralité. Les principaux contes kabyles évoqués dans le roman de Mammeri sont *La fiancée du soir* et *La mariée de la rivière*²⁴. Par ailleurs, l'auteur renvoie aussi aux contes de *La lune*²⁵ et celui de *Hamama de Siouf assise au bord de la mer*²⁶. Si l'auteur raconte les deux premiers contes ici cités, dans leur intégralité, il ne fera qu'évoquer le troisième dont il ne retient que la symbolique. La tradition du conte est même évoquée dans l'histoire, lorsque Mokrane décrit sa mère rassemblant tous les jeunes garçons le soir, au tour d'un feu, pour leur raconter le conte du soir.

« Ma mère selon son habitude, débitait de sa voix lente et monotone le conte (...) devant un auditoire émerveillé de garçons et de filles » (Lco p. 44)

23. Le terme kabyle qui désigne la beauté confirme cette préférence au teint clair. On dit *Chevaha* tiré d'*Achevehan* (le blanc) qui signifie à la fois la beauté et la blancheur. Le prénom Chabha dérive de *Chevaha* et signifie la belle femme. La beauté rime avec la blancheur (clarté) du teint.

24. *Tamda nteslit* (Lco p. 77).

25. (Lco p. 14).

26. (Lco p. 44).

Mammeri évoque non seulement le conte populaire mais reprend ses schèmes traditionnels : le conte est relaté généralement par une vieille-femme, autour d'un feu, le soir, comme l'exige la tradition²⁷.

En plus du conte, le chant religieux²⁸ est lui aussi évoqué dans le roman. Ces chants ont lieu, généralement, lors des veillées mortuaires. Il s'agit de psaumes chantés par les adeptes des confréries en louange à Dieu et aux saints locaux, comme on le voit lorsque survient la mort de Mokrane :

« *Toute la nuit le cheikh avec les marabouts et les adeptes de la confrérie d'Abderrahman chantèrent des litanies autour du corps.* »
(Lco p. 172)

En définitive, nous pouvons dire que cette génération de romanciers de la période d'avant guerre, bien qu'elle s'est assignée la tâche de créer un genre littéraire nouveau (le roman algérien de langue française), ne s'est pas pour autant complètement déracinée des traditions littéraires ancestrales : la langue d'écriture et les caractéristiques narratives portent la marque de l'oralité et les référents culturels auxquels renvoient les textes demeurent inspirés de la culture algérienne traditionnelle. Ces spécificités que sont la langue d'écriture, les caractéristiques narratives ainsi que l'oralité insérée dans les textes donnent un cachet revendicatif, à la fois culturel et politique, à ces romans.

Bibliographie :

Corpus :

Feraoun, M. (1988) : *La Terre et le Sang*, Alger, ENAG, (Première édition chez Le Seuil, Paris, 1953).

Haddadi, M. (1988) : *La malédiction*, Paris, L'Harmattan.

Mammeri, M. (1992) : *La colline Oubliée*, Paris, Gallimard, « Folio », (1^{ère} édition chez Plon en 1952 et rééditée chez UGE en 1978).

27. Le conte kabyle a ses règles de narration et la croyance populaire dit que la transgression de ces règles expose à une terrible malédiction : surdité ou mutisme. Voir : Djellaoui, M'Hammed (2003) : *L'image poétique dans l'œuvre de Lounis Aït Menguellet, du patrimoine à l'innovation*, Alger, Pages Bleues de RIMS, p. 46.

28. Ce chant religieux était, au demeurant, le seul chant glorifié et valorisé dans la société. Voir : Yacine, Tassadit, (1995) *Chérif Kheddami ou l'amour de l'art*, Paris, La Découverte/Awal, p. 36.

Autres romans :

Camus, A. (1971): *L'Étranger*, Paris, Gallimard.

Camus, A. (1951), *La peste*, Paris, Gallimard.

Ouvrages :

Achour, C. (1985) : *Abécédaires en devenir : idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Alger, ENAP. (Thèse de doctorat *Langue française et colonialisme en Algérie*, Dir FAYOLLE Roger, Université Paris III, 1982).

Ali-Benali, Z.: *Écrire en l'absence des autres langues, les « premières »*. *Écrire dans un genre « inconnu »*. p. 17-19. Consulté le 02/11/2010 in : <http://www.limag.refer.org/Textes/CollLyon2003/Tome2Mars2004.pdf>

Arnaud, J. Déjeux, J. Khatibi, A. et Roth, A. (1965) : *Anthologie des Écrivains Maghrébins d'expression française*, sous la direction d'Albert MEMMI, Paris, Présence Africaine.

Bonn, C. (1990) : *Anthologie de la littérature algérienne 1950-1987*, Paris, Le Livre de Poche.

Bourdieu, P. (1972) : *Esquisse d'une théorie de la pratique précédée de trois études d'ethnographie kabyle*, Paris, Librairie DROZ.

Dallet, J.M (1982) : *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, Crescenzo et Cie.

Déjeux, J. (1979) : *Bibliographie méthodique et critique de la littérature algérienne de langue française (1945-1977)*, Alger, SNED.

Djaout, T. (1987) : *Mouloud Mammeri entretien avec Tahar Djaout*, Alger, LAPHOMIC.

Djellaoui, M. (2003) : *L'image poétique dans l'œuvre de Lounis Ait Menguellet : du patrimoine à l'innovation*, Alger, Pages Bleues de RIMS.

Frobenius, L. (1996) : *Contes kabyles*, Tome 2: *Le Monstrueux*, Aix-en-Provence, Edisud.

Gleyze, J. (1990) : *Mouloud Feraoun*, Paris, L'Harmattan.

Lacoste-Dujardin, C. (2005) : *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*, Paris, La Découverte.

Moura, J.M (1999) : *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF.

Nait-Zerrad, K. (2003) : *L'officiel des prénoms berbères*, Paris, L'Harmattan.

Oussedik, T. (1982): *Oumeri*, Alger, Laphomic.

Yacine, T. (1995): *Chérif Kheddam ou l'amour de l'art*, Paris, La
Découverte/Awal.

Pluralisme Linguistique-Sémiotique/Écritures/ Narrations. Propositions épistémologiques

Dr. Jean-Max NOYER
Université Nice Sophia Antipolis, France.
Chercheur-Consultant Grico

Dans la mondialisation en cours et à l'horizon proche de l'Anthropocène,¹ il y a selon nous le plus grand intérêt à aborder la question du pluralisme linguistique enchâssé dans les devenir des agencements collectifs d'énonciation seuls à même de porter les enchevêtrements des régimes de discours, des régimes sémiotiques et de prendre en charge l'éclatement de la substance d'expression.

La numérisation du Signe, en cours depuis environ un demi siècle, accroît la nécessité de sortir plus rapidement encore de l'impérialisme du signifiant linguistique et associée à la mondialisation de faire face à l'importance croissante, par exemple, des sémiotiques a-signifiantes qui sont au cœur de la texture du monde capitaliste. Pour suivre ici Felix Guattari, (Guattari 2011) les machines de signes mathématiques, complexe technique et scientifique, musical etc... toutes ces sémiotiques ou machines a-signifiantes certes « continuent » de s'appuyer sur les sémiotiques signifiantes, mais elles ne s'en servent plus que comme d'un outil, d'un instrument de déterritorialisation sémiotique qui permet (alors) aux flux sémiotiques d'établir des connexions nouvelles avec les flux matériels les plus déterritorialisés.

Et il nous faut accéder à la compréhension des diverses manières dont les « sémiologies signifiantes et leurs « syntagmes de pouvoir » linéaires peuvent se combiner avec des automatisations a-signifiantes

1. Voir de : De l'univers clos au monde infini » textes réunis et présentés par Emilie Hache, Editions Dehors 2014.

superlinéaires. L'a-signifiant met le signifiant en œuvre comme un « outil », sans qu'ils fonctionnent ensemble, ni sémiologiquement ni symboliquement ; de cette manière, les sémiotiques a-signifiantes ne sont pas soumises à la bonne forme sémiologique, à laquelle elles ont pourtant toujours recours en communiquant comme le système dominant le « souhaite ». ² (Guattari, 2011)

Je viens donc d'un continent, d'un vieux continent où les langues sont nombreuses et les identités multiples. Je suis d'un continent tissé de narrations diverses. J'habite des territoires dont les enchevêtrements sont à présent traversés par le vaste mouvement de numérisation des signes, des sols et des êtres, des techniques etc. Langues / Textes / Sons et images / Formes entretiennent de nouveaux rapports. Hétérogénéité, Pluralité, Multiplicité sont notre lot quotidien. Convergences et divergences sont en tension permanente et la co-existence des temps y est émergence continue. « L'Europe est le seul endroit au monde où l'identité n'est pas un culte mais une question, non seulement grâce à la pluralité des langues et des cultures, mais aussi à la spécificité de notre héritage grec, juif et chrétien ». Et pour suivre Julia Kristeva : « Après avoir succombé aux dogmes identitaires jusqu'aux crimes, et peut-être aussi parce qu'il a succombé et en a fait l'analyse mieux que tant d'autres, un « nous » européen est en train d'émerger, pour lequel l'identité est une inquiétude questionnante : à contre-courant des certitudes identitaires qui préparent toujours et encore de nouvelles guerres ». ³

Nous commencerons par quelques remarques sur le « problème » insistant du plurilinguisme tout en notant que le monolinguisme (si l'on s'en tient à une appréhension essentialiste et homogène de ce qu'est une langue, ou de ce que parler « une seule langue » veut dire) ne provoque pas la même attention critique ne suscite pas le même intérêt, ne soulève pas les mêmes passions inquiètes. À supposer que l'expression « parler une seule langue » ait un sens, tant il est vrai que l'on ne cesse de parler plusieurs langues dans sa propre langue et que dans le cadre de la mondialisation en cours, les influences et les traductions, les hybridations et les mélanges ne cessent de proliférer,

2. Felix Guattari, *Lignes de fuite, Pour un autre monde de possibles*, Editions de l'Aube, 2011.

3. Interview de Julia Kristeva. Psychanalyste et écrivaine, 27 juin 2013, (*Libération*, « L'Europe est le seul endroit au monde où l'identité n'est pas un culte mais une question »).

il apparaît de plus en plus difficile de considérer les langues et nous le verrons plus loin les régimes de signes en général, en dehors d'un vaste système de relations entre diverses substances d'expression, entre diverses combinatoires et contraintes combinatoires, entre divers modes de transmission et de transformation de ces contraintes.

Nous parlons en effet plusieurs langues dans notre langue et elles sont travaillées par des dehors nombreux. Je rappelle le modèle tétraglossique de Gobard⁴ (Gobard, 1976) qui distingue pour aller vite une langue vernaculaire maternelle ou territoriale, puis une « langue véhiculaire », urbaine, étatique ou même internationale, une « langue référentiaire », langue du sens et de la culture, et « à l'horizon des cultures », une langue mythique... Pour suivre Deleuze dans sa préface à *L'aliénation linguistique* il s'agit de fonctions de langage, qui concourent à travers des langues diverses, ou dans une même langue, ou dans des dérivés ou résidus de langues.

De même, nous savons encore combien, sous ces conditions, l'articulation ou plus précisément les couplages entre les pragmatiques internes aux langues et les pragmatiques dites externes, (en vérité les pragmatiques des narrations non-linguistiques) et les agencements sociaux concrets qui forment les milieux à partir desquels les langues et les régimes de signes vivent et se transforment) sont complexes et en évolution plus ou moins rapide.

Qu'est ce qui parle en nous, dans nos collectifs, quelles narrations se forment lorsque nous identifions quelque chose comme le « plurilinguisme », qui fait problème et doit être pensé ? Qu'est ce qui parle en nous lorsque nous énonçons : « le plurilinguisme en tel ou tel territoire » ?

Il y a des langues dans le monde et ces langues sont éléments constitutifs de nos territoires, de nos identités, de nos capacités perceptives et cognitives, de nos économies libidinales. Langues et territoires sont en co-détermination et les variations des unes, les variations des autres s'entre-expriment et se traduisent. Ces variations et les plasticités qui vont avec, sont au cœur d'une nouvelle pragmatique associée au déploiement de micropolitiques.

4. Henri Gobard, *L'aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion, 1976. Préface de Gilles Deleuze, « Avenir de linguistique ». Cette préface a été rééditée dans *Deux régimes de fous. Textes et entretiens 1975- 1995*, Paris, Minuit, 2003.

Elles sont encore ce par quoi se créent, passent et se transforment nos affects. Elles sont aussi au cœur d'un couplage structurel métastable avec les écritures dont les variations changent la question de la mémoire et des apprentissages.⁵ (Stiegler-Husserl 2001) Enfin elles entrent dans des rapports complexes avec d'autres régimes de signes, de sémiotiques. L'éclatement de la substance d'expression, déjà évoquée, aujourd'hui en particulier sous les conditions de la numérisation des signes et du plissement numérique en cours du monde, remet en cause nous le savons l'hégémonie ou l'impérialisme du signifiant linguistique et de nouvelles alliances textes / images / sons, travaillent les langues les traversent et ne cessent de creuser la pâte qui se voudrait, homogène, du sens.

Nous entrons progressivement dans l'ère du cosmopolitisme, ère où la question de la co-existence (pacifique ou pas) des modes d'être, des cultures et des territoires, des langues et des écritures devient majeure. Les frontières se brouillent et de nouvelles se créent. Et à des nouveaux territoires, qui sont d'emblée enchevêtrés, de nouvelles langues sont attachées. Elles se déploient se chevauchent, s'influencent et s'inventent. Cela engage beaucoup de choses, de transformations. Cela engage la question de la « Traduction » sous des formes multiples, complexes. Cela engage de nouvelles capacités d'écritures et de nouvelles technologies capables de nous aider à habiter un encyclopédisme en éclats.⁶ (Noyer-Juanals 2008)

5. Sur ces points voir *La technique et le temps* (Tome 3, éd. Galilée, 2001). Bernard Stiegler y élabore le concept de rétention, notamment celui de *rétention tertiaire* et tente de penser les enchevêtrements entre trois types de rétention ; les rétentions primaires, secondaires et tertiaires. « *La transindividuation comme rétention* : la transindividuation comme activité de la mémoire en tant qu'elle est psychosociale montre que toute question de la mémoire est une question de sélection, et, inversement, que toute question de sélection est une question de la mémoire. (...) Penser cette sélection nécessite d'en passer par la phénoménologie husserlienne de l'objet temporel (*Zeitobjekt*) et de la critiquer par où il apparaît que la transindividuation où le psychique et le collectif se conjuguent a lieu *aux conditions organologiques de rétentions tertiaires* formées par les supports hypomnésiques des milieux préindividuels. L'épiphylogenèse est le *processus de production* de ces rétentions tertiaires hypomnésiques supportant les rétentions primaires et secondaires définies par Husserl, et qui forment la trame de la vie anamnésique.

6. Jean-Max Noyer, Brigitte Juanals, *L'encyclopédisme en éclats : l'édition scientifique numérique face aux nouvelles mémoires et intelligences en procès*. J.-M. Dans La publication scientifique : analyses et perspectives Hermès-Lavoisier, 2008.

Nous savons bien, en effet qu'il nous faudra peu à peu évoluer vers un encyclopédisme des points de vue, des processus et des morphogenèses, qui permette d'habiter les zones frontières et les transversalités, vers un encyclopédisme des controverses et des conflictualités qui sont situées au cœur des savoirs et des cultures. Ses formes seront à rechercher dans les travaux engagés à partir du Web Sémantique, qui concerne des modes d'écritures et des capacités de description des agencements de savoirs. Les rapports et combinatoires entre « ontologies » sont au cœur de celui-ci. De façon radicale, on pourrait dire que l'encyclopédisme qui va devoir émerger sera celui des agencements, donc des cartographies; c'est pour cela que la question des modes d'écritures n'a jamais eu autant d'importance. Mais nous savons encore que cet encyclopédisme des processus ne fera (du moins dans un premier temps) que renvoyer à ce qui diverge et se différencie.

Partout dans le monde, des machines à parler et à écrire, labyrinthiques, œuvrent à la construction des territoires à « n dimensions » et à la fabrication des processus d'identification et d'individuation. Elles ne cessent toutefois de créer les conditions de leur propre démantèlement tout en relançant le travail anaphorique, c'est-à-dire le travail de relance et de reprise, de ré-écriture, re-lecture, de travail interprétatif, elles ne cessent d'ouvrir vers un nombre toujours plus grand de trouées, percées, chemins virtuels dont seuls pourtant certains s'actualiseront.

De ces machines, les langues, expression et exprimé d'agencements collectif d'énonciation et concrets, vibrants et labiles, sont au cœur de la pluralité du monde comme production. Ces agencements de langues et ces régimes de signes, (les sémiotiques non-exclusivement linguistiques), ne sont jamais blocs denses et pleins, ils sont comme le triangle de Serpienski ou l'éponge de Menger,⁷ territoires sonores et champs de traces, avec leurs règles et contraintes, à la superficie potentiellement infinie, ouverts et connectables vers le hors-champ de chacun de nos mondes, des narrations qui constituent nos milieux associés, nos niches cognitives et perceptives.

7. Le triangle de Sierpiński, (appelé par Mandelbrot le « joint de culasse de Sierpiński »), est une fractale. L'éponge de Menger, est un solide fractal. Il s'agit de l'extension dans une troisième dimension de l'ensemble de Cantor et du tapis de Sierpiński. Elle fut décrite pour la première fois par le mathématicien autrichien Karl Menger en 1926. Voir sur ces points B. Mandelbrot.

Ces agencements de langues et ces régimes sémiotiques sont des machines « différAn(t)ielles »⁸ hypercomplexes créant les conditions matérielles et idéelles d'une tension permanente entre les émergences performatives des langues, tantôt éphémères tantôt insistantes dans la durée, au milieu des coupures, des limites, des zones frontières, des trous et des vides. Pleines et entières positivités de ces agencements d'énonciation comme fabriques à vides, à fractures, brisures, par qui le mouvement de la pensée s'engendre, contre, tout contre les combinatoires et leurs contraintes, des sons et des signes, des traces, des formes... Pleine et entière positivité des processus de chaotisation dispersés dans ce que l'on pourrait appeler de manière risquée « le corps sans organe »⁹ des langues et des régimes de signes », d'où émergent (auto-organisations souveraines), sous les conditions de production de ces machines à parler, à écrire, les ordres locaux, les formes métastables de la pensée. De la lecture-écriture donc comme art(s) complexe(s) des cartographies réelles et imaginaires pour un territoire étrange qui ne lui préexiste pas, sinon comme milieu virtuel associé des textualités non encore connectées, entre l'éclatante et noire positivité de l'écriture, des inscriptions répétées et l'obscur, tantôt glaciale et volcanique positivité des vides, des espaces deux fois troués qui leur sont couplés.

Quelles sont les raisons qui font du plurilinguisme un problème aux dimensions hybrides à la fois scientifique et politique, sociale et religieuse ? Quels sont les motifs et les forces qui poussent à construire des problèmes politiques à partir du plurilinguisme ? Nous en connaissons un certain nombre ou croyons en connaître un certain nombre. Au cœur est la production de l'Identité. D'aucuns pensent en effet, qu'avec le développement du plurilinguisme, les processus d'identification et leur métastabilité seraient au risque d'une dispersion, d'une dissolution plus ou moins mortelle pour les collectifs « en leur territoires ». D'autres et souvent ce sont les mêmes, arguent

8. Le A majuscule renvoie au concept de « Différance » de Jacques Derrida.

9. Sur ce point complexe et pour en mieux saisir la portée supposée, voir Gilles Deleuze et Félix Guattari, *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Éditions de Minuit, 1972.

Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1981. Voir aussi le commentaire de Manola Antonioli: <http://jeanclmartin.blog.fr/2011/06/23/retour-sur-le-corps-sans-organes-11364759/>.

de processus d'individuation incertains et de développements socio-cognitifs troublés.

Et pourtant des collectifs vastes d'êtres humains parlent plusieurs langues depuis des siècles et chaque jour qui passe, les langues sont dans des rapports toujours plus étroits, dans la grande transformation qui accompagnent cette mondialisation-ci, avec comme horizon l'advenue de l'Anthropocène.

Nous connaissons tout cela et savons l'importance vitale de la construction d'une identité et des identités. Nous savons l'importance de la métastabilité des mondes perceptifs et des codes, la métastabilité des régimes de désirs qui portent les contraintes et les régulateurs des passions, qui règlent les rapports complexes entre pulsions et sublimations, qui modulent la labilité et créativité sémantique...

Et nous savons aussi la puissance des narrations, leur variété, les polémologies dont elles sont les actrices et qui sont fondatrices des identités-territoires.

Comme le dit Julia Kristeva « *L'identité est notre antidépresseur, elle nous est indispensable. "Qui suis-je ?" étant la vraie question, une réponse, forcément provisoire, est nécessaire. L'identité est donc un moment incontournable de la constitution de l'humain, mais elle risque de s'ériger en absolu, en dogme. Et, alors, les conflits identitaires dégénèrent en crispations communautaires et guerres de religions* ». ¹⁰

Dans la perspective de la mondialisation en cours, associée à la transformation numérique, jamais la question des interstices, des zones frontières hérités jusqu'aux frontières distribuées des interfaces numériques, n'a jamais été aussi forte, pressante.

Pour suivre ici H.K. Bhabha, commentant Frantz Fanon (psychanalyste martiniquais acteur de la révolution algérienne) « *une fois encore c'est l'espace d'intervention émergeant dans les interstices culturels qui introduit l'invention créatrice à l'existence. Et encore une fois, il y a retour de la performance d'identité comme itération, re-création du soi dans le monde du voyage, réinstallation de la communauté limite de la migration.* » (Bhabha 2007)

Langues, Territoires, Narrations constituent les brins d'une guirlande sémiotique vertigineuse, et sont immanents à cette

10. Interview de Julia Kristeva. Psychanalyste et écrivaine, 27 juin 2013, (*Libération*, « L'Europe est le seul endroit au monde où l'identité n'est pas un culte mais une question »).

guirlande. Et les torsions de ces éléments sont l'effet des co-déterminations découlant de leur relative autonomie, des actants qui les constituent, de leurs dynamiques parfois asynchrones, des forces asymétriques et hétérogènes qui les soutiennent.

Traduction et liberté analogique des interstices.

La question du plurilinguisme de ce point de vue est aussi celle de la traduction comme exploration des frontières intimes des territoires mais aussi des frontières entre les collectifs. Être à la traversée des langues, de quelques langues ouvrent la possibilité de rendre les frontières encore plus productives, c'est-à-dire qui aménagent les passages et les traductions, qui offrent une plus grande liberté analogique des interstices.

Selon ce point de vue nous souhaiterions faire de la notion « d'agencement collectif d'énonciation »¹¹ (Deleuze, Parnet 1072) un des points d'appui permettant de poser autrement la question du plurilinguisme, c'est-à-dire entre autre, faire en sorte que l'on puisse échapper à une approche politique des langues essentialiste et identitaire.

Nous pensons en outre que la notion proposée par H.K. Bhabha de « cosmopolitisme vernaculaire » (Bhabha 2007) est particulièrement puissante, qui estime – que l'attachement à un droit à la différence dans l'égalité – en tant que problème de constitution de groupes et d'affiliation émergents concerne moins l'affirmation ou l'authentification des origines et des identités que les pratiques politiques et les choix éthiques.

Dans le cadre des processus d'échange et de mondialisation que la strate numérique ne cesse de re-travailler, la prise en compte des zones frontières à travers les devenirs intersticiels qui creusent les rapports et traductions entre les cultures supposent que nous saisissons mieux les instances – d'hétérogénéisation des processus linguistiques et sémiotiques.

L'objectif est donc pour nous de mieux penser la question politique des langues (ou mieux les langues comme politiques) dans un milieu sémiotique complexe, forcément hybride dans lequel leurs

11. Gilles Deleuze, *Claire Parnet, Dialogues*, Édition Flammarion, Paris, 1972.

« devenirs minoritaires » et les rapports de forces qui les opposent, s'actualisent et se déploient. Les questions du multilinguisme, de la définition politique des apprentissages et des affrontements autour – et à partir – des langues sont l'expression et l'exprimé des tissages entre, pour reprendre les termes de F. Guattari, trois voix : les voix de pouvoir, circonscrivant et circonvenant de l'extérieur les ensembles humains..., les voix de savoir s'articulant de l'intérieur de la subjectivité aux pragmatiques technico-scientifiques et économiques, les voix de l'autoréférence développant une subjectivité processuelle fondatrice.

C'est la raison pour laquelle nous tenons tant à cette notion « d'agencement collectif d'énonciation » (Deleuze / Guattari, 1981) qui permet de mieux prendre la mesure des modes de communication entre le linguistique et le non linguistique. Il est alors « possible de dire que l'agencement ne parle pas “des” choses mais parle à même les états de choses ou les états de contenu » (Voir « Mille Plateaux, 1981 »).¹² Pour cela il faut que nous soyons à même d'exploiter une pragmatique non-exclusivement linguistique, une pragmatique comprenant deux composantes: une pragmatique générative correspondant aux modes de « linguistisation » et de sémiotisation et une pragmatique transformationnelle, non linguistique, non signifiante.

Générative et transformationnelle ne renvoyant pas ici aux concepts de Chomsky. Cela implique que sortions d'une sémiotique dominée par l'imperium du signifiant linguistique et que nous exploitions le pluralisme sémiotique proposé par Guattari et en particulier que nous insistions sur le rôle des sémiotiques a-signifiantes dans le contexte du capitalisme mondialisé et de la numérisation du signe. Nous allons y revenir.

Les deux composantes de la Pragmatique

Pour Guattari « la pragmatique serait ainsi divisée en deux composantes et non deux régions, puisque ces composantes se recomposent constamment – une pragmatique générative

12. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1981.

correspondant aux modes de “linguistisation” des sémiotiques et une pragmatique transformationnelle non linguistique non-signifiante ».

« On divisera (écrit-il) la pragmatique en deux séries de composantes, tout d’abord les composantes transformationnelles interprétatives (que l’on appellera également génératives), qui impliquent le primat des sémiologies de la signification sur les sémiotiques non interprétatives. Elles seront divisées elles-mêmes en deux types généraux de transformations les transformations analogiques relevant par exemple des sémiologies sémiotiques ; les transformations signifiantes relevant des sémiologies linguistiques. Deux types de “prises de pouvoir sur les contenus”, par reterritorialisation et subjectivation, leur correspondent, qui s’appuient soit sur des agencements territorialisés de l’énonciation, soit sur un individuation de l’énonciation ».

Puis en « composantes transformationnelles non interprétatives, qui peuvent renverser le pouvoir des deux transformations précédentes. On les divisera en deux types généraux de transformations parallèles aux deux précédentes: les transformations symboliques, relevant des sémiotiques intensives (par exemple au niveau perceptive, gestuel, mimique...) puis les «transformations diagrammatiques, relevant des sémiotiques a-signifiantes , qui procèdent par une déterritorialisation portant conjointement sur le formalisme sur le formalisme du contenu et sur celui de l’expression et par la mise ne jeu de machines abstraites manifestées par un système de signes-particules». ¹³ (Guattari 2011)

Les régimes de signes et les langues sont en effet dans des alchimies troublées et à travers les narrations non-exclusivement linguistiques, nervurés de lignes sémantiques silencieuses. Nous insisterons plus particulièrement sur l’importance ici des sémiotiques a-signifiantes. Or comme le souligne M. Lazzarato, «les théories linguistiques et la philosophie analytique méconnaissent leur existence et leur fonctionnement car elles supposent que la production et la circulation des signes et des paroles est une affaire essentiellement humaine, d’ « échange » sémiotique entre les hommes. Elles se font une conception logo-centrique de l’énonciation, alors qu’une partie croissante des énonciations et de la circulation des signes est produite et travaillée par des dispositifs machiniques (télévision, cinéma, radio, internet,

13. Sur tous ces points: Felix Guattari, *Lignes de fuite, Pour un autre monde de possibles*, Editions de l’Aube, 2011.

etc.). Ici l'énonciation est encore territorialisée et logo-centrique, alors que le capitalisme se caractérise par une énonciation déterritorialisée et machino-centrique. Les médias et les télécommunications doublent les anciens rapports « oraux et scripturaux », en configurant des nouveaux agencements d'énonciation (individuels et collectifs) (Lazzarato 2006). »¹⁴

Ces sémiotiques ou machines a-signifiantes certes « contiennent » de s'appuyer sur les sémiotiques signifiantes, mais elles ne s'en servent que comme d'un outil, d'un instrument de déterritorialisation sémiotique qui permet (alors) aux flux sémiotiques d'établir des connexions nouvelles avec les flux matériels les plus déterritorialisés.

On perçoit là tout l'intérêt et nous l'avons déjà noté, de cette approche, seul à même de mieux saisir les conditions des hétérogénéités linguistiques et sémiotiques dans le cadre d'une hybridation ouverte et incertaine, d'une polémologie des langues comme politique et micro politique anthropologique, dans le contexte de la montée des procédures automatiques au cœur des écritures et des langues.

C'est ainsi que (comme nous l'avons déjà noté), « les sémiologies signifiantes et leurs « syntagmes de pouvoir » linéaires peuvent se combiner avec des automatisations a-signifiantes superlinéaires. L'a-signifiant met le signifiant en œuvre comme un « outil », sans qu'ils fonctionnent ensemble, ni sémiologiquement ni symboliquement ; de cette manière, les sémiotiques a-signifiantes ne sont pas soumises à la bonne forme sémiologique, à laquelle elles ont pourtant toujours recours en communiquant comme le système dominant le « souhaite ». »¹⁵ (Guattari 2011)

Guattari insistait, on le sait peut-être, sur le lien entre l'informatique et la production de formes de subjectivité mutantes qui, de manière très radicale, faisaient progressivement disparaître la subjectivité, à travers les processus d'une distanciation et d'un décentrement généralisés des territoires et coordonnées traditionnels.¹⁶ On sait encore qu'il a été chercher chez le linguiste danois Hjelmslev,¹⁷

14. Maurizio Lazzarato, *Le pluralisme sémiotique » et le nouveau gouvernement des signes*, Hommage à Félix Guattari, 2006.

15. Felix Guattari, *Lignes de fuite, Pour un autre monde de possibles*, Editions de l'Aube, 2011.

16. *Idem.*

17. Louis Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage - La Structure fonda-*

un fragment de l'architecture conceptuelle dont il avait besoin. Dans l'Anti-Cédipe, Guattari et Deleuze notent que « malgré certaines apparences, la linguistique de Hjelmslev s'oppose profondément à l'entreprise saussurienne et post saussurienne. Parce qu'elle abandonne toute référence privilégiée. Parce qu'elle décrit un champ pur d'immanence algébrique qui ne se laisse plus survoler par aucune instance transcendante, même en retrait ». Et plus loin encore, il (Hjelmslev 2000) « tend à faire une théorie purement immanente du langage, qui brise le double jeu de la domination voix-graphisme, qui fait couler forme et substance, contenu et expression suivant des flux de désir, et coupe ces flux suivant des points-signes et des figures-schizes. »¹⁸

Ce que nous voulons dire, ici, c'est que nous avons besoin de nous donner un cadre d'intelligibilité et des moyens qui rendent possible l'émergence d'une pragmatique non-exclusivement linguistique, seule à même de faire face au couplage entre les pluralismes linguistiques et sémiotiques et les micro-politiques associées. Ici encore l'approche de Guattari-Deleuze entre en résonance avec celle de Bruno Latour : « nous avons toujours tendance à privilégier le langage. Pendant longtemps nous l'avons cru transparent et seul de tous les actants, il n'avait ni épaisseur, ni violence. Puis nous nous sommes mis à douter de sa transparence et nous avons voulu la restituer en nettoyant le langage comme on eût fait d'une vitre. Nous avons tellement préféré le langage à tout, que nous avons fait de sa critique l'unique tâche des générations de Kant et de Wittgenstein. Enfin dans les années 50, nous nous sommes aperçus que le langage était opaque, épais et lourd. Au lieu d'en finir avec ses privilèges et de le rendre aux autres forces qui le traduisent et qu'il traduit, nous avons voulu au contraire réduire à la matière du signifiant toutes les autres forces. Nous avons fait du texte la chose. C'était pendant les "glorious sixties". Nous avons beaucoup exagéré. Tout ce qu'on dit du signifiant est juste, mais il faut le dire de n'importe quelles entéléchies. Le langage n'a rien de particulier qui permettrait de le distinguer longtemps du reste ». ¹⁹ (Latour 1984)

mentale du langage, Paris, Éditions de minuit, coll. « Arguments », 2000 et Louis Hjelmslev, *Le langage*, Paris, Éditions de minuit, 1984.

18. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *L'Anti-Cédipe. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Éditions de Minuit, 1972.

19. Bruno Latour, *Les Microbes: guerre et paix, suivi de Irréductions A.-M. Métaillé*, 1984.

Une prise en compte d'éléments conceptuels et méthodologiques venant des recherches pour le développement d'une « narratique générale. non-exclusivement linguistique » nous semble donc devoir être convoquée. Et dans le contexte du développement des « digital humanities » et d'une algorithmique adaptée à la mise en évidence des réseaux d'actants constitutifs de ces agencements, nous pensons que cela permettrait une pensée renouvelée du plurilinguisme couplée aux rapports différentiels entre régimes sémiotiques, en plaçant la question du multiple ou de la multiplicité à l'intérieur de chaque langue conçue alors comme traversée en permanence d'hétérogènes complexes: la langue comme univers métastable et parcouru par la variation étant conçue comme « plissement du dehors » au sens où Foucault pense cela.

*« La linguistique n'est rien en dehors de la pragmatique (sémiotique ou politique) qui définit : l'effectuation de la condition du langage et l'usage des éléments de la langue ».*²⁰

À l'horizon partout présent de cette perspective il serait enfin particulièrement utile d'examiner le pluralisme linguistique et sémiotique dans les configurations proliférantes des formes courtes, sonores, textuelles musicales.

Le statut des formes courtes, des micro-récits, leur vie, est depuis très longtemps (peut-être toujours) au cœur de la question « théologico-politico-cognitive », des processus de subjectivation. Question theologico-politique et cognitive en effet. Kenneth Knoepsel rappelle qu'au « moyen-âge et à la renaissance (par exemple) la Bible, et les classiques, comme les métamorphoses d'Ovide, fonctionnaient comme des compendiums d'exemples qui étaient censés s'intégrer aux méta-récits religieux par le biais des stratégies herméneutiques associées à l'allégorie. De nos jours ces compendiums continuent d'exister mais uniquement au sein d'un réservoir d'information électronique beaucoup plus vaste ». ²¹ (Knoepsel 1994)

20. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1981.

21. Kenneth Knoepsel, *L'écriture, le chaos et la démystification des mathématiques*, in *Littérature et Théorie du Chaos*, in TEL, Presse Universitaire de Vincennes, 1994.

Les récits courts, le champ d'immanence doxique et les différences dans le travail des langues et des sémiotiques : formes courtes / internet.

Plus que jamais aujourd'hui, fractures numériques et fractures cognitives entrent en résonance et une agonistique des narrations (des langues et des sémiotiques), des forces de création est engagée y compris à partir du champ d'immanence doxique pour reprendre l'expression de Philippe Mengue. (Mengue 2009) Ce que donne à voir et à habiter le milieu internet, c'est que « *l'opinion n'est pas réductible à une pensée sclérosée, figée, dégradée, une retombée de la pensée créatrice. Pour la simple raison qu'il n'y a pas quelque chose comme l'Opinion, mais toujours des opinions, et qui sont porteuses de multiples intérêts et manières de narrer ces intérêts, de multiples affects aussi liés à ces intérêts. Les petit récits (où les langues et régimes sémiotiques sont « en sabbats ») sont des mises en formes spontanées pour formuler ce qui arrive aux hommes, leurs peurs, leurs espoirs, leur humour, leur incrédulité, en un mot leur résistance aux pouvoirs et aux propagandes... le peuple est frondeur, ironique et dans ses malheurs et ses misères, il sait se raconter les moyens de ses luttes, de ses conquêtes, de ses refus et de ses acceptations. Rien n'est fichu de côté-là, contrairement à ce que pense le plus souvent une partie de l'élite intellectuelle et artistique* ». ²² (Mengue 2009)

À la réserve près, que ce champ d'immanence doxique ne soit pas lui même « essentialisé », idéalisé. Les hétérogenèses dont il est l'expression et l'exprimé couvrent en effet un large spectre qui va de la sagesse à la bêtise des foules, de l'introduction créatrices de différences dans la répétition, à la répétition bête et mortifère, de la propagation des puissances psychiques déliées à celle des puissances psychiques assujetties.

Cette prolifération actuelle des formes courtes est en effet particulièrement riche pour qui s'intéresse à la métastabilité politique des collectifs, pour qui s'intéresse au maintien de cette métastabilité. Elles jouent aussi un rôle important dans le domaine de la circulation des savoirs, de la circulation des modèles, au cœur des processus cognitifs. Elle est enfin lieu où l'alchimie des langues et des sémiotiques, des blocs sémiotiques et des mêmes sont en quelques sorts à l'état sauvage et parfois à l'état sorcier.

22. P. Mengue : *Utopies et devenirs deleuziens*, Editeur : L'Harmattan 2009.

Formes courtes et micro-récits présentent plusieurs caractéristiques, ou fonctions qu'il n'est pas inutile de rappeler.

D'une manière générale, elles se définissent tout d'abord par la « clôture ». Clôture qui implique que la forme est toujours locale, répondant à ou visant un état ou une fonction toujours singulier. Cette clôture est toutefois relative et ne marque nullement la fin des processus soit d'interprétation, soit de connection soit de transformation dans laquelle elle est prise, reprise ou créée. Elles peuvent être stables dans la répétition, elles peuvent être aussi labiles et ce de plusieurs manières. Elles jouent encore un rôle très important dans la propagation des puissances psychiques et des formes (visuelles, sonores...) et des énergies sémiotiques. Elles sont le siège de percolations puissantes... et ouvrent à ce que l'on pourrait appeler des « formations ouvertes ». Elles ont encore une dimension subversive, une instabilité source d'inquiétude pour les pouvoirs.

Mais elles peuvent aussi être couplées à la saturation des sémiotiques comme moyen de pouvoir ou de contrôle... à la saturation des temps en assurant la « suture » toujours précaire des moments, des instants, saturation qu'assurent le commentaire, le travail incessant de commentaire. Tel est le cas des formes courtes des médias journalistiques. Elles sont à cet égard exemplaires. L'incessant et presque pathologique travail de commentaire peut être vu là comme une sorte d'occupation coloniale de l'esprit, de l'attention, par privation de lignes de fuites, par privation de silence, par privation de prise sur les rapports de vitesse et de lenteur comme lieu de la lutte politique.

Le silence étant perçu comme rupture inquiétante, trou dangereux dans le continuum de l'occupation, mobilisation permanente de la psyché.

Le « différend » et les Formes courtes (J-F. Lyotard).

Au fond, dit J.F. Lyotard « on présuppose en général un langage, un langage naturellement en paix avec lui-même, « communicationnel », (Lyotard 1983) par exemple agité seulement par les volontés, les passions, les intentions des humains. Anthropocentrisme. La révolution relativiste et quantique en matière de langage reste à faire.

Chaque phrase est en principe l'enjeu d'un différend entre des genres de discours, quel que soit son régime.

Car face à cette peur du vide, à l'enjeu toujours renouvelé d'un « différend », la question c'est celle de l'enchaînement. Comment enchaîner? Qui accompagne toute phrase, tout micro récit et finalement tout récit ?

« *Et cette question procède du néant qui "sépare" cette phrase de la "suivante". il y a des différends parce que, ou comme, il y a l'Ereignis. (...) ²³ Les genres de discours sont des modes de l'oubli du néant ou de l'occurrence, ils comblent le vide entre les phrases. C'est pourtant ce "néant" qui ouvre la possibilité des finalités propres aux genres. Si la manière d'enchaîner était nécessaire (comblée), il n'y aurait pas plusieurs mondes possibles, aucun vide ne laisserait de place à cette causalité qui s'exerce de loin, "la causalité finale" ²⁴* »

Le commentaire insomniaque

Une des tâches, du commentaire insomniaque est de tenter de mettre sous contrôle les processus de chaotisation qui naissent avec les formes courtes. Tentative vaine puisqu' il y a, dans le travail de saturation par le commentaire, une sorte d'incomplétude radicale qui ne cesse, au bout du compte, de produire les conditions de son propre démantèlement. Et on objectera donc, à bon droit, que ce travail de maîtrise par la prolifération des « commentaires » est aussi une des conditions de l'exercice démocratique a minima, est herméneutique fébrile et inquiète d'une société ouverte.

Mais cette herméneutique insomniaque peut toujours se transformer en poison, asphyxiant la possibilité du libre jeu des processus d'altération, du libre jeu des coupures et des ruptures. Du libre jeu afin dans le changement non ordonné des cadres de références, le libre jeu des devenirs par-delà les oligarchies dominantes des prêtres, des experts, oligarchies adossées, couplées souvent à des

23. Ereignis : « De l'événement même », voir M. Heidegger. Voir aussi le commentaire de G. Guest, Texte paru dans le n° 21 (mars 2005) de la revue *Ligne de risque*, à l'invitation de Yannick Haenel & François Meyronnis et repris dans le volume collectif, *Ligne de risque* (1997-2005), sous la direction de Yannick Haenel & François Meyronnis, dans la collection « L'Infini », Gallimard, Paris 2005.

24. J.-F. Lyotard, *Le Différend*, Paris, Édition de Minuit, 1983.

oligarchies financières et ou industrielles, religieuses, scientifiques manœuvrant au sein des doxas dociles... En fin de compte pour produire une espèce de consommation stérile.

En tous cas, dans le cadre plus vaste des réseaux numériques, les formes courtes accentuent et mettent à vif les dimensions d'événement et de hasard inhérentes à tout discours, à toute forme narrative. Dans le contexte numérique tel qu'il est creusé par un dispositif tel que Twitter, ces questions sont pour ainsi dire portées à incandescence et le trouble de la maîtrise se répand à tous les niveaux d'échelle et dans les instances moléculaires et molaires. La plupart des travaux menés sur Twitter l'expriment de manière claire. On sent bien l'inquiétude, qu'elle soit en habit de soirée ou en kaki qui rôde autour de cela et l'on voit une sorte d'éréthisme discursif généralisé peupler la strate numérique se développer et prendre la forme d'une polémologie des commentaires en abymes et insomniaques, pour des maîtrises tantôt souveraines, tantôt incertaines, en tous cas dont la perpétuation nécessite beaucoup d'énergies et une intense productivité sémiotique.

Comme nous l'a indiqué M. Foucault²⁵ (Foucault 1971) parmi les procédures de contrôle des discours il y a le commentaire, aujourd'hui accompagné de la possibilité d'en écrire la vie, les trajectoires et les altérations-créations, l'insertion dans des agencements spécifiques.²⁶

« *Nous entrons dans les sociétés de contrôle qui fonctionnent non plus par enfermement, mais par contrôle continu et par communications instantanée* ». Et « *Vous me demandez si les sociétés de contrôle ou de communication ne susciteront pas des formes de résistance capables de redonner des chances à un communisme conçu comme "organisation transversale d'individus libres"* ». Je ne sais, pas peut-être ? Mais ce ne serait pas dans la mesure où les minorités pourraient prendre la parole. Peut-être la parole, la communication sont-elles pourries²⁷. (Deleuze 2003)

Dans l'immense bruissement des formes courtes de la strate numérique, bruissement qui fascine sociolinguistique et linguistique mathématique, avides de corpus immenses d'où elles pensent faire

25. Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Edition Gallimard, 1971.

26. *Idem*.

27. Gilles Deleuze, *Pourparlers* 1972-1990, 2003.

émerger, grâce des algorithmes statistiques et à partir des infinies variations inhérentes des langues et des écritures, de nouveaux modèles menant vers des compréhensions plus profondes de ces mêmes langues et régimes de signes, une des principales difficultés consiste à faire la part des discours « qui “se disent” au fil des jours et des échanges et qui passent avec l’acte même qui les a prononcés; et les discours qui sont à l’origine d’un certain nombre d’actes nouveaux de paroles qui les reprennent, les transforment, ou parlent d’eux, bref les discours qui indéfiniment, par delà leur formulation, sont dits, restent dits, et sont encore à dire »²⁸. Il y a là à n’en pas douter, une sorte de bataille permanente pour déceler les fragments et les textualités, les textures et les « memes », qui pris dans agencements spécifiques, vont pour ainsi dire, ouvrir à une productivité non-stérile de commentaires. Comment déceler la bonne saillance et la bonne prégnance des commentaires, peut apparaître aujourd’hui comme une tâche essentielle de l’Education, dès lors qu’il s’agit bien d’apprendre à lire-écrire dans de tels espaces toujours en voie de saturation, et avec l’aide de nouvelles technologies intellectuelles, tout en respectant et prenant au sérieux ce que l’on peut nommer les intelligences collectives d’usage, « bottom up » qui se manifestent là et sont très différenciées, tantôt de type cognitif, tantôt de type affectif, magique...?

La proposition Twitter œuvre donc à une nouvelle pragmatique des réseaux et les contraintes d’écritures de Twitter introduisent dans le jeu des écritures et des pragmatiques communicationnelles de nouveaux rapports de vitesse et de lenteur, ces contraintes affectant la durée de vie des agencements communicationnels. Ces nouveaux rapports concernent à la fois les dimensions socio-cognitives, affectives... mais aussi donc la stabilité ou métastabilité des communautés (quel que soit leur taille).

Twitter comme territoire Markovien, quelques réflexions :

La question des rapports de vitesse et de lenteur est complexe et les modes de communication se font à partir de Twitter, pour une part importante sur un mode non final mais non dépourvu

28. Michel Foucault, *L’ordre du discours*, Edition Gallimard, 1971.

d'un ordre. De ce point de vue on peut dire que les interactions linguistiques, sémiotiques entre actants de Twitter sont pour une part de type markovien²⁹ et les éléments de ce champ markovien sont eux pour partie a-signifiants, les écritures qui s'y déploient sont plutôt « transcurtives », c'est-à-dire opérant « à même réel ». La pragmatique communicationnelle y est semi-aléatoire, « un mixte d'aléatoire et de dépendant qui permet de penser l'ordre sans l'aligner sur une continuité ni toutefois succomber au désordre ».³⁰

Mais Twitter (en tant qu'il est inclut dans un agencement plus vaste d'écritures et de pragmatiques) est traversant et traversé d'autres territoires, discursifs, narratifs où les éléments sont fondamentalement signifiants.

Et en dépit des contraintes d'écritures, les micro-blocs qui sont en interaction co-existent avec des blocs sémiotiques potentiellement plus denses (sous les conditions par exemple des adresses internet) introduisent au cœur de ce type de pragmatique probabilistique ou

29. On sait que Markov a étudié les phénomènes aléatoires partiellement dépendants. Il a été, au début du siècle, un des précurseurs de la théorie de l'information. Comme mathématicien et linguiste, Markov, a écrit une série d'articles de calcul des probabilités formalisant ses modèles de « probabilités en chaînes » que l'on appelle maintenant « chaînes de Markov ». Ces modèles proposaient de formaliser les relations existant entre les probabilités de transition, permettant de prendre en compte un ou plusieurs états antérieurs du système considéré. Pour aller à l'essentiel, ces processus caractérisent des systèmes, des dispositifs dont l'état probable dépend de l'état immédiatement antérieur mais non du passé en général. Dans le cadre linguistique, c'est le cas des mots qui se succèdent dans une phrase et dont la probabilité d'apparition dépend de manière forte des mots qui les précèdent immédiatement, sans dépendre nécessairement des premiers mots de la phrase. Gilles Deleuze attachera à ces processus une grande importance. Les enchaînements de Markov sont différents de l'absence d'ordre autant que de la discontinuité. Pour Deleuze la nature de l'ordre est semi-aléatoire. Il écrit, « nous empruntons l'expression « morcelage ré-enchaîné » à R. Ruyer qui s'en sert pour caractériser les célèbres chaînes de Markov ; celles-ci se distinguent à la fois des enchaînements déterminés et des distributions au hasard, pour concerner des phénomènes semi-fortuits ou des mixtes de dépendance et d'aléatoire. (*La genèse des formes vivantes*, Flammarion, ch. 7) « Les chaînes de Markov renvoient à des tirages successifs “partiellement dépendants”, des enchaînements semi-fortuits, c'est-à-dire des réenchaînements » (Note 36, p. 277, in *l'Image-Temps*, Éditions de Minuit).

30. Gilles Deleuze et Felix Guattari, *Anti-Œdipe*, p. 45-46, Editions de Minuit, 1972, *L'image temps*, Cinéma 2 Édition de minuit, 1985 et Raymond Ruyer, *La genèse des formes vivantes*, Édition Flammarion, 1958.

semi aléatoire, des phénomènes de ralentissement et de surgissement de procès sémantiques orientés par des chaînes signifiantes à forte causalité et finalité.

Voilà comment par exemple un contributeur, un journaliste du monde diplomatique perçoit son rapport à Twitter et en décrit ses usages : « J'ai commencé à tweeter il y a environ trois mois. Cela m'a permis de comprendre comment fonctionnait cet outil et les différents usages que l'on pouvait en faire, certains étant très éloignés de ce qui m'intéresse. Aussi, je ne pense pas donner d'informations sur mes activités quotidiennes, ni l'heure de mon réveil, ni le contenu de mes repas. En revanche, je trouve cet outil utile pour trois raisons : pouvoir faire partager la lecture d'articles ou de textes qui méritent d'être diffusés (pour l'essentiel je me limite au français et à l'anglais) mettre en lumière des informations peu répercutées dans la presse et qui peuvent intéresser parfois le « grand public », parfois seulement les spécialistes ; informer sur les débats auxquels je participe et qui concernent les thèmes abordés dans *Nouvelles d'Orient* ». ³¹ Les usages de Twitter sont donc à examiner en fonction des agencements d'énonciation et des agencements machiniques dans lesquels ils sont inclus et donc en fonction des rapports différentiels entre les mémoires qui sont convoquées, les pratiques socio-cognitives qui leur sont attachées et les types d'interfaces impliqués.

De ce point de vue la miniaturisation et donc la mobilité de ces dernières sont des processus majeurs, les formes courtes et les pratiques alertes qu'elles permettent et privilègient, portant la charge d'avoir, de manière distribuée, à maintenir la métastabilité des collectifs. Elles assurent des fonctions de liaisons, sortes d'embrayeurs temporels et sémiotiques opérant jusqu'aux strates non-numériques et de ce fait, en élargissant les possibilités de réglages sur les voisins, concourent à ce que l'on pourrait appeler, une métastabilisation "catastrophique" des collectifs, des « vanishing communities » à des ensembles plus stables perdurant selon des temporalités longues. Elles jouent donc un rôle décisif quant aux processus de synchronisation tout en maintenant ouverts les processus de diachronisation, les possibilités des devenirs comme émission de singularités et bifurcations... ce qui, pour les pouvoirs, hantées par le contrôle continu des flux et

31. Voir l'article plein d'humour de Margaret Atwood, « Deeper into the Twungle », *The New York Review of Books*, March, 12, 2012.

de la réalité politique, anthropologique, culturelle, est une double contrainte relativement insupportable.

C'est la raison pour laquelle il y a une sorte d'obsession Twitter, autour de sa puissance, qui naît de la zone frontière, entre les deux procès, entre la propagation des micro-modèles, des micro-récits et leur altération selon des temporalités courtes, zone qu'il habite et entretient.

Zone où les pragmatiques communicationnelles et les différents niveaux de cognition et de subcognition se mélangent et se tressent, se font et se défont aux substances d'expression et aux échelles sémantiques près. Zone encore, où s'affrontent les capacités à introduire des différences dans la répétition et où les émergences statistiques du mental travaillent les sémiotiques signifiantes et ouvrent des lignes de déterritorialisation dans les agencements perceptifs, cognitifs, scripturaux etc...

Parce que le pluralisme linguistique et sémiotique se déploie au milieu de ces nouveaux « milieux », il convient de se doter de nouvelles méthodes et de nouveaux modes d'intelligibilité. Partir de «l'agencement collectif d'énonciation» et penser la question de l'identité comme processus, la communauté des langues comme incomplétude en procès de production, nous semble très pertinent.

Bibliographie

Homi K. Bhabha (2007) *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale* Paris, Payot.

Deleuze, G. Guattari F., (1981) *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », et *Anti-Œdipe, Capitalisme et schizophrénie*, p. 45-46, Editions de Minuit, 1972.

Deleuze G. (1985) *L'image temps, Cinéma 2* Edition de minuit, Ruyer, R. La genèse des formes vivantes, Edition Flammarion, 1958.

Deleuze, G. Parnet C. (1972), *Dialogues*, Édition Flammarion, Paris, 1972.

Deleuze, G. *Pourparlers 1972-1990*, (2003).

Foucault, M. (1971) *L'ordre du discours*, Edition Gallimard.

- Guattari, F. (2011) *Lignes de fuite, Pour un autre monde de possibles*, Éditions de l'Aube.
- Gobard, H. (1976) *L'aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion, Préface de Gilles Deleuze, « Avenir de linguistique ».
- Harris, S. Zellig. <http://www.ircs.upenn.edu/zellig/> et (1976) *Notes du Cours de Syntaxe*, Éditions du Seuil.
- Hjelmslev, L. *Prolégomènes à une théorie du langage - La Structure fondamentale du langage*, Paris, Éditions de minuit, coll. « Arguments », 2000 et Hjelmslev L. (1984) *Le langage*, Paris, Éditions de minuit.
- Knoespel, K. (1994) *L'écriture, le chaos et la démystification des mathématiques*, in Littérature et Théorie du Chaos, in TEL, Presse Universitaire de Vincennes.
- Latour, B. (1984) *Les Microbes : guerre et paix, suivi de Irréductions* A.-M. Métaillé.
- Lazzarato, M. (2006) *Le pluralisme sémiotique » et le nouveau gouvernement des signes*, Hommage à Félix Guattari.
- Liotard, J.-F. (1983). *Le Différend*, Paris, Édition de Minuit.
- Mengue, P. (2009) *Utopies et devenirs deleuziens*, Éditeur L'Harmattan
- Nalimov, V.V. (1974, 1981) *In the labyrinth of language : A mathematician's Journey*, Edited by Rbert G. Colodny ISI Press.
- Noyer, J.M. Juanals B. (2008) *L'encyclopédisme en éclats : l'édition scientifique numérique face aux nouvelles mémoires et intelligences en procès*. J.-M. Dans *La publication scientifique : analyses et perspectives* Hermès- Lavoisier.
- Ruyer R. (1958), *La genèse des formes vivantes*, Edition Flammarion.
- Bernard Stiegler (2001), *La technique et le temps* Tome 3, Ed. Galilée.

Axe 5

**Pratiques plurilingues
en milieux ordinaire et
éducatif algériens**

La variation lexicale en contexte urbain en Algérie

Pr. Farouk BOUHADIBA
Université d'Oran, Algérie

Cet article présente quelques observations sur des faits de la langue qui se manifestent dans une situation de communication verbale en contexte urbain algérien. Ces observations considèrent essentiellement l'aspect lexical de la question. L'usage de l'arabe parlé algérien en contexte urbain est analysé sur la base d'un corpus d'interactions verbales spontanées à partir desquelles quelques généralisations sont faites quant au choix lexical de l'arabe parlé en contexte urbain en Algérie.

Tout acte communicatif suppose une charge substantielle d'informations entre des locuteurs avec comme trame de fond des faits sociaux et des marqueurs culturels. Nous pouvons observer, par exemple, comment une variété dialectale est utilisée en force par rapport à une autre variété en fonction du contexte, de l'espace et de l'environnement social où la conversation a lieu. Pour le linguiste, ceci permet de localiser l'aire dialectale du locuteur, sa classe sociale, son attitude en termes de compétences locatives (pour convaincre ou dissuader par exemple), son d'éducation, ses intérêts, ainsi que toute une batterie de facteurs révélateurs de la relation langue et culture dans un contexte conversationnel donné. En fait, le comportement verbal du locuteur dévoile ses attributs socio-éducatifs, voire même son profil socio-économique.

Linguistiquement parlant, cela signifie simplement que les usages de la parole sont non seulement de type hétérogène mais ils sont surtout révélateurs de traits culturels et de 'forces propres' ou 'bagage culturel' des interlocuteurs. Des différences régionales sont ainsi « dissimulées » sous le terme politiquement motivé de « langue ».

La variation linguistique est sujette à des changements dans le temps et dans l'espace. Les facteurs les plus évidents qui déclenchent, entre autres, ce changement sont l'environnement social (également désigné sous le nom de « structure écologique »), les mouvements de populations, les contacts entre langues et dialectes et le rapport entre l'éco-structure et l'écolinguistique. Ceux-ci affectent les changements linguistiques avec l'apparition de nouvelles formes d'expression et de formulations verbales, de nouvelles structures phrastiques, etc. Au même moment, des formes anciennes peuvent résister à ces changements linguistiques et maintiennent leur droit de cité grâce au poids culturel (religieux ou national) qu'elles portent en elles. Ces dernières sont généralement reconnues en tant que « cas de classicisme ».¹

En Algérie, le débat sur la variation linguistique est presque automatiquement taxé de tabou dès que cette question est soulevée. Les observations, analyses et recommandations du (socio)linguiste ou du didacticien ont été pendant longtemps ignorées au niveau institutionnel et ce jusqu'à récemment où des bouleversements sociaux et des changements politiques ont abouti à une vue plus objective sur la question de la langue et des usages langagiers en Algérie. Ainsi, quand la question est posée à quelqu'un dans la rue pour savoir combien de langues y-a-t-il en Algérie, il répond souvent qu'il y a l'arabe², le français, et le kabyle³ en 'précisant' que 'la langue du pays est « l'arabe classique ».

L'idée générale de « l'arabe classique » chez l'Algérien (avec tout le poids religieux qu'elle suppose) comme « langue nationale » a existé bien avant l'établissement des constitutions algériennes. Celles-ci présentent le pays comme une entité homogène avec comme langue officielle et nationale la « langue arabe ». Avant l'indépendance, l'idée

1. Pour l'arabe algérien, des exemples où l'uvulaire [q] est maintenue au lieu de [g, ʔ ou k, ...], tels que [qassaman] 'l'hymne national', [qatefa] 'velour', [Al qorʔa : n] Le Koran, [qaf ṭa:n] « Le kaftan » (ou robe traditionnelle), sont souvent cités comme cas de classicisme.

2. Cet article explore la dynamique des usages langagiers plutôt que les effets des configurations sociales quant à l'utilisation de langage. Nous utiliserons le terme englobant 'arabe' sans préciser s'il s'agit d'arabe classique, d'arabe standard moderne, d'arabe littéraire, d'arabe parlé éduqué, etc.

3. Nos informateurs utilisent souvent le terme 'Kabyle' pour les variétés du Berbère en Algérie. Ceci à l'exception de quelques initiés sur la question qui réfèrent aux variétés Chaoui, Chenoui, Mozabite, Touareg etc.

d'une unité par la langue, la religion et la culture ont été soutenues pour faire face à une situation coloniale afin de préserver ses origines, ses us et ses coutumes. Après l'indépendance et plus spécialement dans les années 1960 et 1970, des prises de positions politiques ont été lancées et mises en application dont le but était d'intégrer l'Algérie dans le mouvement arabe (Panarabisme), visant le renfort de l'équation État-Nation avec une seule langue, une Nation et un État (ou pays) intégrés au Monde Arabo-musulman. La question de « la langue » en Algérie étant présentée institutionnellement parlant (et par les défenseurs de la politique du « tout arabe ») sous le drapeau d'une langue commune (l'arabe) comme si chaque Algérien utilisait un langage homogène. La dynamique des usages langagiers en Algérie à travers le temps et l'espace a de toute évidence prouvé le contraire de cette conception forcée du langage. Elle a abouti de nos jours à une vision beaucoup plus souple et consensuelle sur la question des langues en Algérie en octroyant au Berbère, par exemple, le statut constitutionnel de « Langue Nationale ». Les pratiques langagières des locuteurs algériens à travers le temps et l'espace ont bien mis en évidence le fait avéré que la variation linguistique est inhérente aux contacts de langues et que la langue arabe comme toute autre langue vivante est sujette au changement et à l'évolution et qu'elle ne peut être par conséquent « couvée et protégée » à coup de directives ministérielles ou de décisions politiques coercitives et non consensuelles. L'attitude, le comportement verbal et plus spécialement les utilisateurs des langues en présence sont autant de facteurs décisifs pour un aménagement linguistique approprié en contexte algérien. Une petite digression s'avère nécessaire pour clarifier ce point.

Une multitude d'hypothèses et de théories sur le développement de l'arabe⁴ ont été proposées. La plupart ont été produites par des auteurs tels que Rabin (1955), Ferguson (1959), Cohen (1962), Corriente (1976), Zwettler (1978), Ziadeh (1986) et Cadora (1992) entre autres qui ont étudié cette question. Ils semblent tous s'accorder sur la façon dont la langue arabe s'est propagée à partir de la Péninsule Arabique et sur la façon dont elle est devenue la langue

4. Nous n'incluons pas ici les écritures sur le développement de l'arabe avant le début de l'islam comme exposé dans les diverses théories proposées, entre autres, par les grammairiens arabes.

dominante au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Cependant, des divergences apparaissent concernant la question fondamentale des origines des dialectes arabes modernes. En fait, il s'agit de savoir et de comprendre si ces dialectes se sont développés en dehors du mouvement d'unification par la langue arabe (connue sous le nom de 'forme poétique') et qui s'était établie comme langue dominante après les vagues d'Islamisation ou bien se sont-ils développés à partir de contacts avec des dialectes locaux et influencés par cette forme poétique de l'arabe à travers la diffusion de l'Islam. Il s'agit également de comprendre si ces dialectes se sont développés en raison de l'incapacité des populations locales à apprendre et saisir « un langage poétique commun » vraisemblablement en usage par les nouveaux arrivants arabes ou bien sont-ils le résultat de contacts des populations locales avec des « variétés de l'arabe » utilisées par les armées et les populations arabes elles-mêmes durant les phases d'Islamisation et d'implantation. En fait, la question qu'il faudrait se poser serait de savoir à quel moment dans l'histoire du monde arabe actuel la rupture entre l'arabe écrit et l'arabe parlé s'était-elle produite. Est-ce avant ou après la diffusion de l'Islam de la Péninsule Arabique vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ? Posée autrement, la question serait de savoir si la variation linguistique inhérente à l'arabe est un phénomène récent dans le monde arabomusulman ou bien a-t-elle existé depuis toujours comme le suggère Cadora (1992).

Dans le cas de l'Algérie, les résistances des tribus Zénètes et des tribus Sanhadjas par exemple, ont minimisé le contact direct avec les armées arabes. Ceci a permis de garder des traits sociaux et linguistiques caractéristiques des populations originaires de ces tribus. Ces derniers sont exprimés de nos jours en attitudes et positions vis-à-vis de l'arabe en particulier et du français en général pour « soutenir et préserver » leurs dialectes actuels en Kabylie et aux Aurès par exemple.

Dans les autres régions d'Algérie où l'accueil de l'arabe s'est fait soit à bras ouverts grâce à l'Islam ou soit accepté passivement, les populations locales dépassaient de loin en nombre les nouveaux arrivants. Ceci a déclenché un changement substantiel de la forme parlée de l'arabe qui s'éloignait pour ainsi dire du langage poétique connu sous le nom de 'Al ṣarabiyya' (*السرابية*) ou

bien « Lughatu addhaad' » (لغة الأندلس). Cette forme écrite de l'arabe qui a toujours été caractérisée par un « protectionnisme » outre mesure au cours des siècles, est ainsi « verrouillée » comme la langue sacrée du Koran et considérée comme l'idéal linguistique des locuteurs. Elle n'a pas eu la chance de se développer. À l'opposé, les dialectes de l'arabe se sont développés à leur propre rythme, provoquant de ce fait un processus d'atomisation dialectale dû à l'analphabétisme et au déclin dans la production littéraire arabe des 18^{ème} et 19^{ème} siècles⁵. L'ère postindépendance des pays arabes a donné naissance à une progression substantielle du niveau d'instruction dans le monde arabe et a vu naître des niveaux de l'arabe contemporain tels que l'arabe littéraire, l'arabe moderne standard, l'arabe parlé éduqué, etc.⁶

Ceci nous ramène à la question fondamentale pour voir la façon dont le langage et la culture opèrent en contexte urbain en Algérie. Les observations préliminaires au niveau lexical que nous présentons ici, serviront de point de départ à des recherches plus détaillées à d'autres niveaux linguistiques.

L'étude du corpus recueilli en situation d'expression et d'interactions verbales spontanées démontre que l'usage de la langue reflète une dynamique du changement social. L'observation du discours en contexte urbain algérien⁷ est révélatrice de la nature des fondements culturels du locuteur. Elle indique également le groupe social auquel ce dernier veut s'identifier. Le comportement verbal du locuteur met en valeur ses origines bédouines, rurales, urbaines ou urbanisées. Il met également en évidence ses attributs sociaux et la configuration générale de la transition langagière qui est à la base

5. L'exception est faite du mouvement de Nahda pendant lequel des travaux littéraires en arabe ont été produits. Ces travaux étaient accessibles aux quelques lecteurs instruits arabes et à l'ouest parce que le taux d'analphabétisme dans le monde arabe était si élevé que l'impact linguistique sur le développement et l'utilisation de la langue était presque nul. Ajouté à cela, la production folklorique et la culture populaire n'ont pas été encouragées pour une influence par le bas sur la langue (*bottom-up levelling*).

6. Pour plus de détails sur cette question, cf. Blanc (1960), Beeston (1970), Badawi (1973), Hassan (1977), Meiseles (1980), etc.

7. Le contexte urbain est choisi car il est très indicatif des changements et des attributions sociales en vertu de son caractère ouvert au changement. Ceci par opposition à un contexte rural où le poids des traditions gêne les changements sociaux et linguistiques.

du passage du rural vers l'urbain, ou bien du bédouin vers le rural dans certains cas.

Dans sa théorie sur l'éco-structure et l'écolinguistique, Cadora (1992) s'intéresse, entre autres, à l'histoire culturelle du monde arabe. Un rapport étroit est établi entre le changement de la structure écologique et le changement linguistique. Sur la base des configurations langagières « bédouin », « rural » et « urbain » observés au Moyen-Orient, il démontre qu'il existe une tendance au niveau des parlers arabes de changer des caractéristiques linguistiques bédouines vers des caractéristiques rurales et de ces dernières vers des caractéristiques linguistiques urbaines. Cette variation dans la structure écologique est provoquée par des facteurs tels que la recherche des ressources en eau, la recherche d'emploi ou de main d'œuvre, les désastres naturels, etc. qui provoquent des changements apparents dans l'usage de la langue au cours d'une période relativement courte.

Appliqué à la situation algérienne, le changement de la structure écologique (ou l'environnement social) des deux dernières décennies a déclenché des changements lexicaux et des comportements langagiers des locuteurs en contexte urbain d'origine bédouine ou rurale. Ces changements sont principalement dus aux mouvements de population, au chômage, à la recherche d'une vie meilleure dans la Cité, à la mobilité et enfin aux récents déplacements de populations des zones rurales vers les centres urbains qui représentaient un havre de paix et de sécurité. L'impact de ces déplacements sur la dynamique des usages langagiers en Algérie et la vitesse à laquelle ils se sont produits font qu'actuellement, les caractéristiques et marqueurs avancés dans les années cinquante et soixante quant au classement des dialectes arabes d'Algérie en termes de bédouin, rural ou urbain, ne répondent pas nécessairement à la réalité linguistique actuelle dans ce pays. Ce que nous obtenons actuellement c'est un répertoire linguistique superposé aux configurations officielles de l'arabe standard avec un dosage dialectal représentant un processus cohérent de changement à tous les niveaux linguistiques. Une illustration des changements lexicaux, leur classification et leur écart par rapport aux formes de l'arabe standard en Algérie, est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau I

Formes Dialectales	Classification	Forme (s) Standard
məgru:n → məlhfa → hæ:j ək → ʒəlla:ba → hiʒæ:b	Rural / Urbain	hiʒæ:b / milhaf
fəsjæ:n → ofisji → dɑ:bat buli:si → furte	Emprunt/ Adaptation	dɑ:bet furte
tawa → gəmila → kasru:na	Emprunt / Adaptation	qidrun / tanʒaratun
səhfə → guffa → paŋi → fi:li → safi ~ bursa	Emprunt / Adaptation	sallatun / quffatun
bni:ta ~ bniʒja → fi:ra	Rural / Urbain	bintun
frunka ~ dwa:ra → swarda → drahəm → dinar → həbbæ:t → fkara	Emprunt / Adaptation	naqd, nuqu:d / mæ:l
tərræ:s → razəl	Rural / Urbain	razulun
bajjad ~ bəntər → sbay	Emprunt / Adaptation	talaʔa / sabaya
χdɑ → tzəwwəʒ	Rural/Urbain	tazawwaza
adidas/naik → grifa	Urbain	hiʒaʔ / liba:s

Le tableau ci-dessus affiche des formes lexicales qui reflètent des changements dans l'environnement social. Bien que les codes conversationnels dans lesquels ces formes sont puisées puissent être considérés comme des codes 'non-marqués' (unmarked codes), sous forme de discours occasionnels qui ne signalent pas nécessairement l'adhésion du locuteur à un groupe particulier ou à un statut social donné, les changements lexicaux ci-dessus sont révélateurs du passage du parler rural vers des formes de parler sédentaire ou urbain tels que :

məgru:n → məlhfa → hæ:j ək → ʒəlla:ba → hiʒæ:b
« un voile »

Par ailleurs, {məlhfa} (parfois dite {ksa}) représente le plus petit écart par rapport à la forme standard {milhæf} qui signifie « une

couverture » ou « un manteau » en Arabe Standard et qui a le sens de 'voile' en arabe dialectal. Le mot {ħiɣæ:b} a été introduit au début des années 80⁸ en remplacement de {ɣəlla:ba} qui faisait référence précédemment à une robe pour hommes faite de poils de chameau et qui réfère de nos jours beaucoup plus à une robe longue pour femme faite d'un tissu ordinaire. Le mot {ɣəlla:ba} à connotation féminine a été utilisé probablement sous l'influence du Maroc voisin où beaucoup de femmes et filles portent cette robe en ville. Cependant, {ħiɣæ:b} ou vêtement dominant dans la plupart des centres urbains et universités algériennes semble donner progressivement la place à un type plus occidental de robe parmi les jeunes filles et les étudiantes suite à l'ouverture du pays vers le monde extérieur et à l'impact de la société de consommation qui caractérise l'Algérie d'aujourd'hui. Cependant, le {ħiɣæ:b} et dans une moindre mesure le {qamis} ou robe pour homme qui remplace la {ɣbaya} typiquement du terroir algérien occupe toujours une place de choix chez la femme en ville. Ceci montre comment le changement de l'environnement social affecte le changement lexical. Il indique également le processus de changement du bédouin vers le rural puis vers l'urbain, avec des cas de retour aux sources de l'urbain vers le rural comme c'est le cas du {qamis} nouveau représentant de la {ɣbaya} algérienne par exemple.

De même, les formes pour « officier » et « policier » donnent le changement lexical suivant :

fəsɣæ:n → ofisji → ɔa:b at
buli:si → ɣurte

Ce changement est représentatif d'emprunts et d'adaptations. Le changement pour « policier » est caractéristique de l'éco-structure urbaine puisque dans les campagnes algériennes le mot {ɣambe:t}, un emprunt au mot français « garde champêtre », représentait les forces de l'ordre. Il est remplacé de nos jours par {darak ~ darki} ou bien {Zadarmi} pour désigner un gendarme. Le mot typiquement urbain de {buli:si} a donné lieu, dans une première étape, à l'usage d'une forme féminine {buli:sa ~ bulisijja} pour une femme policière quand des policières sont apparues dans

8. Sous l'influence de la révolution islamique en Iran de 1979.

les centres urbains. Leur retrait soudain de la ville après 1991⁹ a mené à une régression dans l'usage des termes {buli:sa ~ bulisijja} en contexte urbain. De nos jours, les policières réapparaissent dans la ville, principalement au centre-ville. Notre corpus indique que ni {buli:sa} ni {bulisijja} ne sont productifs. Ils sont remplacés par le mot {sortejja}. Cette dérivation du mot masculin {furti} dans sa forme pausale de l'arabe auquel la marque du féminin a été ajoutée représente une innovation lexicale dans le sens où ce mot n'existe vraisemblablement pas dans la langue arabe puisque ce métier n'est pas habituellement octroyé aux femmes dans le monde arabe. Bien que la corrélation systématique ne puisse pas être faite à ce stade, il s'avère que le processus du changement d'une forme dialectale empruntée au mot français {poli:s / polisje} à une forme standard en arabe {furti} mènent à une nouvelle forme dialectale; à savoir {sortejja} ; ce qui reflète à notre sens le langage, la culture et la société en action.

Un autre cas intéressant dans le tableau 1 est le changement pour le mot « panier »,

sæ hfa → guffa → paŋi → fi:li → saʃi ~ bursa

La forme {guffa} est la plus proche du mot arabe {quffatun} (couffin). Cette forme a non seulement changé en termes d'éco-structure du bédouin vers le rural vers l'urbain dans son sens premier¹⁰, mais elle a également changé en termes de ses valeurs symboliques et sociales. Il y a quelques années, la valeur socio-économique de {guffa} était intimement lié à un revenu limité ou très bas. Porter une {guffa} était révélateur de pauvreté, de bas revenus et de famille nombreuse. Plus récemment, avec la politique du marché libre et le déclin des revenus, la {guffa} a été graduellement substitué par {paŋi} un petit panier », puis par {fili} 'un petit sac en fil' pour aboutir à l'usage actuel du mot {saʃi} ou sa variable {bursa} pour désigner un petit sachet en plastique. La {guffa} qui reflétait la ruralité et la pauvreté est réapparue aujourd'hui comme symbole de richesse et de rang social élevé. De nos jours, la « guffa » vide est

9. Suite aux événements bouleversants que l'Algérie a connus dans la décennie noire des années 1990.

10. En parler jeune, le mot {guffa} référait par extension et de façon péjorative à une personne mal habillée, sotté, non instruite, ou simplement non-citadine.

retirée du coffre de la voiture pour être remplie de toutes sortes de produits que l'algérien moyen ne peut s'offrir.

La variation et le changement lexical pour l'argent et la fortune sont illustrés par les formes suivantes :

frunka ~ dwa:ra → swarda → drahəm → dinar →
habbæ:t → ʃkara

Celles-ci reflètent également un processus fondamental typique des changements sociaux et des attitudes culturelles exprimés par la parole. Comme emprunt au français, la forme « frunka » a été probablement utilisée dans des zones rurales et urbaines. Que cette forme ait été attestée ou pas dans les parlers bédouins n'est pas le sujet de cette étude. Il n'en demeure pas moins que le système des échanges commerciaux en zones bédouines était basé sur des échanges en blé, orge, farine, miel, olives, peaux, cuir, etc., qu'en monnaie proprement dite. Il est intéressant de noter par contre le décalage entre {frunka} et {dina:r} (la monnaie nationale) puis l'apparition de {habbæ:t} qui représente la forme plurielle du mot {habba(tun)} pour désigner une unité comme dans {χams habbæ:t tæffæ:h} (cinq pommes). Cette atomisation du revenu par le terme {habbæ:t} est révélatrice de la chute continue du pouvoir d'achat de la majorité des Algériens au point où l'argent est compté par unités pour différencier les riches des pauvres. Avoir des {habbæ:t} est connotatif de nouveau riche et symbole de puissance et de richesse.

La dernière illustration du processus du changement lexical suite à un changement social est prise des formes pour des vêtements, comme dans :

adidas (Adidas) / naik (*nike*) / grifa (une marque ou griffe)

Ceci est caractéristique des parlers jeunes en milieu urbain et plus spécialement chez les garçons bien que quelques filles l'utilisent pour se donner une allure garçonnière. Il est clair qu'aucun équivalent arabe ne peut être donné à ces formes car elles représentent des marques déposées pour les deux premiers et à un emprunt de la signification française de « griffe » «une marque déposée bien connue». Culturellement parlant, l'utilisation de telles formes dénote une tendance de s'identifier à la modernité ou au style de vie

occidentale. Cependant, la réalité en termes d'éco-structure demeure en contradiction ou en conflit avec cette notion de modernité à plusieurs niveaux. Nous citerons comme exemple le cas des charrettes et des voitures qui partageant parfois le même espace dans nos villes, nos routes, nos autoroutes et nos périphériques.

Nous ne prétendons pas faire la corrélation systématique entre le changement lexical et les significations sociales à partir de ces observations préliminaires. Nous préférons les situer plutôt dans une discussion globale sur la question du langage, de la culture et de l'identité dans l'Algérie d'aujourd'hui. Notre objectif est qu'une recherche objective et rigoureuse soit menée dans cette perspective afin de mieux comprendre la nature linguistiquement complexe et parfois paradoxale de la société algérienne telle qu'elle apparaît dans ses centres urbains. Ces observations notent également des faits de langue du locuteur algérien qui sont souvent mis de côté ou négligés dans les études sociolinguistiques sur ce sujet. Ces dernières sont souvent basées essentiellement sur des modèles préconçus ou préétablis que l'on impose à la réalité du terrain et qui n'aboutissent pas nécessairement à des résultats applicables à des fins d'indexation de phénomènes sociaux et linguistiques observés en contexte algérien.

Bibliographie

- Badawi, M. (1973) *مستجدات اللهجة الجزائرية في اللغة العامية*, اللّغة العامية
- Beeston, A.F.L. (1970), *The Arabic Language Today*, London : Hutchinson Univ. Libr.
- Blanc, H. (1960), *Stylistic Variation in Spoken Arabic: a sample of Interdialectal conversation*, in Ferguson, C.A. Ed.
- Cadora, F. (1992) "Linguistic Change and Ecolinguistics, Bedouin, Rural and Urban Arabic: an ecolinguistic study", pp. 1-35.
- Cohen, D. (1962) « Koiné, Langue commune et dialectes arabes », *Arabica* IX, 119-144.
- Corriente, F. (1976) "From Old Arabic to Classical Arabic, the Pre-Islamic, Koiné: some notes on the native grammarians' sources, attitudes and goals," *Journal of Semitic Studies* 21:62-98.
- El Hassan, S.A. (1977) "Educated Spoken Arabic in Egypt and the

- Levant: a Critical review of diglossia and related concepts". *Archivum Linguisticum* VIII, 112-132.
- Ferguson, A. (1959) "The Arabic Koine" *Language* XXXV, 613-630.
- Meiseles, G. (1980) "Educated Spoken Arabic and the Arabic Language Continuum" *Archivum Linguisticum* XI, 119-148.
- Rabin, Ch. (1955) "The Beginnings of Classical Arabic," *Islamica* 4, 19-37.
- Trudgill, P. (1974) *Sociolinguistics: an introduction*. Penguin.
- Ziadeh, F. (1986) "Prosody and the Initial Formation of Classical Arabic," *JAOS* 106.2: 333-338.
- Zwettler, M. (1978) "The Classical Arabiyya as the Language of an Oral Poetry," *The Oral Tradition of Classical Arabic Poetry: its character implications*, pp. 97-172.

Choix linguistiques et alternance codique dans les conversations électroniques : quelles langues parlées par les internautes algériens ?

Dounia SAMAI
Université de Guelma, Algérie

Introduction

Plusieurs travaux en linguistique ou en sociolinguistique traitent de la problématique des choix de langues en Algérie, notamment dans les situations orales multilingues en face à face. De nombreuses études traitent de cette question en se concentrant sur les milieux familiaux, scolaires ou universitaires. Cependant, peu d'études traitent de cette question en analysant les conversations électroniques utilisant des langues minoritaires et peu répandues. Dans cet article, nous analysons les pratiques langagières des Algériens dans la communication médiatisée par ordinateur en focalisant sur la question des choix de langues et de l'alternance codique. Nous tentons de comprendre dans quelle mesure la communication médiatisée par ordinateur fait-elle ou non émerger de nouvelles pratiques langagières, notamment dans le choix de langues dans les tchats algériens. Nous essayerons de répondre aux questions suivantes : Y a-t-il des préconisations normatives sur le choix des langues ? Quelles sont les langues privilégiées dans les discussions ? Quelle langue est utilisée par les internautes (langue nationale, officielle, dialectale ou étrangère) dans un tchat ? Ce choix est-il remis en cause par certains internautes ? Et peut-on identifier des emplois plus ou moins systématiques de l'alternance codique pour accomplir des objectifs communicatifs spécifiques ? (Atifi 2007). Pour aborder ces questions, notre méthodologie s'inscrit dans le

champ de l'analyse sociolinguistique interactionnelle des tchats alliant l'observation empirique à l'utilisation de grilles d'analyse issues de la linguistique.

Avant de présenter notre corpus et notre méthodologie, nous évoquons la situation linguistique ainsi que l'état de l'internet en Algérie. Nous présenterons ensuite un rapide état de l'art des différents travaux traitant de la question du choix des langues dans la communication médiatisée par internet. Enfin, nous analyserons notre corpus dans le but de connaître les langues choisies par les tchateurs algériens pour communiquer et de savoir si ce choix reflète ou non la situation linguistique en Algérie.

Situation linguistique en Algérie

La situation linguistique en Algérie est très complexe. Elle se caractérise par la présence de plusieurs langues et dialectes. Selon Samir Abdelhamid « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* » (Abdelhamid 2002 : 35). En effet, cette complexité du paysage linguistique dans notre pays est due à son histoire et à sa géographie.

Dans une brève description, nous allons présenter les différentes langues parlées en Algérie en partant du constat fait par Gilbert Grandguillaume qui définit le contexte algérien par rapport au triangle linguistique qui se constitue de l'arabe classique, le français et les deux langues maternelles (l'arabe dialectal et le berbère) :

« La situation linguistique actuelle est ainsi triangulaire, la langue maternelle -arabe ou berbère- occupe le champ de la vie familiale et sociale. Dans la vie scolaire, elle demeure la langue de relation entre élèves et enseignants, sauf dans l'acte d'enseigner, qui doit être fait en arabe (classique) ou en français selon le cas » (Grandguillaume 1997 : 4)

L'arabe classique demeure pour tout arabophone la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux (la langue du Coran), de la langue écrite, du pouvoir politique et de l'administration. Mais c'est également la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane. L'arabe dialectal (ou arabe algérien) est la langue

maternelle de tous les Algériens arabophones. Il sert généralement d'outil de communication entre les locuteurs arabophones et berbérophones. Bien qu'il soit socialement dévalorisé, l'arabe dialectal constitue la langue la plus employée partout en Algérie.

En Algérie, la langue berbère est définie par Salem Chaker comme un :

« Ensemble d'idiomes qui présentent entre eux suffisamment de ressemblances phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales pour qu'on les considère comme constituant une seule langue, et ce, indépendamment de tout critère externe comme le sentiment d'une communauté linguistique où l'intercompréhension, qui, au demeurant, sont des données trop floues et trop subjectives pour être opératoires » (cité par Abdelhamid 2002 : 36).

Elle contient principalement quatre variétés classées ici par ordre, sous le critère d'importance démographique : le kabyle, le chaoui, le targui et le mozabite.

Pour ce qui concerne la langue française, nous rappelons que jusqu'à la proclamation de l'indépendance en 1962, le français était la langue officielle en Algérie. Même aujourd'hui, le français conserve un rôle privilégié en tant que première langue étrangère. La langue française a gardé des positions importantes dans l'éducation, la politique, l'administration et les médias. L'apprentissage du français est obligatoire dans les écoles algériennes dès la troisième année du primaire.

À toutes ces langues, nous pouvons ajouter l'anglais qui reste encore faible sur le « marché linguistique » algérien par comparaison au Maroc ou à la Tunisie, mais son essor s'accroît lentement et sûrement en raison de son statut au plan international.

En bref, on peut donc dire que l'arabe classique et l'arabe standard sont utilisés par les plus instruits, l'arabe dialectal ou arabe algérien par quasiment toute la population, le berbère et ses quatre variétés (le kabyle en grande Kabylie et la petite Kabylie, le chaoui aux Aurès, le targui et le mozabite au sud du pays), par une minorité d'Algériens, le français par ceux qui fréquentent les écoles, et l'anglais qui commence à s'imposer en tant que véhicule de la modernité.

Internet et ses utilisateurs algériens

Depuis la fin des années 1990, l'utilisation du réseau internet en Algérie connaît un essor considérable. Un phénomène qui s'explique par la baisse relative des prix des micro-ordinateurs mais aussi par la généralisation de leur utilisation tant au niveau des ménages que des institutions. Ainsi, le Ministre de la Poste et des TIC, qui s'exprimait le 17 mai 2011 sur les ondes de la chaîne³, a affirmé qu'« *Un Algérien sur quatre est utilisateur d'Internet. Au total, l'Algérie compte huit millions d'internautes. Ce chiffre englobe aussi bien 900 000 abonnés au service ADSL que les utilisateurs des réseaux des universités estimés à 2 millions, des établissements de santé et l'éducation nationale* » (cité dans le quotidien d'Oran, le 18 mai 2011, p. 3). *Si on compare ce nombre avec d'autres pays comme le Maroc par exemple, ce dernier dépasse de loin l'Algérie. Il compte deux millions d'abonnés à Internet et plus de 13 millions d'internautes. Il a ajouté qu'il y a « un déficit au niveau des villes, notamment dans les nouvelles cités qui ne sont pas encore raccordées au réseau téléphonique et de fait à internet. Il y a un retard à rattraper. L'intérieur du pays, notamment le Sud et les régions frontalières, accusent aussi un déficit. Il y a des petites agglomérations secondaires qui ne sont pas raccordées au réseau téléphonique. Nous avons pris des mesures pour assurer ces services dans ces agglomérations » (Ibid.).*

Malgré les efforts faits par l'état pour améliorer les services d'internet dans notre pays, l'Algérie n'occupe que la septième position parmi les pays africains, totalisant pour ce fait 4.7% du nombre total d'internautes en Afrique, selon le dernier classement fourni par *Internet World Stats* le 31 décembre 2011. *Le pays africain totalisant le plus d'internautes est le Nigéria avec près de 45 millions d'internautes, suivi de l'Égypte (21.7 millions), du Maroc (15.7 millions), du Kenya (10.5 millions), de l'Afrique du Sud (6.8 millions), et de la Tanzanie (4.9 millions). Sur une population estimée à 34.994.937 habitants au 31 décembre 2011, Internet World Stats recense en Algérie 4.700.000 internautes soit un taux de pénétration de 13.4%. Un nombre qui n'a cessé de croître. Puisqu'en 2000, le nombre d'internautes n'était estimé qu'à seulement 50.000 pour une population de 31.795.500 personnes.*

Pour plus de détails sur la situation d'internet en Algérie, nous nous basons sur une étude faite par le site web algérien *Webdialn@*¹. Cette étude a été initiée par deux entreprises algériennes, *IDEATIC*² et *Med&Com*³, qui se sont fixées pour objectif de décrypter les usages et les perceptions des internautes algériens. IDEATIC et Med&Com ont réalisé la plus grande enquête jamais menée en Algérie auprès d'un échantillon de 18 064 internautes via un questionnaire électronique publié sur plusieurs sites web algériens populaires, et renforcée par une campagne d'e-mailing.

Après quatre semaines de terrain, du 19 juillet au 21 août 2010, l'étude *Webdialn@* a livré ses résultats. Nous présentons dans ce qui suit les points les plus importants :

Selon *Webdialn@*, les hommes (70 %) sont plus nombreux que les femmes (30 %) tous âges confondus : 10-14 ans : 2,1 %, 15-19 ans : 17,2 %, 20-25 ans : 29,4 %, 26-35 ans : 31,1 %, 36-45 ans : 12,3 %, 46-59 ans : 6,8 % et finalement 60 ans et plus : 1,0 %. Ce pourcentage montre que les jeunes sont les plus nombreux à se connecter régulièrement à internet.

Sur le plan socioprofessionnel, l'étude a montré que les internautes algériens ont pour la plus grande majorité un niveau d'étude supérieur. Les cadres (37 %), se hissent au premier rang des statistiques. Un quart des panélistes sont des étudiants (25 %). Les personnes de niveau lycée (seconde à terminal) sont, eux aussi, de grands adeptes de l'internet. Leur nombre s'élève à 25 %. En revanche, les diplômés de l'enseignement professionnel (6,6 %), les personnes de niveau CEM (8,4 %) et les personnes peu instruites (1,5 %) se sentent moins attirées par internet.

En ce qui concerne la localisation géographique des internautes, les statistiques ont montré que 7,6 % sont des connexions depuis l'étranger (la France puis les autres pays du Maghreb). Le reste (92,4 %) sont des connexions depuis l'Algérie avec 12,4 % pour

1. *Webdialn@* est une étude sur les Usages et Perception des Internaute du Web Algérien, Vague3, du 19 juillet au 21 août 2010.

2. IDEATIC est une entreprise algérienne de solutions logicielles, elle fournit des solutions pour la réalisation d'enquêtes et de sondages en ligne.

3. Med&Com est une entreprise algérienne de conseil en webmarketing, elle fournit des prestations d'expertise pour des projets alliant marketing, communication et TIC, et propose à ses clients et partenaires des études et analyses dans le domaine du webmarketing en général et de la publicité sur internet en particulier.

le Sud, 21,8 % pour l'Ouest, 23,8 pour l'Est et 42 % pour le Centre.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les internautes algériens sont essentiellement de sexe masculin, jeunes, qu'ils appartiennent aux catégories socioprofessionnelles supérieures et habitent dans une ville⁴.

Le choix des langues dans les conversations électroniques

L'étude des conversations électroniques est abordée par des chercheurs en provenance de plusieurs domaines disciplinaires (psychologie, psychosociologie, ergonomie de l'interaction homme-machine, sciences de l'information et de la communication, sociologie, linguistique, philosophie, etc.). Chaque discipline l'aborde selon ses concepts, ses approches et ses niveaux d'analyse.

Les travaux d'orientation linguistique, notamment ceux portant sur le choix des langues sur internet, sont assez récents. Les premières études datant des années 1980-1990 et ont été produites dans le monde anglo-saxon. Nous citons à titre d'exemple l'excellente recherche internationale coordonnée par DANET & HERRING et regroupée dans le numéro spécial de la revue JCMC n° du 9 novembre 2003. Ces deux auteures constatent que les études portant sur le choix des langues sur internet ont été relativement peu fréquentes et leurs résultats n'ont jamais été rassemblés et comparés. Elles observent que quelques recherches traitent de cette question, mais regrettent que la recherche en anglais sur les conversations électroniques se soit concentrée presque exclusivement sur des pratiques émergentes en anglais, négligeant des développements analogues chez des communautés communiquant en ligne dans d'autres langues (cité par Atifi : 2007).

Avec le développement d'internet et son accessibilité au grand public, des linguistes à travers le monde décrivent aussi les différentes langues utilisées sur internet notamment dans les différents modes de conversations électroniques. David Block soutient qu'en dépit

4. Faute de place, nous n'avons pas présenté tous les résultats de l'étude Web-dialn@ comme les habitudes de connexion, la fréquence d'utilisation, la durée passée sur internet, lieux de connexion, etc.

des hypothèses initiales formulées par certains, selon lesquels l'internet servirait à renforcer la position de l'anglais comme langue internationale par excellence, les recherches actuelles paraissent indiquer que les choses sont en train d'évoluer de manière beaucoup plus nuancée. Ainsi, bien qu'il soit vrai que l'anglais ait été le principal véhicule de l'Internet à ses débuts, force est de constater que l'Internet est devenu maintenant un espace de communication pour d'autres communautés linguistiques, « grandes » par exemple celles de l'allemand, du français, du japonais et de l'espagnol ou « petites » par exemple celle du catalan (Block 2004). Ces constatations sont confirmées par d'autres chercheurs comme Palfreyman et AL Khalil (2002) qui étudient comment des étudiantes aux Emirats-Arabes-Unis ont développé des solutions créatrices pour surmonter les contraintes techniques et écrire l'arabe dans un alphabet latinisé. Warschauer, El Said, Zohry (2002) indiquent que, parmi un groupe de jeunes professionnels égyptiens, l'anglais est employé primordialement sur internet et dans la messagerie électronique dans la communication formelle mais qu'une version latinisée de l'arabe égyptien est employée intensément dans les messages informels et dans les chats en ligne. Hassan Atifi qui étudie le choix des langues et l'alternance codique dans les forums diasporiques marocains, estime que l'anglais n'est jamais devenu dominant à 100% et aujourd'hui la tendance évolue à mesure que davantage de langues se trouvent en ligne. Il ajoute que le média électronique écrit permet l'émergence, la mixité et l'alternance de plus en plus de langues ou dialectes minoritaires (Atifi 2007).

Ces recherches nous ont poussées à réfléchir sur le choix des langues opéré par nos internautes algériens, notamment dans les conversations électroniques, et de voir si ce choix est le même que celui fait lors d'une conversation en face à face ou non.

Présentation du corpus

Les messages de notre corpus sont tirés du site *Caramail* accessible à l'adresse www.caramail.fr, ce dernier n'a pas d'interface propre ; l'accès au site se fait à partir du *portail Lycos*. Caramail est un webmail gratuit fondé en 1997. Il offre plusieurs services aux utilisateurs

dont le plus important est le tchat, les internautes semblent de plus en plus l'utiliser ce qui ferait de lui une des grande communautés d'utilisateurs francophones les plus importantes.

Après six mois (entre décembre 2006 et avril 2007) d'observation régulière du tchat *Caramail* et spécialement du salon *Algérie*, nous avons constitué un corpus spontané de 1000 messages produits par un nombre varié de tchateurs. À ce propos V. Mattio affirme que « *sur le chat, l'environnement anonyme et la co-présence situationnelle offre, pour la première fois au chercheur, la possibilité technique d'effectuer une observation qui n'altère pas la production des échanges* » (Mattio 2001). Elle ajoute que le paradoxe de l'observateur, qui doit observer les pratiques langagières des locuteurs sans que ces derniers le sachent, se trouve résolu. Nous rappelons qu'on a utilisé le même corpus pour répondre à d'autres questions comme l'analyse des différents procédés langagiers utilisés par les tchateurs algériens communicant en français (Samai 2009).

Notre méthodologie s'inscrit dans le champ de l'analyse socio-linguistique interactionnelle des tchats, alliant l'observation ethnographique à l'utilisation de grilles d'analyse issues du courant interactionniste. Inspirée par le travail de Hassan Atifi sur les forums diasporiques marocains, nous procédons en deux phases :

- Faire une typologie des choix linguistiques des internautes algériens en posant les questions suivantes : quelle est la langue des interfaces ? Y a-t-il des préconisations normatives sur le choix des langues ? Quelles sont les langues privilégiées dans les messages ? Quelle langue faut-il parler (langue officielle, dialectale ou étrangère) dans un tchat ? Ce choix est-il remis en cause par certains internautes ?
- Étudier l'alternance codique en abordant les questions suivantes : quelles sont les formes de l'alternance codique ? Peut-on identifier des emplois plus ou moins systématiques de l'alternance codique pour accomplir des objectifs communicatifs spécifiques ?

Analyse du corpus

Quelle(s) langue(s) parler dans le salon Algérie du site Caramail ?

L'analyse de notre corpus montre que les échanges entre les tchateurs algériens se font dans plusieurs langues avec des statistiques différentes. La majorité des messages est soit en français soit en arabe dialectal écrit dans un alphabet latin (avec les variétés régionales). Très peu de messages sont en arabe classique utilisant l'alphabet arabe, une minorité est en anglais et un seul message est en berbère. Cette diversité linguistique témoigne de la dispersion géographique des internautes algériens et du plurilinguisme spécifique en Algérie. Nous la trouvons quelquefois dans un même message, avec de nombreux phénomènes d'alternance codique. Nous allons présenter, premièrement le choix des langues fait par les tchateurs algériens avant de donner la définition, les formes et les fonctions de l'alternance codique telle qu'elle est utilisée dans notre corpus.

Commençons par le berbère et l'anglais, nous supposons que la faiblesse de ces deux langues dans notre corpus est due à la méconnaissance de ces dernières par la majorité des tchateurs. Pour ceux qui les connaissent, ils les utilisent beaucoup plus en privé qu'en public. Le seul message en berbère est envoyé par un tchateur qui se révélerait d'origine kabyle grâce à son pseudo « Kabyle87 ». Ce tchateur traduit lui même son message, peut-être parce qu'il sait au préalable que les internautes ne vont pas le comprendre malgré qu'il contient une simple forme de salutation.

Exemple (1) : choix du berbère et sa traduction en arabe et en français donnée par le tchateur⁵.

kabyle87> azul , salam , salut tt le monde !! 😊

Les tchateurs parlant en anglais finissent par changer de langue parce qu'ils ne trouvent pas de réponses à leurs messages ou parce que les réponses sont en d'autres langues comme le français ou l'arabe.

5. Les exemples présentés dans cet article sont reproduits tels quels, sans correction des fautes de frappe ou des erreurs de langue.

Exemple (2) : choix de l'anglais puis son remplacement par l'arabe dialectal

amjed> Dzordre> Are you aware of any region and Algeria
Dzordre> amjed> suis de medea
amjed> wild bladi Dzordre>
amjed> Dzordre> beziweche ; merj chker
Dzordre> amjed> hamdania
amjed> Dzordre> kheyare el nas

L'arabe classique écrit dans un alphabet arabe est peu présent dans notre corpus. Nous n'avons compté que sept messages émis par deux tchateurs seulement. Le premier « *kamel_sami* » a utilisé cette langue quand il a évoqué un thème religieux « la prière » pour renforcer peut-être le lien entre cette langue et la religion musulmane. A ce propos Hassan Atifi estime que « *c'est ce lien indéfectible entre la religion musulmane et la langue qui a contribué, aux yeux des Arabes et des musulmans, à sacrifier cette langue et à maintenir une unité linguistique (rêvée et/ ou mythique) de la « oumma » (communauté arabo-musulmane)* » (Atifi 2007). En effet, l'arabe classique est défendu par les courants politiques nationalistes ou islamistes qui le valorisent aux dépens des variétés dialectales et des langues étrangères. Le même enjeu est présent sur internet, l'arabe classique est beaucoup plus utilisé dans les sites islamiques ou religieux, comme a constaté Atifi « *Il est indéniable que l'usage de l'arabe classique est plus répandu dans les sites ou communautés religieuses ou politiques animés par cet esprit militant de défense de la langue arabe face à l'hégémonie réelle ou supposée des langues étrangères* » (*ibid.*).

Exemple (3) : choix de l'arabe classique en alphabet arabe pour parler du temps de la prière

kamel_sami: زمان وقت صلاة الاضحية
kamel_sami: mehdi.mdi اللهم اني ربي واهله واولاده
kamel_sami: naila-hypnose وقت الصلاة ردا انسة

Le deuxième est « *arb_kappi* », il a utilisé l'arabe classique pour reproduire quelques métaphores portées sur des thèmes supposés sincères comme l'amour et la fidélité :

Exemple (4) : choix de l'arabe classique en alphabet arabe pour donner des métaphores

arb_kappi: نأ اللحبوب أن من تخمها أن ما سماها من ثال الحب الرب... تشوهاها

arb_kappi: هو يا بختي ان عيظلسب اثن ان بغيره ريشتينا الاتريد 😊
الاءجربة اللالوبه وه للاب

arb_kappi: رة، ريماء للاب بئلاوه رلكانه ما ريمطان أب، أن ريمعت بئلاوه

arb_kappi: kamel_sami: ريد الامحارة رةقلا رة ريد
سحارة الاتريد تتعوا ما بهذا لان ي من الاتيمات 😊

Contrairement à l'arabe classique ou standard, l'arabe dialectal représente presque la moitié des messages de notre corpus. Les tchateurs Algériens préfèrent communiquer en arabe dialectal plutôt qu'en arabe classique, ils reflètent pour ce fait la réalité linguistique en Algérie ; l'arabe dialectal est la seule langue véritablement usitée et partagée par tous les Algériens arabophones ou berbérophones. Aussi l'arabe classique n'est utilisé que dans des situations formelles. La nature informelle, conviviale et amicale du tchat pousse les usagers de ce type de communication à garder leur spontanéité en utilisant la langue de leurs activités quotidiennes qui est l'arabe dialectal. Cette langue n'est pas uniforme, en effet, la diversité géographique de l'Algérie implique que les gens parlent différemment notamment en ce qui concerne l'intonation, l'accent et même le lexique ; les locuteurs de l'Est par exemple ne parlent pas comme les locuteurs de l'Ouest. Ces différences apparaissent aussi à l'écrit et dans les conversations électroniques. Il arrive souvent que les tchateurs reconnaissent la région de leurs destinataires à travers les expressions arabes utilisées par ces derniers. Par exemple le tchateur « Guest15460 » découvre que « Coolmy » est de la région d'Oran grâce au mot *Chawala* (en français quoi) et ce dernier lui répond par un autre mot oranais pour confirmer son impression :

Exemple (5) : choix de l'arabe dialectal oranais

Coolmy> Guest15460: chawala

Guest15460> Coolmy> wah ca vous dire wahran 3aytat (cela veut dire Oran est là)

Coolmy> Guest15460 wah 😊 (oui)

Le même thème de discussion est abordé par d'autres tchateurs comme :

Exemple (6) : reconnaissance de la région du tchateur grâce à son lexique spécifique

espoir1> rani nkar3 fi lbnèt (j'attends les filles)

le_solitaire> espoir1 mliha hadi nkar3 lol
espoir1> le_solitaire> ih chkoune taya je parle arabe lala
le_solitaire> espoir1 lala tu parle orannai lol
espoir1> le_solitaire> loranaï cest pas une langue.....

L'arabe dialectal est surtout utilisé dans les pseudonymes des tchateurs, les termes d'adresse, les ouvertures des messages, les salutations, les vœux, les prières, comme dans les exemples suivants :

Exemple (7) : choix de l'arabe dialectal écrit dans un alphabet latin pour des situations spécifiques

AbdelKader> A3laa slèmetkoum.
Litt> PasDePv: alah ysélmèk hanouna tu vas bien?
regi> La ilaha ila Allah eLite
eLite> regi> mohamed rasol Allah wach kayen?
Dj-boss> La-Classe> rabi yarhamhoum

Les tchateurs utilisent aussi l'arabe dialectal quand ils évoquent des thèmes liés aux traditions algériennes, dans les proverbes ou encore dans les remarques ironiques :

Exemple (8) : choix de l'arabe dialectal écrit dans alphabet latin pour parler des plats traditionnels

home2012> ah ya djada aichouche kachma aiche(berkouks)?
La-Classe> Webstation> el ban je le bois que au ramadon avec du tmar 😊

Exemple (9) : choix de l'arabe dialectal écrit dans un alphabet pour citer des proverbes algériens

Bou_Khnouna> Nanou> ana mén ghatich ashmss bel gharbél !
c toi qui rend ce salon agreable

Bou_Khnouna> Nanou> mon œil c'est mon seul élément d'appréciation Aïnek mizaneK Omri , je t'apprécie ya el Loghzala

Bou_Khnouna> Nanou> Aaned ouala tahsed ! matahasdinch yarahém babak

Exemple (10) : choix de l'arabe dialectal écrit dans un alphabet latin pour l'ironie

zemm> Le_Cardinale> 😊 bien et toi rasse el kebch (tête du mouton)

Généralement, les tchateurs qui communiquent en arabe utilisent un clavier « latin ». Mais, il est parfois difficile voire impossible d'écrire une lettre arabe avec l'alphabet latin car cette dernière n'y a pas un correspondant ; les tchateurs inventent donc leur propre langage en représentant les phonèmes ou les sons absents sur le clavier par des chiffres comme : 3 pour ع, 7 pour ح, 9 pour ق, 5 pour خ etc. Ce procédé entre dans la catégorie des mécanismes d'appropriation de l'internet dans le monde arabe, décrit par Anderson (2003) ou Gonzalez-Quijano (2003) (cité Par Atifi 2007).

Exemple (11) : choix de l'arabe dialectal latinisé en remplaçant les phonèmes absents sur le clavier par des chiffres

The_Punisher> 😊 la7na ma 9rina ma drabna mou3alm
The_Punisher> Samirrr> yssalmek la39ouba lik
mojo> Simorgh> 3ajab el 3oujab

À coté de l'arabe dialectal, le français représente la deuxième moitié de notre corpus, ce qui n'a rien d'étonnant dans la mesure où on a affaire à l'analyse d'un site de tchat en français. Autrement dit, l'interface du site, la page d'accueil, les fiches d'inscription des tchateurs, la netiquette, etc. sont toutes en français. Cependant, les tchateurs ne communiquent pas souvent en bon français ou en français correct. Les conditions d'énonciation comme la pression du temps les poussent à simplifier leur langue autant que possible. De ce fait, ils utilisent plusieurs techniques à l'instar des réductions graphiques, l'écriture phonétique, les squelettes consonantique, etc. pour plus de détails sur ces techniques et d'autres, nous renvoyons le lecteur à notre mémoire de magistère qui traite de la question du français utilisé par les tchateurs algériens (Samai 2009). Ce style d'écriture n'est pas adopté par tous les tchateurs, par exemple, un internaute suggère aux autres tchateurs de parler en bon français.

Exemple (12) : invitation pour choisir et parler en bon français

MinistryOfHouSe> ZoiZo: le français s'il vous plais et le bon, c'est honteux

Les discussions entres les tchateurs portent souvent sur les choix linguistiques comme montrent les exemples suivants :

Exemple (13) : discussions dur les langues parlées dur le tchat

amjed> salemalikoume> tu parle arabe

salemalikoume> amjed> oui, je parle 5 langues dont le sanscrit

Si_LhachMi> MaHina > moi je m'exprime en francais et jusqu'a le contraire de mes props vis à vis de toi ... j'etais tjr en langage francais !

N0_C0mmEnT> salemalikoume> tu parle chinois??

salemalikoume> N0_C0mmEnT> oui je parle chinois mais je suis seul à me comprendre, hahaha

Gintru> Nanou / cmt on di protection en arabe si tu sais stp ?

L'étude des choix linguistiques opérés par les internautes algériens sur le site de tchat *Caramail* a montré que la majorité des tchateurs communiquent en français même s'ils ne respectent pas toujours le français standard orthographié. D'autres préfèrent discuter dans leur langue maternelle qu'est l'arabe dialectal (mais écrit dans un alphabet latin). Malgré l'existence des sites de tchat en arabe, la plus part des Algériens penchent pour les tchats en français, peut-être parce que la langue française est liée à la modernité, la technologie et à internet ou bien les internautes algériens trouvent dans les sites de tchat en français un terrain gratuit pour apprendre cette langue. L'arabe classique écrit dans un alphabet arabe, le berbère et l'anglais sont moins présents dans notre corpus. Les tchateurs familiers avec ces langues les utilisent dans leurs discussions privées.

Mais ce qui est impressionnant dans les échanges entre les tchateurs algériens, c'est la coexistence de deux ou de plusieurs langues ou variétés de langues dans un même message, créant de ce fait un phénomène linguistique, généralement, spécifique à la conversation orale. Ce phénomène est l'alternance codique. Atifi constate que « *le caractère écrit des communications en ligne ne représente aucunement un obstacle au recours à l'alternance codique dans les échanges multilingues. Au contraire, le média Internet agit comme un terrain favorable pour l'émergence, la mixité et le mélange des langues* » (Atifi 2007).

Nous essayons dans ce qui suit de connaître pour quelles raisons nos internautes ont eu recours à l'alternance codique dans leurs messages.

L'alternance codique dans le salon Algérie du site Caramail

D'une manière générale, l'alternance codique consiste à passer d'une langue à une autre ou d'un système ou sous-système à un autre système ou sous système grammaticalement différents. Dans notre article, nous nous contentons des deux références (Gumperz et Bourhis) pour examiner la forme et les fonctions de l'alternance codique telle qu'elle est présente dans notre corpus. Gumperz définit l'alternance codique dans la conversation comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents (Gumperz 1989 : 64). Bourhis distingue trois types d'alternance codique. L'alternance codique (AC) intraphrastique dans laquelle deux langues sont employées dans la même phrase « Have agua please ». L'alternance codique interphrastique est illustrée par l'exemple : « Now it's really time to get up. Lève-toi. ». Enfin, l'alternance codique d'un tour de parole à l'autre apparaît dans l'échange suivant entre un père et son fils : Père : « Where have you been? », Fils : « Onyango nende adlu aora, baba » (« Je suis allé à la rivière, papa. ») (Bourhis 2000).

L'analyse empirique de notre corpus confirme les propos de Bourhis et montre que l'alternance codique prend plusieurs formes : intraphrastique, interphrastique et entre deux tours ; avec deux voire trois langues :

Exemple (14) : AC intraphrastique

Nanou> bonne nuit all (*français + anglais*)

Simorgh> Il est très résistant MaHina mais tu dois le libérer chwia (*français + arabe dialectal*)

Exemple (15) : AC interphrastique (français + arabe dialectal)

Angela> Nassim: les algeriens qui ont un compte en euro ??? wech ydirou bih ??

Exemple (16) : AC entre trois tours : le premier message écrit en français suivi de deux réponses : la première en arabe classique écrit dans un alphabet latin et la deuxième en anglais

Nanou> bonne fin de soirée

Simorgh> Leila mouriha Nanou
amjed> i love you Nanou

Le recours à l’alternance codique est déterminé par plusieurs facteurs. Bourhis cite à titre d’exemple : les caractéristiques des interlocuteurs (sexe, âge, classe sociale), le sujet de conversation, le cadre social de l’échange (formel-informel) et les buts de la communication. Il ajoute que les bilingues reviennent à leur dialecte ou à leur langue d’origine quand ils discutent de problèmes chargés d’émotivité ou de sujets rattachés au contexte culturel dans lequel ils ont grandi. Cela correspond à notre corpus, nous rappelons que les tchateurs algériens avaient recours à l’arabe dialectal quand ils ont évoqué les plats traditionnels algériens (exemple 7). Deux autres fonctions importantes peuvent-être attribuées à l’alternance codique (Atifi 2007). D’une part, l’arabe dialectal est utilisé pour favoriser l’implication individuelle du scripteur dans son propre discours en exprimant des émotions personnelles fortes comme la colère, d’autre part, l’alternance permet de réaliser certains actes de langage menaçant la face d’autrui plus facilement dans sa langue maternelle (arabe dialectal) que dans la langue du site (le français). C’est le cas des insultes, des critiques ou commentaires ironiques formulés en arabe dialectal.

Exemple (17) : une tchateuse fait recours à l’arabe dialectal pour montrer sa colère

Ba3Boucha> awahhhhhhhhhhhh je suis regetée a ce point !!!!!!!!!
meme pas un bénévole riche walou **ahhh n’mouto m’3akoumm**

Exemples (18) : quelques exemples de l’alternance codique

Zen`> non Darkness, on disait Kechrouda

Simorgh> loum hadik Nanou khassratlek l’affaire men qbel, il faut battre le fer ou houwa skhoun Kays

The_Punisher> Samirrr> chof ya khou li 9albou kabir ma ykhaybouche rabi ana andi 20D fi jibe j’ai paie une café ly notre frere raizo wa anta tu ma paie une Orangina li 9albou kabir ma ykhaybouche rabi Coolmy lol dirlina tourné mdr

Conclusion

En guise de conclusion, on peut rappeler que le français et l'arabe dialectal représentent les langues les plus dominantes dans les échanges communicatifs observés dans le salon *Algérie* et sur le site *Caramail*. Le choix de discuter sur un site en français, signifie que les internautes sont déjà des lettrés, produits d'une certaine scolarité et de milieux sociaux privilégiés. Bref, ils ont une certaine connaissance de la langue française. Cela reflète les situations de communication orales où le français est utilisé seulement par les gens cultivés ou qui ont un niveau d'études élevé.

Cependant, le français coexiste avec les autres langues parlées par les internautes algériens (arabe dialectal, arabe classique, berbère, anglais). Certes, Caramail est un site en français qui ne permet pas aux internautes de discuter en d'autres langues, mais certains internautes tentent de surmonter l'absence de clavier arabe et détournent le dispositif technique pour écrire leurs messages dans les langues qu'ils souhaitent en utilisant l'alphabet latin.

De plus, les tchateurs algériens pratiquent assez régulièrement l'alternance codique pour mieux faire passer leurs messages. Nous pouvons dire que l'internet n'est pas seulement un média dominé par les langues prestigieuses, mais qu'il égaement constitue un espace d'utilisation des langues minoritaires.

Il serait intéressant en termes de perspectives, d'élargir cette recherche exploratoire des usages langagiers des Algériens dans les tchats, par une étude systématique d'autres supports de communication comme la messagerie électronique, la messagerie instantanée, les sites web hébergés en Algérie, etc., et de compléter cette étude par des analyses statistiques pour rendre compte de manière quantitative des deux phénomènes observés : le choix des langues et l'alternance codique.

Bibliographie

Abdelhamid, S. (2002) : *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les*

- étudiants du Département de français Université de Batna, Thèse de Doctorat, Université de Batna.
- Atifi, H. (2007) : « Continuité et/ou rupture dans l'Internet multilingue : quelles langues parler dans un forum diasporique ? » in : *GLOTTOPOL*, n°10, *Regards sur l'Internet, sur ses dimensions langagières. Penser les continuités et les discontinuités. En hommage à Jacques Anis*.
- Block, D. (2004), Mondialisation, communication transnationale et Internet, *International Journal on Multicultural Societies (IJMS)*, vol. 6, no.1, pp. 38-51, in : www.unesco.org/shs/ijms/vol6/issue1/art2
- Bourhis R, Y. Lepicq D., Sachdev I., (2000), La psychologie sociale de la communication multilingue, Divers Cité Langues, in : <http://www.telug.quebec.ca/diverscite>
- Danet, B. Herring S. C. (Eds.), (2003), The Multilingual Internet : Language, Culture and Communication in Instant Messaging, Email and Chat, *Journal of Computer Mediated Communication*, 9, (1), in : <http://jcmc.indiana.edu/vol9/issue1/>
- Grandguillaume, G. (1997), arabisation et démagogie en Algérie, le monde diplomatique, in : <http://www.monde.diplomatique.fr>
- Gumperz, J.H. (1989) : *Sociologie interactionnelle, une approche interprétative*, L'harmattan, Paris.
- Mattio, V. (2001) : Les cyberconversations : analyse interactionnelle, Mémoire de D.E.A., Université de la Réunion.
- Palfreyman, D. Al khalil M., (2003), A Funky Language for Teenzz to Use : Representing Gulf Arabic in Instant Messaging, *JCMC*, vol. 9, (1), in : <http://jcmc.indiana.edu/vol9/issue1/>
- Samai, D. (2009) : « C koi 7 drole 2 langue » *Pour une analyse linguistique du français utilisé dans la communication médiatisée par ordinateur (l'exemple du tchat)*, Mémoire de Magistère, Sciences du langage, Université de Batna, 172 p.
- Warschauer, M. Elsaid S, Zohry, M. (2002), Language Choice Online: Globalization and Identity in Egypt, *JCMC*, vol. 7 (4), in: <http://jcmc.indiana.edu/vol7/issue4/>

Quels sont les enjeux derrière le recours de la presse francophone algérienne à la *darija* ? Étude de cas : le match Algérie-Égypte

Fateh CHEMERIK
Université de Grenoble³, France

S'il est possible d'étudier les langues comme des systèmes clos, il est impératif, nous fait remarquer Jean Pierre Esquenazi, d'observer les jeux de langage en fonction des rôles sociaux qu'ils sont amenés à jouer. Dans *L'écriture de l'actualité*, Esquenazi (2002 : 37) explique que pour passer des langues aux jeux de langage, il faut changer de regard et de discipline. Les jeux de langage médiatiques sont ainsi confrontés à toutes sortes d'autres paroles. Cela dit, les journalistes ont affaire aux différents jeux de langage correspondant aux cadres qui caractérisent leurs compétences. Ceux spécialisés dans le sport par exemple ont souvent tendance à produire un jeu de langage basé sur l'émotion.

Le sport en général, le football en particulier, étant avant tout l'affaire de passionnés, la première difficulté à surmonter pour les producteurs de ce genre d'information est une réflexion qui peut se fonder sur un objet guidé, dirigé en premier par des sentiments.

Néanmoins, ce que nous avons constaté à travers le traitement médiatique de la double confrontation Algérie-Égypte, la première rencontre s'est déroulée au Caire, la deuxième au Soudan entre le 14 et 18 novembre 2009, est que le vocabulaire utilisé était plus proche de la *darija*¹ que de la langue classique. Ce n'est pas uniquement la presse sportive qui a usé de ce jeu de langage, les quotidiens d'informations générales l'ont aussi adopté.

1. On considère la *darija* ou *derja* comme : un mélange de langue arabe et de mots empruntés à plusieurs langues, notamment à la langue française.

Pour rendre compte de cette réalité, nous citerons l'exemple paru dans *Le Soir d'Algérie*. Le journal sensé être une publication sérieuse titre en sa *Une* du 18 novembre 2009 : '*Dirouha !*'. Un terme, qui n'est pas de l'arabe classique, mais de la darija, inhabituellement utilisable dans les journaux francophones à caractère d'information générale. '*Dirouha*' qui veut dire « faites-le » pourrait être un message aux joueurs qui sous-entend « ramenez-nous la qualification (pour la coupe du monde », comme il peut être une incitation aux milliers de supporters qui se sont déplacés au Soudan afin de prendre la revanche sur leurs homologues égyptiens qui ont caillassé le bus des joueurs algériens au Caire et agressé les fans algériens présents en Égypte.

Les journaux francophones s'adressent généralement à un lectorat appartenant aux classes sociales, bilingue occidentalises dans ses références comme dans ses modes de vie comme le constate Gilles Kraemer dans « *la presse francophone en Méditerranée, anomalie d'un média de masse national en langue non nationale* ». Même s'il remarque une baisse du niveau de maîtrise en français dans les pays du Maghreb, particulièrement en Algérie et qui est due à « *la baisse des habitudes de lecture et à l'accroissement d'un certain « analphabétisme bilingue* ». (Kraemer 2002 : 200). Cet auteur considère la presse francophone comme un « média élitiste » face à une presse en langue nationale plutôt « populaire ». Ce qui n'est pas forcément le cas. Dans sa thèse : « *l'image de la langue française et de la France dans la presse algérienne francophone* ». Assia Lounici (1998 : 341) conclue que l'existence et la vitalité de la presse francophone en Algérie par exemple, prouve tout à fait le contraire, d'autant plus : « *qu'il s'est avéré qu'elle (la presse) n'est pas adressée à une élite, mais qu'elle possède un lectorat aussi large que varié (potentiellement plus de 100.000 par jour et par journal, si nous prenons en considération le tirage)* » relève-t-elle.

Nous ne pouvons nous appuyer sur le nombre de tirage car il est difficile de connaître le taux d'invendus, dans la mesure où il n'existe aucun organisme de contrôle et que, hormis le quotidien *El Watan*, aucun journal francophone ne possède sa propre imprimerie.

Notre objectif dans cette contribution consiste à déceler les dynamiques discursives et mettre en évidence les stratégies de la presse francophone dans l'utilisation de la darija.

Hypothèses :

Nous supposons que si les journaux d'expression française ont fait appel à la darija c'est qu'ils :

- pensent que certains mots sont intraduisibles en langue française ;
- jugent que certains mots ou expressions utilisés en darija ont plus de portée et transmettent mieux le message que la langue française ;
- considèrent la darija comme une langue qui reflète le mieux l'identité de leurs lecteurs ;
- estiment une baisse des habitudes de lecture du français en Algérie. Autrement dit, ils souhaitent toucher plus de public en faisant recours à la darija comme nouvelle pratique dans leurs écrits.

Terrain et méthodologie :

Pour mieux analyser le traitement médiatique de ces deux matchs par la presse algérienne, nous allons nous appuyer sur un ensemble de données empiriques, mais aussi sur une analyse de contenu qualitative. Le corpus retenu se compose d'un quotidien francophone spécialisé dans le sport, *Le Buteur*, et d'un quotidien d'information générale, *Le Soir d'Algérie*, durant la période allant du 13 au 19 novembre 2009.

Le Soir d'Algérie, publication en langue française était le porte drapeau d'une presse ayant utilisé le plus la darija surtout dans ses *Une*. Le quotidien est également celui qui a traité le plus, la question identitaire dans le monde footballistique algérien. Le journal a même incité ses lecteurs, dix jours avant le match du 14 novembre, à exhiber en signe de solidarité avec la sélection algérienne, le drapeau national sur le toit de leurs maisons. Le choix du *Buteur* se justifie d'abord par le fait qu'il est leader dans son domaine, le sport ; ensuite parce qu'il est régulièrement cité par les médias égyptiens. Cela nous amène à traiter la guerre médiatique entre la presse algérienne et les médias égyptiens, mais sans verser dans une étude comparative.

Nous ferons appel à ce que les grandes chaînes et journaux égyptiens rapportaient sur les deux matchs pour illustrer la réaction de la presse algérienne.

Nous allons aussi élargir notre corpus par une étude documentaire, non chronologique, sur d'autres journaux francophones d'informations générales, tels que *El Watan*, *Liberté*, et *Le Temps*, ainsi qu'un autre quotidien sportif, *Compétition*, en l'occurrence, afin d'analyser la couverture médiatique de ces deux matchs sous d'autres aspects. À titre d'exemple, *Le Temps d'Algérie*, publication fraîchement née, a ouvert ses pages à l'ancien héros de la guerre de libération Yacef Saadi pour encourager les joueurs à prendre l'exemple des moudjahidines sur le terrain du Caire. Au niveau du langage, le journal a titré le jour du deuxième match au Soudan : « *djibouha ya laouled* ». Mounir Ouassel, l'un des journalistes de sport de cette rédaction explique ce choix : *djibouha ya laouled*

« *Qu'on peut traduire en français « ramenez-nous cette victoire, les enfants ! » est un vieux tube très connu par le public algérien qui était en vogue durant l'été 1986, soit durant la dernière participation de l'équipe d'Algérie à la coupe du monde qui s'était déroulée à l'époque au Mexique. En sortant des archives ce vieux slogan, la direction du journal a voulu raviver d'une certaine manière les souvenirs d'une époque dorée que traversait la sélection algérienne. »*

Le recours massif et surtout dans les *Une* à la darija par un quotidien d'information général, nous paraît comme une pratique journalistique plus ou moins nouvelle dans la presse algérienne que nous tenterons de recenser et d'analyser.

Nous reconstruirons ce qui est production de sens autour du match, pas le match en lui-même.

Quels sont les enjeux derrière le recours de la presse francophone algérienne à la darija dans sa couverture du match Algérie-Égypte ? Voilà notre problématique centrale.

Nous avons conscience que notre démarche comprend des risques. La principale difficulté repose sur l'absence d'écrits scientifiques relatifs au fonctionnement de la presse algérienne, et surtout à l'utilisation de la darija qui servirait d'appuis théoriques. La tentation sera donc grande de nous reprocher une analyse non scientifique mais passionnelle, même si le football est avant tout

l'affaire de passionnés, comme le souligne clairement Fabien Wille (2002 : 11).

Méthodologie

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons suivi la méthode suivante.

Sur le plan théorique :

Bernard Miège (1997 : 48) avance, dans *La pensée communicationnelle*, que l'une des caractéristiques des sciences de l'information et de la communication est leur faculté à intégrer, ou plutôt à relier des problématiques provenant de courants théoriques distincts, ainsi que leur transversalité à opérer des articulations entre deux champs séparés. C'est ce que nous tentons de réaliser dans cette recherche en convoquant la linguistique, la sociolinguistique, la politique et l'économie en les reliant au traitement médiatique. Nous tâcherons de combiner comme l'affirme Eliseo Veron (1983 : 38) l'analyse et le terrain.

Nous avons aussi rassemblé des références théoriques comme le paradigme du constructivisme et la théorie de l'agenda setting et les concepts de l'alternance codique et l'emprunt linguistique.

Sur le plan d'enquête de terrain

Nous nous sommes appuyés sur deux types de corpus

Les interviews

Ce n'est pas un travail d'investigation journalistique que nous avons mené, mais plutôt une méthode d'enquête, basée sur des entretiens semi-directifs avec les acteurs des médias (rédacteur en chef, chef de rubrique, journaliste, et correcteur). Nous avons réalisé 27 entretiens : avec 6 journalistes du *Soir d'Algérie*, 6 journalistes du *Buteur*, 5 journalistes d'*El Watan*, 2 journalistes de *Liberté*, 2 journalistes du *Temps d'Algérie*, 4 journalistes de *Compétition* et 2

correcteurs ayant travaillé à *Compétition, El Watan, Le Temps d'Algérie* et *Liberté*. Les journalistes interviewés font partie de différentes rubriques, entre autres : La nationale, La politique, la sportive. Ils ont tous traité le match Algérie-Égypte.

Nous avons abordé dans nos entretiens les thèmes suivants :

- formation et langue(s) utilisée(s) dans leurs études et leurs articles ;
- fonctionnement du journal ;
- étude de cas : le match : la double confrontation Algérie-Égypte ;
- l'état de la presse et son avenir.

Notre objectif est de recueillir les discours des journalistes sur l'utilisation de la darija, mais aussi de comprendre le mécanisme de fonctionnement du journal, son état et son avenir.

Analyse de contenu qualitative des journaux

Pour ce faire, nous avons sélectionné une seule période qui va du 13 novembre, c'est-à-dire la veille de la première rencontre entre l'Algérie et l'Égypte disputée au Caire, au 19 novembre, le lendemain du match-barrage qui s'est joué au Soudan.

Notre objectif est d'observer le discours opéré dans les pratiques journalistiques de ces quotidiens, notamment dans les titres, mais sans pour autant recenser le nombre de mots et expressions en darija.

Présentation de la presse algérienne

Afin de mieux cerner l'objet de notre étude, il nous paraît primordial de dresser un bref passage historique de la presse algérienne en général et francophone en particulier.

En effet, le 19 mars 1990, le chef du gouvernement algérien Mouloud Hamrouche, annonce des réformes à venir dans le domaine la presse algérienne.

Un mois plus tard, ce dispositif réglementaire sera adossé à la loi 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information, et sa mise en application sera alors lancée. C'est ainsi que le pluralisme dans le

paysage médiatique algérien a vu le jour. Sauf que cette libération du secteur médiatique ne concernait que le domaine de la presse écrite. Plusieurs titres ont été créés depuis 1990. Certains existent toujours, d'autres ont disparu pour des raisons financières ou ont été suspendus. Parmi ces derniers, notons le cas du quotidien arabophone *El Monkidh* (le Sauveur), journal du Front islamique du salut (parti dissous), jugé hostile au pouvoir et incitateur à la violence et à l'insurrection. La dernière suspension remonte à 2005. Elle concerne le journal *Le Matin*, fermé pour cause de dettes impayées envers l'imprimerie nationale.

Selon les chiffres officiels de la direction de la presse écrite algérienne au niveau du secrétariat d'État chargé de la communication pour l'année 2009, il existe 79 quotidiens en Algérie, dont 40 arabophones et 39 en langue française. Ces 79 titres parviennent à écouler près de 2,4 millions d'exemplaires par jour. Au niveau sportif, on dénombre 4 publications autonomes en langue française spécialisées en sport, tels que *Compétition*, *Le Buteur*, *Planète Sport* et *Maracaña*, et 4 autres supplémentaires dont la parution est soit hebdomadaire, soit bi-hebdomadaire comme *Liberté Sport*, *El Watan*, *Algérie- News sport* ou *Sports* du journal *Le Temps*.

Contexte :

En ce qui concerne la double confrontation Algérie-Égypte, nous dirons que ce qui ne devait être qu'un simple match de football entre les deux pays, à l'enjeu plus au moins important pour une place en Coupe du monde 2010, s'est transformé en une guerre froide qui ne dit pas son nom. Convocation des deux ambassadeurs algérien et égyptien, appel au boycott, campagne médiatique acharnée, langage basé sur la darija, propagande, désinformation, attaque des symboles, tractations avec un autre pays, le Soudan en l'occurrence, et absence d'une communication claire et tranchante des deux gouvernements.

L'État algérien, par exemple, a facilité le voyage des supporters au Soudan en créant un véritable pont aérien. En l'espace de 4 jours, 52 vols ont atterri sur le sol soudanais, transportant 12 132 fans. Le nombre de supporters algériens dépassait largement celui de billets octroyés par la FIFA (9 000 billets pour chaque pays).

Il est utile de préciser que notre objet d'étude ne concerne pas l'exploitation politicienne du football par les pouvoirs algérien et égyptien, même si les deux gouvernements voulaient « officiellement » garder la face en préservant les relations diplomatiques, et opéraient « officieusement » dans un sens contraire, augmentant la haine entre les deux peuples, et accaparant la ferveur née de cette double confrontation footballistique, via les moyens de communication, pour des objectifs politiques.

Notre étude a pour but de démontrer que la presse francophone peut être un lieu d'investissement des stratégies discursives, notamment l'utilisation de la darija pour des fins commerciales, mais aussi pour des stratégies langagières autour de la référence à la construction de l'identité collective.

Il faut dire que les médias des deux pays ont glorifié le sentiment de l'identité nationale et ont cherché à imposer la suprématie d'une nation sur l'autre par une logique d'opposition.

Il est à soulever qu'en Égypte, une partie des médias, notamment audiovisuels, liait volontairement l'aspect sportif à l'histoire des deux pays. Les médias caiotes insistaient sur le rôle du peuple égyptien dans la guerre de libération algérienne. Les présentateurs télé, tels que Amr Adib sur Nile TV ou Mustapha Abdou sur Dream TV sont allés jusqu'à avancer que « *c'est l'Égypte qui a libéré l'Algérie de la colonisation française, et que sans l'Égypte, les Algériens n'auraient jamais pu apprendre la langue arabe* ».

En guise de réponse, le quotidien algérien spécialisé dans le football, *Le Buteur* en l'occurrence, rappelle la victoire du roi berbère Chachenak sur le pharaon Ramsès III, en l'an 959 avant J.-C. Le journal est allé même jusqu'à insinuer qu'une partie des pyramides a été construite par des Berbères.²

La fabrique de l'événement : Une vision constructiviste

Le travail du journaliste pourrait ne pas se réduire au simple témoignage, ou se résumer à rapporter des faits bruts en toute objectivité. Parce que l'information est le produit d'un travail de construction, le sociologue spécialisé des médias, Patrick Champagne, s'est déjà interrogé sur la nécessité des médias de parler de

2. *Le Buteur*, 4 novembre 2009, « *Quand Chachenak mâte Ramses III* »

certaines choses plutôt que d'autres et en certains termes au lieu d'autres.

Abondant dans le même sens, le linguiste Patrick Charaudeau (1997 : 14) précise que « *les médias ne transmettent pas ce qui se passe dans la réalité sociale : ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public* ». L'information est de ce point de vue essentiellement affaire de langage et le langage n'est pas transparent au monde, il représente sa propre opacité à travers laquelle se construit une vision, un sens particulier du monde.

La vision constructiviste élaborée par des chercheurs se confronte à la vision journalistique, qui se réfère à deux valeurs fondamentales : le droit de l'information du citoyen et le respect de la personne. La responsabilité de la presse selon ce courant appelé « positiviste » s'inscrit dans le cadre d'une liberté d'expression qui doit s'exercer à travers une pratique guidée par une déontologie forte ; exigence de sérieux et de rigueur, information sans provoquer la discrimination, le racisme, la violence.

Tout cela amène à dire que la réalité sociale est une donnée qu'il importe de recueillir ou d'aller chercher par le journaliste sans l'altérer.

Ce système « positiviste » très fréquent chez les journalistes, y compris algériens, présuppose l'existence de « faits bruts » considérés comme indiscutables. L'information rapportée est, dans ce système, noble et objective. Elle est censée être une activité innocente dans la mesure où elle n'a pas d'autre but qu'informer.

Néanmoins, cette « fiction idéaliste » du rôle des médias en général, et de la presse en particulier, nous paraît plus proche du mythe que de la réalité constatée sur le terrain.

En effet, la presse sélectionne dans l'ensemble de ce qui lui parvient les événements ou les faits qui lui paraissent dignes d'être constitués en faits notables et mériter d'être l'objet de l'attention publique. Elle sélectionne et hiérarchise les sujets qu'elle veut traiter, ce que les chercheurs appellent la théorie de l'Agenda Setting. De ce fait, il y a des sujets qui peuvent toucher la vie sociale des citoyens, mais qui ne sont pas traités par la presse parce qu'ils sont jugés peu intéressants ou parce qu'ils ne correspondent pas à la ligne éditoriale ou l'intérêt économique de l'organisme de presse. Si on se réfère aux publications du *Soir d'Algérie* durant la période du 13 au 19

novembre, nous constatons que toutes les unes sont consacrées entièrement au match Algérie- Égypte. Aucune autre information ne figure dans le journal avant la page numéro 8. On notera l'absence de toute rubrique traitant la vie sociale et l'actualité politique dans le numéro du 18 novembre, jour de la deuxième confrontation entre l'Algérie et l'Égypte.

Certes, la théorie de l'Agenda Sitting est à débattre si nous considérons que l'agenda médiatique précède l'agenda politique comme l'affirment McCombs et Shaw (1972 : 36). D'ailleurs, Patrick Charaudeau (1997 :194) n'hésite pas à clarifier les nuances en exposant deux antithèses. La première rappelle la difficulté de mesurer l'impact d'un événement, même s'il répond pleinement à la logique de prégnance, c'est-à-dire la propriété de ce qui est expressif, de ce qui s'impose à l'esprit. Le second souligne le rapport subtil entre la sphère politique et les journalistes, où l'un et l'autre sont sujets à des tentatives de pressions et objets de manipulation.

Toutefois, malgré les critiques, cela n'empêche que cette théorie a le mérite, comme le signale Grégory Derville (1997 : 42), de « *souligner le fait que l'influence des médias ne réside pas uniquement dans leur capacité à transmettre des idées, mais aussi dans leur capacité à structurer les préoccupations et les connaissances du public.* »

Même si elle ne constitue pas l'objet principal de notre étude, nous pouvons, à titre d'exemple, observer cette structure dans les préoccupations de la sphère publique algérienne à travers les discussions et commentaires enregistrés dans les forums ou les réseaux sociaux en Algérie. Sur Facebook par exemple, plusieurs groupes se sont constitués pour soutenir l'équipe algérienne ou narguer son homologue égyptien. Notons aussi dans le langage utilisé une certaine hiérarchisation par rapport à d'autres sujets d'actualité. Nous avons conscience que l'exemple qui va suivre ne relève pas d'une étude approfondie axée sur le récepteur. Mais nous tenons à le présenter, car il nous livre un aperçu sur l'importance de cette rencontre footballistique entre l'Algérie et l'Égypte auprès des internautes algériens et dans la sphère publique. Le match Algérie-Égypte coïncidait avec la fête sacrée de l'Aïd El-Adha (fête du sacrifice), un rite musulman célébré depuis le prophète Abraham. Les amateurs de football n'hésitaient pas à avancer qu'ils dépenseront de l'argent afin d'aller voir la sélection nationale aux dépens de l'achat du mouton du sacrifice le

jour de la fête. Les internautes et une bonne partie des citoyens n'hésitaient également pas à traduire leur « classement des priorités » par la transformation de la formule sacrée utilisée habituellement dans ce jour saint. Au lieu d'avancer en guise de salut « *Aidek moubarek* » qui veut dire : « *Que Dieu bénisse ta fête* », cette partie des citoyens préférait une autre expression « *Aidek Saadane, machi moubarek* », disaient-ils. Cette nouvelle formule contient un jeu de mots à double sens : si littéralement elle se traduit par : « *Que ta fête soit joyeuse, et non pas bénie* », le non exprimé veut dire « *On préfère la fête qui nous a été procurée par les poulaïns de Saadane (nom du sélectionneur algérien,) traduite par une qualification en Coupe du monde que la haine du "peuple" égyptien dont le président est Moubarek* ». Cette citation pleine de sens illustre encore le mécanisme de la reconstruction de l'identité algérienne à travers ce match par logique d'opposition contre les Egyptiens en faisant appel à la darija.

Un autre exemple cité par le journal *Le Soir d'Algérie* nous fait revenir sur la capacité des médias dans la structuration des préoccupations, pas uniquement dans la sphère publique, mais aussi dans la sphère politique sportivisée. Le quotidien souligne dans son édition du 17 novembre à la page 8 que plusieurs députés de l'Assemblée populaire nationale ont demandé l'ajournement de la première séance plénière consacrée à la présentation de la loi de finances et du budget de l'année 2010, en solidarité avec les supporters et joueurs de l'équipe nationale caillassés en Égypte. Le journal titre l'article par : « *Ziari (président de la chambre basse du parlement) fait passer le scandale du Caire au second plan* ».

Ce titre « critique » envers la position de Ziari montre aussi la hiérarchisation médiatique dans la classification des sujets. Il est aussi révélateur de la manière avec laquelle le journal construit son événement footballistique au détriment des autres sujets. Algérie-Égypte fut le match, le sujet et l'événement principal qui essaie de détourner le regard sur toute autre préoccupation citoyenne.

À travers ces deux exemples, nous comprenons que les médias d'information ne se contentent pas de rapporter des paroles ou de les commenter, ils contribuent de façon beaucoup plus active à la réalisation du débat social.

C'est ce que notre analyse de contenu sur les publications du *Soir d'Algérie* nous a révélé. En effet, ce quotidien n'a presque parlé que de

cette double confrontation algéro-égyptienne. 8 pages par moyenne ont été réservées chaque jour à ces deux matchs. 141 articles sur 260 ont été écrits durant la période allant du 13 au 19 novembre dont 92 par des journalistes non spécialisés dans le sport. Le quotidien ne compte que 3 journalistes « permanents » en sport.³

Selon Veron (1983 : 51), « *l'événement n'existe pas sans que les médias le façonnent* ». Autrement dit, un fait ne peut être considéré comme un événement, même s'il a existé, si les médias ne parlent pas de lui. Mais qu'est-ce que l'événement ?

Patrick Charaudeau (1997 : 168) recense trois types d'événement. D'abord l'événement brut qui est quelque chose qui se produit ou s'est produit, mais encore sans signification. Puis intervient l'événement médiatique qui obéit à une sélection. La phase finale est l'événement rapporté au public.

Dès lors, l'événement n'est jamais transmis à l'instance de réception dans son état brut ; pour sa signification, il dépend du regard qui est posé sur lui par le journaliste. Voilà pourquoi le match Algérie-Égypte demeure dans les mémoires, dans la mesure où les médias algériens et égyptiens ne semblaient pas décrire le même événement. Cette rencontre décisive pour la qualification à la Coupe du monde constitue en elle-même un événement footballistique. Le traitement médiatique et le soutien politique qui lui a été réservé lui ont donné une grande importance. L'événement médiatique a pris de l'ampleur juste après le caillassage du bus des joueurs algériens lors de leur arrivée au Caire par une frange de supporters égyptiens. C'est là que cet incident filmé par l'équipe de Canal + qui suivait la sélection algérienne a pris une autre dimension. Esquenazi (2002 : 26) note que « *la taille et la qualité du public sont évidemment importantes* ». Toutefois, cet événement a été interprété différemment dans les médias algériens et égyptiens.

Les médias des deux pays se sont ainsi livrés une guerre médiatique en usant de la désinformation et de la propagande. L'événement a ainsi connu un langage fabriqué visant à amplifier le sentiment du patriotisme chez soi et dénigrer tout ce qui vient de l'autre.

3. Les rubriques sportives dans la presse algérienne fonctionnent avec de nombre limité de journalistes confirmés. Le reste des auteurs sont soit des collaborateurs (journalistes qui travaillent dans plusieurs rédactions à la fois) soit des correspondants.

Les modes discursifs du traitement de l'événement : Le langage de l'événement

C'est une évidence, un événement comprend des faits et des dits. Les faits sont des actions, et les dits sont les déclarations des uns et des autres, témoignages, décisions, réactions... Que l'événement se présente sous la forme d'un fait ou d'un dit, les médias sont tenus par des contraintes discursives, les contraintes de le décrire, de l'expliquer, et de relever à son propos les réactions des participants à la vie de la sphère publique.

Nous avons vu que l'événement à rapporter par les instances médiatiques est déjà construit. A partir de là, explique Patrick Charaudeau (1997 : 174), « *il lui faut* (à l'instance médiatique) *fabriquer, en choisissant parmi un ensemble de scénarios possibles, un récit médiatique* ». Pour ce qui est du jeu de langage utilisé, Charaudeau décrit quatre modes d'organisation du discours qu'il nomme *les modes discursifs*. Nous trouvons le descriptif, le narratif, l'argumentatif et l'énonciatif. A ces modes sont juxtaposées trois finalités de base qui sont celles de rapporter, de commenter et de provoquer l'événement.

Utilisation de la darija : Un choix personnel

Pour ce qui est de l'événement commenté par les médias, il est difficile pour un journaliste de se contenter de décrire sans faire de commentaire tellement « *le commentaire est une activité étroitement liée à la description de l'événement* » (Charaudeau 1997 : 191). Du coup, le journaliste qui commente l'événement peut se permettre d'exprimer son avis, plus ou moins personnel et parfois engagé. Mohammed Bouchama, journaliste de sport au sein du *Soir d'Algérie* a perdu son père la veille de la rencontre. Il n'a pas hésité à traduire ses sentiments en utilisant la darija dans l'article qu'il a écrit pour ce match. L'article s'intitule : « Pour l'amour de bladi ». On remarque déjà le terme en darija de « bladi » qui en arabe classique se prononce : « Biladi ». Ce mot signifie « mon pays » en français. Le journaliste justifie l'usage de la darija :

« C'était un peu personnel, le décès de 'Cheikh' (mon père) m'a marqué. C'était aussi un sacrifice. Au niveau de la rédaction, on m'a conseillé de partir, c'est le meilleur moyen d'évacuer les émotions... il y'avait une certaine émotion négative dans mes papiers. 'Echehna' (qu'on peut traduire ambiance électrique) de la rencontre, 'cheikh baba mat' (mon père est mort) ont fait sortir un article personnel avec quelques mots en darija »

Utilisation de la Darija : Une réponse au dialecte égyptien

La guerre médiatique qu'a connue cette double confrontation a atteint son paroxysme. Des journaux et des chaînes satellitaires ont continué à chauffer la rue égyptienne, suscitant une violence inouïe envers les Algériens. Même s'il est difficile de le prouver, la presse algérienne incitait aussi par son jeu de langage très violent la foule à s'en prendre à tout ce qui est égyptien.

Au niveau du langage, les médias égyptiens n'ont pas hésité à utiliser le terme dialectal « baltagia » pour qualifier les supporters et parfois le peuple algérien. Le choix de ce mot relève d'un point de vue personnel, voire de jugement de valeur. Le « *baltagia* » ou le « *baltagui* » signifie l'impudent, le petit qui prétend jouer dans la cour des grands, la personne qui a perdu le sens de la mesure et de sa place exacte. On pourrait le traduire par un : « *Comment oses-tu, prétentieux, t'estimer capable de nous battre pour aller au Mondial ?* ». Ce genre d'adjectifs qualificatifs n'a pas laissé la presse algérienne sans réaction. Le journal *Le Buteur* décrit l'atmosphère qui régnait le jour du premier match disputé au Caire: « *Hier, c'était Tel Aviv Stadium* ». Un commentaire s'en est suivi pour illustrer cette « comparaison » : « *Agression, intimidation, mensonges, un 2 but cadeau.* »

Le journal titre plusieurs fois dans ses rubriques en darija. On peut trouver « *Sarah une 'mra ou noss' qui a tenu tête à un officier égyptien* »⁴. Mra ou noss, se traduit littéralement : une femme est demi !! Cependant l'expression veut dire dans ce titre : une femme courageuse. Interrogé à ce sujet, Farid Aît Saada explique :

« *J'ai choisi ce titre, parce que je sais que ça va être repris en Algérie. Il n'y avait pas mon collègue d'el Haddaf⁵ et je sais qu'on allait*

4. Ce titre paru le 14 novembre 2009 dans le *Buteur*.

5. Le *Buteur* et *El Haddaf* (publication en arabe) se partagent la même rédaction

reprendre ça et même les médias égyptiens il faut qu'ils lisent ça. Nous aussi on a nos expressions, eux ils parlent directement l'arabe dialectal et c'est une expression typiquement algérienne pour montrer une position, une attitude typiquement algérienne. »

Nous remarquons aussi dans le titre « *Sarah 'Mra ou noss' qui a tenu tête à un officier égyptien* » une certaine alternance codique, appelée «code switching» dans la terminologie américaine traditionnelle. Cette alternance codique est définie chez Gumperz (1989 : 59) comme « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux* ». Ainsi, l'alternance codique peut venir de langues différentes. Dans cet exemple, nous avons affaire à la darija et au français.

En sus des mots en darija employés en *Une*, les journalistes du *Buteur* ont également glissé plusieurs termes en darija dans le corps de leurs articles tels que : 'fhal' (homme de principe) et 'nif' (anef en arabe classique et nez en français), 'nif' désigne l'honneur. D'autres adjectifs qualificatifs ont été utilisés pour dénigrer les responsables égyptiens de l'incident du bus comme 'Tegahna' (des gens qui n'ont aucun principe). Le *Buteur* n'était pas la seule publication francophone qui a fait recours à la darija pour répondre aux égyptiens. D'autres journaux l'ont aussi employé, Amina Zerrouki, journaliste à *Compétition* témoigne :

« Les Égyptiens ne sont pas francophone et donc quand il y'avait par exemple, euuh... quand ils traitaient les algériens de cochons ou 'khanazir'(en arabe classique), on utilisait la darija, on n'écrivait pas cela comme ça, mais on disait 'hallouf' au lieu de cochon en guise de réponse. »

Utilisation de la darija : souci de traduction et de transmission du message

Souvent en Algérie, le terme dialecte implique, dans l'usage courant, un jugement de valeur dans la mesure où un bon nombre de citoyens ne considère pas la darija comme une langue, mais plutôt comme un dialecte. De ce fait la darija ne peut aussi avoir le statut

et ont le même directeur.

d'une langue officielle à l'instar de l'arabe ou du berbère. Qu'est-ce qui explique alors son utilisation massive d'abord dans le milieu populaire algérien ensuite dans les écrits journalistiques notamment francophone ? Dans sa thèse Zinab Seddiki (2013 : 18) s'interroge dans un premier temps sur le statut officiel de la langue arabe « *Il se peut que cette langue soit avant tout une langue traditionnellement littéraire ou sacrée qui est mal adaptée aux besoins les plus variés de la communauté* », elle estime ensuite que l'arabe classique n'a pas beaucoup servi les peuples : « *on lui a donc accordé un rang religieux et culturel. Ceci créa les conditions de l'apparition d'une deuxième langue commune mieux adaptée aux besoins quotidiens (plusieurs dénominations lui sont données : arabe standard / arabe moderne) qui est utilisée dans les médias et à l'école. Or, dans les usages quotidiens, les locuteurs font appel à leur propre variété, même si elle ne possède pas le statut de langue officielle* ».

Il faut mentionner que, pour les linguistes, tout est langue car il n'existe pas de critères objectifs qui permettraient d'opposer langue à dialecte.

Citoyens comme journalistes utilisent parfois la darija par souci de traduction, autrement dit, ils ne trouvent pas d'équivalent en langue arabe, française ou berbère au mot employé en darija.

Correcteur au sein du journal le Temps, ayant déjà exercé à *El Watan*, *Liberté* et *Compétition*, Mohamed Oussaidane évoque :

« Le mot 'Hogra', c'est le mot en darija qui est le plus utilisé dans la presse francophone. Pourquoi parce que sa traduction en français n'existe pas, pour le traduire il faut utiliser trois mots : arbitraire, injustice et abus de pouvoir, mais' Hogra' ça résume les trois. »

Abondant dans le même sens Hassane Moali ajoute :

« Quand on dit hogra, c'est tout un programme politique. »

En outre de ce souci de traduction, certains journalistes estiment que certains termes ou expressions en darija transmettent mieux le message qu'ils veulent véhiculer. Ghania Lassel, journaliste de la rubrique société d'*El Watan* qui a couvert le match contre l'Égypte, confirme :

« Parfois, c'est plus percutant en Darija parce que si je prends l'expression : 'djeich chaab maak ya saadane' et je la traduis en

français : « armée et peuple nous somme avec toi », ça sonne pas de la même manière et ça n'a pas la même portée. Ça rend mieux, pas l'état d'esprit mais ce que les jeunes pensent. »

En dépit du souci de traduction, d'autres journalistes pensent que les mots en darija véhiculent mieux le sens qu'ils veulent donner à leurs articles, c'est le cas de Smail Mohamed Amokrane, reporter à *Compétition* et Tarek Ait Sellamate journaliste de sport à *El Watan*. Le premier signale :

« Si les mots sont bien placés dans une phrase, on peut les écrire entre guillemets en darija, ils ont plus de portée et de valeur qu'en français. »

Le second confirme :

« Certains mots comme 'hogra' ou 'chnaoua' touchent mieux les lecteurs en les mettant comme ça que de les traduire ».

Le mot '*chnaoua*' veut dire chinois en français. Il est utilisé pour désigner le nombre élevé des supporters du club du Mouloudia d'Alger. Il s'agit d'un emprunt qui résulte d'une situation où plusieurs langues sont utilisées dans une même aire géographique. C'est lorsqu'un mot d'une autre langue est intégré à la langue d'accueil tout en se versant dans le moule de la langue emprunteuse. Gumperz (1989 : 41) explique qu' « *il y a emprunt linguistique quand un parler « A » utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler « B » et que « A » ne possédait pas ; l'unité ou les traits empruntés sont eux-mêmes appelés emprunts* ».

Utilisation de la darija : une question d'identité

Pour les linguistes, tout est langue car il n'existe pas de critères objectifs qui permettraient d'opposer langue à dialecte. Si certains de nos sujets considère la darija comme un dialecte, d'autres estiment qu'elle peut se hisser au statut de langue et préfèrent lui attribuer un aspect identitaire. Dans ce cas de figure nous passons dans notre recherche de la linguistique à la sociolinguistique, car comme l'indique Zinab Seddiki, si le but de la linguistique se limite à la description de

la langue comme un simple outil formel de communication, la sociolinguistique, elle, pose qu'il n'y a pas de langues sans locuteurs et s'attache à étudier les rapports entre les langues et ceux qui les utilisent. La sociolinguistique est donc une linguistique sociale qui a pour objectif, comme le mentionne Christian Baylon : « *D'étudier les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistique... Elle s'est donné primitivement pour tâche de décrire les différentes variétés qui existent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel* » (1991 : 11).

Quand le *Soir d'Algérie* titre en *Une* du 13 novembre « Du 'nif' pour assurer la qualif », il fait appel à la notion identitaire. Le mot « nif » ne peut être étudié uniquement comme un terme linguistique, mais sa fonction désigne l'honneur. On ne peut le comprendre que dans un contexte social propre aux Algériens. C'est dans cet objectif que l'auteur du titre l'a utilisé :

« Quand on évoque le nif pour un algérien, c'est se motiver par soi-même, c'est un terme que seuls les Algériens le comprennent » lâche Mohamed Bouchama.

Utilisation de la darija : pour toucher plus de lecteurs

Sachant qu'un journal est un produit commercial fabriqué pour être vendu aux lecteurs et aux publicitaires, qu'une émission de radio ou de télévision est conçue pour obtenir un maximum d'audience, il est clair que l'un des enjeux derrière la guerre médiatique entre Egyptiens et Algériens est économique. Elle est aussi basée sur la dévalorisation de l'adversaire et transcrit par un langage simple souvent en darija pour la presse algérienne et en dialecte égyptien pour les médias cairotes.

Le football permet dans les pays où la communication reste contrôlée par le pouvoir, comme en Algérie et en Égypte, de rassembler des partisans pour exprimer collectivement une position politique. Nous comprenons ici que football, presse, business et politique sont liés. Reste à savoir comment trouver le fil d'araignée qui rassemble ces quatre domaines, précisément dans le cas de l'Algérie.

D'abord, rappelons brièvement une réalité historique. Depuis l'avènement du pluralisme en Algérie, aucun journal ne possède sa propre imprimerie mis à part *El Watan* et *El Khabar*. Tous les autres journaux sont soumis au diktat de l'imprimerie étatique. Nous soulignons également que L'Agence Nationale d'Édition et de la Publicité (ANEP) détient le monopole sur la publicité institutionnelle et les entreprises publiques. De ce fait la presse algérienne en générale et francophone en particulier essaie de trouver un autre moyen de renflouer ses caisses. Voilà en partie pourquoi l'utilisation de la darija permet de toucher plus de public et d'augmenter les ventes. La baisse des habitudes de lecture du français en Algérie va aussi dans ce sens. Il faut dire que la classe bilingue qui constitue l'élite algérienne dans les années 70 a tendance à vieillir, du moins ce qu'on estime dans les rédactions des journaux francophones. Il n'y a qu'à citer les propos des reporters interviewés pour se rendre compte de cette réalité. Amina Zerrouki journaliste à *Compétition* depuis 2005, confie que :

« Depuis un moment qu'on utilise darija, parce que la génération actuelle a tendance de lire beaucoup plus l'arabe que le français, et donc il faut des fois se mettre à la place du lecteur et simplifier quand-même... Des termes complexes ça dérange le lecteur, ça le gonfle et le lecteur l'évite. »

De sa part, Mohamed Bouchama lie l'utilisation de la darija au football, mais ne nie pas le vieillissement de la classe bilingue considérée autrefois comme l'élite algérienne. Il cite :

« Le foot est un sport populaire, Il n'est pas forcément destiné à l'élite, d'ailleurs l'élite 'ntaana' est arabophonisé (notre élite est arabophone), 'bkat chwiyya' les anciens (il reste quelques-uns), sinon rien. »

Pour ce qui est des titres : 'dirouha' (faites-le) publié le 18 novembre et 'dernaha' (on la fait) sorti le 19 du même mois, notre interlocuteur commente :

« Je ne me rappelle plus de la titraille, il y'a des titres qui me viennent comme ça, et qui s'imposent d'eux même en arabe ou en Français, il faut juste accrocher donc tu vas chercher le titre le plus adéquat. »

À propos de ces titres, sa collègue de la rubrique nationale Nawal Imès partage la même vision sur la stratégie discursive du journal,

même si elle déplore la baisse du niveau d'instruction de la langue française chez les lecteurs du *Soir d'Algérie* :

« Il y a le fait qu'il faut s'identifier à la population parce que 'dirouha', 'dernaha' ça touche un peu les jeunes qui ne sont pas particulièrement des lecteurs du Soir d'Algérie ni de la presse francophone. Il ne faut pas se cacher les jeunes lisent beaucoup plus en arabe qu'en français. Je pense qu'il y'a aussi une volonté du Soir d'Algérie de se mettre un peu au niveau du plus large lectorat, même si ça reste un journal francophone et on n'a pas à utiliser des termes de darija quelle que soit la stratégie. Moi, je suis contre et même envers la presse arabophone quand elle utilise darija. »

Afin de mieux comprendre l'utilité de l'emploi de la darija dans la presse francophone et surtout mesurer la baisse du niveau dans les habitudes de lecture des journaux francophones, on a jugé utile d'interroger Mohamed Oussaidane, correcteur confirmé au sein du journal le Temps. Ce dernier s'étonne :

« Les jeunes correcteurs se comptent sur le doigt d'une seule main. Moi, j'ai 46 ans et je me considère comme le plus jeune des correcteurs. Ils ne restent que des vieux retraités, des gens qui ont fait l'école française. »

Quant à savoir pourquoi les publications en langue française font souvent appel à la darija, notre interlocuteur rétorque :

« Le niveau d'instruction en français en Algérie à régresser dangereusement, donc même le lectorat actuel des journaux francophones c'est le troisième âge, c'est les cadres supérieurs. Les jeunes ne lisent pas les journaux en langue française, d'ailleurs les journaux qui vendent le plus, c'est les journaux qui écrivent avec un niveau de langue très très bas. »

De cette affirmation, nous retiendrons non seulement que les journaux francophones font usage de la darija pour mieux vendre mais ils exploitent aussi des termes familiers en français. Elle est loin, l'époque où les journalistes algériens prenaient soin d'imiter le style d'Emile Zola ou du moins de choisir des termes complexes notamment en ce qui concerne les articles sportifs. Ali Hamouche, rédacteur en chef du journal *Le Buteur* confirme :

« Quand on a choisi le titre : « Ils sont à vous bouffez-les ! », on était subjectif. On a d'abord essayé de supposer ce que le sélectionneur peut dire à ces joueurs pour les motiver. En arabe, il dira certainement : 'ham likom koulouhom' (ils sont à vous bouffez-les !). On a pensé un titre simple, accrocheur, mais aussi un titre compris par nos lectorats et qui traduit la motivation de la sélection algérienne. »

Même son de cloche, on le trouve chez Madjid Makedhi, journaliste de la rubrique politique d'*El Watan* :

« Généralement, on fait dans ce sens, c'est d'essayer d'être simple, on essaie de s'adresser à tout le monde parce que on peut pas s'adresser uniquement à des gens qui ont un bon niveau d'instruction, parce qu'en ce moment-là on aura pas beaucoup de lecteurs. Donc avec ça, ça va attirer un peu beaucoup plus de lectorat. »

Conclusion

À travers le traitement médiatique du match Algérie-Égypte, nous avons essayé de montrer, comment la presse francophone algérienne pourrait être un terrain idéal à l'utilisation de la darija dans un contexte footballistique marqué par une grande baisse des habitudes de lecture de français en Algérie.

Nous avons conscience que cette étude pourrait être approfondie notamment en ce qui concerne le statut attribué à la darija. Nous savons que l'emploi de ce terme nous exposerait à se voir reprocher une réalité rudimentaire, car sa définition est vaste et très complexe. Toutefois, nous assumons le choix de la considérer en tant que langue vernaculaire que Dabène (1994 : 24) définit comme *« L'ensemble des moyens d'expression acquis lors de la toute première socialisation, au sein de la cellule familiale. Ce terme est, en effet, utilisé pour désigner, dans les communautés fortement plurilingues, les langues endogènes propres à chacun des groupes ethniques et généralement acquises par voie lignagère »*.

Nous concluons que la presse algérienne cherche un moyen pour reconquérir son public. Nous avons constaté plusieurs changements dans les pratiques journalistiques en Algérie qu'on peut enregistrer en tant que pratiques artistiques et littéraires innovantes. Nous

repreons les propos de Ghania Lassal, journaliste à *El Watan* pour illustrer notre vision :

« Même si je ne l'utilise pas souvent, je trouve beau d'utiliser certaines expressions en darija car elles rendent l'article plus jolie compréhensif et reflètent mieux l'identité de nos lecteurs »

En somme, nous pouvons affirmer qu'à travers le match Algérie-Égypte, et le traitement médiatique qui lui a été réservé par les instances médiatiques algériennes, la population sportive et non sportive en Algérie a renoué avec son sentiment identitaire.

Nous n'omettons pas le fait que la darija a été utilisée dans la presse francophone algérienne bien avant 2009, mais sans verser dans une étude historique qui peut s'avérer longue et complexe, surtout en l'absence des écrits scientifiques sur le sujet. Nous estimons que le mieux est d'essayer à l'avenir de comprendre si l'usage de la *darija* dans la presse découle d'une pratique courante chez les journalistes ou s'il s'agit plutôt d'un langage passionnel propre au domaine sportif. Pour répondre à cela, il nous paraît judicieux de faire appel à un autre événement médiatique comme que les élections présidentielles, les « révolutions arabes »... etc. Cela permettrait de mieux vérifier si l'utilisation de la « darija » est dictée par le choix de l'évènement sportif ou si c'est une pratique courante dans la presse francophone algérienne.

Bibliographie

- Baylon, Ch., (1991) : *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Nathan.
- Boniface, P. (2006) : *Football et mondialisation*, Paris, A. Colin.
- Charaudeau, P. (1997) : *Le discours d'information médiatique : La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- Cornu, D. (1994) : *Journalisme et vérité, pour une éthique de l'info*, Paris, Labor et Fiedes.
- Dabène, L. (1994) : *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
- Derville, G. (1997) : *Le pouvoir des médias*, BUG.
- Esquenazi, J-P. (2002) : *L'écriture de l'actualité, pour une sociologie du*

discours médiatique, Grenoble, PUG.

Gumperz, J.-J. (1989) : *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

Lazarsfeld, P. Katz, E. (2006) : *Influence personnelle*, Paris, Armand Colin.

Miege, B. (1997) : *La pensée communicationnelle*, Grenoble, PUG.

Mucchielli, A. (1986) : *L'identité*, Paris, PUF.

Neveu, E. (2009) : *Sociologie du Journalisme*, Paris, La découverte.

Saillant, J.-M. (1996) : *La dimension médiatique, comment analyser les médias ?*, Paris, Ellipses.

Wahl, A. (1989) : *Les archives du football. Sport et société en France 1880-1900*, Paris, Gallimard.

Revues

Champagne, P. (1996) : « Le traitement médiatique des malaises sociaux », in : Cahiers du journalisme N°2, Dossier « Le journaliste acteur de société », Décembre, Lille, ESJ, p116.

Delforce, B. (1996) : « La responsabilité social des journalistes : donner du sens », in : Cahiers du journalisme N°2, Dossier « Le journaliste acteur de société », Décembre, Lille, ESJ, p25.

Dorville, C. (2002) « Ethique sportive, éthique journalistique : une mise en question », in Cahiers du journalisme N°11, Dossier « Le journalisme sportif », Décembre, Lille, ESJ, p19.

Kraemer, G. (1996) : « Presse francophone en Méditerranée, anomalie d'un média de mass national en langue non nationale », in Réseaux. N°111, Avril, Paris.

Bonnafous, S. Jost, F. (2000) : « Sémiologie, analyse du discours et tournant communicationnel », in Réseaux N°100, Avril, Hermès-Science.

Veron, E. (1983) : « Il est là, je le vois, il me parle pas », in Communications N°38, Paris : Seuil.

Watine, T. (1996) : « Journalistes : une profession en quête d'utilité sociale » in : Cahiers du journalisme N°2, Dossier « Le journaliste acteur de société », Décembre, Lille, ESJ, p77.

Wille, F. (2002) : « Les émotions : « Un obstacle méthodologique », in Cahiers du journalisme N°11, Dossier « Le journalisme sportif », Décembre, Lille, ESJ, p11.

Thèses

- Lounici, A. (1998) : « *L'image de la langue française et de la France dans la presse francophone algérienne : analyse du discours et lecture des représentations à travers des articles parus entre 1991-1994* », Grenoble.
- Seddiki, Z., (2013) : « *Les langues en présence dans la vie des étudiants algériens : étude comparative entre Blida et Ouargla* », Blida 2013.

Axe 6

**Sociolinguistique
urbaine : langues et
territoires**

Microtoponymie urbaine : retour sur une enquête à plusieurs voix

Dr. Sarah LEROY¹
UMR 7114 MoDyCo

CNRS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, France

On trouvera dans ce bref article quelques réflexions d'ordre méthodologique, à l'occasion d'un retour critique sur une enquête de terrain réalisée en juillet 2008 dans la ville algérienne de Bejaia. Conçue non dans une perspective strictement sociolinguistique mais dans celle d'un recueil de données orales, cette enquête a pourtant évidemment soulevé des problèmes de cet ordre, en raison de la modalité même du recueil mais aussi du phénomène étudié.

On s'attachera principalement à analyser la façon dont les hétérogénéités prévues lors de la mise en place de l'enquête trouvent un écho, ou pas, dans l'analyse des résultats, ainsi que la façon dont cette analyse fait à son tour émerger des hétérogénéités parfois inattendues.

Dans cette optique méthodologique, une large part sera laissée à la présentation de l'enquête, les résultats n'étant évoqués que dans un deuxième temps, et toujours en relation avec les attendus initiaux.

Les choix préalables

Le cadre de la recherche

L'enquête dont il est ici question s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche intitulé *Dynamique et usages des noms propres à l'oral* –

1. Sarah LEROY nous a quittés le 8 février 2013. Nous publions ici son texte inédit en guise d'hommage à la spécialiste chevronnée du nom propre qu'elle était. Il porte sur la ville de Béjaia qu'elle affectionnait particulièrement et où elle a mené des enquêtes de terrain d'un grand intérêt scientifique pour la recherche en sociolinguistique urbaine algérienne.

Recueil et analyse des données dans un environnement plurilingue, qui relève globalement de la prise en compte de l'oralité pour l'étude des noms propres². La visée est donc double ; il s'agit tout d'abord de recueillir des données à même de servir l'analyse des fonctionnements du toponyme à l'oral en situation de multilinguisme. Quant aux analyses visées, elles sont de trois ordres : les fonctionnements syntaxiques et sémantiques du nom propre à l'oral tout d'abord, le rapport entre langue du nom propre et langue du discours ensuite, le rôle des toponymes dans la construction linguistique de l'identité urbaine et les stratégies identitaires enfin.

Les deux premiers niveaux d'analyse relèvent de la linguistique au sens strict, puisqu'il s'agit de compléter la description des formes, des constructions et des interprétations du nom propre, jusqu'alors essentiellement menées sur l'écrit³, aux énoncés oraux, et par ailleurs d'interroger la nature même du nom propre et la réalité matérielle de cette étiquette grammaticale, en se penchant sur l'appartenance d'un nom propre à une langue, en synchronie. Pour le premier point, il s'agit de savoir si les descriptions du nom propre à l'écrit correspondent à ses usages oraux et même si ces usages oraux ne conduisent pas à revoir les catégories (de constructions syntaxiques ou morphologiques) existantes, en particulier pour ce qui est des rapports avec le nom commun. Le deuxième point implique de réexaminer l'hypothèse du nom propre « translinguistique », largement véhiculée par les travaux d'inspiration logique, et d'observer les phénomènes d'alternance et de mélange de codes liés à ces noms.

Le troisième niveau est d'inspiration plus sociolinguistique, il vise à traiter certaines des fonctions identitaires, sociales et culturelles du nom propre, constamment évoquées mais pour ainsi dire jamais exploitées dans les théories de la sémantique du nom propre, grâce à la prise en compte de contextes énonciatifs et situationnels, limités cependant au milieu urbain. Il s'agit en particulier d'analyser la répartition et les stratégies d'emploi des toponymes dans les différentes langues en relation avec l'identité, sociale et linguistique, du locuteur.

2. Cette thématique novatrice a fait l'objet du colloque international *Nomina2007, Les Noms propres dans l'oralité*, à l'Université de Bâle, Suisse, les 22-23 novembre 2007, colloque dont les actes sont à paraître.

3. Cf. par exemple Gary-Prieur (1994), Jonasson (1994), Noailly (1995), Leroy (2004).

On le voit, le projet est ambitieux, et les objectifs sont complexes, à plusieurs titres. On a d'une part, comme on vient de le voir, trois types d'analyse visés ; il fallait donc décider, ou du moins se demander, lequel il convenait de privilégier pour une première approche. Par ailleurs, à la différences d'enquêtes sociolinguistiques visant à recueillir « du discours » pour, par exemple, étudier la variation phonologique diatopique⁴, le phénomène linguistique ici visé est précis et restreint ; se pose donc la question de la manière d'obtenir des noms propres en quantité suffisante pour une analyse, tout en minimisant la quantité de « déchet », de données non pertinentes, et en tâchant de conserver un maximum de naturel aux données recueillies.

À la complexité des objectifs s'ajoutait la complexité du terrain, sur le plan linguistique comme sur le plan urbain. En effet, le plurilinguisme algérien est particulièrement complexe à Bejaia, où l'on rencontre trois langues (kabylo, français, arabe), chacune dans plusieurs variétés⁵, et où les phénomènes de mélanges codiques constatés sur le terrain maghrébin dans son ensemble ne manquent pas : fallait-il choisir une langue d'enquête, et laquelle ? Comment déterminer l'appartenance linguistique d'un nom propre dans des contextes de contacts de langues si étroits ? Outre cette complexité linguistique, il fallait tenir compte d'une complexité socio-géographique, qui est celle de plusieurs villes algériennes, la distinction qu'il convient de faire entre le caractère urbain d'un espace et de ses habitants, et le concept de citadinité⁶, qui recouvre des représentations socio-historiques, voire ethniques, et bien sûr géographiques, complexes. Cette distinction a des répercussions, encore aujourd'hui, y compris au niveau linguistique, comme l'a montré Chachou (2007), prolongeant une étude de Cantineau (1940). Dans la ville de Bejaia, cette opposition, ou du moins cette

4. Voir le site du projet Phonologie du Français Contemporain, <<http://www.projet-pfc.net/>>, ainsi que Durand *et al.* (2002).

5. Qu'il s'agisse de variétés diatopiques, comme dans le cas des parlers kabyles, diamésiques, dans le cas de l'arabe, ou diachroniques (générationnelles) et sociales comme cela peut être le cas pour le français.

6. Qui a des racines très anciennes : Ageron (1964 : 5) note que sous la domination des Turcs, « les citadins [...] peu nombreux (5 % de la population ?) vivaient coupés des masses rurales et se considéraient comme appartenant presque à une autre race que les *Bedouï* ».

bipolarité, passe par un clivage net entre haute ville, ou vieille ville, et nouvelle ville, ou ville basse. Ces deux espaces urbains se distinguent concrètement, des points de vue de l'urbanisme, de la population et des langues et variétés de langues, mais aussi, très nettement, du point de vue des représentations identitaires⁷. De ce fait, il convenait de s'interroger sur l'unité et l'homogénéité du terrain choisi, et sur la nécessité de tenir compte de cette bipolarité urbaine dans la mise en place du protocole d'enquête.

La complexité des objectifs de recherche, liée à la complexité du terrain abordé, impliquait donc nécessairement d'opérer des choix, difficiles, dans la préparation de l'enquête.

La préparation de l'enquête

Le premier choix, trivial et terre à terre, a été de s'en tenir, pour une première enquête, à une approche globale, une sorte de tour d'horizon visant simplement à recueillir des toponymes, sans stratégie particulière d'élicitation. Le fait que cette première enquête soit nécessairement réduite a également conduit à une réorganisation des objectifs : l'observation des traductions et alternances codiques liées aux toponymes, ainsi que leur fixation et leur opacification, c'est-à-dire essentiellement l'aspect « nom propre et langues » des objectifs d'analyse, semblait être le plus à même d'apparaître dès les premiers enregistrements ; de même, l'observation des usages locaux ou micro-locaux des toponymes, ou les liens de leur distribution à des paramètres socio-identitaires, c'est-à-dire tout ce qui concerne la construction et les stratégies identitaires liées au nom propre, pouvaient, semble-t-il, être étudiés à partir d'un corpus limité. En revanche, l'étude des usages linguistiques du nom propre à l'oral, nécessitant une masse importante de données, a été considérée comme un objectif secondaire, les données de l'enquête amorçant cependant un début de corpus, à enrichir par la suite.

Bien évidemment, tout recueil de données orales, toute enquête linguistique ou sociolinguistique, si « générale » semble-t-elle être, pose la question du type de recueil des données. Des multiples déclinaisons des différentes méthodes d'enquête (Calvet & Dumont: 1999), on a exclu les deux extrêmes. Le questionnaire oral, ou entretien

7. Cf. Mahrouche (2008).

guidé, a tout d'abord été exclu, car considéré comme trop directif, ne permettant pas, ou mal, d'accéder à des emplois spontanés des noms propres et, par ailleurs, convenant mal au phénomène linguistique visé : il est difficile en effet d'imaginer interroger directement des personnes sur leur usage des toponymes, tout comme de concevoir des stratagèmes les amenant à en utiliser. On souhaitait, de plus, recueillir les usages réels plutôt que les déclarations d'usage que tendent à produire les questionnaires. Les méthodes de recueil qui visent au contraire à minimiser le rôle de l'enquêteur et à recueillir les données les plus « naturelles » possible (qu'il s'agisse d'enregistrements à micro caché, d'observation participante ou de recueil centré sur la situation de communication plutôt que sur les types de personnes enquêtées, comme les corpus « écologiques »⁸) ont également été exclues, pour plusieurs raisons : un investissement matériellement impossible, sur les plans temporel, financier et linguistique, pour ce qui est de l'observation participante, des considérations éthiques, pour ce qui est du micro caché, et une difficulté générale de cerner le phénomène linguistique visé, en particulier pour le recueil écologique de données.

C'est donc vers une pratique fort classique, celle de l'entretien libre ou plutôt semi-guidé, sorte de moyen terme qui nous a semblé convenir à une première enquête, que s'est porté notre choix. Ce choix a entraîné la nécessité d'autres choix, de trois ordres. Tout d'abord, comme pour l'essentiel des méthodes évoquées ci-dessus, se posait la question de l'échantillonnage des informateurs : fallait-il échantillonner, selon quels paramètres ? Plus spécifiques à la méthode de l'entretien, les questions de l'amorçage ou du semi-guidage, ainsi que de la langue de l'entretien, se posaient également. En effet, comme le rappelle Bres (1999), l'entretien libre reste une illusion, l'enquêteur, même en apparence absent, devant jouer un rôle dans l'échange, établir une relation avec l'enquêté, qui ne peut pas parler « dans le vide ». L'entretien libre est donc toujours plus ou moins guidé, ou du moins lancé et relancé par l'enquêteur qui, sans gouverner l'entretien, doit installer un thème, poser des questions, demander des précisions, etc. Par ailleurs, à partir du moment où l'entretien était choisi comme méthode de recueil des données, se

8. Voir le site du projet Corpus International Ecologique de la Langue Française, <<http://www.ciel-f.org/>>.

posait crucialement la question de la langue de l'entretien : outre les problèmes de compétences linguistiques des deux parties, le choix de la langue de l'entretien était nécessairement liée à la question des places interactionnelles (Kerbrat-Orecchioni: 1990:71*sqq*) et à la relation entre choix des noms propres et langue utilisée.

Sur la question de l'amorçage ou du semi-guidage, on s'en est tenue à la perspective « large » adoptée pour le premier contact, en choisissant de proposer un thème très ouvert, formulé en « parlez-moi de votre ville », et décliné en deux consignes successives, demandant à la personne de faire une description générale de la ville dans un premier temps, puis d'indiquer, dans un second temps, sa pratique personnelle des lieux (lieux de résidences, de travail, habitudes de fréquentations, goûts et dégoûts, etc.).

La question de la langue des entretiens, plus délicate car liée à la relation entre les interlocuteurs, a été l'occasion de poser deux distinctions à faire travailler dans les choix des entretiens. Elles sont toutes deux centrées sur la personne interrogée. La première distinction se fait entre ce qui est pour l'enquêté une langue étrangère ou une langue seconde (on pense naturellement au français), et ce qui lui est langue maternelle, c'est-à-dire essentiellement, dans le contexte bougiote, le kabyle⁹. Cela impliquait de mener des entretiens en français et en kabyle et amenait de nouveau le problème des variétés, voire des compétences, évoqué plus haut. La seconde distinction concerne la proximité, ou au contraire la distance, linguistique et culturelle existant ou s'établissant entre les interlocuteurs : le fait de partager des pratiques langagières avec l'enquêteur ou pas, d'avoir ou non en commun des repères culturels et des lieux de vie, nous a semblé important pour la « couverture » de l'enquête, l'hypothèse étant qu'une interaction « proche » livrerait des éléments différents d'une interaction plus « lointaine ». Ces distinctions ont naturellement imposé la nécessité d'employer plusieurs enquêteurs différents et de panacher les entretiens en fonction de ces relations enquêteur/enquêté.

Enfin, la question de l'échantillonnage des enquêtés a dû prendre en compte deux types de paramètres, d'une part des paramètres « généraux », paramètres sociologiques classiques (âge, sexe, niveau

9. Même si les Bougiotes de langue maternelle arabe ne sont pas rares, essentiellement dans le milieu citadin (cf. ci-dessus).

d'études, métier exercé, classe sociale, etc.) dont s'est demandé, pour chacun, s'il avait quelque pertinence par rapport au terrain, et d'autre part des paramètres « locaux », spécifiques, concernant les langue(s) et variété(s) déjà évoquées, mais aussi la bipolarité urbaine, également déjà évoquée, qui se concrétise au niveau spatial (avec la séparation entre haute/ancienne ville *vs* nouvelle/basse ville) et temporel (les « vrais Bougiotes » étant nettement distingués des « arrivistes »¹⁰).

La réalisation de l'enquête

Cet ensemble de questions, de distinctions, et les choix faits en fonction des contextes et des possibilités, ont abouti tout d'abord à cerner trois paramètres de diversification des entretiens.

Le premier paramètre retenu est celui de la bipolarité urbaine : on a cherché à répartir les enquêtes entre des personnes « relevant » de la nouvelle ville et de l'ancienne ville, en fonction des lieux de vie et d'activité et/ou de l'appartenance déclarée de l'enquêté.

Le deuxième paramètre, celui de la langue et de la distance culturelle, nous a conduit à prévoir trois modalités d'entretien différentes, l'une mettant l'enquêté en relation avec une enquêtrice étrangère, pour un entretien dans une langue étrangère (ou seconde pour l'enquêté) (EE), l'autre le mettant en relation avec un enquêteur culturellement proche, pour un entretien dans une langue seconde (ou étrangère pour l'enquêté) (PE), la dernière l'autre le mettant en relation avec un enquêteur culturellement proche, pour un entretien dans leur langue maternelle.

Le troisième paramètre est celui de l'âge et du sexe, seuls paramètres « généraux » ayant été jugés éventuellement pertinents, l'âge en ce qu'il peut jouer sur les appellations des lieux, qui ont connu de nombreux changements en peu de temps, en particulier après l'indépendance du pays, et le sexe en ce qu'il est globalement pertinent sur le terrain maghrébin, aux plans linguistique comme culturel et social¹¹. Ce troisième paramètre a été complémentaire : après avoir

10. C'est-à-dire des nouveaux arrivants, habitants n'étant pas nés en ville, mais récemment arrivés, généralement des environs, des communes rurales voisines.

11. Sur le plan linguistique, on pense aux variantes féminines qu'on rencontre par exemple dans des parlers kabyles (réalisation [p] de phonèmes réalisés [b] ou [w] par les hommes) ou en français (/R/ uvulaire féminin *vs* /R/ roulé masculin). Sur

mené six entretiens en fonction des deux premiers paramètres, sans tenir compte du sexe ni de l'âge, on a effectué une deuxième série de six entretiens, en tâchant cette fois de varier âge (avec un certain succès, puisque les enquêtés ont entre 24 et 57 ans) et sexe (avec moins de bonheur, car on compte 8 hommes pour seulement 4 femmes).

Quatre enquêteurs/trices différent(e)s ont ainsi recueilli 12 entretiens, représentant 4 heures d'enregistrement, soit en moyenne 20 minutes par entretien. Ces entretiens ont été transcrits (transcription orthographique simplifiée pour le français, notation en alphabet latin pour le kabyle¹²) à l'aide du logiciel Praat, transcription à laquelle s'est adjointe une traduction française le cas échéant (entretiens en kabyle).

Le tableau ci-dessous reprend le détail des entretiens :

	Modalité EE (<i>enquêteur/trice étrangère, langue étrangère / seconde</i>)		Modalité PE (<i>enquêteur/trice proche, langue seconde / étrangère</i>)		Modalité PM (<i>enquêteur/trice proche, langue maternelle</i>)	
Ville haute	NB2 H, 49	NM1 F, 28	BD1 H, 28	NB1 F, 34	BM1 H, 57	RF1, H, 36
Ville basse	AH1 H, 31	XX1 F, 24	KB1 H, 38	RK1 H, 54	BB1 H, 49	SA1 F, 33

Les résultats obtenus

On ne développera pas ici les résultats pour eux-mêmes, mais en les mettant en rapport avec les hypothèses et les choix mis en œuvre dans la préparation et la réalisation de l'enquête.

Bilan sur les modalités de l'enquête

Notons d'abord un certain nombre de biais introduits par le type de recueil. En premier lieu, on constate une surreprésentation du

le plan culturel et social, on pense à la répartition sexuée des fonctions, des tâches et des espaces, évoqués par exemple dans Tillion (1966).

12. Voir à ce propos les recommandations de l'Inalco :

<www.inalco.fr/crb/pages_html/tableau_prononciation_kab.htm>,

<www.inalco.fr/crb/corpus_berbere/corpus_berbere/descriptif.htm>.

français, qui ne représente pas la réalité des champs, domaines et fréquence des langues sur le terrain. Le français est la langue, étrangère ou seconde, des deux tiers des entretiens, ceci résulte du choix des modalités d'entretien et n'est donc pas étonnant. En revanche, il apparaît aussi beaucoup, sous forme d'alternances codiques, dans les discours en kabyle : ainsi, RF1, face à une enquêtrice de même langue maternelle, démarre son discours en français, pendant quelques minutes, avant de passer au kabyle, ce qui ne l'empêche pas de revenir, pour de longs passages, au français à plusieurs reprises. Comme le symétrique (l'apparition du kabyle dans les discours en français, dans la modalité PE où cette éventualité est envisageable) est beaucoup plus rare et beaucoup plus limitée (quelques mots mais pas quelques phrases), on peut penser que la situation même de l'entretien (qui se double, dans le cas de RF1, de la situation de dialogue en tête à tête avec une jeune femme) reste perçue comme relativement formelle et peu naturelle, et « appelle », d'une certaine manière, l'usage du français. La « proximité » recherchée n'est donc que partiellement atteinte, sur ce point du moins. Un autre élément va dans ce sens, le fait que le discours général soit favorisé au détriment de la dimension personnelle : à la consigne de faire une description générale de la ville, les enquêtés répondent beaucoup plus longuement et librement qu'à celle d'indiquer leur pratique personnelle des lieux, cette partie de l'entretien tournant rapidement court¹³. C'est en effet, globalement, un discours général, un contenu descriptif plutôt « encyclopédique », qui ressort de ces entretiens ; cela semble lié à la méthode même de l'entretien « libre », qui en réalité risque bien souvent de produire un discours général, convenu, stéréotypique, et non la vision et la problématisation de l'enquêté, comme espéré.

L'autre point sur lequel on peut s'arrêter est que, si les préparatifs de l'enquête ont permis de prévoir et d'envisager un certain nombre d'hétérogénéités (sociales, linguistiques, interactionnelles), celles-ci sont néanmoins doublées d'autres hétérogénéités, qui surgissent des entretiens eux-mêmes. En d'autres termes, d'une part l'hétérogénéité n'est pas toujours là où on l'attendait (certaines oppositions prévues pour l'enquête ne semblent pas trouver d'écho dans les entretiens), et d'autre part l'une des principales hétérogénéités se situe au

13. Mais peut-être est-ce aussi parce qu'elle arrive après.

niveau des postures et des attitudes adoptées par les interlocuteurs, et spécialement l'enquêté, *dans* l'entretien, au cours de l'échange. En ce sens, la démarche de l'entretien libre ou semi-guidé répond aux attentes, c'est-à-dire fait surgir, à partir de l'enquêté, des problématiques qui n'étaient pas forcément préconçues par le chercheur.

*Bilan sur les toponymes*¹⁴

En ce qui concerne les fonctionnements linguistiques et sociolinguistiques des toponymes, il est intéressant de noter que les résultats se laissent répartir selon les types de toponymes.

La problématique plutôt linguistique, qui interrogeait les rapports entre noms propres et langues, trouve un écho dans le matériau des microtoponymes (noms de quartiers, de rues, de lieux-dits, etc.) ; elle est dans l'ensemble peu sensible aux hétérogénéités construites par le dispositif de l'enquête, ce qui peut ne pas surprendre, puisqu'il s'agissait d'un dispositif sociolinguistique, mais qui peut tout de même être noté, étant donnée la situation de plurilinguisme, à laquelle ils semblent relativement imperméables. Les résultats, globalement, concernent l'onomastique populaire, réelle, en construction, d'un espace urbain.

La question relevant plutôt du sociolinguistique, qui concernait la construction et les stratégies identitaires liées au nom propre, peut exploiter, inversement, des toponymes plus « macro », les noms de la ville. Les emplois et usages de ces toponymes sont, eux, surtout sensibles à d'autres hétérogénéités que celles construites par le dispositif de l'enquête.

Les microtoponymes

Les microtoponymes, donc, semblent ignorer les hétérogénéités construites par l'enquête. Ils manifestent en effet une totale insensibilité à la bipolarité urbaine, puisque les mêmes toponymes sont utilisés par tous, ou plutôt que les variantes ne semblent pas distribuées selon une répartition spatio-temporelle urbaine. Ils manifestent la même insensibilité à la langue de l'entretien, comme

14. On trouvera une présentation plus détaillée de ces mêmes résultats dans Leroy (à paraître) b.

le montre la forte stabilité interlinguistique dont ils font preuve, avec particulièrement peu de doublets en regard du contexte : tout au plus peut-on signaler la concurrence d'appellations officielles coloniales, en français¹⁵, et postcoloniales, en arabe, comme par exemple les noms de voies urbaines (*boulevard biziou / boulevard miruc, boulevard clémenceau / boulevard bwawina*) ; on note aussi la concurrence d'appellations descriptives plus spontanées, comme *la plaine / lexmis* ou *les cinq fontaines / lqahwa n zubir*, mais ces dernières restent rares. Enfin, ils semblent également insensibles aux paramètres sociaux classiques, comme le montrent les exemples, ci-dessous, où une jeune femme de 24 ans utilise une appellation (*boulevard Biziou*) qui n'a plus cours depuis 1962, et où un homme âgé utilise au contraire l'arabe *lexmis*¹⁶, alors même qu'il effectue une alternance du kabyle au français.

et puis après tu remontes un petit peu, et tu trouves euh, *le biziou* (XX1, F, 24)

euh si tu veux dacu i ay-iferqen, entre la ville d *lexmis*, dacu i iferqen, iten-iferqen d tajebbant (BM1, H, 57)

euh si tu veux ce qui nous sépare, entre la ville et *lexmis*, ce qui sépare, les sépare c'est le cimetière

Les quatre heures d'entretien présentent 150 microtoponymes différents, qui ne sont pas toujours employés en usage, de façon naturelle et intégrée à l'énoncé : les entretiens se caractérisent en effet par de nombreux commentaires métalinguistiques, portant précisément sur les noms propres, ce qui occasionne de nombreux emplois métalinguistiques. La répartition linguistique de ces microtoponymes est la suivante : on trouve des toponymes relevant étymologiquement de trois langues : le kabyle (*ihaddaden, tala weryan, iyil wazzug...*), l'arabe (*bab lluz, bir salam, sebaeau aecrin...*), le français (*cit  douani re, rousset, la poudri re...*). Leur r partition spatiale peut  tre qualifi e d'« historiquement linguistique » : on trouve les toponymes kabyle plut t en nouvelle ville, les toponymes arabes se trouvent plut t dans l'ancienne ville, mais aussi dans la

15. Mais, pour une bonne part, constitu es de noms propres (anthroponymes) d j  opacifi s, bien que relevant incontestablement de la langue et des r alit s fran aises.

16. Le fait que cet homme soit originaire de la haute ville, et donc locuteur de l'arabe bougiote, est cependant   prendre en compte.

nouvelle, et les toponymes français sont à peu près équitablement répartis sur les deux zones. Enfin, on peut faire des observations concernant la toponymie elle-même, qui est largement orale et populaire : si l'on note bien une certaine conservation de toponymes coloniaux au détriment des nouvelles appellations officielles, ce qui n'a rien d'original dans le contexte algérien¹⁷, on discerne à travers les entretiens une transformation de l'oronymie coloniale, en une organisation en « points » et non en « lignes », en zones et quartiers plutôt qu'en rues et avenues.

Les entretiens permettent aussi de faire quelques observations concernant la fixation et l'opacification des microtoponymes. D'une part, la fixation entraîne (en dehors de quelques cas déjà mentionnés) le figement dans la langue d'origine, quelle que soit la langue du discours, comme le montrent les exemples ci-dessous, de toponymes d'origine française, arabe ou kabyle, dans des discours en kabyle ou en français.

umbe d tes id *la rue du vieillard* en descendant tes id *la rue du vieillard* ukwessar

ensuite tu as *la rue du vieillard* en descendant tu as *la rue du vieillard* en bas

si tu remontes plus, ben tu trouves *bab el fuqa*,

je vous pose la question, est-ce que vous avez été euh à *tizi*, à *i il wazzug*, à *cité remla* et tout

On trouve ainsi des cas de distribution linguistique complémentaire, comme celui des portes, les trois plus fréquemment nommées étant *la porte sarrazine*, *lbab lfuqa*, *lbab lluz*, avec cette répartition linguistique (français pour la première, l'équivalent arabe, connu et parfois mentionné, étant très rarement employé, et arabe pour les deux autres).

Quant à l'opacification, on se contentera de citer en exemple le cas des noms français *quartier* et *cité* qui semblent peu à peu se fixer comme constituants de toponymes, précédant des éléments moins descriptifs d'origines diverses (*quartier s ir*, *des oliviers*, *naceria*, *cité rab a*, *dallas*, *pépinière*), mais cependant encore relativement mobiles et commutables (*cité pépinière*, *quartier pépinière*, *la pépinière*), alors que l'équivalent arabe, également employé en kabyle, *lhumma*, est déjà absolument fixé comme constituant de toponyme (*lhumma*

17. Voir Atoui (2005).

ubazin, qaraman, ucercur), le second élément n'étant pas autonome. Enfin, les entretiens livrent un certain nombre d'éléments dont le statut de toponyme descriptif (Jonasson 1994) même n'est pas assuré, et qui présentent peut-être le cas d'opacifications non achevées, en train de se faire, avec des fonctions descriptive et catégorisante encore dominantes (*la plaine, le stade, la polyclinique, le boulevard, la wilaya*).

Les noms de la ville

Sur les noms de la ville, on sera plus rapide encore, en renvoyant à Leroy (à paraître) b pour de plus amples détails. Disons seulement que trois noms sont couramment employés pour désigner la ville, trois noms rattachés à trois langues : *Bgayet* (kb.), *Bejaia* (ar.) et *Bougie* (fr.), et que l'ensemble des entretiens en compte 233 emplois, avec des fréquences voisines : *Bejaia* (39%), *Bgayet* (37%), *Bougie* (24%). On constate un lien direct et étroit entre la forme *Bgayet* et la langue kabyle, mais ce lien ne se retrouve pas pour *Bougie*, ni évidemment pour *Bejaia*, le corpus ne comportant pas d'entretien en arabe. Il s'agit en fait non seulement de langue, mais aussi de modalité d'entretien (cf. les tableaux ci-dessous).

	EE	PE	PM
<i>Bejaia</i>	47 %	53 %	0 %
<i>Bgayet</i>	5 %	1 %	94 %
<i>Bougie</i>	55 %	27 %	18 %

	<i>Bejaia</i>	<i>Bgayet</i>	<i>Bougie</i>
EE	55 %	5 %	40 %
PE	75 %	2 %	23 %
PM	0 %	89 %	11 %

De fait, on constate une forte association entre *Bgayet* et la modalité PM, les cas où *Bgayet* est employé dans une autre modalité, comme ceux où *Bougie* est employé dans la modalité PM se rapportant à des emplois en mention ou à des alternances codiques, comme le montrent les exemples ci-dessous :

à l'époque coloniale, tfehmed, française, mi tella *bougie*

à l'époque coloniale, tu comprends, française, lorsque c'était *bougie*

j'ai envie d'habiter, deux mois, trois mois, dagi deg *bgayet*

En revanche, dans le cas de *Bougie* et de *Bejaia*, la préférence donnée à l'un ou l'autre nom relève davantage du choix individuel que de la modalité de l'entretien. Les emplois de *Bejaia* sont fortement associés à un syntagme relativement figé, *la ville de Bejaia*, qui représente en moyenne la moitié des occurrences ; parallèlement, le syntagme préférentiellement lié à *Bougie* est *ici à Bougie*, forme cependant nettement moins fréquente et moins figée que *la ville de Bejaia*. Ces contextes préférentiels, analysés dans les contextes des entretiens, permettent d'avancer que *Bejaia* se trouve tendanciellement dans les discours plutôt formels, sans implication personnelle très forte du locuteur, tandis que *Bougie* relève de discours plus intimes, plus personnels, comme en témoignent deux locuteurs particulièrement représentatifs, l'un d'un érudit local qui donne une sorte de leçon d'histoire à l'enquêteur et use et abuse de *Bejaia* et de *la ville de Bejaia*, et l'autre d'une jeune femme qui se livre facilement à son interlocutrice, et lui parle sans gêne de sa famille, de sa vie, etc., *ici à Bougie*.

Ainsi, on voit donc apparaître avec l'analyse des entretiens une dimension linguistique de l'identité, anticipée par la préparation de l'enquête, qui concerne *Bgayet* et la langue maternelle kabyle ; mais on voit aussi surgir une autre dimension, nullement anticipée celle-là, la dimension interactionnelle de l'identité, avec *Bejaia* l'officiel et *Bougie* l'intime. De plus, cette dimension pourrait (mais cela reste à vérifier sur des données plus importantes et diversifiées) faire écho à une des hétérogénéités prévues par l'enquête, mais n'ayant guère donné de résultats apparent ; on peut en effet supposer une corrélation possible entre la répartition *Bougie/Bejaia* et les paramètres du sexe et de l'âge. Lorsque les interlocuteurs sont deux hommes (dans

2 cas) *Bejaia* est toujours majoritaire, tandis que lorsqu'il s'agit de deux femmes (dans 3 cas), c'est *Bougie* qui est toujours majoritaire ; lorsque l'enquêté est un homme et l'enquêtrice une femme (dans 3 cas, le cas inverse ne se présentant pas), on trouve plutôt *Bejaia*, mais la répartition est moins inégale. Cette dimension non strictement variationniste mais liant des paramètres sociaux généraux et des attitudes énonciatives, reste à explorer.

Conclusion

On espère avoir montré, dans cette présentation rapide mais détaillée, à quel point les paramètres de mise en place d'une enquête sont dépendants des visées analytiques, du terrain et du contexte, mais aussi à quel point, dans toute approche de cet ordre, les avancées procèdent par réglages successifs, par allers et retours permanents entre les attentes et les réalités du terrain et des données recueillies.

L'étude des noms propres à l'oral, qui pourra se faire sur des données fort variées, ne résultant pas forcément d'enquêtes de terrain, gagne cependant à s'ancrer dans une dimension sociolinguistique et identitaire, tant celle-ci, qui lui est pourtant si intimement liée, échappe encore à la description de cet élément des langues.

Références bibliographiques

- Ageron, C.-R. (1964) : *Histoire de l'Algérie contemporaine : 1830-1964*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Atoui, B. (2005) : « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements ? », in Benramdane F. & Atoui B. (éd.), *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Oran : CRASC, pp. 23-51.
- Baude, O. (éd.) (2006) : *Corpus oraux : guide des bonnes pratiques*, Orléans : Presses Universitaires d'Orléans.
- Bres, J. (1999) : « L'entretien et ses techniques », in Calvet L.J. & Dumont P. (éd.), *L'enquête sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan, pp. 61-76.
- Buchi, É. (2000) : « N comme les noms de lieux et de personnes. La quête

- des origines », in Cerquiglini B., Corbeil J.-C., Klinkenberg J.-M., Peeters B. (éd.), *Tu parles ! ? Le français dans tous ses états*, Paris : Flammarion, pp. 205-206.
- Calvet, L.J. & Dumont, P. (éd.) (1999) : *L'Enquête sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan.
- Cantineau, J. (1940) : « Les parlers arabes du département d'Oran », *Revue Africaine* 84, pp. 220-231.
- Chachou, I. (2007) : *Les Parlers urbains de Mostaganem. Essai d'analyse sociolinguistique*, mémoire de magistère, Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem.
- Durand, J., Laks, B., Lyche, C. (éd.) (2002) : *Bulletin PFC1* (« Protocole, conventions et directions d'analyse »)¹⁸.
- Gary-Prieur, M.-N. (1994) : *Grammaire du nom propre*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Jonasson, K. (1994) : *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990) : *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin.
- Leroy, S. (2004) : *Le Nom propre en français*, Gap-Paris : Ophrys.
- Leroy, S. (à paraître) a, « Orality, a new phase in the linguistic study of proper names ? », in *Actes du colloque international Nomina2007, Les Noms propres dans l'oralité*, Tübingen : Narr.
- Leroy, S. (à paraître) b, « Oralité des noms propres en situation plurilingue : entre interculturel et interlinguistique », in *Actes du colloque international « Interculturalité : quels enjeux pour les pays du Sud ? »*.
- Mahrouche, N. (2008) : *Pratiques langagières et représentations de l'espace urbain de quelques quartiers de Bejaia ville*, mémoire de magistère, Université Abderrahmane Mira, Bejaia.
- Noailly, M. (éd.) (1995) : *Nom propre et Nomination*, Toulouse.
- Tillion, G. (1966) : *Le Harem et les Cousins*, Paris : Seuil.

18. http://www.projet-pfc.net/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=919&Itemid=179

Quand les enseignes commerciales affichent le marquage des identités linguistico-culturelles des villes algériennes... le cas de Mostaganem

Dr. Ibtissem CHACHOU
Université de Mostaganem
Chercheure-associée au CRASC

« *Les discours sur la ville parlent moins de la ville que des rapports sociaux qui façonnent la ville* »
Vant, A, 1981, *Imagerie et urbanisation : recherches sur l'exemple stéphanois*, Centre d'études foréziennes, St Etienne, p. 154.

Introduction

Ma contribution s'inscrit dans la continuité de mes réflexions sur les faits sociolinguistiques urbains qui caractérisent la ville algérienne de Mostaganem¹. Cette recherche se poursuit dans le cadre du programme de l'équipe de recherche : « *Analyse par contextualisation des urbanités socio-langagières. Approches discursive et sociolinguistique de la ville de Mostaganem* »². Je rappelle que l'environnement

1. « Remarques sur le parler urbain de Mostaganem » in : *Synergies Algérie* n°4, *Contacts et diversités linguistiques*, 2009, pp. 69-81. « L'auto-désignation et l'hétéro-désignation comme procédés langagiers de ségrégation urbaine : le cas de la ville algérienne de Mostaganem », Article varia in : *Revue Synergies Algérie* n°15 « De l'oral à l'écrit : Réflexions croisées sur des stratégies d'apprentissage », 2012, p-p. 169-177/ « Repenser le champ conceptuel de la sociolinguistique maghrébine à la lumière des impératifs du terrain: Le cas du concept de citoyenneté », 2002, in *Revue d'Histoire de l'Université de Sherbrooke* : « *Espace rural, espace urbain* », n°1, Volume n°4.

2. L'équipe est affiliée au Centre de Recherche en Anthropologie Culturelle et Sociale (CRASC).

sociolinguistique des villes algériennes connaît une diversité linguistique importante. Les enseignes commerciales révèlent une pluralité linguistique et culturelle qui est intéressante à observer. Les langues utilisées sont généralement l'arabe institutionnel, le français, l'arabe algérien, l'italien, l'espagnol et les langues berbères notamment dans les régions berbérophones. La transcription de ces enseignes se fait en caractères latins et arabes et parfois dans les deux alphabets. Les premiers travaux réalisés sur la question rendent compte d'un usage massif de l'arabe institutionnel, particulièrement durant les premières années d'arabisation. En effet, dans les années 1970, c'est-à-dire moins d'une dizaine d'années après l'indépendance du pays, les noms des rues n'avaient pas échappé à une réappropriation des lieux par la langue, Louis-Jean Calvet le souligne dans *Les voix de la ville* : « Une nuit d'Octobre 1976, dans les rues d'Alger, des mains anonymes mais d'évidence mues par un sentiment favorable à l'arabisation passèrent au goudron toutes les inscriptions en caractères latins de la ville » (1994 : 172). Ce phénomène a fait l'objet d'une étude réalisée par Khaoula Taleb-Ibrahimi³ sur la ville d'Alger. Elle y a rappelé le contexte linguistique des années 1970 et le changement qui s'est opéré dès la fin des années 1990. En effet, depuis quelques années, l'environnement urbain tend à se diversifier sur le plan linguistique et même culturel. Une tendance à la francisation des enseignes semble gagner du terrain à la faveur de l'ouverture économique du pays au marché mondial, c'est ainsi que des noms de magasins de la grande distribution investissent les espaces d'affichage. Diverses langues s'y côtoient et entrent parfois en contact, mais ce ne fut pas toujours le cas.

Pour rappel, plusieurs articles de loi ont prescrit l'usage de la langue arabe au niveau de l'affichage publicitaire. Dans l'article n°01 du décret n°74-70 du 03 avril 1974 portant arabisation de la publicité commerciale, il est précisé que cette dernière : « produite et diffusée sur le territoire nationale doit être en langue arabe » et que : « l'utilisation, aux mêmes fins, d'une langue étrangère est facultative ». Dans ce cas là, devrait figurer sur les enseignes une « reproduction complémentaire traduite ou transposée » du texte. Ce caractère complémentaire ou

3. Taleb-Ibrahimi, Kh., 2002, « Entre toponymie et langage, balades dans l'Alger plurilingue. Les enseignes des rues de notre ville », in *insaniyat*, N° 17-18, CRASC, Oran.

facultatif lié au recours à une langue étrangère ne sera pas mentionné dans la loi 81-36 du 14 mars 1981 relative à « *l'arabisation de l'environnement* », seul l'emploi de la « *langue nationale* » est autorisé. Ce n'est que dans l'article n°22 de la loi d'arabisation n° 05-51 datée du 16 janvier 1991 concernant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe que l'usage d'une langue autre que nationale est de nouveau permis, l'article n° 22 mentionne que l'utilisation d'une langue étrangère peut être envisagée à titre facultatif. En outre, cette loi stipule que « *Sous réserve d'une transcription esthétique et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux, les slogans, les symboles, les panneaux publicitaires ainsi que toute inscription lumineuse, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés dans la seule langue arabe* ». Quant aux dispositions pénales prévues en cas d'infraction à cette loi, l'article n°33 stipule que « *Les responsables des entreprises privées, les commerçants et les artisans qui contreviennent aux dispositions de la présente loi sont passibles d'une amende de 1.000 à 5.000 DA.* » et qu' « *en cas de récidive, il est procédé à la fermeture temporaire ou définitive du local ou de l'entreprise* ». Qu'en est-il dans la réalité ? Les dispositions ne sont pas appliquées. La loi est contournée dès lors que les responsables sont interpellés afin de l'appliquer. En effet, lors d'une session de l'APN⁴, un député avait demandé à ce que l'usage de l'arabe soit généralisé à l'ensemble des enseignes commerciales et des panneaux publicitaires, le Ministre du Commerce avait répondu que les agents de contrôle relevant du Ministère du Commerce n'avaient pas obligation « *de contrôler ce type d'infraction ou de sanctionner les auteurs* »⁵. Ce qui paraît ici comme une contradiction relève du déphasage entre les textes de loi et les pratiques effectives en société que de nombreux linguistes ont soulevé dans leurs travaux (Queffelec *et al.*, 2002, 67, 69). La réalité sociolinguistique est infiniment plus complexe qu'elle ne l'est représentée dans les textes officiels à tel point qu'elle échappe à la rigidité des lois devant la régir.

Outre le décalage existant entre les normes institutionnelles et sociales, la lecture de la signalétique urbaine révèle des changements à divers niveaux. Sur le plan socio-économique et politique,

4. Assemblée Nationale Populaire.

5. Voir : <http://www.lejournalalgerie.com/Editions/271214/Le%20journalalgerie.pdf>

les métissages linguistiques et culturels que l'on observe ces deux dernières décennies en contexte urbain sont, selon Khaoula Taleb-Ibrahimi, révélateurs « *de l'inexorable intégration de notre pays dans l'économie de marché et dans la mondialisation* » (Taleb-Ibrahimi, 2002). C'est à ce dernier aspect que de nombreuses études se sont intéressées, je rappelle brièvement quelques aspects de l'environnement graphique des villes algériennes que des études en sociolinguistique ont pu faire ressortir, ceci permettra de croiser les données et de souligner des points de convergences dans la manifestation graphique du plurilinguisme algérien.

Les études sur l'environnement graphique des villes

Une approche centrée sur le lexique :

De nombreuses études ont été effectuées sur l'affichage urbain en Algérie (Ouaras, 2015) (Ouhassine 2013) et plus précisément sur les enseignes commerciales, des enquêtes ont été réalisées également dans le cadre de thèses de doctorat soutenues ou en cours de réalisation. Ces travaux font état de la pluralité des langues utilisées ainsi que de leur mixage, l'approche se veut davantage lexicale que discursive. L'ouverture sur le monde se traduit par l'emploi de langues et par la présence de références étrangères dans l'espace qu'est la ville. Cette globalisation s'accompagne aussi d'un besoin d'ancrage identitaire, l'on empruntera ici le néologisme employé par Catherine Miller de « glocalisation » (Miller, 2012) pour renvoyer à ce phénomène lié à l'affirmation des identités locales dans un monde de plus en plus homogène et pouvant menacer les particularités culturelles. Nous mentionnons les travaux de Kahlouche Rabeh (1997) sur la ville de Tizi-Ouzou et ceux de Mahrouche Nesrine (2013) sur la ville de Béjaia.

Au-delà du caractère multilingue et mixte des inscriptions caractérisant l'environnement graphique de la ville, c'est l'inventivité lexicale en français qui est décrite et questionnée dans ces travaux, ce français évolue au contact des autres langues visibles dans le contexte urbain via l'affichage public, il se mêle aux langues algériennes dans les villes du nord du pays, notamment dans les enseignes de magasins. Par contre, la situation linguistique des villes du sud est

différente, c'est l'arabe qui domine davantage les usages oraux et écrits (Boudebja, 2014) (Temim, 2006). Dans les régions berbérophones la présence des langues berbères et l'usage du tifnagh particularise l'environnement urbain des villes comme Tizi-Ouzou, ses environs, Béjaïa et ses localités ainsi que Bouira⁶. Dans les domaines informels la variation du français pratiqué en Algérie n'est pas toujours contrôlée, d'après Yasmina Cherrad : « *la langue française offre elle-même des potentialités que nos locuteurs vont exploiter, en puisant dans leur vécu les éléments socioculturels s'accommodant avec ce système linguistique mais qui leur devient spécifique* » (Cherrad-Benchefra, 2002, 111-112). Je note néanmoins que s'agissant du registre écrit, la variation demeure plus contrôlée qu'elle ne l'est à l'oral.

Je signale également les travaux sur le marquage signalétique des espaces urbains et leur appropriation par les locuteurs/habitants de la ville, et ce dans le cadre des travaux en sociolinguistique urbaine (Djerroud, 2013) (Boussiga, 2014) (Sebih, 2014). Louis-Jean Calvet y distingue trois courants (Calvet, 2013 :49) : le premier concerne la description de la situation des langues dans une ville, le deuxième décrit la ville telle qu'elle est dite ou « *mise en mots* » (Bulot, 2001) par ses habitants, le troisième et dernier courant, s'intéresse aux parlers jeunes, à la production et à la créativité lexicale de ces derniers. C'est le deuxième courant qui a vu proliférer des travaux sur l'appropriation par le discours de différentes villes du monde par leurs occupants, il « *repose sur l'idée que l'espace n'est pas une donnée mais une construction sociale, que l'action humaine a une dimension spatiale, et que les discours sur la ville, modifient la perception du réel urbain* » (Calvet : 40), ce courant distingue également entre « *langues dans la ville et discours sur la ville* » (Lajarge & Moïse, 2005). Des corrélations sont parfois établies entre l'emploi des langues et la dénomination de certains espaces ainsi qu'il ressort de certains travaux (Leroy, 2016).

À Mostaganem, des appellations comme « *Loubia.com* », pour un restaurant, et « *facelook* », pour un magasin de vêtements, révèlent l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur l'environnement linguistique urbain. C'est à la faveur de la composition lexicale que se font ces créations. Outre

6. Abbas Mourad, *Analyse sociolinguistique des enseignes commerciales et institutionnelles dans la ville de Bouira*, Thèse de doctorat en cours. S/D I. Chachou, Université de Mostaganem.

ces enseignes, dont l'aspect « branché » est visible dans le paysage de la ville, des dénominations caractérisent également l'espace, elles font référence à des appartenances tribales, c'est ainsi que dans le quartier de Beymout (situé non loin du centre-ville), se trouve « *Café Medjaher* », en référence à une tribu de la région de Mostaganem, un restaurant dénommé « *Zanoubia* » réfère à la reine de Palmyre, les propriétaires sont des réfugiés syriens, installés depuis peu à Mostaganem. Des références à des réalités étrangères mais très appréciées en Algérie se donnent à lire également sur les enseignes de la ville, comme « *Classico* », un emprunt à l'espagnol popularisé depuis les matchs de l'équipe du Barca (Barcelone) avec le Real Madrid. Les autres types de dénominations sont des emprunts à des marques qui existent ailleurs : « *Séphora* », « *Optic Lynx* », « *BCBG* ». D'autres noms sont empruntés aussi à des séries turques, doublées en arabe syrien⁷, comme « *Harim Es-Soltane* »⁸. Il faut noter que les enseignes dont le nom est en arabe sont pour la plupart transcrits en caractères latins. Cette tendance s'explique également par le fait sociologique de l'urbanisation planétaire, elle est productrice de diversité, de plurilinguisme et de variations (Calvet, 1994).

L'enquête de terrain et le recueil du corpus :

La présente contribution s'inscrit donc dans le cadre de la sociolinguistique urbaine et a trait à la ville considérée comme productrice de discours (Bulot, 2004). J'y interrogerai les références identitaire et culturelle véhiculées par certaines appellations qui transforment les enseignes en un espace discursif qui affiche l'inscription de soi dans et par rapport à la ville. Pour ce faire, je procéderai à la lecture de la signalétique commerciale de la ville, à travers quatre enseignes de magasins situés, comme mentionnés plus haut, au centre-ville de Mostaganem. Ce qui s'est révélé être un marquage du territoire témoigne d'une dynamique identitaire qui anime les rapports parfois tendus entre les habitants de la ville, et ce en raison de la différence de leurs appartenances socioculturelles. Deux polarités m'intéresseront particulièrement : la polarité

7. Ces séries sont très populaires en Algérie et dans le monde arabe.

8. Il s'agit d'un feuilleton qui raconte le règne de l'empereur ottoman Souleymane Le Magnifique (1520-1566).

identitaire et la polarité sociolinguistique. Autrement dit, j'observerai la manifestation de la dimension identitaire dans la construction des territorialités de la ville, du choix du nom en tant que « *marquage significatif* » (Lajrage et Moise, 2005).

Après m'être intéressée à des comportements linguistiques et discursifs qui marquent une ségrégation entre locuteurs urbains et citadins⁹, c'est sur les enseignes de magasins que portera mon intérêt, des enseignes où se donne parfois à lire ce qui s'apparente à une appropriation de l'espace urbain. En effet, certaines dénominations sont évocatrices d'espaces exogènes à la ville. Elles révèlent des ancrages socioculturels et/ou identitaires ainsi que des références en rapport avec des identités, réelles ou postulées, dont l'affichage suggère une affirmation d'une appartenance refoulée ou parfois réprimée -symboliquement- et sujette à stigmatisation. Cette dernière s'explique par les particularismes linguistiques et culturels que ces identités présentent dans un espace socioculturel relativement homogène du point de vue de la composante sociologique qui y évolue et des pratiques linguistiques en cours (Chachou, 2007, 2011). Les nouvelles identités urbaines en construction/déconstruction puisent dans les anciens référents symboliques, mémoriels, tribaux, lignagers, etc., d'où la nécessité de procéder, en général, à une contextualisation sociologique, historique et anthropologique.

Je m'appuierai sur une analyse sociolinguistique (Lajarge & Moise, 2005) qui sera ici complétée par une démarche qualitative. Elle visera, par le biais de courtes enquêtes menées par des entretiens semi-directifs, de cerner les motifs qui ont présidé aux choix langagiers et dénominatifs opérés par les enquêtés/gérants de quatre magasins, car plus qu'un support publicitaire, l'enseigne est le lieu de l'affichage des expressions culturelles/référentielles qu'il me semble intéressant à faire parler. Le choix du nombre réduit d'enseignes choisies est dicté par le souci de mettre l'accent sur cette dichotomie citadin vs urbain qui caractérise les rapports entre les habitants de la ville.

Il en est ainsi de deux enseignes de restaurants qui ont particulièrement attiré mon attention, tous les deux sont situés au centre-ville de Mostaganem, « *Le Pacha* » et « *La citadelle* ». Les deux appellations transcrites en alphabet latin, réfèrent à la citadinité, à

9. En contexte algérien, le terme « citadin » s'applique à un membre d'une famille d'origine turque ou andalouse.

deux citadinités¹⁰ distinctes dans la mesure où les commerces appartiennent à des familles d'origines différentes, « *Le Pacha* »¹¹ est la propriété d'une famille mostaganémoise qui revendique une origine « turque », quant à « *La Citadelle* »¹², elle, elle est la propriété d'une famille d'origine béjaouie « anciennement » installée dans la ville. Existe-t-il un lien entre les dénominations des enseignes et l'origine de leurs propriétaires dont les commerces sont situés aux abords d'une même artère, Mohamed Khemisti en l'occurrence, et situés à quelques mètres l'un de l'autre ?

Une question est à l'origine de ce travail. Elle est relative au pourquoi du choix du nom du magasin. La question posée est : 1/ « *Pourquoi avez-vous choisi l'appellation de (L'Alhambra, par exemple) pour votre magasin ?* Les entretiens avaient duré en moyenne cinq minutes. Une fois à l'intérieur du magasin, je me présentais et j'exposais l'objet de mon enquête, je demandais ensuite au commerçant s'il acceptait de répondre à une question en relation avec ma recherche. A la fin de ce court entretien je lui demandais si je pouvais photographier l'enseigne de son magasin, ce qui fût fait très facilement. Un commerce avait décroché temporairement son panneau pour des travaux. J'ai pu cependant obtenir la carte de visite sur laquelle figure le nom du restaurant « *La Citadelle* ».

Une brève description de la ville s'impose pour comprendre les processus de négociations des identités urbaines et ceux de l'appropriation de l'espace-ville par ses habitants.

10. Les citadinités au Maghreb sont complexes et multiples, et ce en fonction de l'histoire propre à chaque ville citadine : une citadinité pré-ottomane dont les familles se réclament d'une origine chérifienne (en rapport avec la descendance du prophète Mohammed). Ce sont, en réalité, des familles d'origine almoravide, les premières familles installées en ville au Moyen-âge sous les royaumes berbères musulmans : almoravide et mérinide). Une citadinité turque, andalouse et juive. Si les deux premières revendiquent de moins en moins ostentatoirement leur origine, les familles juives de Mostaganem la taisent. Mis à part les familles turques qui se disent [hдар] « citadins », tous les autres se disent [ulâd blâd], c'est-à-dire « Les vrais habitants de la ville ».

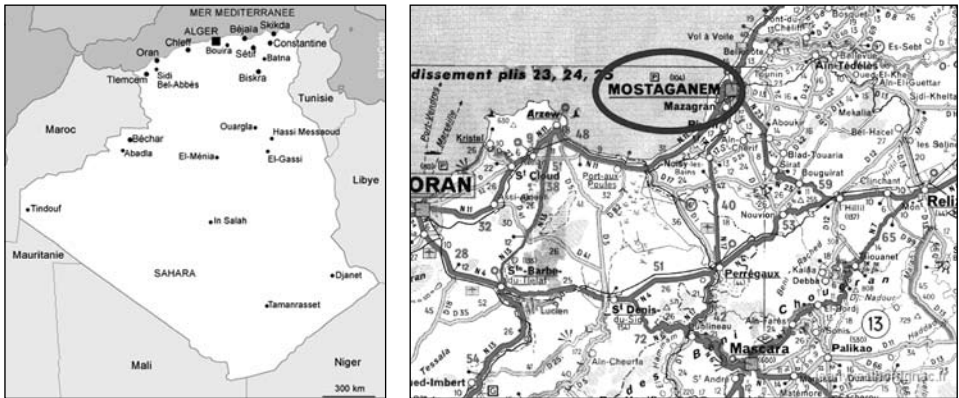
11. Mot turc : « *Titre honorifique attaché à de hautes fonctions, notamment. A celles de gouverneur de province* » (voir : *Le petit Larousse*, Paris, 2008, p. 728). Le sens métaphorique est tout aussi intéressant que le premier, sinon plus dans la mesure où il renvoie à l'idée de vivre « *dans l'abondance* », « *sans souci* » (Idem). Pacha voudrait dire aussi « *commandant* ».

12. C'est en 1067 que Bejaia devint la capitale des Béni-Hammâd après que le sultan En-Nâcir s'y soit installé non sans avoir fortifié la ville.

Mostaganem, une ville, un territoire

Mostaganem est une commune algérienne de la wilaya de Mostaganem dont elle est le chef-lieu. C'est une ville portuaire de la Méditerranée, située au nord-ouest de l'Algérie, à 363 Kilomètres à l'ouest d'Alger et à 80 Kilomètres à l'Est d'Oran. Elle couvre une superficie de 2.269 Kilomètres.

Figure 1 : Localisation géographique de la ville de Mostaganem



La ville est limitée au nord par la vallée du Chélif, au sud par la vallée Macta, à l'est, par la Mina et à l'ouest par la mer méditerranée. À l'instar de la plupart des villes portuaires algériennes, Mostaganem a vu le passage et l'installation de populations d'origines diverses, les traces de la présence phénicienne et romaine ont été révélées par les travaux d'archéologie moderne. Les Arabes n'y seraient passés qu'à des fins d'islamisation, Mostaganem est demeurée cependant sous l'autorité des dynasties maghrébines, une des hypothèses relatives à son origine attribue sa fondation aux Almoravides¹³ au XI^e, du XI^e jusqu'à l'arrivée des Turcs au XVI^e siècle la région a été soumise successivement aux Almoravides, aux Mérinides et aux Ziyanides, mais tous ces pouvoirs devaient faire face aux révoltes répétées des

13. Certaines familles habitant la commune de Mazagan, autrefois tamazghran (nom berbère), se disent les vrais habitants de la ville ou vrais mostaganémois, et affirment que leur présence est antérieure à celles des Turcs et qu'ils sont de facto plus dignes du qualificatif de « citadins » que les Turcs ou les Andalous, par exemple.

tribus maghraouas¹⁴ qui peuplaient les environs proches de la ville. Mostaganem a accueilli un nombre important d'Andalous et de Juifs qui avaient fui l'inquisition chrétienne. Puis les Turcs et les Français sont venus tour à tour en prendre les rênes. À travers ces enseignes, nous retrouverons des bribes de cette histoire marquée par des affluences diverses.

Ces bribes, nous les retrouverons au centre-ville, ce dernier a de tout temps été occupé par des immigrants d'origines différentes. Je reprends ici une citation d'Anne Thompson El-Mentfekh qui, en parlant d'Alger, avance qu'« *Il est indiscutable que certaines catégories habitent exclusivement la ville* » (El- Mentfekh, 1987), les catégories évoquées sont les Turcs, Les Juifs, les Andalous, les Chrétiens, etc. Ce sont les dits (baladiya) ou (hдар), c'est-à-dire citoyens. C'était le cas de toutes les villes citadines du Maghreb. Le centre-ville représente la centralité, le pouvoir avec ce que cela inclut comme rapports hiérarchiques qui alimentent les taxonomies : urbain vs rural, centre vs périphérie : « *tout espace social étant hiérarchisé, ces découpages peuvent devenir des oppositions à lire en terme de valorisation/dévalorisation du territoire* » (Marchand, 2005) et partant des individus qui les occupent d'où la mise en mots des tensions qui nous interpellent en sociolinguistique urbaine.

Présentation et lecture des enseignes

Les enseignes que je présenterai ci-dessous sont : l'Alhambra, El Kortobi, La Citadelle et Le Pacha.

Figure 1 : Alhambra. Musique

Le palais de l'Alhambra



14. Il s'agit d'une grande confédération de tribus d'origine berbère qui vivait de manière autonome dans la vallée du bas chélif.

L'Alhambra ou « Qa'lat Al-Hamra »¹⁵ est nommée aussi « la rouge », elle fut appelée ainsi en raison de la couleur rougeâtre qui recouvre ses murailles au coucher du soleil, il s'agit d'un ensemble palatial édifié par les musulmans à Grenade à l'époque où ils occupaient l'Andalousie, il représente un des plus célèbres bijoux de l'architecture islamique. Le magasin qui en porte le nom est un commerce de vente de disques et de vidéos, son appellation, d'après le propriétaire, a été inspirée par l'ancienne dénomination d'un cinéma à Mostaganem fermé depuis vingt ans et qui était situé à côté de la place de l'hôpital Che Guevara. Il nous cite également l'origine andalouse du nom « Al-Hamra ». La mémoire référentielle est ici double. A Mostaganem, cinq salles de cinémas participaient de la vie culturelle de la ville, elles étaient fréquentées par une génération de cadres et d'artistes mostaganémois, aujourd'hui, elles ont toutes fermé leurs portes. Dans les discours sur Mostaganem d'antan, ces espaces sont évoqués avec regret et amertume¹⁶. Leur disparition est associée à l'idée d'une certaine déchéance de la ville. À cette réactivation de la mémoire de la ville par la dénomination, s'ajoute la référence à la vieille cité andalouse. Il est possible que l'histoire de la famille du propriétaire soit à l'origine de ce choix, mais la question ne lui a pas été posée. Pour le Maroc, Leila Messaoudi avance que « *les populations d'origine andalouse dans la médina de Rabat, d'origine turque ou andalouse à Tlemcen et à Tunis, [sont] considérées encore aujourd'hui comme les habitants d'origine de ces villes* » (Messaoudi, 2014). Il en est de même des familles citadines de la ville de Mostaganem, turques, andalouses ou juives, elles possèdent des commerces au niveau du centre-



ville mais aussi dans d'autres quartiers. Ces groupes étaient, pour la plupart, d'importants propriétaires fonciers et immobiliers. Voir : (Chachou, 2012).

L'enseigne qui suit est celle d'un Cybercafé, il est la propriété de la famille de notre guide évoqué au début de l'article, les Benkartaba, littéralement « Fils de Cordoue ». Cordoue est

Figure 2 : El Kortobi la ville espagnole d'où ils sont originaires.

15. En arabe : 'أرام حُلّا'

16. http://www.reflexiondz.net/MOSTAGANEM-5-salles-de-cinema-fermees-depuis-20-ans_a7813.html

Au début de leur arrivée à Mostaganem, ils avaient occupé le quartier d'El Matmor où ils s'adonnaient au commerce des céréales, « *Matmore était un quartier presque exclusivement occupé par les Hdars (citadins) qui se livraient au commerce des céréales* », (Belhamissi 1982 : 118). Ils occupèrent par la suite le quartier européen et d'autres quartiers de la ville. Notre guide s'est arrêté de son propre gré devant sa maison et m'a proposé – si je le souhaitais, car je n'avais pas remarqué cette enseigne jusque-là – de photographier l'enseigne du commerce adjacent à sa maison familiale. L'échange s'est installé naturellement. Concernant le pourquoi du choix du nom de famille, l'enquêteur a déclaré : « *C'est un nom de famille connu, la famille Benkartaba est une famille noble... Dar Kortobi¹⁷, elle compte parmi les familles nobles de Mostaganem... un de mes aïeux était Imam à Cordoue, Imam El-Kortobi¹⁸, un savant qui a écrit des livres... mon arrière-grand-père était cadi à Mostaganem* ». (Voir annexe1).

Le patronyme figure ici comme un capital symbolique qui rappelle la notoriété de la famille propriétaire du commerce et le prestige qui lui est associé : « *le nom de famille connote, au moins, dans le milieu des initiés, toutes les richesses matérielles et immatérielles* »¹⁹ (Pinçon, 2000 : 22). Comme chez toutes les familles citadines qui se disent turque ou andalouse, c'est un espace exogène qui est évoqué et valorisé, la provenance géographique est Cordoue, elle était le centre administratif et politique de l'Andalousie à l'époque musulmane. Elle fut aussi un foyer de rayonnement culturel important. La renommée de la famille tient également des hautes fonctions occupées par ses membres et de l'influence dont ils jouissaient. Inscrire son nom dans l'espace public participe de la réaffirmation de l'ancrage de la famille et de sa mémoire dans la ville.

17. La famille Kortobi. « Dar » (littéralement maison mais qui veut dire famille) précèdent les noms de familles connues dans la ville de Mostaganem, et qui jouissent d'un prestige matériel ou symbolique et souvent les deux.

18. Il s'agirait d'Abû Abdellah Mohamed Ibn Ahmed El Kortobi, un théologien musulman et un juriste qui a vécu au 12^{ème} siècle à Cordoue, il fut l'auteur de nombreux ouvrages dont le fameux Tafsir (L'exégèse du Coran). Il mourut en 1273. Mentionnons toutefois que le nom de famille El Kortobi existe aussi à Alger mais surtout dans de nombreuses villes marocaines dites citadines. Aussi de nombreux savants de l'époque étaient désignés ainsi.

19. Ce processus est propre à la bourgeoisie et à la noblesse occidentale, mais le fonctionnement global n'est pas différent dans les pays de culture orientale ou maghrébine.



Figure 3 : La citadelle

Le choix du nom s'est fait par rapport aux origines du propriétaire. En l'absence de ce dernier, c'est un employé qui nous a expliqué que le père du propriétaire est originaire de la région qui a inspiré le nom du commerce. À l'intérieur du restaurant, les décorations consistent en des poteries berbères et des tableaux illustrant des scènes de vie rupestres dans les montagnes du Djurdjura et de la joaillerie berbère. Ces objets fonctionnent comme des indices sémiologiques servant à afficher l'identité du commerçant. Le nom d'un lieu géographique se trouve transposé sur l'enseigne d'un restaurant, la pratique n'est pas nouvelle, ainsi de nombreux restaurants portent le nom de « Dujrdjura » (دجرج), on peut aisément deviner l'origine kabyle des gérants, ces commerces se trouvent généralement dans d'autres régions du pays que la Kabylie, des noms de commerces comme « El Hidab » (باضهلا) (les plaines), renseignent sur l'origine sétifienne des propriétaires, « l'Ouarsenis », en arabe « سي وارش نول » est un autre nom d'un massif de montagnes célèbre qui se trouve au nord-ouest du pays, des cafés et des restaurants portent ce nom, etc. Ces appartenances géographiques et régionales fonctionnent comme des



Figure 4 : Le Pacha

L'autre enseigne à laquelle je me suis intéressée porte le nom de la Qalaa des Béni Abbès dans la région de la petite-Kabylie. Le Royaume ou le Sultanat des Béni Abbès était une royauté dont l'autorité s'étendait, du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle, sur la petite-Kabylie et au-delà. Sa capitale était la *Qalâa des Beni Abbès*, une citadelle qui se situait dans les Bibans²⁰. Ces interfaces visant à marquer l'espace et à se l'approprier en l'investissant d'une référence culturelle, historique, d'une particularité locale, d'une origine, etc. C'est le cas de l'enseigne qui suit et qui se situe à quelques mètres de la « Citadelle ».

Ou quand le Pacha nargue la Citadelle...

Le choix du nom est inspiré par les origines citadines – turques – du co-propriétaire.

20. Le nom d'une chaîne montagneuse située au nord de l'Algérie centrale.

Interrogé sur cette dénomination, il a commencé par expliquer ce qu'est un Pacha en faisant référence à l'époque ottomane, c'est sous le ton de la confidentialité que la conversation s'est reportée sur l'histoire de sa famille : « *J'ai choisi le nom de Pacha, après que quelqu'un était venu me dire : « Ah, c'est parce que vous êtes Turcs que vous avez mis ça ! », donc, je lui ai dit, oui, c'est ça puisque vous les dites, et c'est ce qui m'a décidé à garder ce nom* »²¹. Cette anecdote, même si elle manque de cohérence, révèle la motivation liée au choix du patronyme, c'est-à-dire l'origine turque, de même qu'elle fait état des tensions qui existent entre les familles citadines qui se disent turques et les autres familles, notamment celles originaires des environs de la ville, mais pas seulement²². L'anecdote rapportée sert à signifier l'état des rapports qui prévaut entre ces familles et les autres, elle exprime en réalité la stigmatisation dont les familles citadines font l'objet. La volonté de marquage identitaire du territoire est évidente, ce n'est pas un patronyme qui est ici affiché mais un rang accordé aux gouverneurs des provinces ottomanes, il était également attribué à titre honorifique à certaines personnes pour services rendus à la cour. À l'origine de cette affirmation identitaire, il existe un malaise manifeste à travers le discours épilinguistique des sujets mostaganémois « citadins²³ ». En tenant des discours nostalgiques sur le passé de leurs villes, ils dénoncent l'affluence des « étrangers à la ville » (Les berranis) et les campagnards (3roubiya) (Chachou, 2012a, 2012b). La dénomination des lieux s'apparente aussi à une réappropriation symbolique d'un espace « envahi » voire « corrompu » par les étrangers. L'enseigne porte et affiche le repère identitaire et la légitimité du lien de la famille à l'espace.

Conclusion

Plus qu'un simple lieu de contact de langues ou de variations, les enseignes commerciales représentent un terrain d'observation

21. La conversation a eu lieu en arabe algérien.

22. Des familles de différentes origines habitent la ville de Mostaganem.

23. Voir mon article sur le concept de citoyenneté. Dans les écrits scientifiques, cette notion ne renvoie pas à une catégorie d'analyse, il s'agit d'un terme servant à la désignation de soi et des autres. Voir également l'article de Boumedini Rachid (1998).

privilegié pour les sociolinguistes qui s'intéressent à la dimension discursive de la ville. Le corpus recueilli est à la fois illustratif et significatif mais nullement représentatif de l'état de la signalétique de magasins à Mostaganem. L'approche se voulait davantage qualitative et axée sur la dynamique identitaire qui prévaut dans une ville comme Mostaganem. La polarité identitaire a particulièrement attiré mon attention. Parmi les noms de magasins choisis au niveau de l'artère Mohamed Khemisti figurent des noms qui consistent en des référents culturels et symboliques qui ont trait à des appartenances socioculturelles et identitaires, pour les quatre choix dénommatifs : L'Alhambra, El Kortobi, La Citadelle et Le Pacha, l'on observe que « l'ici » est saisi par « l'ailleurs » (Lajarge & Moise, 2005). Une dynamique identitaire apparaît qui renseigne sur le marquage de l'espace du centre-ville par des patronymes et des toponymes investis d'une valeur symbolique et d'une dimension mémorielle spécifiques aux groupes socioculturels concernés. En effet, les noms, en tant qu'inscriptions dans l'espace urbain, ont une fonction de singularisation et d'appropriation symbolique de l'espace qu'est la ville. Les choix dénommatifs dénotent une variation qui va également dans le sens de la publicitarisation. Au niveau du discours, une dimension dialogique ressort de la conception/ création du nom, ce dernier provient du besoin d'ancrer son empreinte dans l'espace de la ville dont les repères sont considérés comme menacés par les citoyens, il est adressé aux usagers de cet espace pour affirmer, par voie d'affichage, une identité entourée de malaises eu égard à son caractère minoritaire et à la stigmatisation symbolique dont parfois elle fait l'objet notamment en cas de conflit. Le discours épilinguistique déjà relevé dans d'autres enquêtes (Chachou 2013), se donne ici à lire, à appuyer et à commenter à partir des enseignes commerciales. Outre cette lecture rapide de ces supports, il serait intéressant d'interroger, à partir d'un corpus plus conséquent et représentatif, la lecture que font les usagers de la ville de ces écrits qui balisent leur espace. Le discours sur la ville à partir des écrits de la ville est susceptible d'éclairer davantage les processus de construction sociale de l'espace des villes maghrébines dites citadines ainsi que la fabrication des identités qui s'y produit.

Références bibliographiques

- Belhamissi, M. (1982), *Histoire de Mostaganem*, Alger, SNED.
- Sidi Boumedine, R. (1998) : « La citadinité, une notion impossible? », *Réflexions, la ville dans tous ses états*, Alger, Casbah.
- Boussiga, A. (2014), *Marquage signalétique et appropriation de l'espace urbain : le cas du centre ville d'Alger*, S/D Rahal Safia & Bulot Thierry, Université d'Alger.
- Boudebba-Baala, A. (2014) : « Dynamique identitaire et représentations des langues, quelles corrélations ? Le cas des enseignants du français dans le sud algérien », *Signes, Discours et Sociétés*, 12. Sens et identités en construction : dynamiques des représentations : 1er volet: [<http://www.revue-signes.info/document.php?id=3306>. ISSN 1308-8378].
- Bulot, T. (2004), « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique, dans *Lieux de la ville et identité* (perspectives en sociolinguistique urbaine), Paris, L'Harmattan.
- Calvet, L.-J. (1994) : *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.
- Chachou, I. (2007), « Les parlers urbains de Mostaganem, Essai d'analyse sociolinguistique », mémoire de magistère, s/d Dourari Abderrezak, Université de Mostaganem.
- Chachou, I. (2012a), « L'auto-désignation et l'hétéro-désignation comme procédés langagiers de ségrégation urbaine : le cas de la ville algérienne de Mostaganem », *Article varia in : Revue Synergies Algérie n°15 « De l'oral à l'écrit : Réflexions croisées sur des stratégies d'apprentissage »*, pp. 169-177.
- Chachou, I. (2012b), « Repenser le champ conceptuel de la sociolinguistique maghrébine à la lumière des impératifs du terrain : le cas du concept de citadinité » : in *Revue d'Histoire de l'Université de Sherbrooke : « Espace rural, espace urbain »*, N°1, Volume°4. Lien vers la publication : <http://www.rhus.association.usherbrooke.ca/wp-content/articles/413.pdf>
- Chachou, I. 2013 : « *Esquisse du profil sociolinguistique de la ville de Mostaganem : Des citadinités éclatées aux urbanités croisées* », le 16-04-2013, au Centre d'études maghrébines en Algérie, (CEMA), Oran. Lien vers la vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=siMxFGu3Gfw>

- Cherrad- Benchebra, Y. (2002) : « Paroles d'étudiants », in, *Revue Insaniyat Langues et société* N° 17-18, Mai- Décembre, Oran, CRASC, pp. 111-128.
- Djerroud K, (2013), « Urbanité, spatialité et pratiques langagières dans un quartier d'Alger dit 'populaire' : 'Belcourt/ Belouizdad/ El-Hamma », Sous la direction de Pr. Assia lounici et Dr. Thierry Bulot, Université d'Alger2.
- Heller, M. (2005), « Une approche sociolinguistique à l'urbanité », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, pp. 321-346.
- Kahlouche, R. (1997), « Les enseignes de Tizi Ouzou: un lieu de conflit. In: N. Labrie (éd.), *Etudes récentes en linguistique de contact* », *Plurilingua*, vol. XX, Centre de recherche sur le plurilinguisme (Bruxelles). Bonn: Dümmler, pp. 174-183.
- Lajarge R et Moïse C. (2005), « Enseignes commerciales, traces et transition urbaine. Quartier de Figuerolles, Montpellier » *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, pp. 97-127.
- Leroy, S. (2016), *Microtoponymie urbaine : retour sur une enquête à plusieurs voix* », in : Chachou I& Stambouli M (.ed) *Pour un plurilinguisme algérien intégré: approche critique et renouvellement épistémique*, Edition Riveneuve, Paris.
- Messaoudi, L. (2014), « Aspects de la sociolinguistique urbaine au Maghreb. De quelques questionnements. », In *Série monographie en sciences humaines*, vol 15.
- Mahrouche, N. (2013), « Analyse socio-sémiotique de l'affichage urbain en Algérie : cas des enseignes commerciales à Bejaia », *Synergies Algérie n°20*, pp. 163-174.
- Marchand, D. (2005), « Le centre-ville est-il le noyau central de la représentation sociale de la ville ? », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 2, Numéro 66, pp. 55-64.
- Ouaras, K. (2015), « L'espace urbain algérois à l'épreuve de ses graffiti », *L'Année du Maghreb*, 12, pp.157-179.
- Pinçon, M & Pinçon-Charlot, M. (2000), *Sociologie de la bourgeoisie*, La Découverte, Paris.
- Robillard, D. (2005) : « Quand les langues font le mur lorsque les murs font peut-être les langues : Mobilis in mobil ou la linguistique de Nemo » in, *Revue de l'université de Moncton*, vol. 36, n°1, *Signalétique et signalisation des espaces de villes (configurations et enjeux sociolinguistique)*, pp. 129-156.

- Norbert, B-A. (1990), *Les Juifs de Mostaganem*, Paris, l'Harmattan : Histoire et perspectives méditerranéennes.
- Safar-Zitoun, M. (2010), urbanité(s) et citadinité(s) dans les grandes villes du Maghreb, *Les Cahiers d'EMAM*, p.p. 33-35.
- Sebih, R. (2014), « Langues et mise en mots de l'identité spatio-linguistique : Cas de la casbah d'Alger », Thèse de doctorat, Sous la direction de Pr. Assia lounici et Dr. Thierry Bulot, Université d'Alger 2.
- Temim, D. (2006), « Politiques scolaire et linguistique : quelle(s) perspective(s) pour l'Algérie ? » in : *Le français aujourd'hui*, n° 154, Armand Colin, Dunod, Paris.
- Taleb-Ibrahimi, Kh. (2002), « Entre toponymie et langage, balades dans l'Alger plurilingue. Les enseignes des rues de notre ville », in *insaniyat*, N° 17-18, CRASC, Oran.
- Vant, A. (1981), *Imagerie et urbanisation : recherches sur l'exemple stéphanois*, Centre d'études foréziennes, St Etienne.

Annexe



« *Midjelés de Mostaganem. Si Ahmed Bou Chenin, adel thaleb. Si Mohammed Ould El Bey Brahim bach-adel, thaleb alem. Si Ben Aouda, kadi de Mostaganem. Si Mohammed El Agachi, muphti (président). Si Mohammed ben Kartaba, cadhi militaire. Si el Khatir, huissier, thaleb alem. Ahmed Bel Gassem sous-huissier, deux plaideurs* ».

Source : Album de la dation Zoummeroff intitulé « Souvenirs de l'Algérie. Province d'Oran » (1856-1857) réalisé par Félix Jacques-Antoine Moulin, ayant appartenu au général Daumas (1803-1871). Tribunal supérieur musulman.

Les graffiti comme champ discursif plurilingue révélateur des dynamiques urbaines : le cas de la ville d'Alger¹

Dr. Karim OUARAS
Université de Mostaganem, Algérie
Chercheur-associé au CRASC

Introduction

La présente contribution consiste à tenter d'évaluer la dimension urbaine des langues en Algérie, via la pratique du graffiti. Se pencher sur les spécificités de cette pratique scripturale dans la ville d'Alger se veut une lecture des dynamiques sociolinguistiques caractérisant le terrain algérois qui affiche à la fois une tendance à l'unification, à la coexistence et au conflit des langues (Calvet, 1994). Pour comprendre et mesurer le statut des langues et des identités dans l'État nation, il est important, voire indispensable, de situer leur fonctionnement dans le milieu urbain et dans « *le processus croissant d'urbanisation qui caractérise la constitution et la consolidation des États nationaux modernes* » (Rodríguez-Alcalá 2002 : 55).

L'espace urbain est un objet de recherche parcouru dans plusieurs disciplines. Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'après les célèbres travaux des sociologues R. Park et de E. Burgess, l'École de Chicago s'impose dans les années 1920 et les années 1930 par ses travaux novateurs sur les mécanismes de fonctionnement des espaces urbains et de leurs dynamiques. Les sociologues de l'Université de Chicago sont les pionniers dans les études portant sur la ville et ses dynamiques pluridimensionnelles. La ville, dans toute sa complexité, a fait l'objet de nombreuses formes d'investigation scientifique. M. Grojean

1. Une version augmentée du présent article paraîtra dans le prochain numéro de la revue *Awal*, Cahiers d'Études Berbères.

évoque cette expérimentation en ces termes : « *Laboratoire grandeur nature de la vie sociale, la ville a donné lieu à une longue tradition d'expérimentation méthodologique. De l'écologie urbaine à l'anthropologie de l'imaginaire, de la sociologie des modes de vie à la sémiologie de l'espace, nombre d'approches de terrain ont été appliquées – sinon inventées – dans ce domaine de recherche* » (Grosjean 2001 : 5).

La mise en mots des dynamiques urbaines s'opère à travers, entre autres pratiques sociales, la pratique du graffiti qui s'érige en champ discursif plurilingue ayant ses fonctions et ses finalités. Les graffiti s'invitent à tous les regards, ils sont écrits en différentes langues et constituent un reflet de l'imaginaire collectif, comme en témoigne A. Millet: « *Des écrits individuels, in vivo, qui manifestent une appropriation de la langue et du système graphique par des individus, qui, s'inscrivent fondamentalement dans des processus socialisés de communication, tentent néanmoins, dans un jeu d'équilibre entre appartenance à un groupe et expression individualisante, d'affirmer une existence singulière [...] La fonction essentielle de ces messages [...] sera qualifiée de fonction identifiatrice* » (Millet 1998 : 39).

L'espace en général et l'espace urbain en particulier sont d'une importance majeure pour la pratique du graffiti. Sans l'espace, le graffiti n'aurait pas eu de sens. L'espace urbain constitue le terrain de prédilection pour les graffiteurs, dans la mesure où il offre des supports urbanistiques adéquats et suscite une liberté de parole sous couvert d'anonymat. Inversement, l'espace urbain et ses dynamismes ne pourraient être appréhendés en faisant abstraction de cette pratique langagière porteuse de sens pour la ville, les deux univers sont intimement liés : « *Le langage est donc impliqué de manière décisive dans la construction et dans l'interprétation de l'espace urbain, parce que dire et observer la ville, c'est faire un va-et-vient constant entre la matérialité des lieux, les catégories linguistiques qui la symbolisent et les interprétations possibles de ces marques linguistiques. C'est mettre en relation des catégories de pensée, de langue et de société* » (Branca-Rosoff & Leimdorfer 2001: 1).

Pour comprendre la nature des langues et ce qu'elles symbolisent dans l'espace urbain de la ville d'Alger, il est nécessaire de voir comment elles fonctionnent socialement et de quelles manières les locuteurs s'identifient et s'inscrivent, au travers de ces langues, dans les pratiques quotidiennes de l'espace urbain algérois.

De l'architecture à la sociologie urbaine en passant par les nombreuses enquêtes et courant méthodologiques portant sur la ville, la psychologie, l'économie politique et bien d'autres disciplines, les études urbaines, en jumelant toutes ces approches, ont remarquablement progressé dans la compréhension des processus socioculturels qui caractérisent et modélisent les espaces des villes. F. Leimdorfer précise que : « *Les études urbaines sont un des rares domaines (avec celui du travail notamment) où une véritable collaboration entre linguistes, sociologues, anthropologues et historiens s'effectue ; on tente d'y montrer comment ville et langage se co-construisent. Côté cour, la ville, ses formes, ses divisions, son organisation et aménagement; les pratiques qui y ont cours, n'existent socialement, à proprement parler, que symbolisées. Côté jardin, la ville est un milieu qui fait émerger, transforme des langues et des discours et leur imprime sa marque ; elle a été, et reste pour quelque temps peut-être encore, le lieu de l'écrit et de la transmission des savoirs* » (Leimdorfer 2005 : 129).

Mon intérêt est focalisé, dans le cadre de cette contribution, sur les contenus discursifs des graffiti d'Alger et la mise en mots et la mise en signes de la dynamique ethno-sociolinguistique et urbaine caractérisant la ville d'Alger qui constitue le creuset du plurilinguisme algérien et tout ce qu'il véhicule comme spécificités identitaires, sociales, politiques, culturelles, régionales et autres. Les dynamiques ethno-sociolinguistique et socio-spatiale de la ville d'Alger sont représentées, de manière crue, à travers les marquages – espaces de « *visibilité* » (Espace du visible et du lisible) – qui se donnent à voir sur les murs de cette ville. Que mobilisent les graffiti comme représentations sur les langues et les espaces de la ville dans Alger? Dans quelle mesure les graffiti mettent en mots et en signes les lacunes de l'État dans la gestion des tissus urbains et la résurgence/ domination des structures socio-spatiales traditionnelles, basées sur les rapports de voisinage, de lignage, de filiation et de ségrégation ?

Je tenterai d'analyser, en me basant sur une démarche *in situ*, la dualité État vs Communautés de base, à travers les corrélations que l'on peut déceler entre les graffiti, le processus d'appropriation de l'espace habité, les représentations ethno-sociolinguistiques et les stratégies discursives.

L'analyse ethno-sociolinguistique et discursive des graffiti dans le milieu algérois permettrait de comprendre, d'analyser et de

visualiser, tant soit peu, la situation complexe de la ville d'Alger et des populations qui y résident. Ce qui pourrait amener à proposer une réflexion sur des politiques linguistiques et urbaines qui prendraient en compte les degrés d'usage et de reconnaissance des langues en présence, *in vivo*, et la diversité de la société algérienne dans toutes ses dimensions. « *L'intérêt d'une réflexion en termes de culture urbaine correspond à l'idée que le dynamisme culturel, facteur de développement de la ville, accompagne son dynamisme économique. Nous ne souhaitons pas saisir les stratégies du développement culturel de la capitale « par le haut», mais à partir de ce qui se réalise sur le terrain. Ces remarques nous conduisent à penser qu'il devient nécessaire de conduire une réflexion en termes de contenu d'une ville, d'une capitale, d'une future possible mégapole. [...] Dans le cas de l'Algérie, cela revient à feindre d'ignorer que nous n'avons aucune connaissance des pratiques culturelles en ville* » (Oussedik 2008 : 8).

La dualité a toujours caractérisé la ville en tant qu'institution sociale (Park, 1915). Le plan de la ville veille à imposer un certain nombre de règles régissant les constructions urbaines et leur répartition dans l'espace, mais cette conception matérielle rigide de la ville est vite alimentée par l'élément humain, moins facile à contrôler. Le cas de la ville d'Alger en est un exemple édifiant. Les politiques d'aménagement urbain menées jusque-là à Alger peinent à intégrer dans leurs conceptions les dynamiques socioculturelles qui caractérisent la ville en tant qu'espace habité. Le graffiti dans Alger pourrait constituer un point de départ à l'amorce des politiques visant à accompagner ces dynamiques urbaines vu qu'il reflète la complexité socioculturelle du terrain et surtout la gravité des bouleversements et des tensions qui « minent » la société algérienne sur le plan identitaire.

En pleine mutation, la ville d'Alger donne lieu à de nouvelles problématiques relatives à l'espace bâti et à l'espace vécu. Comprendre les discours véhiculés à travers la pratique du graffiti aiderait à penser la ville comme un système social complexe en identifiant les catégories de populations qui y vivent et les forces qui la régissent d'en bas. Décrypter les discours véhiculés à travers cette pratique scripturale aiderait également à problématiser la surdétermination de la norme administrante sur la pratique spontanée, de la ville sur la périphérie/campagne, et de l'État sur tout autre mode d'organisation

sociale. Pour démystifier et comprendre ce puzzle, il est important de questionner le rapport à l'espace, le statut des langues et des identités algériennes et les difficultés qu'ont engendrées les politiques linguistiques et culturelles initiées par l'État algérien depuis 1962. Eu égard aux différentes manifestations de ces difficultés sur le terrain algérien, il serait nécessaire de recentrer le débat sur les rapports complexes entre langues, identités, sphère publique et État nation.

La ville d'Alger : un espace reconfiguré et ségrégué

En l'absence d'une vision anthropologique et historique des dynamiques socio-urbaines de la ville d'Alger dans toutes ses spécificités ethniques, linguistiques, identitaires, culturelles et autres, la gestion urbanistique de cette ville restera un effort infructueux. Les politiques initiées par les différents gouvernements de l'État algérien s'inscrivent dans le prolongement d'une reconfiguration socio spatiale entamée déjà à l'époque coloniale.

En effet, la colonisation française et la Guerre de Libération Nationale (1954 – 1962) ont pour conséquence une reconfiguration socio-spatiale qui a accéléré l'exode des populations rurales vers les grandes villes d'Algérie et plus particulièrement Alger. Suite à ces mouvements migratoires aspirant à une intégration socio-économique, l'accroissement démographique à Alger a atteint des proportions très importantes, comme en témoigne F. Benatia : « *La brutalité de la croissance urbaine d'Alger est bien plus d'origine externe, c'est-à-dire due à une migration de population intense et ininterrompue depuis 1954, et non à un accroissement démographique simple de la population algérienne déjà résidente à Alger à cette date* » (Benatia 1980 :95).

Pendant la période coloniale, la gestion de l'espace urbain de toutes les grandes villes d'Algérie et des populations qui y résident, se fait suivant des critères ethniques. N. Semmoud en résume ainsi cette situation : « *À l'époque coloniale, la répartition de la population dans les grandes villes et particulièrement à Alger, se distingue essentiellement par sa distribution ethnique dans des quartiers musulmans d'un côté et européens de l'autre. En 1954, cette profonde ségrégation donne en termes de répartition de la population européenne : 70 % dans les*

secteurs européens, 24 % dans les secteurs mixtes et 6 % dans les secteurs musulmans. En revanche, la population musulmane est répartie selon les proportions de 8 % dans les secteurs européens, de 20 % dans les secteurs mixtes et 72 % dans les secteurs musulmans » (Semmoud 2003 : 501).

L'espace urbain algérien dans sa globalité est soumis à une reconfiguration profonde qui a entraîné des mutations dans l'organisation socio-économique et culturelle du pays et surtout une nouvelle répartition spatiale des populations algériennes. La société algérienne qui était essentiellement rurale avant 1830, se trouvait confrontée à de nouveaux espaces avec de nouvelles fonctions surtout durant et après la Guerre de Libération. « *Au dire des observateurs, avant la conquête française, la population indigène des villes représentait une faible proportion de la population sédentaire. En outre, la guerre coloniale a provoqué dès les premières semaines de l'occupation un processus migratoire qui, dans un premier temps, a touché principalement les villes; ces dernières ont perdu une grande partie de leur population et la totalité de leurs élites. Ensuite, la résistance armée à la colonisation, du fait de son caractère rural, a modifié la répartition des tribus sur le territoire à la suite des séquestres et des contributions de guerre qu'elles ont dû verser à l'occupant. Mais la répartition spatiale de la population a aussi été perturbée par la politique coloniale de confiscation des terres et de sédentarisation des nomades et semi-nomades* » (Kateb 2003 : 312- 313).

Ainsi, la période coloniale verra les populations algériennes se déplacer massivement vers les villes du nord du pays où se trouve l'ensemble des infrastructures économiques modernes. Cet exode massif est essentiellement dû aux mesures draconiennes de l'administration coloniale qui a dépossédé les populations rurales de leurs terres et de leurs biens. L'application du Sénatus-consulte de 1863 se veut une manière concrète de chasser les populations et les tribus de leurs propriétés foncières et de les placer dans des zones agricoles minuscules, une opération qui sera désignée à l'époque sous la dénomination « *cantonement* ».

Au lendemain de l'Indépendance nationale, le nouvel État algérien a perpétué ce mouvement de populations rurales vers les villes du nord, en faisant de la ville « *un lieu à prendre* » (Moussaoui 2004 : 77). Le processus d'urbanisation étouffe de plus en plus le nord du pays. Tous les efforts consentis par l'État sont orientés dans une perspective de gestion de masses, l'urbanisme n'étant pas

inscrit à l'ordre du jour. La société, de son côté, s'est occupée de la réappropriation de l'espace de l'Autre en se basant sur des référents de lignage familial, tribal ou régional. Par conséquent, l'occupation et l'appropriation des biens vacants au lendemain de l'Indépendance se sont faites dans une grande anarchie. Cette manière d'occuper l'espace libéré va conditionner et marquer d'une empreinte indélébile le devenir des grandes villes algériennes et plus spécifiquement Alger. Cette ville a la primauté sur les autres, du fait de son statut de capitale politique, administrative, économique et diplomatique. Elle a acquis tout ce qui pouvait faire d'elle une grande métropole nord africaine, mais souffre de nombreuses lacunes dans la gestion de son tissu urbain et de sa composante humaine diverse.

Il est important de souligner les défaillances de l'État algérien dans la gestion des villes algériennes et des populations qui y résident. Ces défaillances ont convoqué des rapports traditionnels à l'espace non géré. Les auteurs des graffiti donnent à voir à travers leurs marquages ces rapports traditionnels à l'espace, où l'on voit clairement leur référence à la « *houma* »² et au « *secteur* »³, procédés de désignations privatives et/ou ségrégatives de l'espace habité qui se substituent au rôle planificateur de l'État.

La gestion approximative de l'espace urbain algérois est à l'origine de tous les dysfonctionnements qui le paralysent encore de nos jours. Des tentatives ont été faites dans les années 1970 pour sortir la ville d'Alger de cette situation, mais elles n'ont pas été fructueuses. L'État algérien a mis en place le COMEDOR (Comité permanent d'Étude, de Développement, d'Organisation et d'aménagement de l'agglomération d'Alger), une institution chargée de la gestion et du contrôle de l'urbanisme à Alger. Cette institution élabore le POG (Plan d'Organisation Générale d'Alger) qui a pour mission de combler les lacunes urbanistiques et d'harmoniser la structure urbaine de la ville d'Alger en la désengorgeant. N. Semmoud présente ce programme en ces termes : « (...) en 1975, s'appuyant sur l'option de rétablir l'équilibre en l'Ouest et l'Est de la ville, développe en priorité l'agglomération vers l'Est avec la création d'un nouveau centre urbain,

2. « *Houma* », terme de l'arabe algérien qui désigne une petite unité spatiale et constitue le noyau d'un étroit rapport de voisinage déterminant le comportement des résidents face à leur environnement socio-spatial.

3. « *Secteur* », terme hérité de l'époque coloniale, utilisé surtout par les jeunes pour désigner les nouveaux quartiers, situés généralement à la périphérie d'Alger.

la restructuration d'anciens quartiers, la réhabilitation de la Casbah et l'intégration de trois grandes opérations : la cité gouvernementale, la cité des affaires et le quartier diplomatique. Sur le plan régional, une série de schémas d'aménagement sont proposés afin de juguler l'exode rural sur la capitale » (Semmoud 2003 :504).

En dépit de la bonne volonté, cet arsenal institutionnel n'a pas pu concrétiser ses objectifs sur le terrain, ses réalisations restent très timides. Dans les années 1980, l'État algérien s'est désengagé de la construction des logements sociaux, alors que la demande en logements était de plus en plus ressentie chez les populations d'Alger. En plus, l'État s'est lancé, au début des années 1980, dans une campagne d'éradication des bidonvilles de la périphérie d'Alger, tenus pour seuls responsables de tous les maux touchant les villes algériennes à cette époque. Ce désengagement et cette politique ségrégative envers les habitants des bidonvilles ont donné lieu à l'anarchie urbaine et surtout à un autre mode d'organisation urbaine basé sur des référents lignagers. Les restrictions juridiques imposées sur le patrimoine foncier dans le cadre du COMEDOR ont été vidées de leur portée, ce qui a facilité les transactions irrégulières ayant abouti, par voie de conséquence, à ce que l'on appelle aujourd'hui les constructions illicites (*al-Binâ'ate al-fawdawîya*) contre lesquelles l'État algérien livre un combat intransigeant.

Les événements sanglants d'octobre 1988 constituent, quant à eux, le moment clé de l'appropriation de l'espace public par les populations d'Alger. Ces événements, du fait qu'ils se soient produits dans Alger, capitale du pouvoir politique, ont été à l'origine d'un processus d'embrasement de toute l'Algérie visant la remise en cause de l'ordre établi ainsi que le monolithisme politique qui caractérise l'État algérien fondé sur un modèle jacobin. Désormais, la société a droit à la ville et à ses espaces et à surtout droit à la libre expression. Mais vite Alger et toute l'Algérie plongent dans le noir durant une décennie entière caractérisée par une violence brutale. Cette période difficile a considérablement contribué à reconfigurer encore une fois l'espace urbain et le champ social, créant un individualisme et une méfiance sans égal dans l'histoire d'Alger.

La décennie 1990 ou ce que l'on appelle communément la décennie noire⁴, sera le moment qui marquera à jamais le destin

4. La décennie noire est une expression utilisée pour désigner les années du ter-

de cette ville. En un laps de temps, la population d'Alger s'est accrue et les espaces libres en périphérie ont été vite absorbés par un accroissement incontrôlable. Le processus d'urbanisation à Alger connaîtra une accélération vertigineuse, due essentiellement à des facteurs sécuritaires, démographiques, socio économiques et politiques. La décennie noire aura été celle du redéploiement d'une grande partie de la population algéroise du centre ville à la périphérie attirée par un marché foncier libéral ouvert à l'urbanisation depuis 1990. Cette période difficile a été, encore une fois, marquée par la démission de l'État, en tant que pouvoir administrateur censé réguler et contrôler les zones urbaines et les zones périphériques.

La distribution clientéliste du foncier périphérique algérois a métamorphosé le rapport des algérois à leur ville. En peu de temps, la ville se décompose en fragments suivant des critères d'appartenance familiale, tribale et régionale. Les réseaux clientélistes, surtout ces vingt dernières années, se livrent des luttes parfois violentes pour se partager le patrimoine foncier situé dans sa majeure partie à l'Est d'Alger. Les structures traditionnelles basées fondamentalement sur le lignage familial, tribal ou régional s'invitent aux portes d'Alger pour se reconstituer en « *groupes de pression* ». M. Safar-Zitoun en résume ainsi cette tendance complexe propre à la ville d'Alger : « *C'est en quelque sorte une ville en fragments plus ou moins grands, plus ou moins homogènes qui s'offre à l'analyste. Fragments de farqas, de çofs et de villages qui se sont reconstitués au détour d'un ravinement, dans les zones d'arrière cour bidonvillisées depuis les années trente, fragments de lignages reconstitués lors de l'épisode de substitution résidentielle de l'indépendance et dans les quartiers "spontanés" illicites de la périphérie algéroise de l'Est, fragments de corps professionnels dans les grands ensembles érigés dans les années soixante-dix, etc. C'est aussi une ville verticalisée dans le sens anthropologique du terme, dans la mesure où ce sont généralement des réseaux d'appartenance verticale qui ont contribué à l'accès aux mêmes portions de foncier. C'est enfin une ville verticalisée dans le sens architectural du terme, dans la mesure où le modèle le plus répandu des nouvelles résidences algéroises, qui se construisent à la périphérie, n'est pas le pavillon ou la villa avec rez-de-chaussée plus un*

rorisme qu'a connues l'Algérie dans les années 1990 après l'annulation, par le gouvernement algérien, des résultats du premier tour des élections législatives de décembre 1991, anticipant la victoire du Front Islamique du Salut.

niveau, mais d'imposantes bâtisses de plusieurs étages qui soit réunissent le groupe familial dans sa consistance réelle, soit essaient d'offrir la possibilité de le recomposer dans un avenir pensé comme faste » (Safar Zitoun 2011 : 34).

La ville d'Alger est passée par, au moins, trois grandes étapes majeures qui ont marqué son évolution. On a, en premier lieu, l'Alger précolonial, où la gestion de la *Médina* est assurée par les autorités politiques de l'époque, avec la participation indispensable de la société civile issue des différentes *houmates* composant l'espace urbain. En deuxième lieu, on a l'Alger colonial caractérisé par le système municipal français en complète contradiction avec le système antérieur. L'introduction du système municipal a scindé Alger en deux grands *secteurs*, le secteur européen et le secteur musulman, créant ainsi une ségrégation ethnique qui débouchera sur des affrontements culturels et politiques. En troisième lieu, on a l'Alger post colonial qui a perpétué la politique ségrégative de l'administration coloniale, sur le plan social, et a développé un monopole politique bâti sur la centralité qui ne laisse aucune chance aux capitales régionales du pays d'émerger en tant que forces politiques et économiques locales. L. Icheboudene souligne ce choix délibéré du nouvel État algérien en ces termes : « *Dès 1962, en incarnant le pouvoir national, Alger devint rapidement un carrefour où se croisent, se rencontrent, se complètent et s'entredéchirent des stratégies multiples. Globalement, la ville était perçue, par le nouvel État nation, comme un système social urbain producteur de discours politique et socioculturel devant orienter l'organisation et le fonctionnement de la société. L'État en fit un espace hégémonique, véhiculant le développement et symbolisant l'identité nationale.* » (Icheboudene 2008 : 13).

La ville d'Alger : une composante humaine complexe

La ville d'Alger, en plus de sa spécificité morphologique et urbaine, se distingue par la diversité de sa composante humaine sur le plan linguistique, identitaire et socio culturel. Elle est régie par des dynamiques multiples mariant langues, identités, signes et discours. L'arabe algérien constitue la langue dominante dans cette ville, suivie du tamazight dans ses différentes variantes, du français et de l'arabe

fusha dans une partie de la sphère institutionnelle algérienne. L'analyse de ces dynamiques et de ce processus socio spatial algérois à travers la pratique du graffiti permet de saisir les modes de vie, les modes d'appropriation de l'espace et les modes de socialisation, par le bas.

L'Algérie a connu, sur le plan sociétal, d'importantes mutations depuis 1988. Les gouvernements qui se sont succédés depuis, ont tenté en vain, chacun à leur manière, d'accompagner ce processus sociétal et spatial. La question du logement dans les grandes villes occupe actuellement le devant de la scène politique algérienne, mais les efforts fournis dans ce sens s'appuyaient sur des visions restrictives et de la société et de la ville. L'État a privilégié, ces dernières années, la logique de la construction effrénée à celle de la gestion du vécu quotidien de la société. Le développement urbain durable n'est pas au centre des débats, le *paraître* prime sur l'*être*. Les contradictions sociales et les tensions urbaines, dues essentiellement aux flux migratoires internes, à la paupérisation des zones rurales et surtout au terrorisme, s'exacerbent continuellement.

En réponse à cette situation, l'État algérien a opté pour des politiques de développement techniciste. Or, l'urgence consiste à prendre en considération, de manière bien réfléchie, tous les paramètres caractérisant les bouleversements qu'a connus la société algérienne. Il est temps d'analyser dans le détail la nature de ces bouleversements qui s'expriment à travers les dynamiques urbaines ou ce qu'E. Orlandi appelle à juste titre « *ordre du discours urbain* » (Orlandi 2001 :106), afin de concevoir une approche valable de la question urbaine et de pouvoir décortiquer les composantes sociales spécifiques aux différents groupes sociaux en présence dans les villes algériennes. S'intéresser aux pratiques sociales devrait faire l'objet des politiques de la ville au même titre que le cadre bâti.

Les graffiti d'Alger : espace plurilingue, espace discursif, espace communicant

La ville s'impose comme objet d'étude à travers ses pratiques, ses langues, ses coutumes, ses espaces, ses signes, ses marquages et ses usagers. Questionner l'urbanité repose sur la prise en compte des relations qui se tissent entre l'espace urbain comme structure

matérielle, physique et sa substance sociale qui se donne à voir via l'imaginaire collectif, les langues et variétés de langues, les représentations et les modes de vie qui constituent l'univers social. « *Du point de vue discursif, la ville est un espace symbolique particulier ayant sa matérialité qui produit sa propre façon de signifier. En d'autres mots, la ville se caractérise en tant qu'espace où se matérialisent des gestes d'interprétation spécifiques, ceux qui constituent l'urbain. Dans l'espace de la ville, le symbolique et le politique s'articulent d'une façon particulière* » (Orlandi 2001 :106).

L'identité sociale algérienne, prise dans un processus de déconstruction/reconstruction, et l'urbanité se font face dans la ville d'Alger. Comprendre les rapports complexes qui lient ces deux univers passe inévitablement par la pratique sociale de tous les jours, à savoir, les discours, les représentations, les langues, la tenue vestimentaire et bien d'autres paramètres, sans perdre de vue, bien évidemment, le poids de l'espace et la manière avec laquelle on se l'approprie.

L'espace urbain algérois, paré de tous les marquages linguistiques, sémiologiques et discursifs que laissent voir ses murs, est un immense espace de communication sans voix. La ville d'Alger draine des populations de toutes les régions du pays et constitue un point de convergence des migrations, des différentes langues et variétés de langues. K. Taleb Ibrahimy avait déjà évoqué cette tendance dans les années 1990, en soulignant que : « *La ville d'Alger connaît [...] sur le plan sociolinguistique, une évolution remarquable due au brassage d'Algériens venus de toutes les régions du pays (position centrale d'Alger, capitale économique, administrative et culturelle du pays, première Université) avec leurs parlers respectifs et contribuant, par là, à la cosmopolitisation de la ville* » (Taleb-Ibrahimy 1997 : 27).

Résultat d'un long processus historique, le brassage linguistique et culturel caractérisant l'espace urbain de la ville d'Alger fait de cette ville un espace « soumis » à des dynamiques plurielles. Les structures sociales de la ville s'inscrivent, au travers de ces dynamiques, dans un processus de décomposition/recomposition à l'infini. L'une des dimensions de ce processus constant, c'est le marquage de l'espace ou la pratique quotidienne et spontanée des langues en présence.

L'ensemble de ces pratiques langagières quotidiennes, véhiculant l'imaginaire collectif algérien, intervient en dehors du champ discursif normé. Les marquages illicites, *in vivo*, selon la terminologie

de L-J. Calvet, qui se donnent à voir dans les différents quartiers de la ville se constituent en révélateurs de la société urbaine dans la mesure où ils se superposent partiellement à des caractéristiques d'ordre politico-économique, identitaire, culturel et linguistique des habitants de la ville.

Tandis que les écrits officiels, institutionnels ou les écrits « *in vitro* », diffusés par des institutions et caractérisés par leur cachet légal ont une tendance unificatrice à tous les niveaux et remplissent une fonction essentiellement administrante et prescriptive. C'est, en quelque sorte, une mise en ordre de l'espace urbain.

Ce monopole scripturo-linguistique et discursif exercé par l'autorité publique sur l'espace urbain exclut complètement toute forme d'écrit n'émanant pas des institutions de l'État. Les écrits illicites sont considérés comme étant une atteinte passible de peine, comme stipulé dans l'article 450 du code pénal algérien, amendé en 2006 : « *Art. 450 : Sont punis d'une amende de 100 à 500 DA et peuvent l'être, en outre, de l'emprisonnement pendant dix jours au plus : 1°) ceux qui, sans autorisation de l'administration, effectuent, par quelque procédé que ce soit, des inscriptions, tracent des signes ou dessins sur un bien meuble ou immeuble du domaine de l'État, des Collectivités locales ou sur un bien se trouvant sur ce domaine, soit en vue de permettre l'exécution d'un service public, soit parce qu'il est mis à la disposition du public ; 2°) ceux qui, sans être propriétaire, usufruitier ou locataire d'un immeuble, ou sans y être autorisé par une de ces personnes, effectuent, par quelque procédé que ce soit, des inscriptions, tracent des signes ou dessins* » (RADP, Code pénal, selon les dernières modifications - Loi N°06-23 du 20 décembre 2006 : 132bis).

En dépit de ces dispositifs intransigeants, les graffiti s'imposent et échappent au contrôle de l'autorité publique. L'essence transgressive du graffiti finit par imposer des marquages illicites qui entrent en concurrence avec les écrits de la norme et de l'ordre.

L'usager de la ville pourrait s'identifier à tel ou tel écrit, groupe d'appartenance ou s'en sentir proche parce qu'il partage les attitudes, les représentations sociales et les compétences sémio-sociolinguistiques. Les auteurs des graffiti reconfigurent, à leur tour, l'espace vécu en le nommant et en le désignant suivant des logiques et des déterminants qui leur sont propres. Ainsi, ils délimitent leurs espaces et signifient leur ville, en s'y signifiant, selon des stratégies

discursives révélatrices de leurs rapports complexes à cette ville. *Houma* et *Secteur* sont les maîtres-mots de leurs stratégies discursives. L'espace urbain ne peut être conçu en dehors de ces stratégies de nominations et de catégorisations par le bas. « *La houma matérialise l'étroite interdépendance entre l'espace urbain et la société et renvoie à des expériences sociétales très ancrées dans l'imaginaire algérois. La houma renvoie à la symbolique de l'enfance et du vivre ensemble. Elle constitue la grande famille, basée sur des rapports de bon voisinage et d'entraide, où les échanges entre les membres sont très intenses. La houma, géographiquement parlant, peut aller de l'entourage immédiat d'un immeuble à une grande rue, en passant par la petite ruelle et l'impasse. Ceci dit, c'est un espace résidentiel très réduit où tout le monde se connaît et où un certain nombre de pratiques, de coutumes et de codes est d'usage. La houma est une petite structure socio spatiale à caractère institutionnel. Elle est soumise à des codes socioculturels intériorisés et respectés par tous les Ouled el houma « Enfants du quartiers ». La pratique du graffiti renseigne sur cette réalité de la ville vécue, elle met en mots la résurgence de ce mode d'appropriation et d'organisation de l'espace et ce processus d'identification et de nomination toujours de mise dans Alger » (Ouaras, 2009 : 228).*

Les auteurs des graffiti font de la *houma* un espace privatif qui leur procure un ancrage social et une hégémonie symbolique qui les distinguent des autres *houma*. Nombreux sont les graffiti qui témoignent de ces rapports complexes à la *houma* et au *secteur*. La pérennité de ces structures socio spatiales témoigne de l'incompatibilité des politiques d'aménagements avec les dynamiques du terrain. Je reprends⁵ ici l'analyse de trois graffiti qui reflètent cette prégnance de la *houma* et du *secteur* comme référent spatial et comme stratégie de désignation.

Le graffiti de la fig. 1 donne à voir un énoncé écrit à la fois en arabe algérien et en arabe *fus'ha*, un cas d'alternance inter-phrastique. Le graffiti de la fig. 1 peut être traduit ainsi « *Le quartier de l'indiscrétion vous souhaite la bienvenue* ». L'auteur de ce graffiti affiche son ouverture à l'Autre, au *berrani* (étranger), tout en se disant conscient de cette altérité. Dans la *houma*, l'Autre n'est accepté que s'il est transitaire. Dans ce graffiti, il est fait usage de l'arabe algérien [*umat tqar'ij*] (*Le quartier de l'indiscrétion*) qui relève de l'affect et

5. Ces trois graffiti ont déjà été analysés dans d'autres articles.



Fig. 1, [*humat tqar'ij turahib bikum*]. « *Le quartier de l'indiscrétion vous souhaite la bienvenue* ». Cadix, Alger. Source : Auteur (2006).

(*vous souhaite la bienvenue*), qui renvoie, sur un ton dérisoire, au discours officiel, vu que la formule utilisée est empruntée aux écrits officiels que l'on retrouve sur les enseignes marquant l'entrée des agglomérations.



Fig. 2, [AMCHI MEN HOMTI YA... ?!]. « *Casse-toi de mon quartier, espèce de... ?!* ». Rue des 14 fusillés, Ruisseau, Alger. Source : Auteur (2006).

invitation à quitter la Houma. « *Du point de vue linguistique, on remarque un fait original. L'énoncé est « dit » en arabe algérien dans sa forme orale brute et translittéré en caractères latins. Du point de vue*

témoigne de l'atmosphère appropriative qui règne dans la houma. Il est important de noter que le fait de désigner la houma par [*humat tqar'ij*] ne fait pas unanimité dans le quartier, vu qu'une couche de peinture rouge est apposée sur le mot [*tqar'ij*] voulant par là exprimer un désaccord par rapport à ce qualificatif. [*tqar'ij*] est un néologisme en arabe algérois qui veut dire littéralement « *remplir les bouteilles* », une façon de s'immiscer dans les affaires des autres. Il est également fait usage de l'arabe *fus'ha*, [*turahib bikum*]

Le graffiti de la fig. 2, qui peut être traduit ainsi « *Casse-toi de mon quartier, espèce de... !* », démontre la position de rejet de l'Autre et son exclusion de la houma. Ce graffiti met en place un discours menaçant, ciblant toute personne étrangère s'aventurant à pénétrer dans la houma gardée. L'énonciateur de ce discours construit, par les formes d'interpellation et les marques de considération, une image du TU destinataire.

Le discours énoncé se veut une

énonciatif et discursif, on peut considérer que le JE énonciateur a choisi de procéder de cette manière, c'est-à-dire interpeller et avertir le passant sur un « ton » sévère, pour mieux atteindre le destinataire et pour être sûr de transmettre le message. Le JE énonciateur dans ce graffiti signifie clairement son appropriation de l'espace qui a servi de cadre à son discours et exprime son rejet de toute intrusion venant le concurrencer sur son terrain » (Ouaras 2009 : 230).

La description interne de ces différents messages que l'on retrouve sur les murs renseigne sur les marques de la subjectivité dans le langage. La manière d'énoncer contient en elle-même des indices représentant le rapport du JE communiquant au monde et aux autres à travers la langue, le signe et le discours. L'auteur de ce graffiti utilise le mode impératif (AMCHI) « Pars/casse-toi » pour donner un ordre au TU qui le lira. Il utilise aussi le possessif dans (HOMTI) « mon quartier » pour bien signifier son hégémonie sur le lieu. Le lecteur de ce graffiti peut se soumettre à cet ordre rien qu'en le lisant. C'est-à-dire, qu'il ne s'aventure pas à rester dans ce quartier qui n'est pas le sien. La compréhension de ce langage de la rue, de cette façon de limiter son espace, de se l'approprier, peut contribuer à la planification des politiques de développement accompagnatrices de ces dynamiques urbaines.



Fig. 3. [ATTENTION, CITE SECTEUR, NOUS SOMMES LA 7 / 7 ET 24 / 24]. Dely Brahim, Alger. Source : Auteur (2006).

L'auteur du graffiti de la fig. 3 donne à voir le pictogramme « tête de mort » en guise d'avertissement aux usagers de la ville que ce territoire [SECTEUR] est bien gardé ou même dangereux. Autour de cette représentation figurative, il y a des mots en français qui viennent se greffer, pour lui apporter plus de sens. Les deux flèches nous imposent une lecture horizontale de droite à gauche. Sur le côté droit, on lit le mot [ATTENTION], écrit verticalement de bas en haut sur

une colonne. L'inscription linguistique est suivie d'une flèche qui invite le passant à prendre conscience du danger dont il s'agit et une autre

flèche qui l'invite à lire le message suivant, écrit aussi verticalement de haut en bas [CITE SECTEURE, NOUS SOMMES LA 7 / 7 ET 24 / 24], ce qui signifie que les auteurs ont main basse sur ce territoire. C'est un territoire « occupé » sur lequel il ne faut pas s'aventurer.

Le territoire en question est nommé, comme on le voit bien sur la photo [CITE 11SECTEURE] (sic). Cette mise en scène est signée par deux auteurs à savoir ; Zino et Kaki, le duo qui s'approprie cet espace. Mais cette appropriation se fait aussi de manière ludique. A ce pictogramme, symbole de la mort et du danger, les deux graffiteurs collent un sourire et même des yeux rieurs pour bien signifier leur joie d'amuser les gens avec leurs œuvres en couleurs. Ils s'amusent également à casser la norme linguistique en énonçant des discours « à coups » de tournures de phrases innovantes et créatives, comme on le voit clairement sur le graffiti de la fig. 4.



Fig. 4, [LES HITISTES D'ALGER SONT ZAAFANIN... BEZEF (repris six fois)]. « *Les hittistes⁶ d'Alger sont trop en colère* ». Telemly, Alger. Source : Auteur (2005).

rétréci à un point élargi et la répétition du mot [BEZEF] est faite pour accentuer la portée du discours. L'insistance du *hittiste*, si on tient compte des indices de subjectivité énoncés dans le message, sur le mot [BEZEF] a pour but d'instaurer une coopération avec l'instance réceptive du discours énoncé.

Ce graffiti est écrit dans un mélange de français et d'arabe algérien et en caractères latins. Il y a une situation d'alternance codique (arabe algérien et français) très significative du point de vue du contact des langues en Algérie. Le cri lancé à travers ce graffiti rend compte du malaise qui caractérise la vie de la jeunesse et plus particulièrement celle des *hittistes* de la ville d'Alger. Le graffiti est écrit en forme d'entonnoir. Cet aspect figuratif est très significatif également, il constitue une représentation imagée du cri qui part d'un point

6. Hittiste : ce néologisme dérive du mot arabe [Hit] « mur », il désigne les jeunes chômeurs qui s'adossent aux murs tout au long de la journée.

Les murs d'Alger sont également dépositaires de slogans politiques qui se conjuguent avec l'espace habité. J'en veux pour démonstration les deux graffiti suivants qui affichent une rupture politique dans la même *houma*, lors des élections locales du 29 novembre 2007.



Fig. 5, [FFS, wlad humatna'] « Front des Forces Socialistes, enfants de notre *houma* » Climat de France, Bab El Oued, Alger. Source : Auteur (2007).

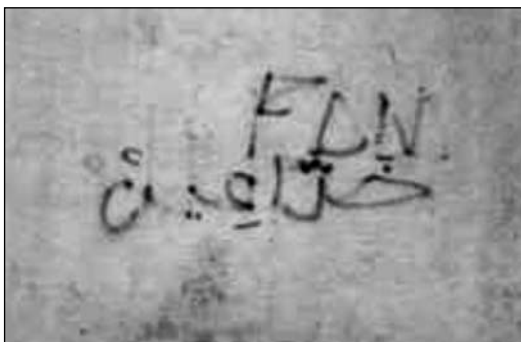


Fig. 06, [FLN, kheda`ine] (sic) « Front de Libération Nationale, traîtres », Climat de France, Bab El Oued, Alger. Source : Auteur (2007).

L'auteur du graffiti de la fig. 5 se représente le FFS, parti politique d'opposition, principalement implanté en Kabylie et dans l'Algérois, comme appartenant à la même *houma*, « enfants de la *houma*). Voter FFS est une façon de renforcer le pouvoir de la *houma*, la filiation à la *houma* prend le dessus sur le programme politique du parti, surtout à Bab El Oued, un quartier à forte concentration kabyle. Quant au FLN, parti politique « de droite », ses candidats sont représentés, dans le graffiti de la fig. 6, comme des « traîtres ». Ces candidats ne sont pas ou ne sont plus acceptés dans la configuration politique de la *houma*. Voter FLN est un acte de trahison vis-à-vis de la *houma*. Dans ces deux cas de figure, les programmes politiques des deux partis laissent le privilège aux enjeux lignagers d'imposer une trajectoire et une orientation politiques à la *houma*.

Les pouvoirs publics ont, de tout temps, délégitimé l'impact de ces discours attestant d'un mode d'appropriation de l'espace

urbain et d'appartenance à des groupes sociaux régis par des réseaux d'intérêt commun. La *houma*, comme structure socio-spatiale et comme *institution urbaine* (Grangaud, 2008) pourrait être à la source

de tout un programme de développement urbain accompagnateur de la logique sociétale et des dynamiques urbaines qui façonnent l'espace habité.

L'appropriation de cet espace s'accomplit à l'aide des graffiti écrits en différentes langues ou des dessins et des signes et s'accomplit aussi dans des ancrages identitaires. Le marquage des murs traduit l'existence de discours porteurs de sens pour la ville et pour la société. Le graffiteur, en laissant des marques généralement subversives, s'inscrit dans un rapport conflictuel vis-à-vis de la culture normative imposé par l'État qui ne prend pas en compte la diversité dans laquelle il vit au quotidien. Le paramètre sociétal est déterminant à bien des égards. A. Millet dit à juste titre : « *Entre l'individu et l'institution, il convient d'envisager le groupe. Ainsi, une identité affichée (par définition unique), n'est jamais déconnectée des autres identités qui l'entourent ; elle s'inscrit dans des réseaux de connivence ou d'appartenance qui pourront présenter des caractéristiques formelles communes* » (Millet 1993 : 40-41).

Assainir des politiques d'aménagement urbain ne pourra réellement voir le jour que lorsque ce langage urbain, révélateur des dynamiques du terrain, est décrypté et valorisé et les langues et les identités en présence estimées à leur juste valeur. La composante humaine de la ville d'Alger nécessite une attention toute particulière vu qu'elle représente la diversité et la complexité, surtout sur le plan identitaire, de la société algérienne dans son ensemble.

R. Barthes parle du langage de la ville dans un sens métaphorique, mais souhaite le voir progresser et devenir réalité : « *Il est très facile métaphoriquement de parler du langage de la ville comme on parle du langage du cinéma ou du langage des fleurs. Le vrai saut scientifique sera réalisé lorsqu'on pourra parler du langage de la ville sans métaphore [...] nous avons besoin d'une nouvelle énergie scientifique pour transformer ces données, passer de la métaphore à la description de la signification, et c'est en cela que la sémiologie (au sens le plus large du terme) pourra peut être, par un développement encore imprévisible, nous apporter une aide* » (Barthes 1985 :265).

Procéder à l'étude et à l'analyse de la signification des signes et des écrits qui s'imposent dans l'espace urbain permettra de nous rapprocher de ce langage de la ville qui existe réellement. Il sera utile de se pencher sur cet univers de communication complexe

et anonyme qui constitue l'une des caractéristiques majeures de la pratique du graffiti dans la sphère publique.

Conclusion

La ville témoigne des hommes, des cultures et des langues qui s'y inscrivent, elle se donne à voir et à lire dans toute la diversité qui la régit. Elle regorge de marques (Bulot 2006) d'identités et de langues multiples. Écrire sur un mur, c'est vouloir inscrire dans la durée un message, un discours, une différence, une singularité ou une appartenance. Cette volonté de mettre en mots et transmettre un sens est ce qui fonde le signe. L'intentionnalité de l'énonciateur ne pose pas de questions majeures, mais dans la réalisation du graffiti peuvent se trouver des marques de l'appartenance (identitaire, linguistique, politique, et autre). La pratique du graffiti symbolise la pluralité linguistico-discursive de l'espace urbain algérois.

Les spécificités de la pratique du graffiti résident dans les rapports complexes qui la lient aux espaces de la ville, aux langues et aux signes en présence dans la ville d'Alger. C'est à travers le recours aux différentes langues et aux différents signes que s'énoncent les discours qui rendent compte des dynamiques ethno-sociolinguistiques de cette ville, et c'est toute la vie urbaine qui est exposée et donnée à voir à travers cette pratique scripturale.

La problématique linguistique en Algérie et dans le Maghreb et tout ce qu'elle suscite comme interrogations, peut trouver des réponses dans le décodage des marquages insubordonnés de la ville. Il serait alors intéressant de voir quelles sont les spécificités des graffiti dans les différentes villes maghrébines pour pouvoir envisager une étude globale permettant de dégager la nature des rapports entre les dynamiques ethno-sociolinguistiques et discursives du terrain maghrébin et les normes dominantes dans les États maghrébins. Le tissu socioculturel maghrébin est fait de richesse et de différence à tous points de vue, aspect dont il faudra, à tout prix, saisir les interférences et les complémentarités.

Le malaise linguistico-identitaire, commun à tous les pays maghrébins, se traduit par l'écart flagrant entre les langues parlées ou les langues vernaculaires, à savoir, le tamazight dans ses différentes

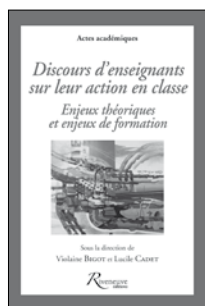
variantes et l'arabe nord-africain ou le *Maghrebi* (Elimam 2009), dans ses différentes variantes également (algérien, libyen, marocain, mauritanien et tunisien), le français dans ses pratiques variées, et la langue officielle de ces pays, l'arabe *fus'ha*, qui reste essentiellement une langue de l'écrit.

Bibliographie

- Barthes, R. (1985) : *L'aventure sémiologique*. Paris : Editions Le Seuil.
- Belguidoum, S. (2008) : « La ville en question – analyse des dynamiques urbaines en Algérie », in *Penser la ville - approches comparatives*, Colloque des 25-26 octobre 2008, Centre universitaire de Khenchela (Algérie), Mis en ligne le 1 mai 2009, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00380510>.
- Benatia, F. (1980) : *Alger: agrégat ou cité*. Alger: SNED Éditions.
- Branca-Rosoff, S. & Leimdorfer, F. (2001): « Espaces urbains: analyses lexicales et discursives » Présentation, *Langage et société*, 2001/2 n° 96, p. 1-4.
- Bulot T. & Veschambre V., éd(s) (2006) : *Mots, traces et marques (dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, Paris : L'Harmattan.
- Calvet, L-J. (1994) : *Les voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris : Payot.
- Elimam, A. (2009) : « Du punique au Maghrebi : trajectoire d'une langue sémito-méditerranéenne », in *Synergies Tunisie*, n°1 : 23-33.
- Grangaud, I. (2008) : « La *hawma* comme institution urbaine à l'époque ottomane et le procès de sa délégitimation ». *Penser la ville – Approches comparatives*, Oct 2008, Khenchela, Algérie, in : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00382702>.
- Icheboudene, L. (2008) : *Alger, Histoire d'une capitale*, Alger, Casbah Éditions.
- Kateb, K. (2003) : « Population et espace en Algérie ». *Espace Géographique*, n° 4.
- Lamizet, B. (2003) : « Identités et territoires urbaines, la ville, espace et communication », Bulot, T. & Messaoudi, L., éd(s). *Sociolinguistique urbaine (frontières et territoires)*, Cortil-Wodon : Éditions Modulaires Européennes & Intercommunications, pp. 303-333.

- Moussaoui, A. (2004) : « Entre langue administrante et désignations ordinaires : nommer et catégoriser les lieux urbains en Algérie », in WALD Paul et LEIMDORFER François (dirs.), *Parler en ville, parler de la ville*, Paris, Éditions UNESCO / Éditions de la Maison des sciences de l'homme, pp. 77-89.
- Orlandi, E-P. (2001) : « La ville comme espace politico-symbolique. Des paroles désorganisées au récit urbain » *Langage & société* 2001/2, n° 96, p. 105-127.
- Millet A. (1993) : « La ville : un espace socio-sémiotique ». *Des écrits dans la ville*. Grenoble : L'Harmattan.
- Ouaras, K. (2009) : « Les graffiti de la ville d'Alger : portrait d'inclusion et d'exclusion » in BASTIAN Sabine (dir.) et al. *Sociolinguistique urbaine et développement durable urbain (enjeux et pratiques dans les sociétés francophones et non francophones)*, München, Martin Meidenbauer, p. 213-243.
- Oussedik, F. (dir), (2008) : *Raconte-moi ta ville, essai sur l'appropriation culturelle de la ville d'Alger*. Alger : ENAG Éditions
- Rodríguez-Alcalá, C. (2002) : « La langue comme problème urbain : le guarani à la campagne et dans l'espace public de la ville » in *Langage & société* 2002/3, n° 101, pp. 55-97.
- Safar-Zitoun, M. (2001) : « Alger ou la recomposition d'une métropole ». *La pensée de midi* 2001/1, N° 4.
- Semmoud, N. (2003) : « Les mutations de la morphologie socio-spatiale algéroise ». *Annales de Géographie*. T. 112, n°633.
- Taleb Ibrahim, K. (1997) : *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger : El hikma Éditions.

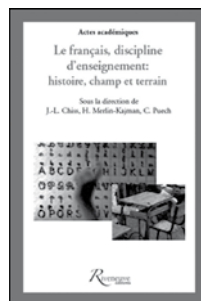
DANS LA MÊME COLLECTION



978-2-36013-054-2

Discours d'enseignants sur leur action en classe.
Enjeux théoriques et enjeux de formation.

24 €



978-2-36013-041-2

Français discipline d'enseignement :
histoire, champ et terrain.

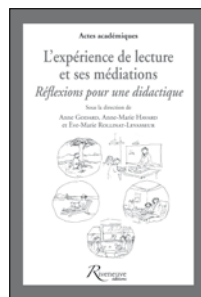
24 €



978-2-36013-106-8

Les langues dans l'enseignement supérieur.
Quels contenus pour les filières non linguistiques ?

24 €



978-2-36013-064-1

L'expérience de lecture et ses médiations.
Réflexions pour une didactique

24 €

Riveneuve
éditions

Riveneuve éditions
75, rue de Gergovie
75014 Paris

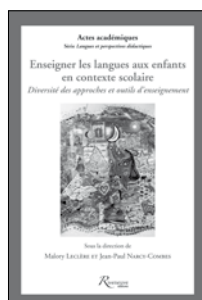
Dans la série
LANGUES ET PERSPECTIVES DIDACTIQUES

978-2-36013-160-0
École et langues. Des difficultés en contextes
24 €



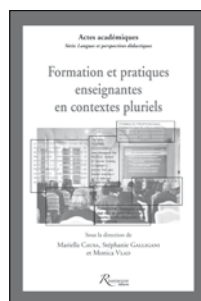
978-2-36013-169-3
Éducation aux langues. Contextes et perspectives
Mélanges Jean-Claude Beacco
24 €

978-2-36013-188-4
Apprendre les langues à l'université
au XXI^{ème} siècle
24 €



978-2-36013-240-9
Enseigner les langues aux enfants en contexte scolaire. Diversité des approches et outils d'enseignement
24 €

978-2-36013-214-0
Formation et pratiques enseignantes en contextes
pluriels
24 €



978-2-36013-292-8
Accueillir l'enfant et ses langues : rencontres pluridisciplinaires sur le terrain de l'école
24 €

